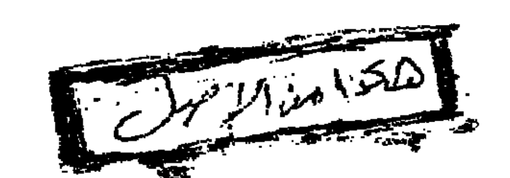


Le Monde des livres : Jules Roy et l'Algérie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15481 – 7 F

VENDREDI 4 NOVEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Rivalités russo-turques

MALGRÉ les discours lénifiants sur leur « bonne entente », la Turquie et la Russie, vieux adversaires, ont de plus en plus de mal à cacher leurs nouvelles rivalités. En Bosnie, les soldats russes et turcs, même s'ils portent le même casque bleu, sont déployés dans des camps ennemis. Après s'être regardés en chiens de faïence pendant la guerre froide, Moscou et Ankara s'affrontent aujourd'hui, à fleurets mouchetés, par alliés interposés. Le chef de l'Etat turc s'est ainsi récemment plaint auprès de Bill Clinton des « activités » russes dans le Caucase. Ankara a également protesté contre la tenue à Moscou d'une conférence des « Kurdes de l'ex-URSS ».

Discrète en Asie centrale, la lutte d'influence entre Moscou et Ankara – qui recouvre parfois celle entre Moscou et Washington – est quasi ouverte dans le Caucase. Au sein même de la Fédération de Russie, la guerre dans la République sécessionniste de Tchétchénie n'y est pas étrangère. La Tchétchénie, remplaçant le cyrillique par l'alphabet latin qu'utilisent les Turcs, s'est appuyée sur Ankara, avant d'en être isolée par le retour dans le giron russe d'une Géorgie mise à genoux par une guerre attisée par Moscou.

CHACUN des deux grands empires effondrés accuse l'autre de visées « impérialistes ». Lors du sommet qui a réuni, en octobre à Istanbul, les Républiques turcophones de l'ex-empire soviétique, la Russie a dénoncé les dangers du « panturquisme ». Tout en affirmant que le Caucase et l'Asie centrale ne sont pas une zone de compétition, Ankara entend ne pas laisser Moscou y agir à sa guise. Le cas de l'Azerbaïdjan, seule ex-République soviétique où Moscou n'a pas pu maintenir de troupes, est particulièrement sensible. Pour régler le conflit du Haut-Karabakh, Ankara souhaite une intervention internationale et s'oppose au déploiement d'une force russe « d'interposition » aux côtés d'Arméniens alliés de Moscou.

La bataille autour des ressources d'hydrocarbures de la Caspienne avive la compétition. Alors que Moscou revendique une part de ces richesses, l'Azerbaïdjan a conclu un contrat d'exploitation avec des Occidentaux, ce qui n'est sans doute pas étranger à la tentative de coup d'Etat « pro-russe » contre le président Aliev en octobre.

LA Russie s'oppose aussi à la construction d'un oléoduc passant par la Turquie pour le pétrole azéri et kazakh. Elle prône l'exportation par son port de Novorossisk, le contournement du verrou du Bosphore (où la Turquie a réduit le passage de ses tankers) par la construction d'un oléduc vers la Méditerranée, traversant le territoire de ses deux alliées historiques, la Grèce orthodoxe et la Bulgarie slave, un pays où ses anciens protégés communistes ont conservé beaucoup de leur pouvoir. On est certes encore loin de la guerre de Crimée, mais la région n'est pas près d'être apaisée.

M 0147 - 1104 - 7,00 F

Au moins quatorze morts lors d'un affrontement dans la capitale

Les autorités algériennes durcissent la répression contre les islamistes

Après trente-six heures de siège, en plein centre d'Alger, les forces de sécurité ont mis hors de combat, mercredi 2 novembre, les membres d'un commando islamiste, retranché dans un immeuble du quartier Télemly. Au moins treize islamistes – dont deux femmes – ont été tués, lors de cette opération. Parmi les victimes figure également le commandant du secteur militaire d'Alger, le colonel Cherif Djelloul, tué alors qu'il négociait, « sans arme », avec les membres du commando, ont précisé les services de sécurité. Cet accrochage est le plus meurtrier jamais survenu au cœur de la capitale. La médiatisation dont il a fait l'objet confirme la volonté du pouvoir d'accentuer la répression contre les islamistes.

Succédant aux terribles images des jeunes victimes de l'attentat du mardi 1er novembre, à Mostaganem (Nord-Ouest) – largement diffusées par la télévision algérienne –, un nouveau spectacle sanglant, représentant cette fois les cadavres de *« terroristes »*, tués par les forces de sécurité en plein centre d'Alger, a tenu la vedette, mercredi soir, sur le petit écran. Œil pour œil, dent pour dent : tel semble être le nouveau credo des autorités, puissamment relayées par les médias locaux.

En éliminant, sans faire de détail, un commando islamiste qui s'était retranché dans un immeuble du quartier Télemly, les forces de sécurité ont ainsi adressé à l'opinion publique un message sans ambiguïté. Cette opération de police, qui a duré trente-six heures, est la plus meurtrière survenue dans la capitale depuis le début des affrontements entre forces gouvernementales et groupes armés, en février 1992, souligne le bureau algérois de l'AFP.

Les membres du commando n'ont pas été les seules victimes de ce « fort Chabrol » algérois. Mercredi matin, après une nuit de siège, le commandant militaire du secteur d'Alger, le colonel Cherif Djelloul, a été *« lâchement assassiné »* alors qu'il négociait *« sans arme »* avec les membres du commando, selon les termes d'un communiqué officiel. La mort du colonel Djelloul a poussé les *ninjas* (surnom donné aux membres des unités d'élite, au visage cagoulé) à livrer l'assaut final.

Au total, treize islamistes armés – dont deux femmes – ont été tués. Parmi les forces de l'ordre – outre la mort du colonel Djelloul –, un policier a été légèrement blessé.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 6

Dans le piège de Guantanamo

Environ 30 000 « réfugiés » cubains et haïtiens se morfondent dans une « prison de l'ennui »

BASE NAVALE DE GUANTANAMO BAY (Cuba)

de notre envoyée spéciale

Qui sont les 29 393 pensionnaires cubains et haïtiens (1) que l'armée américaine garde dans des camps de tentes de toile, sur ce site aride et désolé de Guantanamo Bay, la base navale des Etats-Unis située au sud de l'île de Cuba ? Sont-ils des réfugiés, comme l'estime le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés ? Sont-ils des *« migrants »*, appellation officielle que leur réservent les autorités américaines ? Quel est leur statut ? Quel sera leur sort ? Quels sont leurs droits ?

Pour au moins un millier d'entre eux, de nationalité cubaine, la question dépasse largement le cadre des arguties juridiques : ceux-là ont décidé de rentrer chez eux. *« Il faut savoir reconnaître qu'on a perdu »*, admet sombrement Francisco Lopez, vingt-huit ans. Comme les autres, ils ont pris la mer dans la deuxième quinzaine d'août, profitant d'une porte entrouverte par le régime castriste, pensant atteindre la Floride en quelques jours. Mais au même moment, Washington changeait abruptement de politique et, pour endiguer ce flot de boat-people, décidait de ne plus accueillir les « balseros » cubains.

Ils furent donc systématiquement repêchés en mer et parqués sur la base de Guantanamo où, au bout d'un mois d'incertitude sur leur avenir, de conditions spartiates et, pour beaucoup, de séparation de leur famille restée à Cuba, ils renoncèrent finalement au rêve américain.

Comment auraient-ils pu soupçonner que rentrer à Cuba – où, ironie du sort, ils se trouvent géographiquement – se révèlerait presqu'aussi compliqué que de gagner les Etats-Unis ? Pour des raisons qu'elles se sont jusqu'ici abstenu d'expliquer, les autorités cubaines ne les réadmettent qu'au compte-gouttes.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 7

(1) La base américaine de Guantanamo Bay abritait au 27 octobre, selon le Major Rick Thomas, *porte-parole des autorités militaires sur place*, 23 371 Cubains et 6 022 Haïtiens ; 15 161 Haïtiens ont été rapatriés jusqu'ici, sur la base du volontariat.

Les actions de Renault en vente au prix « attractif » de 165 F



Lire nos informations page 21

Plus de trois cents morts en Egypte à la suite de pluies torrentielles

Plus de 300 personnes ont péri en Egypte à la suite de pluies torrentielles qui ont provoqué inondations et incendies, notamment dans la région d'Assiout, en aval du barrage d'Assouan. Dronka, une ville de 20 000 habitants, a été dévastée par un incendie dû à l'explosion d'un dépôt de carburant frappé par la foudre. Des victimes ont été recensées jusqu'au fond du golfe d'Aqaba, en mer Rouge.

page 14

L'usine modèle Aluminium-Dunkerque en grève

Fleuron technologique de Pechiney, l'usine Aluminium-Dunkerque vit son premier conflit social d'envergure. Entamant leur deuxième semaine de grève, les opérateurs de cette usine ultramoderne, dotée d'une nouvelle forme d'organisation du travail, réclament une augmentation de 1 000 F pour tous. La reprise les y encourage.

page 20

Les commentaires d'un psychiatre après trois cas de parricide

Après la mise en examen d'une adolescente pour le meurtre de ses parents à Marcilly (Manche), puis celle d'un étudiant de vingt ans pour l'assassinat de ses grands-parents, près de Mulhouse, une jeune femme était en garde à vue, jeudi 3 novembre à Orléans, après le meurtre de son père, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le parricide est toujours l'aboutissement tragique de situations psychologiques complexes, ainsi que l'explique dans un entretien au *Monde* le psychiatre analyste Michel Dubec.

page 12

Puget, sculpteur peintre et architecte

Il était normal que Marseille célèbre avec faste le tricentenaire de la mort du Marseillais Pierre Puget (1620-1694). Mais si l'on connaît assez bien l'œuvre du sculpteur, de grands pans de son activité restent dans l'ombre, et l'exposition organisée à la Vieille Charité de Marseille – un bâtiment qu'il a construit – permet de découvrir les multiples facettes de l'artiste et de réévaluer l'ensemble de ses travaux : ses sculptures, bien sûr, mais aussi son œuvre peint, ses dessins et ses décorations navales. *L'architecte était quasiment-inconnu, et l'urbaniste, qui médita une place royale dans sa ville natale, au débouché de la Cannebière, insoupçonné. « Le mélancolique empereur des forçats »* (Baudelaire) acquiert ainsi une autre dimension.

page 15

POINT DE VUE

Le chômage sur la bonne pente

par Michel Bon

Peu de chiffres sont autant commentés tous les mois que celui du chômage. Sociologues, politiques, économistes, chacun y puise des arguments. Un de mes sujets d'étonnement, depuis que je travaille à l'Agence nationale pour l'emploi, est que personne ne s'étonne de ce que l'on compare le chiffre d'un mois à *celui du mois précédent.* Sur les *tableaux de bord des entreprises, ce n'est pas comme cela qu'on fait :* on compare les chiffres d'un mois à ceux du même mois de l'année précédente, ce qui à la fois gomme les effets saisonniers et indique une tendance.

La première fois je m'en étonnais on me fit valoir que, grâce à la correction des variations saisonnières, les comparaisons d'un mois sur l'autre redevenaient pertinentes. De fait, l'analyse des chiffres mois après mois montrait *que depuis novembre le chômage était sur un plateau en* légère hausse, ce qui ressemblait à la situation d'une économie en début de reprise, qui avait recommencé à créer des emplois, mais pas encore tout à fait assez pour faire reculer le chômage. Le début de décrue *amorcé cet été avec deux mois consécutifs de recul du chômage* confirmait que la reprise *était là*. Et puis, patatras, 15 000 chômeurs de plus en août, presque autant en septembre, et pourtant, tous les autres indicateurs de l'emploi montrent une amélioration : l'économie recrée des emplois depuis près d'un an, les *licenciements économiques diminuent (– 23 % en septembre) et les inscriptions au chômage aussi* (– 2 % depuis le début de l'année).

Lire la suite page 20

▶ **Michel Bon est directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi**

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La nécessaire réforme des pouvoirs locaux

La lutte contre la corruption suppose la transparence des gestions publiques et une réforme de l'organisation des pouvoirs locaux.

par Jean-Pierre Bonin et André Gauron

LOIN de clarifier le débat, les réactions provoquées par les nouvelles « affaires » sont en train de porter la confusion à son paroxysme. Sous le terme générique de « corruption », on parle en effet aussi bien du financement politique banal lié à de l'abus de biens sociaux que de l'enrichissement personnel et de la corruption proprement dite, nettement plus rares mais moralement et juridiquement infiniment plus graves. On embrouille l'opinion publique à dessein pour lui faire excuser le second au nom du premier. Et on laisse croire qu'il suffirait de réformer le financement politique pour en finir, enfin, avec la corruption.

Soyons clair. Prétendre vouloir éviter le financement politique et, *a fortiori*, l'enrichissement personnel uniquement en rendant illégal tout financement des activités politiques par des entreprises est pour le moins insuffisant. En effet, les mises en cause actuelles ne se fondent pas sur les dons qu'auraient reçus des personnalités politiques dans le cadre de la loi du 15 janvier 1990 ; elles résultent de versements effectués en dehors de ce cadre. Se contenter de l'interdiction du financement légal actuel par les entreprises, au demeurant très limité, aurait pour seul effet de revenir au *statu quo ante* à l'origine des abus dont les affaires récentes sont, bien souvent, la continuation. Ce serait inefficace et l'opinion publique ne manquerait pas un jour d'en tenir rigueur à la classe politique tout entière.

En réalité, aucune action en profondeur ne sera efficace si elle ne repose pas sur quelques principes clairs :

Premier principe. *– Il faut traiter séparément la question du financement des activités politiques et celle de la transparence des gestions publiques. L'opacité des secondes favorise certes les évasions de fonds partiellement ou totalement destinés au financement politique.* Mais ces détournements peuvent avoir, et ont parfois, une autre destination.

Deuxième principe. – Le financement exclusif de la vie politique par les dons de personnes physiques et par les fonds publics est la seule garantie possible d'étanchéité matérielle entre le souci de l'intérêt général qui doit animer les élus et les attentes d'ordre économique ou réglementaire qui mobilisent légitimement les chefs d'entreprise. Les dons d'entreprise, même légaux, sont en effet rarement désintéressés ; la vocation des entreprises n'est d'ailleurs pas le désintéressement.

Troisième principe. – Le financement exclusif de la vie politique sur fonds publics ne créerait aucune dépense nouvelle et pourrait même se révéler source d'économies du fait de la baisse du coût, voire du volume, des marchés publics. Les enquêtes conduites depuis 1989 montrent en effet que les financements mis en cause ont été réalisés à travers des commandes publiques payées par des ressources publiques, donc directement ou indirectement fiscales. C'est donc bien le contribuable qui est sollicité. Il l'est également à travers les dons autorisés par la loi de 1990 puisque ceux-ci donnent lieu à déduction fiscale entraînant des pertes de recettes qu'il faut bien compenser. Toutefois, pour limiter les dépenses, la meilleure solution consisterait à faire assurer le financement des élections municipales sur les budgets des communes de façon à permettre aux électeurs d'exercer leur vigilance.

Quatrième principe. – La transparence des gestions publiques est au cœur de la lutte contre les *financements occultes et de l'éventuelle corruption des élus et des fonctionnaires stratégiquement placés. Elle passe par des procédures réglementaires que Pierre Bérégovoy avait instauré et qui ont été en partie démantelées depuis lors. Elle a aussi un corollaire : l'existence de contre-pouvoirs qui limitent la concentration des pouvoirs. Cette dernière, en effet, est une condition presque indispensable de la corruption.*

Ces principes énoncés, leur mise en œuvre se heurte à plusieurs difficultés qui, jusqu'ici, ont eu raison des intentions réformatrices les plus déterminées. Elles sont au nombre de quatre :

Première difficulté. – A la différence de toutes les grandes démocraties, la vie politique française s'organise à partir des élus et non des partis politiques. La liberté de candidature est un principe quasi constitutionnel. La loi de 1990 en a tiré la seule conséquence possible en organisant un double financement : des partis d'un côté, des différentes campagnes électorales de l'autre. Augmenter le financement des partis en recourant au système de fondation serait sans effet pratique, puisque cet argent ne pourrait financer que les campagnes des candidats desdits partis. Or imagine-t-on, par exemple, le candidat Balladur faire financer sa campagne présidentielle par le RPR de Jacques Chirac ou l'UDF de Valéry Giscard d'Estaing ? Les candidats « sans étiquette » ou en délicatesse avec *leur formation politique ne pourraient plus faire campagne.*

Deuxième difficulté. – *Les pays qui ont le mieux réglé le problème du financement de leur vie politique, Allemagne ou Québec, sont aussi ceux qui ont su limiter le nombre d'élections. La France a emprunté le chemin inverse. Aux trois élections traditionnelles (cantonales, municipales et législatives) se sont ajoutées l'élection présidentielle puis l'élection européenne et enfin l'élection régionale. Les besoins financiers s'en sont trouvés démesurément gonflés.*

Troisième difficulté. – Le cumul des mandats, notamment entre mandat local et mandat national, donne à l'élu local un rôle qu'il n'a dans aucun autre pays. C'est de lui que tout procède. Conquérir un mandat de maire ou de conseiller général est le plus sûr moyen de pouvoir espérer se faire un jour élire député. Mais n'est-ce pas par là une des raisons pour lesquelles notre système institutionnel local présente autant de traits archaïques, voire féodaux ? Les élus nationaux ne peuvent, par la loi, se priver de prérogatives dont, comme élus locaux, ils bénéficient...

Quatrième difficulté. – *La France, et ce n'est pas nouveau, détient le record du nombre de communes. Celles-ci présentent les situations les plus diverses, et ce qui vaut pour une commune rurale de 500 âmes ne vaut plus* pour des métropoles comme Paris, Marseille, Lyon, Lille ou Bordeaux. Les maires de villes moyennes et, *a fortiori*, ceux de grandes villes doivent se consacrer à temps plein à leurs fonctions. Mais comment pourraient-ils le faire si le maire ne bénéficie pas d'un traitement le mettant à l'abri du besoin ou de la recherche d'un mandat national qui lui assure un revenu. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, avait engagé l'adoption d'un vrai statut des élus. Son coût élevé, lié à l'existence de 36 400 communes dont plus de 30 000 sont impécunieuses, a beaucoup édulcoré le dessein initial.

La France est aujourd'hui à un tournant de son histoire institutionnelle. Certes, *on peut s'attrister et s'inquiéter de voir la morale publique bafouée par ceux qui devraient en être les hérauts. Mais ce n'est pas la première fois que des ministres ne conçoivent le pouvoir que comme un moyen de s'enrichir. Ils ont d'illustres prédécesseurs qui ne sont pas pour autant des exemples. Mais, à se situer uniquement au plan* moral, on raterait à coup sûr l'essentiel : l'épuisement de l'efficacité de nos institutions. Non pas tant d'ailleurs celles créées par la Vᵉ République que les institutions locales héritées de la IIIᵉ République. Sans doute était-il difficilement envisageable de réduire le pouvoir des maires et des présidents des conseils généraux au moment où, grâce à la décentralisation, ceux-ci récupéraient des compétences confisquées par l'État. Les dérives auxquelles conduit cette concentration des pouvoirs rendent aujourd'hui nécessaire une réforme en profondeur des pouvoirs locaux. Celle-ci pourrait revêtir trois aspects :

Premier aspect. – La réforme de l'organisation des pouvoirs locaux proprement dite. Les grands axes en *sont connus : séparation de la présidence des assemblées locales et du pouvoir exécutif – faut-il comme en Grande-Bretagne le confier à des fonctionnaires indépendants du gouvernement ou prévoir une élection distincte ?* ; réduction drastique du nombre de collectivités par l'instauration d'un conseil d'arrondissement regroupant les petites communes, et l'abandon de l'échelon départemental au profit de la région ou des métropoles urbaines ; mise en place d'un statut de l'élu afin de lui assurer un revenu en contrepartie de l'interdiction de toute activité professionnelle.

Deuxième aspect. – Le renforcement des contrôles sur les actes de gestion publique : renforcement de la transparence et du contrôle sur les marchés publics locaux sous l'autorité des chambres régionales des comptes ; interdiction de modifier plus d'une fois le POS par mandature ; règles anticoncentration visant à interdire à une même entreprise, directement ou par l'intermédiaire de filiales, de contrôler une part majoritaire des services publics d'une même collectivité. Par ailleurs, il serait utile de procéder à un bilan de la privatisation des services publics locaux et de réhabiliter la gestion publique.

Troisième aspect. – *L'interdiction de tout cumul entre mandat national ou européen et mandat local, à l'exemple de toutes les grandes démocraties. C'est à la fois la condition d'une revalorisation du travail parlementaire et d'une politique nationale qui puisse prévaloir sur les intérêts locaux.*

Ces réformes constituent à bien des égards une révolution des mœurs politiques françaises. C'est dire qu'elles ne sauraient s'improviser pour donner le change aux affaires. Elles engagent l'avenir du pays, la vitalité de sa démocratie, qui doit se montrer capable d'extirper les racines de la corruption autant que de conforter la place de la France dans l'Union européenne. C'est donc un acte fort, fondateur, qui relève du seul président de la République garant les institutions. La Constitution lui en fournit le moyen : le référendum. *Qui peut imaginer que cette exigence ne soit pas au cœur de la campagne présidentielle et que les candidats ne seront pas davantage jugés sur leur volonté et leur crédibilité à les mener à terme que sur des discours « antichômage » auxquels, même quand ils sont sérieux, plus personne ne croit après quatre lustres de crise.*

▶ Jean Pierre Bonin est ancien membre du cabinet de Pierre Joxe, au ministère de l'intérieur et André Gauron est ancien membre du cabinet de Pierre Bérégovoy, au ministère de l'économie, des finances et du budget.

Pauvres magistrats !

Il faudra bien en arriver un jour au financement de la vie politique par les deniers publics. Et savoir enfin qui touche quoi.

par Jean-Jacques Dupeyroux

ON rêve ? Nous avons été indéfiniment bassinés avec des discours frémissants sur l'indépendance sacro-sainte de la justice et patatras ! le premier ministre en personne, s'adressant à tous les Français, reconnaît avoir pris lui-même – même pas le garde des sceaux, réduit à l'état d'invertébré gazeux – la décision de freiner le cours d'une procédure judiciaire. J'ignorais qu'une telle intervention entrât dans les compétences du premier *ministre. Pauvres magistrats ! Et qui pourra désormais parler de l'égalité devant la justice en conservant son sérieux ?*

Il y a quatre ans, j'ai commis quelques articles sur la corruption : le mal, disais-je, ne pourrait être endigué sans que soit satisfaite une exigence prioritaire, celle d'une totale transparence des revenus divers des grands décideurs de la classe politique. Transparence, c'est-à-dire publicité. J'observe en passant que, par la suite, en 1992, la commission de prévention de la corruption, dite commission Bouchery, a fait à son tour de cette exigence une priorité.

Ces articles déclenchèrent des réactions rageuses dans les milieux concernés : les écarts de conduite n'étaient le fait que de rarissimes « brebis galeuses » et, de toute façon, évoquer d'éventuelles défaillances dans *la classe politique, c'était apporter de l'eau au moulin des ennemis de la démocratie... Ah ! cette* eau des moulins ! L'aura-t-on assez utilisée, en tout temps, *pour recouvrir, c'est-à-dire couvrir, n'importe quelle turpitude !*

Il fallait une infinie naïveté pour s'imaginer que ces considérations aquatiques jointes à une utilisation débile de la méthode Coué parviendraient perpétuellement à occulter des évidences. Où en est-on aujourd'hui ? Loin d'être endiguée, c'est par pages entières qu'une marée malodorante est déversée chaque jour dans chaque foyer.

Les efforts de Michel Rocard

Non que rien n'ait été fait, loin de là. Michel Rocard, aujourd'hui, fait figure d'oiseau mazouté ; il serait cependant extraordinairement injuste d'oublier que, hier, il a fait voter quelques lois fondamentales – RMI, CSG, etc., – dont la loi sur le financement de la vie politique, plus tard complétée par la loi Sapin anticorruption. Et pourtant, malgré ces incontestables avancées, l'atmosphère est plus glauque que jamais. C'est la débâcle ou, peut-être, le commencement d'une débâcle bien pire encore.

Qu'il faille repenser les modes de financement des dépenses électorales pour en écarter les entreprises, c'est probable. Il paraît extravagant qu'en achetant une boîte de petits pois on puisse participer à son insu au financement du Front national... Et, par hypothèse, les dons des entreprises ne sont nullement désintéressés : c'est déjà le début de la corruption. A ce système, il faudra sans doute, tôt ou tard, substituer un financement *par les deniers publics, que cela plaise ou non aux contribuables.*

Bien d'autres progrès « techniques » sont envisageables. Mais le problème essentiel, chacun *le sait, n'est pas là. Il se résume en une question très simple : Qui touche quoi ?* Tant que la classe politique fera tout pour que cette question ne soit pas posée ou reste sans réponse, la crise de confiance qu'elle subit continuera de s'aggraver et la gangrène de s'étendre.

Pour éluder ladite question, *trois tactiques, parfaitement rodées, sont toujours utilisées : on nous fait perpétuellement le* coup du sacerdoce, *celui de la* déclaration des patrimoines et, bien sûr, celui des commissions de réflexion...

Le coup du sacerdoce : tableau pathétique de la condition du politicien sacrifiant sa vie entière au bien public, épuisé comme un ouvrier de Zola, tirant désespérément le diable par la queue alors qu'il pourrait gagner tellement plus dans le *privé... Cette dernière assertion, indéfiniment ressassée, est probablement exacte pour certains ;* mais sa généralisation ne résisterait pas à une analyse sérieuse. Il suffit de se référer à la situation professionnelle acquise par les intéressés avant leur première élection, à un âge parfois avancé : cette situation est loin d'être toujours mirifique. Et si, ce qui n'est pas fréquent, elle est effectivement de haut niveau, lesdits intéressés, en général, la conservent et cumulent. Les « députés Hersant » continuent, je crois, d'assumer leurs rôles respectifs dans le groupe. Le professeur Bernard Debré continue d'exercer ses fonctions à Cochin.

L'indemnité de base des parlementaires est de l'ordre de 40 000 francs mensuels. Mais la plupart utilisent pour leur propre compte l'indemnité de *secrétariat – 27 000 francs mensuels – parce qu'un tel secrétariat leur* est assuré dans le cadre d'un autre mandat, et bénéficient des indemnités afférentes à ces autres mandats, ce à quoi peuvent s'ajouter d'autres sources de revenus, parfois parfaitement honorables, parfois plus équivoques, voire détestables. Nombre d'entre eux sont *rémunérés par des lobbies divers, dont le geste emprunte les voies les plus variées : salariat plus ou moins fictif,* embauche du conjoint, consultations bidon, apport d'affaires au cabinet du parlementaire avocat, conseils d'administration « juteux », etc. Sur ce rôle des lobbies, un brouillard opaque ! Nos parlementaires et autres grands décideurs politiques doivent-ils être bien mieux payés ? Il faut en débattre ; mais à condition que tout soit préalablement mis à plat.

La multiplication inutile des rapports et commissions

Le coup de la déclaration du patrimoine, très différent, consiste à lâcher du lest, à reconnaître que certains politiciens s'enrichissent effectivement de façon contestable... Mais que le pays se rassure, un contrôle savamment exercé sur l'évolution des patrimoines dûment *déclarés* – en toute discrétion... – à une *commission Théodule permettra de repérer nos fameuses brebis galeuses et de les sanctionner...*

Sans doute serait-il plaisant que les militants socialistes voient les appartements prestigieux miraculeusement acquis par certains de leurs caciques : je gage qu'ils iraient alors voter *en masse pour Arlette Laguiller. Il n'en reste pas moins qu'en* proposant un système de contrôle au niveau des patrimoines, on se moque franchement du monde. Ou bien les contrôles sont purement fictifs et la démarche n'est que poudre aux yeux, aux yeux des benêts ; ou bien *l'affaire est sérieuse, c'est-à-dire publique, et, en ce cas, les intéressés n'auront* aucun mal à dépenser l'argent douteux d'une façon qui évite la déclaration susceptible de leur susciter quelques ennuis. Tout cela est nul.

Quant à l'institution de nouvelles commissions de réflexion... ! Lorsque, dans un million d'années, on forera le sol français, les chercheurs *seront très surpris de rencontrer, pour l'actuelle époque et sur* 50 *mètres d'épaisseur, une couche géologique insoupçonnée : celle des* rapports en *tous genres... La* commission *Bouchery* a déjà fait un excellent *travail. Son seul défaut ? Ses conclusions* dérangent ! Veut-on de nouveaux rapports dont les propositions ne dérangent personne ? Noyer le poisson en espérant qu'il sera soluble ?

Ladite commission Bouchery, répétons-le, a fait de la publicité de tous les revenus des grands décideurs politiques une exigence prioritaire. On ne cesse de nous répéter que les membres de la classe politique doivent être absolument insoupçonnables et elle-même ne cesse de clamer qu'elle n'a rien à cacher ! Alors... qu'elle ne cache rien ! Et, plus que les magistrats, que les électeurs soient juges.

▶ Jean-Jacques Dupeyroux est professeur à l'université Paris-II et directeur de la revue *Droit social*.

locaux

EUROPE

Moscou appelle à des frappes aériennes contre les troupes gouvernementales

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

La Russie estime que les offensives récentes de l'armée bosniaque justifient des frappes aériennes de l'OTAN contre les forces du gouvernement de Sarajevo. L'ambassadeur russe à l'ONU, M. Sergueï Larnov, l'a dit sans ambage, mercredi 2 novembre : l'OTAN ne devrait pas être un *« instrument à sens unique »*.

S'adressant, de façon inhabituelle, aux journalistes à New-York, M. Larnov a fait part de *« la grande déception »* de Moscou face à l'offensive bosniaque des derniers jours qu'il a qualifiée de *« provocation »*. *« La Russie est très déçue par les développements militaires en Bosnie*, a-t-il dit, *d'autant plus que le Conseil de sécurité a choisi de rester muet sur cette affaire. »* Il s'est déclaré *« extrêmement inquiet »* de la décision des Croates de Bosnie de se joindre à la *« provocation militaire »* en participant aux combats à côté des Musulmans.

Selon les diplomates membres du Conseil, en lisant à huis clos un texte *« rédigé »* par son gouvernerment, M. Larnov a voulu adresser une *« sérieuse mise en garde »* au Conseil de sécurité sur son absence de prise de position face aux activités militaires bosniaques. Estimant que ces activités constituent un *« défi direct »* à l'autorité du Conseil, M. Larnov a poursuivi : *« La Russie souhaite que le Conseil se prononce clairement contre des offensives et des actes de provocation en Bosnie »*. L'ambassadeur se référait aux récentes opérations qui ont vu les forces gouvernementales infliger, pour la première fois, un revers majeur aux troupes serbes, notamment dans la région de l'enclave musulmane de Bihac, au nord-ouest du pays.

Présidant le Conseil de sécurité, la représentante américaine, Mme Madeleine Albright, a *« pris note »* des inquiétudes de son collègue russe mais elle a souligné que la guerre en Bosnie continuait *« uniquement »* parce que les Serbes persistent à refuser le plan de paix international.

Elle a, d'autre part, annoncé que des consultations sur le projet de résolution américain sur la levée de l'embargo sur les armes commenceraient la semaine prochaine. Washington entend que le gouvernement bosniaque puisse bénéficier de cette mesure dans un délai de six mois.

AFSANÉ BASSIR POUR

La recrudescence des combats inquiète aussi les Occidentaux

La flambée des hostilités sur plusieurs fronts en Bosnie inquiète les diplomates occidentaux qui voient les chances déjà minces d'imposer un règlement de paix s'amenuiser chaque jour un peu plus.

Les Etats-Unis, qui n'avaient pourtant pas caché leur soutien à l'offensive que les forces bosniaques mènent depuis une semaine contre les Serbes, faisant valoir le droit du gouvernement de Sarajevo à la légitime défense, semblent maintenant prendre conscience des risques que représente une escalade du conflit. Le département d'Etat a ainsi exprimé, mercredi 2 novembre, son *« inquiétude »* de voir l'armée gouvernementale bosniaque *« nourrir l'espoir d'une solution militaire en Bosnie »*.

Et s'il reconnaît que l'offensive bosniaque peut contribuer à *« accroître la pression »* sur les Serbes pour les forcer à accepter le plan de paix des grandes puissances, le porte-parole du département d'Etat a, toutefois, rappelé que la priorité était de mettre fin à la tuerie et de parvenir à un *« accord pacifique »*.– *(AFP, Reuter)*

L'offensive musulmane en Bosnie-Herzégovine

Malgré la présence des « casques bleus » l'armée bosniaque progresse sur le mont Igman

MONT IGMAN

de notre envoyé spécial

L'armée bosniaque continue sa progression à travers les Mont Igman et Bjelasnica, vers la ville de Trnovo et vers la route logistique serbe qui relie les faubourgs de Sarajevo avec le sud de la Bosnie-Herzégovine. L'offensive semble avoir été minutieusement préparée et les troupes gouvernementales ont, en cinq jours, obligé les Serbes à reculer de près de dix kilomètres.

Si elle s'assurait le contrôle de cette route Sarajevo-Trnovo, l'armée bosniaque infligerait une sévère défaite aux Serbes de Bosnie qui continuent de pilonner, sur le flan occidental de la montagne, la seule piste logistique bosniaque desservant la capitale assiégée. L'objectif semble donc de desserrer l'étau autour de Sarajevo mais aussi d'enfoncer les lignes serbes qui verrouillent la Bosnie orientale.

Assis sur un rocher, scrutant la face orientale du mont Igman, les casques bleus français sont les témoins attentifs de cette bataille. Ces hommes des régiments de Chasseurs alpins sont arrivés à Sarajevo au mois de septembre et s'apprêtent à passer l'hiver dans les montagnes. Leur première mission est de faire respecter la « zone démilitarisée » ((DMZ) d'Igman, que les Serbes avaient dû remettre à la FORPRONU (Force de protection des Nations unies) en août 93, sous la menace des raids aériens de l'OTAN.

Depuis plus d'un an, les « casques bleus » servaient donc de tampon entre Serbes et Bosniaques. Aujourd'hui, la situation est différente. L'armée gouvernementale a contourné cette « zone démilitarisée » afin de chasser les Serbes des collines avoisinantes. Les « casques bleus » sont piégés entre les belligérants, soumis à une forte pression des Bosniaques qui veulent avancer.

Le poste installé au sommet de la carrière de Krupac est sans aucun doute le plus exposé. Les deux véhicules blindés de la FORPRONU y sont coïncés entre, d'un côté, une forêt tenue par les gouvernementaux, et, de l'autre, une falaise surplombant les positions serbes. Les Bosniaques ont lancé un ultimatum aux soldats français afin qu'ils quittent Krupac : *« dix minutes pour partir... »*, a dit l'officier bosniaque. Il était 11 heures 50.

Cinq minutes plus tard, les soldats de l'armée gouvernementale braquaient les « casques bleus », repliés à l'intérieur des blindés, avec des missiles anti-char RPG7. Pour l'officier français, ses hommes sont *« des otages, en danger de mort »*. Le soir venu, les soldats de l'ONU sont finalement autorisés à demeurer à Krupac, au terme de longues négociations.

« J'emploie dans ce secteur la même stratégie que celle des Bosniaques ou des Serbes », explique le colonel français Dominique Delawarde. *« Nous appelons cela du grignotage. Dès qu'ils ont le dos tourné, j'en profite pour agir. Nous coupons quelques arbres, afin qu'ils ne puissent plus se cacher. Nous déminons le terrain. Et peu à peu nous avançons. Pour assurer l'étancheité de cette zone, il me faudrait 6 000 à 10 000 hommes. J'en ai 400. »* L'objectif de la FORPRONU est de repousser l'armée bosniaque à l'extérieur de la « zone démilitarisée » d'Igman, aux abords de l'aéroport de Sarajevo- et ce, sans tenir compte de l'offensive qui se poursuit au sud de Trnovo, puisqu'elle se déroule hors des territoires où les « casques bleus » ont un droit d'accès.

Les Serbes fuient au fur et à mesure

La situation de la FORPRONU est délicate. L'armée bosniaque, terrassée durant deux ans et demi par des troupes serbes très bien équipées, est en train de remporter ses premières victoires. Pour elle, les « casques bleus », positionnés sur les lignes de front pour geler la situation militaire, représentent un obstacle majeur. Au fil des accords de cessez-le-feu et de démilitarisation, les casques bleus sont devenus les gardiens des conquêtes serbes (70 % de la Bosnie-Herzegovine). Déployés autour de chaque enclave musulmane, ils deviennent des ennemis pour les Bosniaques si ces derniers estiment dorénavant qu'ils peuvent entamer une guerre de reconquête des territoires.

Dans le nord de la « zone démilitarisée » d'Igman, assez loin de la bataille actuelle, le gouvernement bosniaque a récemment accepté de faire respecter les accords d'août 1993. Les soldats, parfois après des échanges de tirs avec les « casques bleus », ont dû abandonner leurs positions. La FORPRONU a alors pris en charge la destruction de soixante-dix postes des troupes gouvernementales. Armés de tronçonneuses, les soldats français ont ravagé les cabanes en rondins érigées durant deux ans par les Bosniaques. Et en étudiant de près les caisses de munitions abandonnées, les « casques bleus » ont découvert que l'armée bosniaque s'était peu à peu équipée en artillerie. L'offensive sur Trnovo s'effectue d'ailleurs à l'aide de mortiers et canons.

« Nous ne comprenons pas l'absence de réaction des Serbes, s'étonne un officier de l'état-major de la FORPRONU. *L'armée bosniaque ne remporte en fait aucune victoire éclatante, car les Serbes fuient au fur et à mesure de l'avancée des troupes gouvernementales. Que se passe-t-il ? »*. Soucis logistiques, peur de raids aériens de l'OTAN en cas de contre-offensive musclée, l'armée serbe de Bosnie n'avait jamais habitué les observateurs à la sentir ainsi dominée, presque inexistante. La marche des fantassins bosniaques vers Trnovo se poursuit donc, jour et nuit... Une progression qui marquera peut-être un tournant dans la guerre autour de Sarajevo.

RÉMY OURDAN

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le responsable de la privatisation est arrêté pour corruption

PRAGUE

de notre correspondant

Le directeur du Centre de privatisation par coupons, Jaroslav Lizner, a été arrêté, lundi 31 octobre, au moment où il recevait une mallette contenant plus de 8 millions de couronnes (1,6 millions de francs). Cet argent, le plus gros dessous-de-table jamais découvert en République tchèque, lui a été remis par les représentants d'une société, dont l'identité n'a pas été dévoilée, dans un restaurant pragois. En échange, M. Lizner, qui est un des artisans de la première heure de cette forme de distribution de masse d'actions quasiment gratuites, devait, selon les informations de la police rendues publiques mercredi 2 novembre, assurer à cette société la prise de contrôle de la majorité des actions d'une entreprise tchèque dont le nom n'a pas été divulgué en raison du secret de l'instruction.

Tout en dénonçant cette affaire de corruption, les pères de la privatisation tchèque, dont le premier ministre, Vaclav Klaus, ont fermement souligné que le processus en lui-même *« n'est pas menacé »* alors que la dernière vague de privatisations par coupons est toujours en cours. M. Klaus, visiblement gêné par cet événement, a cependant reconnu que *« c'est un incident très désagréable »*. Les représentants de l'opposition ont pour leur part estimé que ce scandale est la conséquence de l'absence d'*« un contrôle des députés sur les privatisations »*. La coalition de centre droit au pouvoir *« a refusé il y a deux ans la création d'une commission parlementaire de supervision : voici le résultat »*, a insisté Jaroslav Ortman, chef de file des ex-communistes. En tout cas, cette affaire de corruption tombe très mal pour le gouvernement, déjà embarrassé par plusieurs cas de malversations impliquant des personnalités proches du pouvoir. En outre, elle intervient à deux semaines seulement des prochaines élections municipales et pourrait coûter des voix au Parti démocratique civique de M. Klaus.

MARTIN PLICHTA

Les victimes du nazisme seront indemnisées. – Le Parlement tchèque a adopté, mercredi 2 novembre, une loi permettant au gouvernement de Prague d'indemniser les victimes tchèques des persécutions nazies entre 1939 et 1945. Les veufs et veuves des prisonniers politiques morts dans les camps de concentration ou pendant l'internement nazi, ainsi que les orphelins, recevront la somme de 100 000 couronnes (quelque 18 000 francs) et les prisonniers survivants seront indemnisés à hauteur de 2 300 couronnes (415 francs) pour chaque mois de détention ou d'internement. – *(AFP.)*

La mise en œuvre des accords de Schengen

M. Pasqua demande aux autorités hollandaises de « réviser leur position »

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a dressé le constat, mercredi 2 novembre, à l'Assemblée nationale, de l'enlisement de la mise en œuvre des accords de Schengen en déclarant qu'*« il ne saurait être question pour* [la France] *de supprimer les contrôles aux frontières françaises »* tant qu'un certain nombre d'obstacles ne seraient pas levés. M. Pasqua a notamment précisé que la France réclamait que *« soit normalisée la situation de la circulation entre les Pays-Bas et la France »* et que les autorités hollandaises *« révisent leur position »*, qualifiée de laxiste par Paris, en matière de contrôle du trafic de stupéfiants.

RUSSIE

Les affaires de corruption menacent toujours le pouvoir

Le limogeage du vice-ministre de la défense, accusé de corruption, n'a pas suffi à stabiliser le pouvoir russe, déjà fragilisé par la chute du rouble du 11 octobre (*le Monde* du 3 novembre). Au lendemain de la destitution du général Bourlakov, le président de la commission de la défense de la Douma, Serguei Iouchtchenkov (proche des démocrates) a réclamé, mercredi 2 novembre, la démission du ministre de la défense lui-même, Pavel Gratchev. La commission de la défense va examiner en novembre les accusations de corruption dans l'armée, a ajouté M. Iouchtchenkov. Ivan Rybkine, le président de la Douma, a affirmé mercredi que le président Eltsine était convaincu de la *« nécessité urgente »* de nouveaux remaniements ministériels.

Limogé en 1993 après avoir présenté un rapport sur la corruption de l'armée russe basée en Allemagne, l'ancien contrôleur central de l'Etat, Iouri Boldyrev, a encore jeté de l'huile sur le feu. *« La corruption dans l'armée n'est pas pire qu'ailleurs. Tous les secteurs sont touchés. (...). Le pouvoir actuel est sans contrôle (...)et la Constitution est violée en permanence, y compris par le président »*, a-t-il déclaré, mercredi lors d'une conférence de presse. – *(AFP.)*

TCHÉTCHÉNIE : attentat contre le palais présidentiel. – Une mine fixée à une fenêtre a explosé dans la nuit de mercredi 2 à jeudi 3 novembre, dans le palais présidentiel de Grozny, capitale de la République indépendantiste de Tchétchénie (Fédération de Russie). L'explosion a causé des dégâts matériels mais n'a pas fait de victime. Le pouvoir sécessionniste tchétchène est soumis depuis septembre à une rébellion militaire de l'opposition, soutenue en sous-main par la Russie. – *(AFP, Itar-Tass.)*

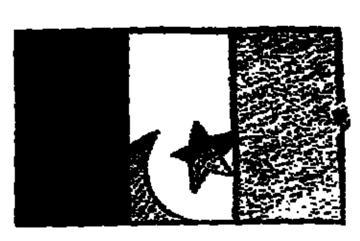
EN BREF

Mikhaïl Gorbatchev déjeune à l'Elysée. – En visite privée à Paris, l'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son épouse Raïssa ont été invités à déjeuner à l'Elysée, jeudi 3 novembre, par François Mitterrand. Président de la *Croix-Verte, une organisation non gouvernementale de protection de* l'environnement, l'ex-numéro un soviétique s'occupe désormais de la défense de la nature tout en laissant planer la possibilité de sa candidature à l'élection présidentielle russe. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : ouverture de l'un des « murs » de Belfast. – Une brèche a été ouverte, mardi 1er novembre, dans une des multiples barrières séparant les quartiers protestants et catholiques à Belfast-ouest, avec la réouverture à la circulation d'un axe surnommé « Rue de la peur », théâtre de multiples assassinats intercommunautaires depuis vingt-cinq ans. Lanark Way, qui relie Shankill Road (fief loyaliste) à Springfield (quartier catholique) était fermée depuis deux ans par de hautes palissades métalliques. La rue est désormais ouverte chaque jour de 8 heures à 18 heures à titre expérimental. – *(AFP.)*

ITALIE : M. Maroni critique les nominations à la RAI. –Le vice-président du conseil, Roberto Maroni, a sévèrement critiqué, mercredi 2 novembre, les nominations décidées mardi soir par le conseil d'administration de la télévison publique italienne (RAI), dénonçant le travail de *« conquête »* entrepris par l'Alliance nationale, une des composantes de la majorité au pouvoir. M. Maroni, numéro deux de la Ligue du Nord, qui est également membre de la coalition gouvernementale, a estimé que ces nominations, dont n'a pas profité la Ligue, n'étaient qu'une *« réédition »* des pratiques de l'ex-Démocratie chrétienne. – *(AFP.)*

ROUMANIE : M. Iliescu accordera son « pardon » au couple britannique condamné pour trafic d'enfant. – Le président Ion Iliescu a déclaré, mercredi 2 novembre à Londres, qu'il accorderait *« son pardon »* au couple britannique condamné à vingt-huit mois de prison en octobre pour trafic d'enfant (*le Monde* du 14 septembre). *« Je le ferai car j'ai le sentiment qu'ils ne sont pas fondamentalement coupables »*, a déclaré M. Iliescu à son arrivée à Londres pour une visite de deux jours. L'affaire doit être examinée en appel le 9 novembre et le président Iliescu a affirmé qu'il n'aurait *« vraisemblablement pas à intervenir »*. – *(AFP.)*



AFRIQUE

L'Algérie d'une guerre à l'autre

IV. – Dans l'enfer de la Mitidja

A l'occasion du quarantième anniversaire du début de la guerre d'Algérie, *le Monde* publie une série de reportages sur la vie quotidienne dans ce pays (*le Monde* des 1er, 2 et 3 novembre). Ce quatrième volet illustre, au travers du récit de l'assassinat de deux enfants par un commando islamiste, la terreur imposée aux habitants des fiefs intégristes de la Mitidja.

X...

de notre envoyé spécial

Il faisait encore jour lorsque le bus d'Alger s'est garé le long de la rue principale du village, accroché aux pentes naissantes de l'Atlas tellien. Atmosphère lourde : la place qui abritait jadis le souk (le marché hebdomadaire) est déserte. Il faut longer la vieille église transformée en mosquée pour arriver chez Belkacem, une maison parmi d'autres, plantées sur la rive de l'oued.

Coup à la porte. Le visiteur est introduit dans une petite cour en terre battue. « *Vite, j'espère que personne ne t'a suivi*, s'inquiète le maître des lieux. *Ils sont partout, ils guettent tous les mouvements du village.* »

Sa femme et ses cinq filles sortent d'un petit réduit. Embrassades, pleurs, distribution de provisions et de quelques présents. Commence alors un long tête-à-tête avec Belkacem autour d'un verre de café. « *Ne dis rien, attends que les petits s'endorment. J'ai quand même peur que quelqu'un t'ait vu entrer chez moi, ces sanguinaires risquent de revenir.* »

Belkacem tire longuement sur sa cigarette : « *Les chiens sont là, ils nous encerclent... Ils ont tué mes enfants, mes chéris...* » La tristesse l'étouffe, il se prend la tête entre les mains et sanglote en silence pour ne pas réveiller les autres. « *Mon Dieu* », gémit-il.

Belkacem, la quarantaine, a travaillé une vingtaine d'années dans un garage, à Alger. Il y gagnait bien sa vie et arrivait à subvenir aux besoins de sa famille. Il s'est ensuite trouvé une place de chauffeur à mi-temps dans un quotidien indépendant. Deux ans lui ont suffi pour amasser de quoi s'acheter une petite maison dans ce village proche de la capitale. Les enfants grandissaient et avaient besoin d'espace. Enfin, son rêve se réalisait : il avait son petit jardin. Très accueillants, les habitants – de fiers et prospères fermiers – l'avaient adopté dès son installation.

Vinrent les sanglantes émeutes d'octobre 1988, le multipartisme. Comme bon nombre d'Algériens, Belkacem s'est alors intéressé à la politique. En allant prier, tous les vendredis, à la mosquée, il fut séduit par les sermons vindicatifs du jeune imam. Il fit sienne l'idée, comme presque tous les autres villageois, de « *se lever contre le système en place depuis déjà trois décennies pour qu'enfin cesse l'injustice* ». « *Nous ferons respecter la loi divine et ferons rempart à l'invasion culturelle occidentale*, leur répétait le prédicateur. *Nous triompherons des mécréants et instaurerons un Etat islamique juste où vous recouvrerez votre dignité.* »

« Tu travailles pour des mécréants »

Enivré, comme des millions d'autres Algériens, par cette « *voie du salut aux résultats garantis* », il vota pour le Front islamique du salut (FIS), lorsque l'occasion s'en présenta en juin 1990, puis en décembre 1991. Belkacem faisait alors une confiance aveugle aux « *barbus* ». « *Nous les avons choisis pour nous délivrer, pour nous mener vers une vie meilleure*, se rappelle-t-il. *Ils avaient promis de s'attaquer au pouvoir et de ne pas toucher à un cheveu de leurs sympathisants.* »

Belkacem avale une gorgée de café et fixe son interlocuteur avec des yeux vides. « *Je vais te raconter.* » La soirée est calme. Soudain, le bruit d'une rafale d'arme automatique déchire le silence. Il ne cille même pas. « *Les terroristes doivent être en train d'attaquer une ferme sur l'autre rive*, commente-t-il, *ils ne viendront peut-être pas de ce côté, cette nuit.* »

Froid et impassible, Belkacem entraîne son visiteur dans la cuisine, allume une bougie. « *Détends-toi et écoute-moi, je n'ai pas d'autre moyen de venger mes gosses que de raconter au monde le calvaire et le cauchemar que vivent des centaines de milliers d'Algériens, piégés dans leurs villages par des hordes de bandits sanguinaires qui sévissent dans une impunité incompréhensible.*

» *Après l'arrêt des fameuses législatives, la tension est montée. Le mécontentement fut presque général, jusqu'au jour où l'on apprit que des groupes, formés de jeunes sympathisants du FIS pour la plupart, avaient gagné les maquis environnants avec des fusils de chasse*, se souvient-il. *Des frères, des voisins, de simples connaissances avaient alors « déclaré la guerre sainte » au pouvoir.* »

« *Nous entendions parler, au début, de quelques embuscades dans les grandes villes et de vagues attaques contre des entreprises publiques*, dit Belkacem. *Puis, un jour, en pleine effervescence du souk, un homme vêtu à l'afghane et armé d'un fusil de guerre a surgi de je ne sais où, s'est hissé sur le toit d'une voiture et a appelé la population à l'insurrection contre les impies. Il a recommandé aux citoyens, sidérés, de ne plus servir l'Etat et a menacé de terribles représailles les éventuels récalcitrants avant de disparaître dans les roseaux qui longeaient l'oued.* » Depuis ce jour-là, la peur s'est installée au village et les habitudes ont changé.

Un soir, il y a deux mois, embusqué dans un buisson devant sa maison, un homme l'a interpellé. « *Nous savons*, lui a-t-il lancé, *que tu travailles pour des mécréants, des ennemis de Dieu et te sommons de quitter sans mot dire ce boulot. Tu y as intérêt.* » Puis, il avait fixé Belkacem avec des yeux haineux avant de s'éloigner d'un pas sûr.

« Oubliez-nous, nous sommes déjà morts »

Le soir-même, Belkacem réunissait sa famille et leur donnait quelques directives : « *Ne traînez pas dans la rue en sortant de l'école, n'ouvrez la porte à personne pendant mon absence* », etc. Il a tout de même continué, avec sa famille, à mener presque la même vie. « *J'ai gardé mon boulot dans la presse jusqu'au jour où un groupe de terroristes a frappé à ma porte.* »

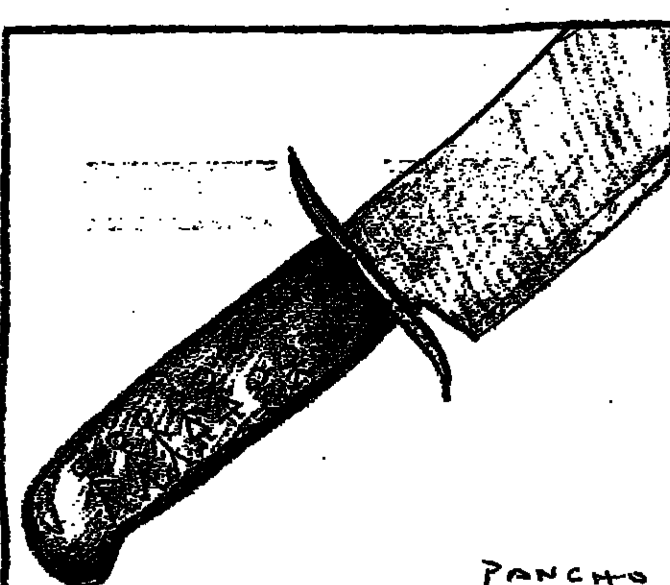
Belkacem parle sans trahir la moindre émotion : « *C'est à coup de pied et de crosse que les terroristes ont défoncé ma porte, ils ne se souciaient apparemment pas du boucan qu'ils faisaient. Ils étaient trois, les autres* [une dizaine selon le témoignage d'un voisin qui assista impuissant à la scène derrière les volets de sa fenêtre] *faisaient le guet autour de la maison.* »

Belkacem parle vite, les mains serrées sur ses genoux pliés. « *Le chef, celui qui donnait des ordres, était vêtu d'un treillis, il tenait à la main un pistolet de gros calibre et portait une kalachnikov en bandoulière. Il ordonna aux deux autres de fouiller la maison et de ligoter tous les membres de ma famille, puis se retourna vers moi. Il me cracha à la figure* : « Fils de chienne ! Tu continues à servir tes maîtres, ces journalistes impies ! »

» *Après m'avoir bâillonné, ils ont traîné Farid et Mourad, mes deux seuls garçons, dans la cour en face de moi. Les filles et leur mère criaient au secours et se débattaient. Le chef a frappé ma femme d'un violent coup de botte et a fait signe à son acolyte d'exécuter les enfants, ligotés et immobiles, les yeux interrogateurs figés sur moi. La bête dégaina un long couteau et entama sa sale besogne.* »

« *La prochaine fois, c'est toute la famille qui y passera et dis aux journalistes que tu sers que leur tour viendra bientôt* », menaça le chef. Ils s'en allèrent. Dans un sursaut de rage, Belkacem se leva et essaya de les rattraper. Ses jambes ne répondaient plus, il s'affala entre les corps inertes de ses deux fils.

Belkacem tremble de tout son corps. Sa femme fait soudain irruption dans la cuisine : « *Ça suffit, laissez mon mari tranquille, foutez-nous la paix. Oubliez-nous, nous sommes déjà morts.* »



Depuis cette nuit d'épouvante, la famille se terre chez elle, ne reçoit plus, cultive son jardin où poussent quelques légumes. Les filles ont dû quitter l'école et le lycée ; elles y faisaient pourtant de brillantes études. Maintenant, elles crochètent de petits napperons que leur tante – la seule personne qui vienne les voir de temps à autre – vend aux magasins de la capitale. Belkacem ne fait plus confiance à personne, « *ni aux fantomatiques forces de l'ordre ni aux villageois complices et responsables de la mort de* [ses] *enfants* ».

Tout le village vit le même calvaire : la population est terrorisée. Les écoles et les lycées ont été incendiés, la poste a fermé ses portes depuis le dernier hold-up, les magasins ne lèvent plus leur rideau par peur des racketteurs. Ceux qui ont de la famille en ville sont partis, les autres, entre soupe et prières, ont le sentiment d'avoir été abandonnés. Abandonnés sur un île déserte, encerclée par des monstres marins.

Sur la place de ce village maudit, quelques vieux sont adossés aux platanes. Un chat noir traverse tranquillement la rue. Ni passants ni voitures. Sauf quelques carcasses de véhicules calcinées et des trous béants sur les façades des bâtiments publics. Le village de Belkacem est bel et bien « tombé ».

ALI DAHMANE

Prochain article :

Quand les paysans payent la dîme aux « barbus »

POINT DE VUE

Aurès 54

par Germaine Tillion

LE 24 novembre 1954, le professeur Louis Massignon me téléphonait pour me fixer un rendez-vous urgent et je le rencontrais le soir même. Auparavant, il m'avait envoyé le pneumatique suivant : « *Je voudrais être sûr qu'on vous a consultée, parmi les spécialistes de l'Aurès, en cette affreuse crise. Sinon, comme je vois Mitterrand, demain 25 à midi, et que je voudrais qu'il vous y envoie, prenez contact avec moi. En grand respect et amitié.* »

Très loin de songer à l'Algérie et à l'Aurès, mon souci était alors de mettre en route une enquête éclairante sur les crimes nazis. J'étais donc allée, cette année-là, aux Etats-Unis, pour enquêter sur le sort des archives de la police allemande, saisies en France à la Libération par le général Bradley.

Le lendemain, comme convenu, nous fûmes reçus par M. Mitterrand, alors ministre de l'intérieur dans le gouvernement de Pierre Mendès France. Il me chargea aussitôt d'une mission de deux mois pour m'informer du sort des populations civiles algériennes. Comment ? Avec quels moyens ? Cela ne fut pas précisé.

Pétrie de civisme, je refis ma valise, non sans être allée dans les services du ministère demander un ordre écrit. M'enquérir du sort des populations les plus démunies d'Algérie, cela me convenait puisque je les connaissais bien et de longue date. En revanche, je me demandais comment circuler sans papiers dans un pays en guerre. On m'assura que cet ordre ne pouvait être remis qu'à Alger par le cabinet du gouverneur, et que c'était là une mesure de courtoisie usuelle entre les deux centres de pouvoir. Je pris donc le train, puis le bateau, nantie uniquement de trois adresses dont m'avait pourvue le professeur Massignon, celles de trois amis sincères des deux populations maghrébines. Ce qui, en 1954, pouvait encore se rencontrer.

Dans les bureaux du Gouvernement général, deux membres du cabinet me reçurent, soucieux l'un et l'autre de ne me remettre aucun document écrit. « *Pour ne pas empiéter sur les prérogatives du préfet de Constantine* », m'assurèrent-ils. Il est vrai que le gouverneur Léonard, haut fonctionnaire métropolitain, avait été nommé par un ministère précédent, et que, en Algérie, l'opinion publique – c'est-à-dire celle de la minorité française – avait d'emblée espéré que l'équipe Mendès France aurait une courte vie. De tout cela, je n'avais pas encore pleine conscience, n'ayant pratiqué antérieurement ni les administrations ni les cabinets ministériels, mais seulement les bancs de la Sorbonne, les ruses archaïques des nomades berbères et les candeurs de la Résistance. Je veux dire celles des premiers mois.

Avant de quitter Alger, je rendis visite aux gens que j'y connaissais et j'aurais pu déduire de leurs conversations que le paysage politique n'avait guère changé depuis mai 1940, date à laquelle j'avais quitté l'Algérie après quatre longues missions ethnographiques dans l'Aurès. On m'y parla beaucoup des partisans de Messali Hadj et de Ferhat Abbas, mais très peu d'une nouvelle formation dite FLN.

Grâce à ces quelques visites, un de mes anciens employés chaouïas, devenu, à Alger, un riche commerçant, apprit ma présence et vint me saluer à l'hôtel. Sachant qu'il était un personnage dans le parti messaliste, je me serais bien gardée de lui poser des questions s'il ne l'avait pas fait lui-même et avec une perceptible anxiété. En particulier – à ma surprise – sur ce mystérieux FLN, dont j'ignorais tout.

Dans le train de Constantine, les rares voyageurs étaient des « pieds-noirs » (expression que je n'avais jamais entendue entre 1934 et 1940). Ils racontaient des histoires et de préférence sur la population rivale qu'ils appelaient « *arabe* », bien qu'elle ne fût guère plus arabe qu'eux-mêmes. Les Maghrébins musulmans sont en effet des berbères ou des berbères arabisés, mais les Maghrébins chrétiens (majoritairement maltais ou espagnols) furent presque autant arabisés que les musulmans.

Minoritaires et majoritaires

Qu'importe les appellations, puisque deux termes suffisent pour désigner des gens qui s'affrontent ou vont s'affronter, ceux de « minoritaires » et de « majoritaires ». Des minoritaires craignant pour leurs privilèges puis pour leur vie, des majoritaires frustrés, dont le nombre et la misère vont doubler à chaque génération.

A Constantine, le super-préfet ne me remit aucun papier justifiant ma présence, mais dans les semaines suivantes je pus aller où je voulais. Avant de quitter la ville, je pris rendez-vous avec les fonctionnaires « *qui connaissaient le pays et pouvaient m'éclairer* » mais, à tout hasard, je pris garde de ne pas aller voir quelques vieux amis musulmans car j'avais déjà peur de les compromettre.

Les compromettre vis-à-vis de qui ? Pratiquement « comme en 1994 », vis-à-vis de tout le monde... Pour aller à Batna, une voiture militaire fut mise à ma disposition. A l'arrivée, un jeune soldat vérifia les papiers du chauffeur, pendant qu'un autre fouillait un vieux berger en djellaba, tout en laissant passer deux hommes pantalonnés à l'européenne. Le paysan, effrayé, levait les bras au ciel. Scène que j'avais vue maintes fois, entre 1940 et 1942, à Paris, mais jamais, entre 1934 et 1940, en Algérie... Ce fut le premier choc.

A Batna, je pris contact avec les officiels puis avec plusieurs familles algériennes que je n'avais pas revues depuis quatorze ans. Ce fut le second choc de ce retour, car on m'y parla aussitôt du drame de Sétif que j'ignorais.

Le tragique 8 mai de Sétif

Pour excuser mon ignorance, je dois expliquer que, le 22 mars 1945, date de la création de la Ligue arabe, j'étais détenue dans le camp de Ravensbrück où s'activaient, depuis trois mois, les tueurs spécialisés d'Auschwitz. A l'insu de Hitler, Himmler rêvait d'une négociation avec les Américains par le truchement de la Croix-Rouge suédoise. Celle-ci réclama en échange les moribondes du camp... Et c'est ainsi que, le 8 mai 1945, date de la victoire mais date aussi de l'affreux drame de Sétif, je me trouvais hospitalisée en Suède, loin des journaux et des radios parlant notre langue.

A Sétif, ce tragique 8 mai, la minorité française fêtait la victoire, mais c'était aussi jour de marché et les gens des montagnes étaient venus. Avec leurs couteaux et leurs haches. C'étaient des bergers spoliés de leurs terres depuis plus de deux générations, le temps de tripler le nombre de bouches à nourrir. Chez eux, la guerre d'Europe aidant, la vraie famine sévissait et allait affoler les hommes.

Les « *minoritaires* » se sentaient innocents de cette famine, car ils tenaient leurs terres d'un achat ou d'un héritage et ils y vivaient pauvrement et dignement. Chez eux, la révolte laissa cependant cent deux cadavres affreusement mutilés et cette découverte enclencha une terrible répression : trois mille victimes, selon les archives militaires, le double selon Charles-André Julien.

Il y eut aussi quatre mille cinq cent soixante arrestations, les tribunaux prononcèrent cent soixante-six condamnations à mort dont trente-trois furent exécutées (1). Mais les témoins que j'ai vus restaient tous haineusement braqués sur des « *arrestations* » qu'aucune autorité légale française n'avait enregistrées, accomplies par des milices civiles, armées dans l'affolement qui suivit le 8 mai. Il n'en est pas moins vrai que ces milices avaient des « *listes de gens à abattre* » et que ceux-ci étaient innocents, coupables seulement d'être ce que la minorité appelait « *les politisés* », ou même « *les francisés* » – c'est-à-dire les hommes qui formulaient les injustices subies par la majorité musulmane.

Neuf ans plus tard, le premier attentat de la « guerre de huit ans » eut lieu dans le car Biskra-Arris, sous les yeux de nombreux passagers aurésiens. Les « *coupeurs de route* » (*fellagas*) arrêtèrent le bus, firent descendre ses occupants puis, indécis, leur dirent de remonter. Le caïd Saddoq aurait alors sorti son revolver et fut aussitôt tué par une giclée de balles, tandis qu'une autre balle blessait mortellement l'instituteur Monnerot et qu'une troisième atteignait sa jeune femme...

L'instituteur mourut pendant son transport à Arris, sa femme survécut. Cet attentat constitua longtemps, pour la révolte, une véritable contre-propagande, car les Aurésiens considéraient leurs instituteurs comme des hôtes et ils savaient tous que le jeune couple, si tragiquement désuni, n'était venu de France que pour instruire leurs gosses...

Les déclencheurs de l'insurrection voulaient entraîner les masses. Finalement, il y réussirent. Mais, en 1954 et en 1955, le pays ne suivait pas et, pendant quelques mois, de part et d'autre, on parut se démarquer des massacreurs de Sétif. Des droits politiques égaux pour tous les Algériens ? Une consultation populaire contrôlée et la paix ? L'indépendance au bout ? Chimères car les « pieds-noirs » n'entendaient rien céder de leurs privilèges et le FLN voulait « sa » guerre...

« Malades de faim »

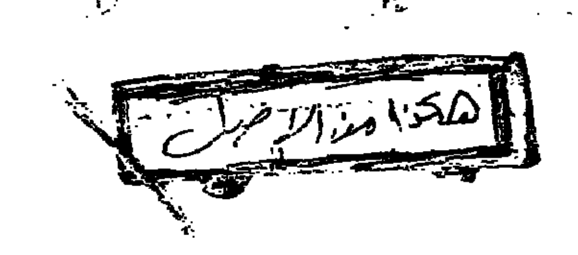
En attendant les atrocités, dans les cantines et les hôpitaux de campagne, les jeunes médecins militaires se frottaient, pour la première fois, aux réalités quotidiennes de l'Algérie ; elles les émouvaient davantage que les poteaux télégraphiques mis à mal par l'insurrection. Le médecin de Tadjemout commandait, chaque semaine, à un épicier de Biskra, des caisses de lait en poudre, afin de remettre sur pied les nombreux enfants malades que les parents lui apportaient. « *Malades ?* me disait-il. *Ils ne sont malades que de faim...* »

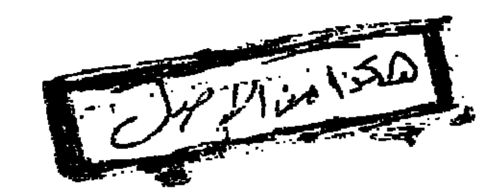
Quatorze ans plus tôt, j'avais, quant à moi, mesuré à un gramme près les ressources et les besoins de chaque famille. Je les revoyais maintenant, une à une, avec des besoins qui avaient doublé et des ressources qu'amenuisaient les gaspillages de la grande misère. J'entrepris alors de noter les étapes de cette « *clochardisation* » des pays sans école, ceux que l'on appelle « le tiers-monde » (2).

(1) Pierre Miquel, *la Guerre d'Algérie*, Fayard, 1993.

(2) Publiés sous les titres de *l'Algérie en 1957* et *l'Afrique bascule vers l'avenir*, livres épuisés et en cours de réédition aux Editions Tirésias sous le titre *la Clochardisation*.

► **Ethnologue, directeur d'études honoraire à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.**





AFRIQUE

La répression contre les islamistes

Suite de la première page

Le commando projetait *« des opérations d'envergure à impact médiatique »* dans Alger, ont indiqué les services de sécurité, sans préciser la nature de ces *« opérations »*. Sept pistolets automatiques, deux bombes artisanales (dont l'une de 10 kilos, non amorcée), ainsi que deux cartes professionnelles appartenant à des policiers assassinés, ont été récupérés, est-il précisé de même source.

En février, le chef du Groupe islamique armé (GIA), Djaffar El Afghani, avait été tué avec neuf de ses lieutenants par les forces de sécurité dans une villa des Hauts d'Alger, quartiers résidentiels qui surplombent la ville. Il y a une semaine, une bataille rangée de plus de douze heures avait opposé islamistes et forces de sécurité dans la banlieue est d'Oued Ouchayah. Mais jamais accrochage d'une telle importance n'avait eu lieu, comme ici, en plein cœur de la capitale.

Evoquant l'attentat de Mostaganem, qui a causé la mort de quatre jeunes scouts – et non cinq, comme indiqué dans un précédent bilan –, l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger s'est, pour la première fois, démarquée formellement de ce type d'action terroriste. *« Nous dénonçons et condamnons énergiquement cet assassinat ignoble et ceux qui l'ont perpétré avec lâcheté »*, indique le communiqué du FIS, parvenu mercredi à notre correspondant en Allemagne.

Fait inédit, l'instance exécutive du FIS a même présenté ses *« sincères condoléances »* aux familles des victimes. Le président Liamine Zéroual avait fait de même, la veille, qualifiant cet attentat d'*« acte criminel et barbare »*. Faut-il voir, dans le communiqué de Bonn, une preuve du cynisme des représentants islamistes ? Ou en déduire, comme nombre d'Algériens le font désormais par réflexe, que l'attentat de Mostaganem a été fomenté par les services de sécurité, afin de discréditer un peu plus ces « *fous de Dieu* » auxquels plus de trois millions d'électeurs avaient accordé leur faveur, lors du premier tour des élections législatives de décembre 1991 ?

Une chose est sûre : l'option du « tout-répressif » avec laquelle le pouvoir vient de renouer, arguant de l'échec du *« dialogue »* avec les islamistes, conforte lourdement la logique d'affrontement déjà à l'œuvre, et dont l'une des premières conséquences est l'élimination *de facto* d'éventuelles médiations politiques. Ne resterait désormais que la seule voie des armes.

La formule n'a rien d'abstrait : des lots de kalachnikovs ont d'ores et déjà été distribués, indique-t-on de bonne source, dans plusieurs communes. Ces armes ont été confiées *« à des personnes sûres »*, en particulier aux anciens moudjahidine (combattants de la guerre d'indépendance) et aux enfants de *chouhada* (martyrs de guerre).

CATHERINE SIMON

RECTIFICATIF. – Plusieurs coupes malencontreuses ont rendu incompréhensible une partie du troisième reportage consacré à la vie quotidienne en Algérie (*le Monde* du 3 novembre) (« Des femmes *« simplement heureuses d'être en vie »*). Au troisième paragraphe, notamment, la personne *« plus jeune que Lynda »* désigne Samira, lycéenne de Kouba, enceinte à la suite d'un viol. Nous prions les lecteurs, ainsi que les jeunes femmes qui ont eu le courage d'accepter d'être interviewées à l'occasion de ce reportage, de bien vouloir nous excuser.

ALGÉRIE

Gaz de France évacue les salariés de sa filiale Sofregaz

Filiale d'ingénierie de Gaz de France (GdF), Sofregaz a mis à profit le week-end de la Toussaint pour rapatrier en France la quasi-totalité des quelque 200 salariés qu'elle employait encore en Algérie. Après ce départ, justifié par le climat de violence et les risques encourus, Sofregaz n'emploie donc plus qu'une poignée d'expatriés. Et le contrat pour la réhabilitation de l'usine de liquéfaction de Skikda, sur la côte est, se trouve désormais *« suspendu »*.

Jusqu'ici, une accord tacite prévalait entre le pouvoir algérien et les islamistes en vertu duquel le secteur des hydrocarbures, qui procure au pays la quasi-totalité de ses devises, serait épargné. Le pacte a été rompu le 18 octobre, avec l'assassinat de deux techniciens français de la Schlumberger, une société française de services pétroliers, venus interpréter les résultats d'un forage dans les Aurès. S'agissait-il d'une bavure de la part des islamistes ? Surement pas. Les deux hommes ont été exécutés peu de temps après le départ de l'armée qui protégeait le forage. Surtout, ils n'étaient pas en permanence sur le site. Quoi qu'il en soit, c'est à la suite de ce double meurtre – précédé de l'assassinat d'un cadre dirigeant de la Sonatrach, la compagnie nationale – que la décision d'évacuer l'essentiel des employés de Sofregaz a été prise. Les dizaines de compagnies pétrolières qui travaillent en Algérie ont fait de même, certaines choisissant de faire appel à du personnel asiatique, supposé moins exposé à des attaques, pour remplacer leur nationaux. Le résultat, de l'avis des spécialistes, ne sera pas neutre. *« Le programme pétrolier et gazier algérien prendra du retard »*, estime l'un d'entre eux.

Si tel est le cas, l'économie algérienne dans son ensemble en ressentira les effets tant la revitalisation du secteur des hydrocarbures – en particulier du gaz – est au cœur de la politique économique du gouvernement algérien. Doublement de la capacité de transport du gazoduc Algérie-Italie, construction d'un nouveau gazoduc de 1 000 kilomètres Maghreb-Europe *via* le Maroc, réhabilitation et expansion des unités de liquéfaction du gaz de Skikda et d'Arzew... Au total, les exportations gazières de l'Algérie devraient atteindre 75 milliards de mètres cubes en l'an 2000-2005, contre 33 milliards en 1993. C'est tout ce processus qui est aujourd'hui remis en cause.

J.-P. T.

M. Juppé estime qu'il ne faut pas « céder à la psychose anti-islamique »

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mercredi 2 novembre, à l'Assemblée nationale, que *« quelle que soit la gravité de la situation »* en Algérie *« nous ne devons pas céder à la psychose anti-islamique »*. Interrogé, en outre, par Pierre Pasquini (RPR, Haute-Corse) sur le problème de l'inscription d'avocats algériens dans les barreaux français en vertu des accords d'Evian, signés en 1962, M. Juppé s'est interrogé sur l'actualité de ces accords. *« La vraie question*, a-t-il affirmé, *est de savoir si, trente-deux ans après et compte tenu du fait que, d'une manière générale, la réciprocité prévue par les accords d'Evian n'a pas été effective, le moment n'est pas venu de réfléchir à une révision de ces accords. »*

EN BREF

Un chef islamiste tué dans une explosion à Gaza. – Un dirigeant du Djihad islamique, Hani Abed, a été tué dans l'explosion de sa voiture piégée, mercredi 2 novembre, dans l'enclave autonome de Gaza. Des responsables de cette organisation intégriste palestinienne ont accusé Israël d'être responsable de sa mort. Pour sa part, le premier ministre israélien a rejeté une proposition du ministre de l'énergie de dialoguer avec le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), opposé au processus de paix et responsable de la plupart des attentats anti-israéliens. *« Le Hamas est l'ennemi de la paix*, a dit Itzhak Rabin, *et il n'y a qu'un seul moyen de traiter avec lui : en lui menant une guerre sans merci »*. – *(AFP.)*

ANGOLA : une attaque gouvernementale contre Huambo rendrait caduc l'accord de paix, prévient l'UNITA. – L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi a averti, mercredi 2 novembre, qu'une attaque des forces gouvernementales contre Huambo, où se trouve son quartier général, rendrait caduc l'accord de paix paraphé le 31 octobre à Lusaka (*le Monde* du 2 novembre). Le gouvernement avait affirmé mardi qu'en déployant des troupes près de cette ville, il voulait seulement *« contrôler les mouvements »* des forces rebelles en attendant l'arrivée des « casques bleus ». – *(AFP.)*

JAPON : le parlement adopte le nouveau code électoral. – La Diète japonaise a adopté définitivement, mercredi 2 novembre, une réforme du code électoral, donnant ainsi au premier ministre, le socialiste M. Murayama, la possibilité de convoquer des législatives anticipées dès le mois prochain. Le texte modifie le mode de représentation des élus de la Chambre basse, remplaçant le système de circonscriptions à plusieurs sièges par un mode mixte d'élections à la majorité relative pour 300 députés, et à la proportionnelle pour 200 autres. – *(Reuter.)*

SOMALIE : des combats entre factions rivales ont fait une dizaine de morts en trois jours à Baidoa. – Au moins dix Somaliens ont été tués et 26 autres blessés depuis mardi 1er novembre dans des affrontements entre factions rivales à Baidoa, au centre du pays. A Mogadiscio, après une dizaine de jours de combats qui ont fait une quarantaine de morts, les chefs de deux sous-clans rivaux auraient conclu un cessez-le-feu, selon le Croissant-Rouge somalien. – (AFP, Reuter.)

ZAMBIE : le gouvernement ordonne à ses ambassades d'ignorer l'ex-président Kaunda. – Le gouvernement zambien a donné instruction à ses ambassades, mercredi 2 novembre, de ne plus accorder aucun traitement de faveur à l'ancien président Kenneth Kaunda lors de ses visites à l'étranger. Le ministre des affaires étrangères a estimé qu'en annonçant, la semaine dernière, son retour sur la scène politique M. Kaunda était redevenu un citoyen ordinaire et ne devait plus être traité avec les égards dus à un ancien chef de l'Etat. – (AFP.)

Le prix 1994 Louis M. Lyons décerné à un journaliste algérien. – La Fondation Nieman de l'université américaine de Harvard a décerné le prix 1994 Louis M. Lyons à l'ancien rédacteur en chef du quotidien *Alger Républicain*, Abdelhamid Benzine, *« pour sa grande conscience professionnelle et son intégrité »*. Créé en 1938, ce journal de sensibilité communiste, a cessé de paraître, le 12 avril 1994, soumis aux pressions conjuguées du gouvernement et des milieux islamistes.

REPÈRES

MOZAMBIQUE
Un scrutin « valide et crédible » selon l'ONU

Les Nations unies estiment, sur la base des rapports de 2 300 observateurs internationaux, que les premières élections libres des 27, 28 et 29 octobre au Mozambique sont *« valides et crédibles »*. Au cours d'une conférence de presse mercredi 2 novembre à Maputo, le représentant spécial du secrétaire des Nations unies, Aldo Ajello, a affirmé que l'ONU n'avait relevé aucun incident ou irrégularité de nature à affecter la crédibilité du processus électoral. M. Ajello a estimé que les opérations électorales dans les 7 244 bureaux de vote du pays se sont déroulées dans une atmosphère *« calme et positive »*. Il a cependant ajouté qu'il ne serait en mesure de proclamer officiellement les élections *« libres et justes »* que lorsque le dépouillement serait achevé et les résultats proclamés. Les première indications fournies par des observateurs donnent le chef de l'Etat sortant, Joaquim Chissano, largement en tête (54 %) devant Afonso Dhlakama, le chef de la RENAMO (35 %). – *(AFP.)*

RWANDA
Les nouvelles autorités de Kigali n'ont pas été invitées au sommet franco-africain

Le premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, a confirmé mercredi 2 novembre que la France n'avait pas invité le Rwanda au prochain sommet franco-africain qui se tiendra du 7 au 9 novembre à Biarritz. *« Tout ce que nous savons est que nous n'avons pas été invités pour des raisons que nous ignorons »*, a dit le chef du gouvernement rwandais lors d'une conférence de presse marquant sa présence au pouvoir depuis cent jours. *« Cela ne nous trouble pas particulièrement. Ces sommets sont des réunions pittoresques »*, a-t-il affirmé. – *(Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

Comprendre ce monde

Ramsès 95
Dunod
412 pages
159 francs
jusqu'au 30 novembre,
196 francs ensuite.

Le *Ramsès*, autrement dit la copieuse synthèse de l'actualité mondiale publiée tous les ans à cette époque par l'IFRI, l'Institut français des relations internationales, connaît un succès croissant. On le comprend : la désagrégation de l'empire soviétique a porté à son comble la balkanisation d'une grande partie de la planète, rendant de plus en plus difficile, même pour un public cultivé, la compréhension des drames qui l'agitent. Les dirigeants n'échappent pas à la règle : bien des erreurs commises au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne l'ex-Yougoslavie, s'expliquent par une très évidente méconnaissance de l'extrême complexité du dossier.

La préface de Thierry de Montbrial, directeur de l'IFRI, à *Ramsès 95*, qui vient de sortir, constitue à elle seule, dans ces conditions, un petit tour de force. En une vingtaine de pages limpides, il fait le tour de notre pauvre monde en intégrant sans effort apparent les aspects politiques, économiques, idéologiques, militaires des situations qu'il décrit, sans perdre de vue le rôle essentiel joué par les facteurs identitaires, et donc historiques, culturels et psychologiques. Pour se remettre les idées en place, il est difficile d'imaginer mieux. On appréciera particulièrement sa comparaison entre les préoccupations de la Russie et le comportement des États-Unis dans leurs arrière-cours respectives.

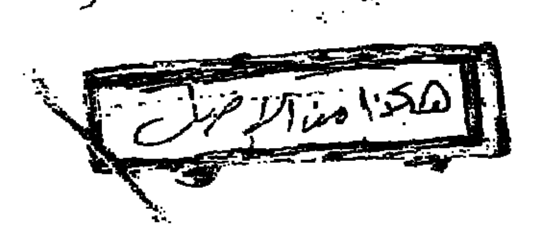
Suit un gros dossier, dû à des plumes expertes, sur le thème *« fragments d'une troisième après-guerre »*, celle dont il s'agit étant évidemment l'après-guerre froide, laquelle aurait déjà connu, selon Nicole Gnesotto, trois phases : l'enthousiasme pour le nouvel ordre mondial, l'horreur du *« tribalisme planétaire »*, et maintenant l'*« immobilisme relatif devant l'anarchie »*. On y trouve une série d'études sur *« l'ajustement des puissances »*, menant le lecteur de l'Amérique à la Chine, au Proche-Orient et à la Chine, ainsi que sur *« les aléas de la guerre et de la paix »*, et un intéressant développement sur le thème du passage de la géopolitique à la *« géoéconomie »*.

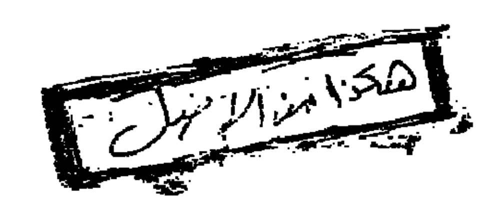
Une seconde partie traite des économies à l'heure de la mondialisation, la troisième, consacrée au « Royaume-Uni, laboratoire de l'Europe ? », répondant avec beaucoup de précisions à toutes les questions que l'on peut se poser à son propos. Y compris à la principale, que les auteurs du texte soulèvent sans précaution oratoire excessive : l'identité britannique est-elle *« fatiguée »* ? Le royaume est-il condamné à la *« continentalisation »* de ses institutions ?

La conclusion est nette : soucieux, *« comme d'ailleurs la France »*, de *« tenir son rang »*, il ne renonce pas à *« l'exemplarité »*. En annexe à cette réflexion, un « encart », qui tient sur une page, résume de manière exemplaire la problématique compliquée, depuis le traité de Paris de 1763, des rapports des deux peuples.

D'un bout à l'autre, citations bien venues, chronologies, graphiques, cartes en couleurs, bibliographies, éclairent comme à l'accoutumée ce volume, contribuant à en faire, pour quiconque cherche à porter son regard un peu au-delà de l'Hexagone, un incomparable instrument de travail.

ANDRÉ FONTAINE





REPÈRES

MOZAMBIQUE
Un scrutin « valide et crédible » selon l'ONU

RWANDA
Les nouvelles autorités de Kigali n'ont pas été invitées au sommet franco-africain

AMÉRIQUES

Etats-Unis : la Californie à l'épreuve de l'immigration

Dans l'Etat le plus riche de l'Union, l'issue des élections du 8 novembre sera largement déterminée par l'attitude face au travail clandestin

WASHINGTON

de notre correspondant

Pour le gouverneur sortant, le républicain Pete Wilson, la grande querelle de l'immigration illégale aura constitué une divine surprise. Alors qu'il était menacé d'une défaite retentissante (avec plus de 20 points de retard dans les sondages), le voici qui caracole en tête. Pour ne pas avoir voulu conforter la *vox populi*, son adversaire démocrate, Kathleen Brown, semble emportée par la folie de cette vague anti-immigrés qui déferle sur la Californie, bousculant les références politiques traditionnelles. Michael Huffington, de son côté, qui, sous la bannière républicaine, conteste le siège de sénateur détenu par la démocrate Dianne Feinstein, aurait pu bénéficier du même élan, s'il n'y avait eu un « grain de sable »...

Confirmant les révélations de la presse, il a reconnu avoir employé, pendant cinq ans, une *« nanny »* dépourvue de papiers d'identité. Cet aveu était une aubaine pour le sénateur sortant, et l'état-major démocrate s'est déchaîné contre l'*« hypocrisie »* de ce prétendant au Congrès des Etats-Unis, dont les actes sont si peu en rapport avec les paroles. La question de l'immigration ne laisse donc personne indemne. Sa soudaine prééminence dans le débat électoral résulte d'une initiative de « citoyens », issus des rangs de la majorité blanche. L'idée est simple : si les Californiens vivent « mal », c'est parce qu'ils paient trop d'impôts et que le marché du travail est saturé.

Les responsables de ces maux ? Les travailleurs immigrés illégaux, qui bénéficient d'avantages sociaux coûteux pour la collectivité. Comme la frontière avec le Mexique est une passoire, il faut supprimer les prestations en matière d'éducation et de santé dont bénéficient les « illégaux » et leurs enfants, et les forcer ainsi à rentrer chez eux. Ce plan radical – baptisé *« Save Our State* (SOS, « Sauvez notre Etat») – a été concrétisé par un texte, la « proposition 187 », laquelle est soumise à un référendum le 8 novembre, en même temps que le scrutin législatif et l'élection du nouveau gouverneur.

Le principe de cette réforme est *a priori* iconoclaste dans une nation d'immigrants et surtout dans un Etat, la Californie, qui absorbe environ la moitié du flux migratoire aux Etats-Unis. Elle conforte cependant l'évolution du sentiment national : une majorité d'Américains (plus de 65 %, selon les sondages) est persuadée qu'il est temps de fermer la porte à l'immigration, à la fois pour des raisons économiques et d'équilibre ethnique. En Californie, près de la moitié des enfants d'âge scolaire sont d'origine hispanique (Mexicains, notamment) ou asiatique. Par ailleurs qu'elle a bénéficié pendant plusieurs décennies d'un « boom » exemplaire, la Californie n'est plus tout à fait la « terre promise » : ayant beaucoup investi dans les industries liées à la guerre froide (défense, technologie de pointe, aérospatiale), elle a du mal à trouver un second souffle.

Pete Wilson a enfoncé le clou : le coût des avantages sociaux dont bénéficient les quelque 1,5 million d'« illégaux » qui résideraient en Californie représente une « facture » de plus de 1 milliard de dollars. L'argument fait mouche au sein de la majorité blanche, mais aussi auprès des Latino-Américains, inquiets d'une concurrence sur le marché du travail. Dianne Feinstein a contre-attaqué : l'adoption de la « proposition 187 » pourrait convaincre l'Etat fédéral de supprimer quelque 15 milliards de dollars de subventions sociales diverses, a-t-elle souligné, et les immigrés illégaux continueront à venir en dépit des restrictions projetées. Enfin, la plupart des experts mettent en doute la constitutionnalité de la proposition.

Le règne de « Big Brother »

Le gouverneur a, certes, reconnu que celle-ci risquait d'être *« bloquée pendant quelques années »* devant les tribunaux, mais il n'a pas cessé d'exploiter ce véritable filon électoral : il propose que chaque Californien obtienne une carte d'identité officielle, qui serait exigée pour obtenir un emploi, être admis dans une école ou bénéficier de soins médicaux (1). Son adversaire démocrate, Kathleen Brown, a immédiatement dénoncé les projets « orwelliens » de M. Wilson visant à faire régner *« Big Brother »* sur la démocratie californienne, et à transformer enseignants et médecins en *« flics »*.

Le scrutin du 8 novembre ne mettra pas un terme à cette « grande querelle », mais celle-ci, dans l'immédiat, a pris une dimension politique incertaine : avec 54 des 538 mandats qui sont nécessaires pour conquérir la Maison Blanche, la Californie est un Etat-clé de l'élection présidentielle de 1996. Ce qui signifie que les partisans de la campagne anti-immigration représentent une menace grave pour le président Bill Clinton.

LAURENT ZECCHINI

(1) Aux Etats-Unis, traditionnellement, la seule présentation de son permis de conduire suffit pour justifier son identité.

La visite de Vladimir Jirinovski aux Etats-Unis suscite une polémique. – Plusieurs organisations juives américaines ont protesté, mercredi 2 novembre, contre la visite du 6 au 12 novembre de Vladimir Jirinovski. Le département d'Etat a donné un visa au leader ultranationaliste russe, en soulignant que cela ne signifiait pas que le gouvernement partage ses opinions mais que la liberté de parole est l'une des traditions du pays. L'Allemagne, la France, l'Espagne, la Suisse, la Norvège, la Suède et la Slovénie ont refusé des visas à M. Jirinovski. – *(AFP.)*

COLOMBIE : un affrontement entre la guérilla et la police fait douze morts. – Onze policiers et un écolier de seize ans ont été tués, mercredi 2 novembre, après qu'une embuscade eut été tendue par la guérilla contre un convoi de la police et un autobus scolaire dans le sud-ouest de la Colombie, près de Puracé, a annoncé la police. Huit écoliers et un nombre indéterminé de policiers ont également été blessés lors de l'attaque, attribuée par la police à l'Armée de libération nationale (ELN). – *(AFP.)*



Les réfugiés cubains dans le piège de Guantanamo

Suite de la première page

Sur le millier de candidats au rapatriement détenus dans un camp à part, le camp November, distinct de la vingtaine d'autres camps de réfugiés cubains, quarante-deux seulement ont pu repartir vers La Havane, à bord d'avions affrétés par l'administration américaine. *« On ne veut pas de nous aux Etats-Unis ? OK, on s'en va, mais au moins qu'on nous laisse partir ! »*, proteste Ramon Camejo, persuadé, comme ses compagnons, que ce sont les Américains qui bloquent.

Le summum de l'absurde a été atteint mardi 25 octobre, lorsqu'un nouveau groupe de vingt-trois réfugiés, au moment de décoller pour Cuba, a été empêché de partir *in extremis* par l'ordonnance d'un juge fédéral américain, saisi d'une plainte en référé par vingt-cinq avocats cubano-américains à Miami : pour ceux-ci, leur départ ne résulte pas d'un libre choix mais de la pression imposée par les *« conditions inhumaines »* de leur vie sous administration militaire américaine à Guantanamo. Le juge a finalement décidé, lundi 31 octobre, que les Cubains ne pouvaient pas être rapatriés, même de leur propre volonté, sans avoir eu accès à un avocat américain (il a pris une décision dans le même sens, mercredi, à l'égard des réfugiés haïtiens). L'idée du lobby cubano-américain de Miami, en bloquant les rapatriements, est d'accroître la pression sur les autorités américaines pour qu'elles finissent par accueillir ces « migrants » comme réfugiés aux Etats-Unis.

La colère du camp November

Pour l'heure, derrière les barbelés du camp November beaucoup plus hauts que ceux des autres camps, les gardes de la police militaire sont armés et, la nuit, patrouillent avec des chiens. De l'autre côté de la route, une compagnie de marines se tient prête à intervenir à tout moment pour remettre de l'ordre. Le camp November comprend deux ailes, November I, dont 19 des 327 pensionnaires sont des femmes, et November II, où vivent 642 hommes. *« Des durs »*, commente un civil américain. Il y a de tout ici, dit-on à Guantanamo : des gens chargés par le régime d'infiltrer les *balseros*, des propriétaires de bateaux qui ne cherchaient pas à quitter Cuba mais qui donnaient dans le commerce lucratif du transport de *balseros* et dont les garde-côtes américains ont brûlé les bateaux, des gens normaux qui veulent simplement retrouver leur famille. Contrairement aux réfugiés des autres camps qui, malgré la poussière, essaient de maintenir un minimum d'ordre et de propreté, ceux de November ne se donnent pas la peine de ramasser les détritus qui jonchent le sol, entre les lits de camp. L'atmosphère est, pour le moins, tendue. Chaque soir, les gardes saisissent dans le camp un stock d'armes artisanales, fabriquées à base de pieux de tentes ou de pieds de lits de camp. La manière dont certaines armes sont bricolées, affirme un officier de la police militaire, *« montre que plusieurs de ces hommes ont l'expérience de la prison »*.

La prison, ils ont surtout l'impression de s'y trouver, pour l'instant, alors que Cuba est à 3 kilomètres : on peut même voir les deux tours d'observation de la frontière, sur la colline. Jusqu'ici, une vingtaine d'hommes ont essayé de s'enfuir à la nage. *« On les a ramenés*, explique le lieutenant Lance Stratton, *les courants sont très forts, la zone frontalière est truffée de mines, c'est très dangereux. »* En short de nylon, torse nu sous le soleil brûlant, se bousculant pour parler, les Cubains se plaignent d'avoir été trompés lorsqu'ils ont été repêchés en mer, d'être humiliés et maltraités à Guantanamo. *« La liberté, ça ne se mendie pas »*, dit Ramon Camejo. Ce n'est pas qu'ils brûlent de passion pour Fidel Castro, mais Bill Clinton, lui, est carrément *« un fils de p... »*. Et au moins, *« à Cuba, on nous attend »*, se rassurent-ils : c'est Radio-Cuba qui le dit.

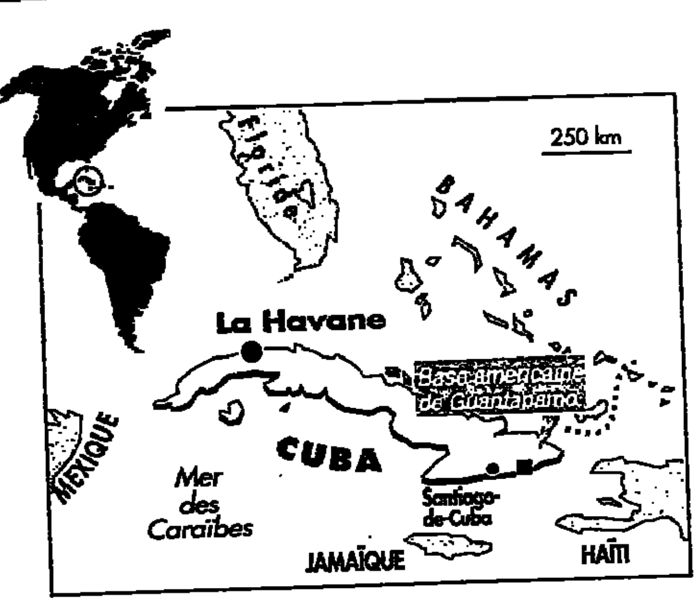
Départ des Haïtiens

Comment expliquer à ces hommes, dont la plupart n'ont rien fait d'illégal, qu'ils ne sont pas libres de leurs mouvements, ni même de regagner leur pays à la nage ? Comment justifier que les enfants cubains nés dans les camps de Guantanamo n'ont pas droit à la nationalité américaine sous prétexte que la base est considérée comme territoire cubain, mais que lorsqu'un réfugié (haïtien, en l'espèce) commet un viol, il est passible des lois américaines et envoyé en Caroline du Sud pour y être jugé ? A quel titre les autorités américaines détiennent-elles quarante-trois personnes dans le camp X-Ray, *« à régime renforcé pour les gens constituant un risque particulier pour la sécurité et plus susceptibles de s'enfuir que les autres »* ? Ces questions dépassent les autorités militaires de la base, désormais uniquement préoccupées par la gestion de cette population inattendue. La transformation de la base en ville de réfugiés a tout bouleversé : les militaires ont dû renvoyer leurs familles aux Etats-Unis, le terrain de golf a été recouvert de camps de toile, il a fallu s'organiser pour acheminer de l'eau, nourrir, faire vivre trente mille personnes. Il a fallu aussi maintenir l'ordre, ce qui, en septembre, a nécessité quelques interventions musclées de la police militaire en tenue anti-émeutes, lorsque les Cubains excédés sont sortis des camps.

Du côté des Haïtiens, la situation s'est nettement améliorée : avec le retour du président Aristide, quinze mille sont déjà rentrés chez eux, il n'en reste plus que 6 000. Grâce à ces départs, les militaires ont pu commencer, vendredi 28 octobre, à transférer des Cubains vers les camps des Haïtiens, dont les tentes, édifiées sur une ancienne piste d'atterrissage, présentent l'avantage d'être moins exposées à la poussière et moins vulnérables pendant la saison des pluies qui approche. Si la situation devait se prolonger, reconnaît le général Raymond Ayres qui commande la base, *« il faudra songer à remplacer les tentes par des baraquements en bois »*. Curieusement, les Cubains, dont la frustration devrait logiquement augmenter avec la durée de leur séjour, *« font preuve d'une grande patience »* (à l'exception de ceux de November), observe le général, qui attribue cet état d'esprit à l'installation toute récente de lignes téléphoniques à partir desquelles les réfugiés peuvent appeler les membres de leurs familles aux Etats-Unis en PCV (mais pas Cuba).

Pourtant, affirme Gilberto Valderrano, l'un des leaders élus du camp Romeo, dont les yeux se remplissent de larmes lorsqu'il parle de sa mère à laquelle il n'a même pas osé dire adieu en quittant Cuba, *« les gens sont désespérés » : « Mais nous voulons prouver, par notre calme, que nous sommes aptes à vivre au sein du peuple américain. » « L'incertitude nous tue »*, dit un autre. L'oisiveté, aussi : les repas, très sommaires et identiques chaque jour, sont les principales activités de la journée. Le reste du temps, on reste allongé sur son lit, à chasser les mouches, on participe au vaste trafic qui s'est instauré entre rations alimentaires, cigarettes, baskets, shorts et T-shirts donnés par la communauté cubaine de Floride.

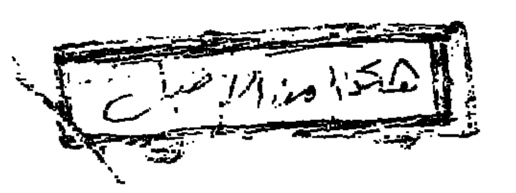
Au camp Romeo, un groupe de vingt-cinq réfugiés ont monté un spectacle satirique d'une heure trente, *Zapatazo*, qu'ils essaient de présenter le soir dans les autres camps, avec sa chanson phare, *El Balsero guantanamero*. Il y a des musiciens, mais ils n'ont pas d'instruments. Il y a des professeurs, mais il n'ont pas de matériel scolaire. Il y a des médecins, qui aident les médecins militaires américains. *« Notre problème majeur ? C'est d'être ici »*, sourit le docteur Moises Dobarganes, pédiatre de La Havane. Dans certains camps, les mères se sont organisées pour faire une heure et demie d'école quotidienne aux enfants, mais le cœur n'y est guère. *« On s'ennuie, on s'ennuie et on s'ennuie »*, relève une gamine.



La plupart des réfugiés hésitent à prendre des initiatives susceptibles de donner l'impression qu'ils s'installent. Méfiants par nature, comme le sont généralement les habitants des pays communistes, ils ne croient pas un mot du journal édité à leur intention par les militaires américains, *Que pasa ?*, ni de la radio émise pour eux par les mêmes militaires, *Radio-Esperanza*, qui, disent-ils unanimement, *« nous désespère »*. Beaucoup ont flairé un piège dans l'offre de quitter Guantanamo pour les camps placés sous administration américaine au Panama (offre acceptée jusqu'ici par 8 533 Cubains), où les conditions de vie sont censées être meilleures : *« En restant ici, on crée un problème pour les deux gouvernements, cubain et américain, qui seront obligés de trouver une solution, tandis qu'à Panama nous cesserons d'être un problème »*, estime Rafael Gonzalez.

Pour ne pas renier tout ce qu'ils ont enduré, ils restent convaincus que l'Amérique, un jour, finira par leur ouvrir ses portes et s'accrochent au moindre signe de mouvement : l'annonce, à la mi-octobre, par l'administration américaine que les mineurs non accompagnés, les malades et les personnes âgées de plus de 70 ans actuellement détenus à Guantanamo allaient être autorisés à entrer aux Etats-Unis a fait revivre l'espoir que bientôt, sans doute, viendrait le tour des familles, et ainsi de suite. Mais pas question de retourner à Cuba demander légalement des visas d'immigration américains. Ces camps, qui coûtent aux Américains, selon les responsables militaires, 20 millions de dollars par jour, il faudra bien finir par les vider...

SYLVIE KAUFFMANN



ASIE

Pakistan : Benazir Bhutto à l'épreuve du pouvoir

Le premier ministre pakistanais, en visite officielle en France du 2 au 4 novembre, a beaucoup changé depuis son premier mandat en 1988

Benazir Bhutto, qui a commencé mercredi 2 novembre une visite officielle de trois jours à Paris, est bien différente de celle qui y était venue le 14 juillet 1989 à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution. Elle était alors au début de son premier mandat, auréolée de la victoire, en 1988, de la coalition progressiste dirigée par son Parti populaire (PPP) – succès consacrant aussi la fin de la dictature militaire qui avait renversé en 1977 puis pendu en 1979 son père Ali Bhutto.

La fille du « martyr », la « pasionaria » qui avait payé de cinq ans de prison son attachement à la cause de la démocratie a, désormais, à quarante ans, été rejointe par la contingence – tout comme la gracile gazelle orientale des débuts s'est retrouvée alourdie par trois maternités. L'enthousiasme soulevé par son retour triomphal au pays, en avril 1986, après deux années d'exil à Londres, est retombé. Même son éviction, l'été 1990, par le chef de l'Etat d'alors, Ghulam Ishaq Khan, appuyé sur l'armée, ne lui avait pas donné un regain de popularité : elle avait été battue aux élections suivantes, et les accusations de fraude qu'elle avait lancées contre son vainqueur, le conservateur modéré Nawaz Sharif, n'avaient pas été prouvées.

Sa deuxième victoire, obtenue grâce au soutien de millions de ses compatriotes parmi les plus défavorisés, en particulier dans les campagnes, et son nouveau mandat, inauguré le 16 octobre 1993, n'étaient pas des blancs-seings. Et Mme Bhutto est loin de faire aujourd'hui l'unanimité. Elle est volontiers surnommée « la reine » – un indice sûr que sa proximité de naguère avec le peuple s'est distendue. Maints Pakistanais, par ailleurs, sont écœurés de l'ambiance d'affairisme qui, inévitablement peut-être, entoure le passage d'une économie naguère dirigée à un système de marché. On pointe le doigt vers des personnalités corrompues dans son entourage. Son propre mari, Asif Zardari, autrefois surnommé « Monsieur 10 % », est loin, cette fois encore, d'échapper aux critiques.

Bref, l'actuel avatar de « Pinky » (la rose, ainsi que l'appellent ses amis) est bien moins charismatique. Mais il est aussi beaucoup plus pragmatique, ce qui est un mieux par rapport à la gestion brouillonne et inefficace du premier mandat. Le fait le plus saillant du moment, en rupture par rapport à la période 1988-1990, c'est le soutien dont jouit Benazir tant de la part du président de la République, – Farooq Leghari, un de ses proches qu'elle est parvenue à faire élire dans la foulée des élections de 1993, – que de l'armée.

Ce soutien des généraux, Nawaz Sharif, – chef de la Ligue musulmane (PML) et leader de l'Alliance démocratique islamique (IJI), – a voulu le contester à Mme Bhutto durant la campagne de désobéissance civile, dite Mouvement pour la délivrance, qu'il a lancée cet été. En vain, semble-t-il. Au contraire, la déclaration faite en août par l'ex-premier ministre assurant – comme le monde entier en est maintenant convaincu – que le Pakistan a la bombe atomique lui a, dit-on, aliéné un peu plus ces militaires qui avaient déjà joué un rôle crucial dans son éviction l'an dernier : dans ce pays, en effet, ce sont les généraux, et nul autre, qui ont la « gestion » du dossier nucléaire. Une autre faille s'est glissée entre l'armée et Nawaz Sharif : celui-ci a assuré, en septembre au *Washington Post*, que l'ex-chef d'état-major Aslam Beg et le général Durrani, ancien chef des services secrets, ont trempé dans le trafic de drogue pour financer certaines opérations...

Réalisme nouveau en matière économique

Bénéficiant ainsi d'une meilleure assise institutionnelle, Mme Bhutto est aussi créditée d'un réalisme nouveau en matière économique. Ses actions dans ce domaine sont très prisées par les instances internationales (FMI, Banque mondiale...), qui détiennent la clé d'une aide dont le Pakistan a grand besoin : politique globale de libéralisation, vente sur le marché de parts d'entreprises publiques, signature de contrats en vue d'attirer des investissements étrangers, etc. Mais, pour le malheur du premier ministre, ces mesures – qui vont pour la plupart à l'encontre du credo socialisant de ses débuts – ne devraient porter de bénéfices qu'à moyen terme. Elles ne lui ont valu le suffrage ni des petits industriels et hommes d'affaires ni des couches populaires urbaines du Pakistan.

Par ailleurs, le déficit budgétaire reste important, en attendant les fruits d'une TVA récemment instaurée. Quant à l'inflation, elle demeure supérieure à 12 % malgré une série de décisions que le premier ministre détaille dans un texte écrit qu'elle vient d'envoyer au *Monde*, « *baisse draconienne des emprunts aux banques, stricts contrôles monétaires, limitation du crédit intérieur, forte réduction du déficit fiscal...* ».

Un reproche est souvent entendu au Pakistan : Mme Bhutto voyagerait trop. Elle se préoccupe davantage, selon certains adversaires, de porter devant les forums internationaux la querelle du Cachemire – immensément populaire, il est vrai – que de résoudre les problèmes intérieurs. Il n'en reste pas moins qu'elle projette avec talent une meilleure image du Pakistan. En un an, Benazir s'est rendue en Iran, en Arabie, en Egypte, en Espagne, au Maroc, à Sarajevo, en Chine, etc.

Sur le plan religieux enfin, une partie de l'intelligentsia reproche à Mme Bhutto – qui s'était fait, en tant que femme et que progressiste, la réputation d'un esprit laïque – de se montrer, durant ce second mandat, d'une prudence confinant à l'ambiguïté. Ainsi s'est-elle rendue en septembre à la conférence mondiale sur la population, au Caire, malgré les pressions des mollahs ; mais elle y a tenu un discours très conservateur. La question d'un éventuel retour en arrière à propos de la « loi anti blasphème », votée sous M. Sharif, reste par ailleurs une épine dans le pied du premier ministre, fort soucieuse de ne pas heurter le sentiment extrémiste d'une minorité modeste mais très active de ses compatriotes musulmans. Benazir ne peut, enfin, qu'être préoccupée du développement à Karachi – capitale de cette province méridionale du Sind qui est son fief politique – d'émeutes entre sunnites et chiites, qui transforment à nouveau en champ de bataille le poumon économique et le principal port du pays.

JEAN-PIERRE CLERC et BRUNO PHILIP

Le tour du monde interrompu de Jacky Bleunven

Novembre, c'est la date à laquelle Jacky Bleunven, sportif et informaticien breton né en 1956, aurait dû être de retour au Finistère, après son tour du monde solitaire en course à pied commencé en Bretagne en septembre 1991. Mais depuis février 1992 il est porté disparu dans la région de Sibi, au Baloutchistan, la plus impénétrable des provinces pakistanaises.

Mercredi 2 novembre, deux membres de la famille Bleunven ont été reçus à Paris par des responsables des ministères des affaires étrangères français et pakistanais et il leur a été promis qu'une enquête officielle française aurait lieu au Pakistan, ou à tout le moins que des contacts seraient pris entre les parquets des deux pays afin de retrouver trace de Jacky. Ses proches ont déjà organisé eux-mêmes pas moins de six missions de recherche sur le terrain, sans résultat, si ce n'est la conviction, vu les témoignages recueillis, qu'il n'était peut-être pas mort mais prisonnier d'une des tribus baloutches en semi-révolte chronique, qu'il travaillerait même comme « *esclave* » dans une mine clandestine. Il est apparu aussi que le Breton est passé par une prison étatique pakistanaise à Kohlou, début 1992. Il y a également un très mystérieux coup de fil nocturne, interrompu, du « *disparu* », le 22 juin 1992, à une amie en France...

Les diplomates français ont mis un peu de temps à se pencher sur le dossier Bleunven, mais ils reconnaissent maintenant « *que tout est possible au Baloutchistan et qu'il faut persévérer* ». Le père et la mère et les cinq frères et sœurs de Jacky ne réclament « *ni réparations, ni représailles, ni, le cas échéant, d'autopsie, seulement savoir si notre fils et frère est vraiment décédé ou s'il faut continuer à le rechercher* ». Certaines informations recueillies à Islamabad l'an passé (*le Monde* du 5 juin 1993) tendent à prouver que les services secrets de l'armée pakistanaise connaissent le fin mot de cette pénible affaire, mais n'ont pas voulu jusqu'ici le donner, peut-être de peur d'irriter tel puissant chef de tribu. Cependant, aujourd'hui, des notables de l'ethnie des Maris, parmi laquelle Jacky a été vu pour la dernière fois par des témoins sûrs, sont ministres du gouvernement local baloutche, alors qu'hier ils étaient réputés dissidents. N'est-ce pas le moment pour Mme Bhutto, qui aime vanter « *l'esprit de miséricorde de l'islam* », d'ouvrir franchement le dossier et, si possible, de mettre fin à l'interminable torture psychologique d'une famille française ?

J.-P. P.-H.

CAMBODGE : le roi Sihanouk déconseille son pays aux touristes. – De Pékin, où il se fait soigner pour un cancer, le roi Sihanouk a, le mercredi 2 novembre, recommandé aux touristes d'éviter de se rendre dans son pays, qui est en « *état de guerre* », et dès lors dangereux, comme l'a montré le récent assassinat de trois Occidentaux, capturés en juillet par les Khmers rouges alors qu'ils circulaient entre Phnom-Penh et Sihanoukville. La Grande-Bretagne, dont l'une des victimes était un citoyen, a déjà conseillé à ses ressortissants de ne plus se rendre dans ce pays. Cependant, les dépouilles mortelles ont été transférées mercredi à Phnom-Penh. Les corps avaient été exhumés à Phnom Voar (province de Kampot) en présence de représentants des ambassades occidentales et du père de l'otage français Jean-Michel Braquet. Le gouvernement royal a présenté ses condoléance aux familles et fermement condamné les assassins. – *(Reuter, AFP.)*

THAÏLANDE : arrestation d'un ex-ministre cambodgien. – L'ancien ministre de la sécurité, Sin Song, condamné la semaine dernière à 20 ans de prison pour sa participation à une tentative de coup d'Etat le 2 juillet à Phnom-Penh, a été arrêté à Bangkok, a annoncé mercredi 2 novembre la police thaïlandaise. Le général Sin Song avait dirigé la police dans le gouvernement mis en place après l'intervention vietnamienne de la fin de 1978. Il était l'un des chefs de file de la ligne « dure » à Phnom-Penh. Il s'était échappé le 3 septembre de la maison où il était en résidence surveillée dans la capitale du Cambodge après son arrestation consécutive à la tentative du 2 juillet. – *(AFP.)*

INDE : polémique après l'enlèvement de quatre touristes occidentaux. – L'organisateur du récent enlèvement, dans le nord de l'Inde, de trois touristes britanniques et un américain serait un Pakistanais, annoncent certains journaux. Il s'agit de Saifullah Khan, qui a été arrêté mardi 1er novembre à Delhi, peu après que la police eut libéré les otages. Ce serait la découverte, sur les lieux du séquestre, de documents portant le nom de M. Khan qui a conduit à son arrestation. Des groupes séparatistes musulmans du Cachemire ont accusé les services secrets indiens d'avoir monté l'affaire pour les discréditer. – *(AFP.)*



La préparation de l'élection présidentielle et les difficultés du gouvernement

Une note interne du RPR, diffusée le 25 octobre, exclut catégoriquement l'organisation des « primaires » présidentielles pour lesquelles milite M. Pasqua. « Ceux qui défendent encore le projet de primaires semblent vouloir en faire application pour départager deux candidats du [RPR]. Il s'agit d'un détournement de procédure », estime la direction du RPR, autrement dit M. Chirac. M. Giscard d'Estaing, reçu mercredi 2 novembre par M. Balladur, a observé que le premier ministre « n'est pas engagé dans cette direction ».

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.** Les sénateurs ont repris, mercredi 2 novembre, l'examen du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire, s'est employé à répondre aux interrogations de la majorité.

■ **DÉFENSE.** L'Assemblée nationale a adopté, mercredi, les crédits du ministère de la défense, qui s'élèveront en 1995 à 243,444 milliards de francs, soit une hausse de 0,37 % par rapport à 1994. Hors pensions, les moyens du ministère de la défense s'établiront à 202,253 milliards de francs (compte tenu de 1 milliard de francs de fonds de concours et de 6,5 milliards de francs de crédits de report), soit une hausse de 1,5 % par rapports aux crédits disponibles en 1994. La majorité RPR et UDF a voté pour; les socialistes et les communistes, contre.

■ **ANCIENS COMBATTANTS.** La revalorisation de la retraite des anciens combattants, en faveur de laquelle s'étaient engagés les dirigeants de la majorité lorsqu'ils étaient dans l'opposition, provoque un conflit entre le gouvernement et les députés.

Une note interne du RPR exclut catégoriquement l'organisation de « primaires »

Le souci obsessionnel du ministre de l'intérieur Charles Pasqua d'organiser des « primaires » présidentielles dans la majorité paraît de plus en plus décalé par rapport aux orientations du RPR et de l'UDF, même si José Rossi, secrétaire général du PR, lui apporte son soutien. Imperturbable, M. Pasqua a bien répété, mercredi 2 novembre, sur France 3, que les partisans de cette procédure ont *« les moyens techniques et matériels* [de] *l'organiser »*. A propos des dirigeants de la droite qui refusent cette procédure, il a affirmé : *« Il faudra bien qu'ils l'acceptent. »*

Certes, M. Pasqua peut s'appuyer sur les signatures de plus de deux cents parlementaires favorables à ces primaires, mais ces derniers, qu'il a reçus mercredi soir, ont paru surtout obsédés, eux, par la nécessité de parvenir à l'union de la droite.

Les primaires sont le *« lieu géométrique de toutes les ambiguïtés »*, affirme-t-on, pendant ce temps, au siège du RPR. Les dirigeants du mouvement estiment que les députés s'alignent sur la position du ministre de l'intérieur pour se dédouaner vis-à-vis de leur électorat et parce qu'ils ne veulent pas négliger le rôle que pourra jouer M. Pasqua dans l'avenir. Il n'est pas exclu, face à la pression exercée par ce dernier, que Jacques Chirac lui-même prenne une position publique prochainement. Une note interne a d'ailleurs été envoyée aux fédérations, juste avant le départ de M. Chirac pour le Japon, le 25 octobre, pour tenter de couper définitivement la tête au « canard ». Cette note résume le contenu de la charte adoptée par l'UPF, le 10 avril 1991, pour conclure : *« L'organisation des primaires semble désormais très difficile, voire impossible. Le système défini en 1991 ne paraît plus applicable. »*

M. Giscard d'Estaing et l'« agitation politique »

La note écarte également toute autre procédure : *« L'accord sur les primaires (...) avait pour but de départager un candidat RPR et un candidat UDF (...). Ceux qui défendent encore le projet de primaires semblent vouloir en faire application pour départager deux candidats du* [RPR]. *Il s'agit d'un détournement de procédure. Si d'aventure un choix doit être effectué entre deux candidats issus des rangs du gaullisme, il appartiendra aux instances nationales du* [RPR] *de le faire en indiquant celui des deux candidats auquel le RPR décide d'apporter son soutien. »*

Exceptionnellement, MM. Chirac et Balladur semblent d'accord sur ce point : Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a indiqué, en effet, au terme de son entretien, mercredi, avec le premier ministre, que ce dernier n'est pas favorable à cette procédure. *« Il ne nous en a pas parlé*, a dit le président de l'UDF. *Donc, ce n'est pas un projet qui, à ses yeux, est actuel (...) ; je considère que lui-même n'est pas engagé dans cette direction »*, a précisé M. Giscard d'Estaing, jeudi, sur Europe 1. M. Giscard d'Estaing avait répondu favorablement, la semaine dernière, à l'invitation lancée par M. Balladur de débattre des tensions de la majorité. Mercredi, accompagné à l'Hôtel Matignon par François Bayrou, Charles Millon et Jacques Barrot, il a indiqué que cette *« agitation politique est la plus mauvaise manière de préparer l'élection présidentielle »* et qu'*« au lieu d'unir* [la] *majorité »*, elle la *« disperse »*. Il a également répété que l'UDF n'avait pas *« contribué au désordre des mois précédents »* et ajouté que l'entretien a porté exclusivement sur la lutte contre la corruption, le chômage et l'Union européenne.

J.-L. A. et G. P.

En se montrant ouvert aux critiques et aux suggestions

M. Hœffel tente de rassurer les sénateurs sur l'aménagement du territoire

Le premier ministre et le ministre de l'intérieur étaient venus, tous les deux, le 25 octobre, pour l'ouverture au Palais du Luxembourg du débat sur l'aménagement du territoire. Cette mobilisation n'aura été que de courte durée : mercredi, chacun l'a noté, c'est le ministre délégué à l'aménagement du territoire, M. Hoeffel, seul, qui était chargé d'apporter la réponse du gouvernement, au terme de la très longue discussion générale (*le Monde* du 29 octobre).

Il s'est montré particulièrement rassurant sur le fond, manifestement soucieux de lever toute réserve sénatoriale. Ainsi ce projet de loi n'est pas, a-t-il martelé, une machine de guerre contre la décentralisation, dont le bilan est *« globalement positif »*. De même, le gouvernement n'est pas fermé à des *« possibilités d'expérimentation »* dans plusieurs domaines, pour éviter les *« solutions uniformes »*. Toujours dans le même esprit, le ministre a expliqué que la notion de « pays », introduite par le projet, correspond à *« un espace de solidarité »*, et non à *« une nouvelle structure adminstrative »*.

Quant à la péréquation des ressources entre collectivités territoriales, M. Hoeffel s'est voulu très ouvert à la formule proposée par la commission spéciale, qui prévoit de faire rentrer, en quinze ans, le montant global des recettes des collectivités d'une région dans une fourchette comprise entre 80 % et 120 % de la moyenne nationale (*le Monde* du 27 octobre). *« Le gouvernement n'y est pas opposé, bien au contraire »*, a-t-il souligné. Toutefois, malgré les vives critiques formulées, le 28 octobre, par la commission spéciale du Sénat à l'égard de cet amendement gouvernemental – qui ne viendra en discussion qu'en fin de semaine –, M. Hoeffel a rappelé la proposition du gouvernement de créer, dès 1995, un fonds de péréquation régional ; à ses yeux, il s'agit de deux formules non pas contradictoires, mais *« complémentaires »*.

Les directives territoriales

Enfin, le ministre chargé de l'aménagement du territoire a pu, sans se forcer, accueillir favorablement les amendements proposés par la commission spéciale sur les quatre premiers articles du texte, qui ont été adoptés mercredi. Il a dû se donner davantage de mal avec le rapporteur de la commission spéciale, Gérard Larcher (RPR), pour défendre l'instauration, à l'article 4, des directives territoriales d'aménagement. Bien que le Sénat ait supprimé une disposition très controversée introduite par les députés en première lecture (selon laquelle ces directives pourraient prévoir des *« adaptations mineures »* aux lois d'aménagement et d'urbanisme), cet article s'est heurté aux critiques de l'opposition comme de la majorité.

Les communistes ont dénoncé le caractère *« néfaste et dirigiste »* de cette disposition, et les socialistes, par la voix de Pierre Mauroy, ont fustigé une *« régression caractérisée »* par rapport au mouvement de la décentralisation. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind.), président de la commission des finances, s'est également inquiété du *« risque »* que ces directives ne soient utilisées *« pour faire passer n'importe quelle décision d'aménagement »*.

Excepté cet instant de mauvaise humeur, sans conséquence, l'opération de charme de M. Hoeffel à l'égard des sénateurs de la majorité est donc bien engagée. Il est vrai que l'on n'en est qu'au début du texte. La discussion devrait être plus serrée, à partir de vendredi, quand le Sénat s'attaquera au cœur du débat, particulièrement aux problèmes du financement des collectivités locales.

GÉRARD COURTOIS

Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale

La majorité exprime des réserves sur les crédits de la défense

L'adoption de la loi de programmation militaire (*le Monde* du 17 juin) avait très largement cadré, par avance, la discussion du budget du ministère de la défense, que François Léotard a défendu, mercredi, devant les députés. De fait, la majorité a donné acte, de bonne grâce, à M. Léotard d'avoir scrupuleusement observé, dans ce premier exercice budgétaire, les prescriptions de la loi quinquennale. *« Ce budget est tout à fait conforme aux objectifs et aux normes fixés par la loi de programmation (...). Les programmes retenus sont poursuivis au rythme prévu. Les effectifs sont précisément ceux qui avaient été déterminés »*, a observé Arthur Paecht (UDF), rapporteur spécial pour les crédits d'équipement, tandis que Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) a déclaré que *« dans les conditions actuelles, ce budget est le plus satisfaisant que l'on pouvait attendre »*.

Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), qui, avec son groupe, avait voté la loi de programmation militaire, n'en a pas disconvenu : *« Effectivement, tant en commandes qu'en livraisons, vous appliquez de la manière la plus stricte les prévisions de la programmation. »* Cependant, tout en *« donnant acte des intentions affichées »* par M. Léotard, l'ancien président de la commission de la défense a aussitôt accusé le gouvernement d'avoir inscrit dans le projet de budget de 7 milliards à 12 milliards de francs de *« financements cosmétiques »*, qui, selon lui, se révèleront, à l'usage, inutilisables et obligeront le gouvernement à procéder, sous peine de se retrouver en situation de *« cessation de paiement »* l'année prochaine, à des *« déprogrammations désordonnées »* dans le courant de 1995... de préférence après l'élection présidentielle.

Ces critiques ont pris un goût plus amer pour le ministre de la défense lorsqu'il les a entendues, en moins mordant, mais tout aussi nettement, sur les bancs de sa majorité. M. Paecht, d'abord, a manifesté ses *« vives appréhensions quant à la disponibilité effective »* des fonds de concours (résultant de cessions d'actifs) et des crédits de reports (provenant des exercices budgétaires antérieurs). Jacques Boyon (RPR), président de la commission de la défense, ne s'est guère montré satisfait des *« biais de présentation »* qui ont permis au gouvernement de respecter la loi de programmation.

« Au deuxième rang des pays occidentaux »

Parmi les *« crédits en partie fictifs »*, M. Boyon a fait figurer, lui aussi, le produit attendu des fonds de concours, surévalués, à ses yeux, d'environ 700 millions de francs, et les 2 milliards de francs inscrits au titre de la recherche duale (à la fois civile et militaire), dont le risque *« est grand qu'il ne s'agisse, en réalité, de crédits civils transitant par le budget de la défense »*. Comme M. Paecht, M. Boyon a fait valoir, en outre, que les reports de crédits ne sauraient, par définition, constituer des ressources durables : *« C'est la dernière année où l'on pourra recourir à ce procédé pour atteindre les chiffres de la programmation militaire »*, a-t-il affirmé, en soulignant qu'il ne restera, à la fin de l'exercice budgétaire, qu'un *« matelas incompressible »* de 2 ou 3 milliards de francs, faisant office de trésorerie. *« C'est-à-dire que nous avons déjà la certitude que le budget 1996 sera particulièrement difficile à boucler, puisque, pour faire face aux engagements de la loi de programmation, il faudra inscrire des crédits supplémentaires frais de 10 milliards de francs »*, a précisé M. Boyon.

Pour toute réponse, M. Léotard a appelé la majorité à avoir *« confiance en elle-même »*. *« La mode serait-elle à l'affliction, à la compassion sur nous-mêmes, à la contemplation de nos défauts, au prix de cette morosité dont nous donnons trop souvent l'exemple ? »*, s'est-il interrogé, en signalant aux esprits chagrins que son budget se situe au *«deuxième rang des budgets des pays occidentaux »*. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne) n'a pas goûté l'argument, puisque, à ses yeux, *« rien ne peut justifier que la France soit le seul grand pays de l'OTAN à augmenter ses dépenses d'équipement militaire »*.

Le ministre de la défense est revenu, en outre, sur la réforme du service national, dont il avait récemment présenté les grandes lignes au conseil des ministres (*le Monde* du 13 octobre). Contre ceux qui rêvent d'un *« grand soir du service national »*, M. Léotard a fait valoir que le gouvernement préfère la voie de la réforme et du maintien de la conscription. Après avoir rappelé son souhait de réexaminer les formes civiles du service national et d'en assurer une meilleure transparence, il a renvoyé au lendemain de l'élection présidentielle une éventuelle loi sur le sujet.

CÉCILE CHAMBRAUD

Animée par les députés RPR

Fronde de la droite au sujet des anciens combattants

Le gouvernement a fait un geste, mercredi 2 novembre, sur le dossier de la retraite des anciens combattants d'Afrique du Nord, face au vent de fronde qui soufflait à l'Assemblée nationale. En annonçant qu'il est disposé à *« offrir »* à cette catégorie d'anciens combattants, chômeurs de longue durée en fin de droits, âgés de cinquante-cinq ans ou plus, et allocataires du fonds de solidarité, *« la possibilité de bénéficier d'une préretraite »*, Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, est revenu sur l'attitude de fermeté qu'il avait observée ces dernières semaines.

Lors de son audition par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, le 26 octobre, il avait déclaré, en effet, que la retraite anticipée pose *« un problème de principe »*. *« Créer une exception pour les anciens combattants d'Afrique du Nord*, avait-il précisé, *serait ouvrir une brèche dans laquelle d'autres catégories ne manqueraient pas d'entrer, mettant ainsi en péril l'équilibre des régimes sociaux. »*

Le gouvernement considère donc qu'il n'existe plus de *« problème de principe »*. La menace d'entrer en conflit ouvert avec des députés de la majorité déterminés à honorer une promesse électorale – M. Mestre avait lui-même signé, avant mars 1993, une proposition de loi réclamant cette retraite anticipée – l'a visiblement conduit à assouplir sa position. Les députés RPR sont très mobilisés. Bernard Pons, président de leur groupe, avait approuvé cette résolution en demandant – et en obtenant – l'organisation d'un scrutin public sur les crédits du ministère des anciens combattants pour le 8 novembre, procédure qui permet de solenniser un vote.

Les députés chiraquiens n'ont pas le monopole de cette offensive, comme l'a prouvé le rejet à l'unanimité, mercredi, des crédits du ministère de M. Mestre par la commission des finances. Les membres de la commission ont menacé de renouveler ce vote négatif en séance publique à défaut d'une *« avancée réelle »* proposée par le gouvernement. Le geste finalement consenti par M. Mestre, qui coûtera 4 milliards de francs, sur sept ans, au budget de l'Etat, constitue-t-il cette *« avancée rélle »* susceptible de désamorcer la fronde parlementaire ?

C. Ch.

L'un des dirigeants historiques du mouvement trotskiste

Raymond Molinier est mort

Raymond Molinier, l'un des dirigeants historiques du mouvement trotskiste, est décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans, lundi 31 octobre à Gérone, en Espagne, a-t-on appris mercredi auprès de ses proches.

Né à Paris le 14 janvier 1904, Raymond Molinier commence à militer aux Jeunesses communistes en 1922. Mais très vite il est relation avec des groupes d'opposants français au stalinisme. A partir de 1929, il se range définitivement aux côtés de Léon Trotski. Souvent contesté au sein de cette mouvance, notamment pour l'aspect financier de ses activités, il fut l'un des artisans, en 1934, de l'« entrisme » des trotskistes dans la SFIO. Raymond Molinier prit la tête, deux ans plus tard, du Parti communiste internationaliste (PCI), fruit d'une scission au sein des amis de Trotski, qui ne rejoignit la IVe Internationale qu'en 1944.

Au cours de sa longue carrière militante, Raymond Molinier avait été sept fois arrêté, douze fois inculpé.



Le congrès du MRG

M. Hory plaide pour une candidature radicale à l'élection présidentielle

Le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) réunit son congrès ordinaire et extraordinaire du vendredi 4 au dimanche 6 novembre au Bourget. Ce congrès sera l'occasion, pour le mouvement, de réaffirmer sa volonté de concourir sous sa propre étiquette à l'élection présidentielle et de rappeler son indépendance par rapport au Parti socialiste. M. Hory, président du MRG, soumettra plusieurs propositions de réformes aux militants, dont un changement de nom et de statut, afin de s'ouvrir aux écologistes et aux divers mouvements de gauche. Ce congrès devrait aussi permettre d'adopter un « manifeste », qui s'efforce de donner une doctrine à un parti en pleine mutation depuis l'arrivée en son sein de Bernard Tapie.

Jean-François Hory, président du MRG, devait présenter, à l'occasion du congrès de son mouvement, réuni les 4, 5 et 6 novembre au Bourget, en Seine-Saint-Denis, un rapport d'orientation, dont nous publions quelques extraits.

● **La politique « à la carte ».** *« Pour nous, la politique ne consiste pas à séduire, mais à convaincre (...) Qu'en sera-t-il du programme ? Il nous faudra regarder avec humilité ce qu'est la nouvelle demande de la société. Les citoyens désormais informés jettent un regard blasé sur les programmes politiques globalisants. Ils ne consomment plus nos projets « au menu », ils choisissent « à la carte », avec une préférence marquée pour les propositions qui concernent leur vie quotidienne, leurs problèmes concrets, leur proximité. Notre effort programmatique devra être concentré sur quelques propositions très novatrices et volontaristes dans ces domaines qui intéressent les gens et sur une invitation permanente à élaborer entre radicaux et non-radicaux d'autres propositions (...).*

● **L'échec des socialistes.** *« De leur côté, les socialistes, épuisés jusqu'au plan conceptuel par dix années d'exercice du pouvoir, paraissent chaque jour plus préoccupés d'eux-mêmes, chaque jour moins connectés avec la société. »*

● **La présence radicale à l'élection présidentielle.** *« Le succès radical des européennes n'était qu'un « coup » ; notre objectif doit être, désormais, d'installer une force radicale nouvelle au premier plan de la vie publique française (...). Dans les institutions françaises actuelles – et quoi qu'on en pense par ailleurs –, c'est l'élection présidentielle qui permet de faire apparaître des forces nouvelles soit par anticipation dans la dynamique d'une candidature, soit par reclassement sous l'effet d'une victoire.*

» Nous ne devons pas éviter l'élection présidentielle en la contournant ou en y affichant de petites ambitions (...). Nous avons une troisième raison très forte de participer à l'élection présidentielle : nous voulons faire gagner la gauche. Il se trouve que pour gagner, il faut rassembler... plus de suffrages que son adversaire. La gauche aura donc besoin de toutes ses forces pour l'emporter. Or, le radicalisme rénové a montré qu'il correspond à l'attente politique de nombreuses catégories d'électeurs qui ne se sentent pas représentés par la gauche traditionnelle : jeunes, chômeurs, habitants des quartiers difficiles, deuxième génération de l'immigration, fédéralistes et... abstentionnistes.

» Il existerait un grave danger de défaite de la gauche si ces électeurs-là n'étaient pas mobilisés. J'ajoute que la présence directe d'un candidat radical à l'élection présidentielle constitue le moyen le plus efficace de peser, en cas de victoire, sur les équilibres gouvernementaux ou sur les limites de la configuration du gouvernement ou encore sur la préparation des législatives et, dans tous les cas, sur les pactes municipaux à passer entre forces de gauche. »

COMMENTAIRE

Recherche de respectabilité

LE Mouvement des radicaux de gauche est une bourgeoise d'âge mûr qui s'est encanaillée avec un loulou et qui se languit un peu du bal de la préfecture. On ne troque pas, aussi facilement, le confort d'un salon Napoléon III pour un loft en banlieue. Et puis, ça l'embête de ne pas être saluée dans la rue lorsqu'elle gare sa voiture trop rutilante.

Bien sûr, elle s'est fait plein de nouveaux amis, plus même qu'elle n'aurait pu l'imaginer. Des jeunes, des chômeurs, des beurs, tout un petit monde bien sympathique, mais envahissant, qu'elle ne connaissait pas. Sa famille à elle est honorablement connue dans la ville depuis plusieurs générations ; le nom de ses aïeux figure en bonne place sur le monument aux morts et au frontispice de la mairie.

Après plusieurs mois de vie un peu dissolue, la bourgeoise rêve de rouvrir son salon à des notables éclairés et à quelques artistes. Parce que, désormais, elle se pique de littérature, elle a accompagné son carton d'invitation d'un « Manifeste » un peu touffu et verbeux. Elle a convié à sa table les vieilles gloires et les jeunes recrues du radicalisme et elle se voit déjà reine d'un salon où l'on reconstruirait la gauche.

Fini le *« hold up électoral »* – comme dit M. Hory – des européennes de juin. Place au « concept ». Le MRG nouvelle version – « Radical » ou « Convention radicale » – aura fait ses humanités et ne pourra plus être taxé, avec mépris, de parti populiste. Qu'on se le dise : le MRG, ce sera à la fois Bernard Tapie et Clemenceau, Jean-François Hory et Jules Ferry, Noël Mamère et Léon Gambetta. Le salon est de nouveau meublé. Avec des copies.

PASCALE ROBERT-DIARD

M. Herzog (PCF) souhaite la victoire de M. Delors à l'élection présidentielle. – Philippe Herzog, membre du bureau national du PCF, exprime, dans l'éditorial du numéro de novembre de sa lettre, *Confrontations*, le souhait que Jacques Delors soit candidat à l'élection présidentielle. *« Comme beaucoup, je sais que plusieurs de ses positions rejoignent celles du centre, d'autres non,* écrit-il. *Mais, au-delà des divergences, je n'oublie pas l'essentiel. Pour la maîtrise sociale du devenir comme pour l'image et le rôle de la France, l'élection de Jacques Delors offrirait de réelles opportunités. »*

Au terme d'une nouvelle rencontre

Le PS et le PC décident de constituer des listes d'union dès le premier tour des élections municipales

La gauche socialiste et communiste devrait aller unie aux élections municipales prévues en juin 1995. Un peu plus d'une semaine après une première rencontre mardi 18 octobre (*le Monde* du 20 octobre), les délégations des deux partis, conduites par Henri Emmanuelli et Robert Hue, respectivement premier secrétaire du PS et secrétaire national du PCF, ont décidé, à l'occasion d'une nouvelle rencontre mercredi 2 novembre, de préparer des listes d'union dès le premier tour des élections municipales. Dans un communiqué commun publié au terme de la rencontre, le PCF et le PS demandent à leurs instances locales d'engager les discussions pour *« aboutir à la constitution, dès le premier tour, de listes d'union de forces de gauche et de progrès, associant des personnalités de la vie locale »*.

Les deux formations ont également conclu un accord sur une règle générale : dans les municipalités de gauche, *« le maire sortant est le mieux placé pour conduire ce rassemblement local »*. Communistes et socialistes conviennent donc par avance d'éviter les primaires et les risques d'escalade qu'elles comportent. *« Il peut y avoir ça et là des difficultés, mais il faudra les surmonter par le dialogue dans la localité, ou ensuite si nécessaire au niveau national »*, a expliqué M. Hue, pour qui ce type d'obstacle devrait seulement relever de l'*« exception »*.

La vie privée du chef de l'Etat

Et alors ?

L'hebdomadaire « Paris-Match » publie, dans son édition datée du 10 novembre, un reportage photographique sur la fille naturelle de François Mitterrand, Mazarine. L'Elysée en avait été informé. Ce reportage est accompagné d'un entretien du journaliste Philippe Alexandre, qui, dans son livre « Plaidoyer impossible pour un vieux président abandonné par les siens » (Albin Michel), parle de la « famille morganatique » du président. Philippe Alexandre estime que le « secret » de l'existence de Mazarine et de sa mère « n'a plus lieu d'être ».

« Oui, j'ai une fille naturelle. Et alors ? » Au début de 1984, François Mitterrand avait ainsi répondu à la question posée par Claude Sérillon, d'Antenne 2, au cours d'un petit déjeuner de journalistes, à l'Elysée. La réponse, amusée mais un peu raide, du président de la République, avait mis un terme provisoire à la curiosité des salons politico-médiatiques sur l'existence de Mazarine, enfant de François Mitterrand, alors âgée d'une dizaine d'années, et de sa mère, dont Jean-Edern Hallier, fâché avec le chef de l'Etat, menaçait de raconter la vie dans un pamphlet intitulé l'« honneur perdu de François Mitterrand ». Jean-Edern Hallier distribuait son manuscrit, jamais publié, dans les salles de rédaction. Seul l'hebdomadaire, d'extrême droite Minute en avait reproduit un extrait.

Paris-Match, dans son édition du 10 novembre, livre les preuves photographiques de l'existence de Mazarine, dont Philippe Alexandre fait état dans son dernier livre parce que ce *« secret n'a plus lieu d'être »*. Et alors ? Les « secrets » de la vie privée des hommes politiques méritent l'intérêt à condition que l'on réponde d'abord positivement à deux questions : sont-ils révélateurs d'une pratique mensongère contradictoire avec le discours public de l'intéressé ? Influencent-ils l'exercice de sa fonction ?

C'est à partir de ces critères d'appréciation que *le Monde* s'est intéressé aux affaires financières qui touchent certains proches d'un président dont la dénonciation de *« l'argent-roi »* corrupteur a été un thème constant de campagne électorale. C'est pourquoi les polémiques sur son passé – a-t-il ou non menti ? – nous concernent. C'est la raison d'une observation attentive de son état de santé, aussi minutieuse que celle dont le général de Gaulle, puis Georges Pompidou furent l'objet.

Pour le reste, M. Mitterrand est père d'un enfant naturel. Il partage ce bonheur avec beaucoup d'autres Français. Cela ne l'empêche pas de travailler. Il n'a jamais défini, à usage électoral, les normes socialistes des bonnes mœurs bourgeoises dont on ne trouve nulle trace dans le *Programme commun de gouvernement*, les *110 propositions* du candidat de 1981 ou la *Lettre à tous les Français* de 1988. Il a une fille, Mazarine. Elle l'a accompagné en juillet, lors de son dernier voyage officiel en Afrique du Sud. Elle est jolie et a l'air plutôt bien dans sa peau. Et alors ?

JEAN-YVES LHOMEAU

M. Giscard d'Estaing regrette la publication des photos. – Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a affirmé, jeudi 3 novembre sur Europe 1, à propos de la publication dans *Paris-Match* de photos touchant à la vie privée de François Mitterrand : *« Je le regrette. Je ne sais pas dans quelles conditions ces photos sont publiées. S'il n'y a pas accord des intéressés, je le regrette »*.

JUSTICE

Après la mise en examen d'une jeune fille dans la Manche et d'un étudiant dans le Haut-Rhin

« Le parricide est le crime suprême car il est fondateur de l'humanité »

nous déclare le psychiatre Michel Dubec

Une femme de trente-neuf ans, Martine Bottier, était en garde-à-vue, jeudi 3 novembre, après le meurtre de son père, âgé de 84 ans. La victime a été tuée avec un fusil de chasse, dans la nuit de mardi à mercredi, à son domicile de Combleux (Loiret), où il résidait avec sa fille. De source judiciaire, on indiquait, jeudi matin, que cette dernière a prévenu elle-même les gendarmes, et devait être présentée au parquet d'Orléans dans l'après-midi. Une dispute serait à l'origine du meurtre.

■ COMPLEXITE. L'étudiant de vingt ans, meurtrier présumé de ses grands-parents à Illzach (Haut-Rhin), a été mis en examen, mardi 1er novembre, dans le cadre de l'information ouverte pour assassinats. Comme dans l'affaire de l'adolescente mise en examen pour le meurtre de ses parents à Macilly (Manche) le 31 octobre (*le Monde* du 1er novembre), le drame semble l'aboutissement d'une situation familiale et psychologique complexe. Psychiatre analyste et expert auprès des tribunaux, Michel Dubec a publié en 1992 un livre sur le crime en collaboration avec un autre analyste, Claude Cherki-Nicklès. Dans un entretien au Monde, il précise la place du parricide dans la conscience humaine.

Psychiatre, analyste et expert auprès des tribunaux, Michel Dubec a publié en 1992 un livre sur le crime en compagnie de Claude Cherki-Nicklès, également analyste (1). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il précise la place du parricide dans la conscience humaine.

« Pourquoi le parricide est-il considéré comme le crime des crimes, le « meurtre de la Référence », selon le mot du psychanalyste Pierre Legendre ?

– Le parricide est considéré comme le crime suprême car il est fondateur de l'humanité et fondateur de la culture. Toutes les cultures connues sur terre prohibent en effet deux choses : l'inceste et le parricide, ces deux crimes étant indissociablement liés.

» Cet aspect a été mis au jour en 1920 par Sigmund Freud dans *Totem et tabou*, un écrit extrêmement discuté, y compris parmi les psychanalystes. Dans ce livre, Freud considère que le meurtre du père est un événement historique qui a eu lieu. Il s'agit du péché originel des fils de la horde qui ont tué le père afin d'avoir des relations sexuelles avec leurs sœurs, réservées jusqu'alors au père. Ils ont donc tué le père, ils l'ont ensuite mangé, mais ils en ont éprouvé une culpabilité définitive et transmissible dont nous avons tous, pour partie, hérité.

» Par la suite, les structuralistes ont considéré que l'existence de ces deux interdits – le parricide et l'inceste – était une condition nécessaire pour que la culture se développe et que la société obéisse à un certain nombre de règles, mais, pour eux, cet événement historique n'a jamais eu lieu. Lévi-Strauss s'est d'ailleurs un peu moqué de cette croyance de Freud en un événement réel. La réalité de l'acte est donc discutée, mais la loi qui en résulte est universelle.

Le déni de la référence symbolique

– Pourquoi le père occupe-t-il une place symbolique aussi forte ?

– La mère dit à son fils : un tel est ton père et c'est parce qu'elle dit cela et qu'elle le présente comme modèle que le père devient le repère symbolique en soi. Le meurtre du père est donc le déni de cette référence symbolique.

– La place des grands-parents, et notamment du grand-père, peut-elle également s'inscrire dans une telle symbolique ?

– Certainement, notamment dans les cas où les grands-parents servent de support éducatif parce que les parents ont disparu ou sont défaillants. Le meurtre des grands-parents obéit alors à la même logique que celui des parents.

– Les enfants ou les adolescents qui tuent leur père ou leur mère sont-ils en majorité atteints par une maladie mentale ?

– La plupart sont des malades mentaux qui agissent sous l'empire d'un délire : au moins 60 % d'entre eux présentent en effet des troubles psychotiques. La maladie mentale la plus fréquemment en cause est la schizophrénie, dont l'un des signes inauguraux peut d'ailleurs être ce que l'on appelle le « crime immotivé ». Le malade tue un proche, souvent un membre de la famille, d'une manière soudaine, inattendue et brusque, et ce n'est que bien longtemps après que l'on voit apparaître le délire qui a motivé le geste.

» De manière schématique, les autres sont, soit des enfants qui réagissent à un père authentiquement maltraitant et tyrannique qui exerce des violences insoutenables sans que la mère puisse protéger ses enfants, soit des sujets qui présentent des troubles psychologiques, voire mentaux, qui ne sont pas aussi précis que des psychoses. Ce sont des jeunes qui souffrent de dépression, d'alcoolisme ou de toxicomanie et qui commettent ce genre de passage à l'acte à l'occasion d'une circonstance déclenchante.

– L'âge et le sexe ont-ils une importance ?

– En général, les psychotiques sont plutôt des adultes jeunes d'une vingtaine d'années alors que les meurtriers qui répondent à un père tyrannique sont des adolescents de treize, quatorze, voire quinze ans. Dans ce dernier cas, la personnalité de la victime entre très largement en ligne de compte. Les garçons tuent plus leurs parents que les filles, mais c'est une caractéristique que l'on retrouve dans toute la criminalité.

– Le meurtre du père n'est-il pas un fantasme extrêmement répandu ?

– Le fantasme du meurtre du père nous habite tous, il est enfoui et refoulé dans l'inconscient, mais ce n'est pas le fantasme qui fait agir. Le fait que l'on soit psychiquement capable d'élaborer un fantasme permet de ne pas passer à l'acte. Entre le désir refoulé du meurtre du père et l'acte de tuer, il y a un fossé terrible, une différence structurelle qui demeure mystérieuse. Ce meurtre reste une énigme : il aveugle par sa signification mais il n'a pas de sens pour son auteur.

– Dans le livre que vous avez écrit avec Claude Cherki-Nicklès, vous écrivez que l'acquittement de ces jeunes meurtriers est dangereux. Pourquoi ?

– Les cours d'assises éprouvent un très grand malaise à juger ces crimes. Certaines infligent aux parricides des peines très légères, d'autres vont jusqu'à l'acquittement. En réalité, les jurés semblent incapables de prononcer une peine symbolique qui condamne l'acte sans condamner l'auteur, c'est-à-dire sans l'envoyer en prison. C'est très grave car ces crimes entraînent un processus de culpabilité tellement ingérable que ce processus ne peut être diminué que par une condamnation externe. Si cette condamnation externe n'intervient pas, et donc si le meurtrier est acquitté, c'est à lui qu'incombe la conduite auto-punitive. Il y a d'ailleurs plusieurs exemples de parricides qui n'ont pas pu intégrer, psychiquement parlant, le fait qu'on les dédouane totalement du crime des crimes. Certains sont entrés dans un délire, d'autres sont morts. Je pense notamment à un jeune qui s'est tué à moto peu après un verdict d'acquittement.

Une hyper-laïcisation du discours juridique

– L'attitude des cours d'assises est assez paradoxale puisqu'elles condamnent finalement peu les parricides alors que le meurtre du père est le « crime des crimes ». Comment expliquer cette contradiction ?

– Cette loi est si bien inscrite en chacun d'entre nous que personne n'éprouve le besoin de son rappel par une application pénale codifiée. Nous avons à l'égard du parricide une attitude très différente de celle que nous avons à l'égard, par exemple, d'un vol : dans ce cas, on peut soi-même éprouver la tentation du vol, et donc, on exprime sa réprobation afin ne pas céder soi-même à la tentation.

– Le mot de parricide a disparu du code pénal qui est entré en vigueur en mars 1994. Comment expliquer la disparition d'un interdit aussi fondamental ?

– Dans l'ancien code pénal, le parricide était nommément qualifié comme le crime des crimes mais le terme d'inceste n'y figurait pas. Il y avait donc une disparité entre les *deux lois fondatrices* de l'humanité. Dans le nouveau code pénal, on a rétabli l'équilibre en supprimant toute référence au parricide ! Il n'est plus nommé en tant que tel mais évoqué comme le meurtre sur ascendant légitime ou père ou mère adoptif. Que signifie ce changement ?

» Première remarque : le nouveau code pénal s'ouvre sur un autre crime des crimes, le crime contre l'humanité, qui n'existait pas dans le code Napoléon. On peut se demander si, aujourd'hui, il n'y a pas un changement de référence symbolique : le génocide de la seconde guerre mondiale est devenu le meurtre de référence. Là encore, ce crime, événement historique s'il en est, a précédé la loi qu'il a engendrée, c'est pourquoi elle ne pouvait qu'être rétroactive.

» Deuxième remarque : je crois que nous allons malheureusement vers une hyper-laïcisation du discours juridique qui aboutit à ce que l'on ne nomme plus la référence symbolique. On traduit la place de chacun à travers les liens sociaux et non à travers les représentations métaphoriques. Il ne s'agit pas seulement d'une tendance du droit mais d'une évolution des tendances collectives. La fonction paternelle, par exemple, est de mieux en mieux traduite génétiquement parlant puisque, grâce à la science, on peut savoir avec quasi-certitude qui est le père de qui. Du coup, on privilégie de plus en plus cette référence technique aux dépens de la référence symbolique. Entre la détermination biologique et l'acte commis, il y a de moins en moins de transcendance en termes de moralité et d'éthique. »

Propos recueillis par ANNE CHEMIN

(1) Claude Cherki-Nicklès et Michel Dubec, *Crimes et sentiments*, Le Seuil, « L'épreuve des faits ».

Un étudiant est écroué à Mulhouse pour le meurtre de ses grands-parents

MULHOUSE

de notre correspondant

Il n'aura fallu que quelques heures aux gendarmes pour élucider les circonstances de la mort tragique d'un couple de septuagénaires, Albert et Lucie Bitsch, retrouvés poignardés à leur domicile d'Illzach (Haut-Rhin), samedi 29 octobre. Leur petit-fils, Guillaume Bitsch-Felli, un étudiant de vingt ans, a été mis en examen pour assassinats et écroué, mardi 1er novembre à Mulhouse, par le juge Marie-Catherine Marchioni.

C'est un voisin qui avait découvert le couple, gisant dans une mare de sang dans le hall de leur pavillon cossu, dans la banlieue de Mulhouse. Tous deux avaient été frappés de plusieurs coups de couteau et Mme Bitsch avait un mouchoir enfoncé dans la bouche. Devant l'absence de toute effraction, les gendarmes d'Illzach, renforcés par leurs collègues des brigades de recherche de Mulhouse et de Colmar, ne tardèrent pas à privilégier la thèse d'un crime commis par un familier. C'est ainsi qu'ils furent amenés à s'intéresser à Guillaume, le petit-fils des victimes. Le jeune homme venait en effet souvent chez ses grands-parents depuis le mois de septembre, à son retour d'un séjour d'un an en Angleterre.

Vendredi, après le déjeuner, le ton était rapidement monté, Mme Bitsch lui reprochant une fois de plus son peu d'assiduité dans les études et menaçant, selon lui, de le déshériter. Selon l'avocat mulhousien du jeune homme, Me Thierry Moser, cette simple querelle familiale ne suffit pas à expliquer la violence meurtrière de Guillaume, qu'il décrit comme doux, gentil et sensible. Etudiant en première année de BTS commercial, il recevait une aide financière de ses grands-parents, qui n'appréciaient pas toujours son comportement.

Seul enfant de leur fils unique, Marc Bitsch, qui s'est suicidé en 1987, Guillaume n'avait que quatre ans lors du divorce de ses parents. Il a toujours considéré le second mari de sa mère, Patrick Felli, comme son père, et souhaité que ce dernier l'adopte de manière à porter à la fois le nom de Bitsch et de Felli. Les grands-parents, déjà désespérés par la disparition de leur fils, n'ont, semble-t-il, jamais accepté cette situation, critiquant très souvent M. Felli, ainsi que la mère de Guillaume, décédée l'an passé d'un cancer.

Tandis que M. Bitsch était sorti dans le jardin, la querelle s'est envenimée entre Mme Bitsch et son petit-fils. Lorsque le retraité des impôts regagna la maison, sa femme gisait dans le hall, atteinte de plusieurs coups de couteau au thorax et dans le dos. Armé d'un autre couteau, plus long que le précédent, Guillaume frappa alors une demi-douzaine de fois son grand-père. Puis, pour faire croire à un crime de cambrioleur, il a fouillé et mis en désordre toutes les pièces. Il aurait ensuite jeté les deux couteaux, ses chaussures et son pull tachés de sang dans une benne à ordures proche de son domicile. Ces pièces à conviction n'ont pu être récupérées par les gendarmes, la benne ayant été emportée et vidée entre-temps.

BERNARD LEDERER

La particularité du crime

Jusqu'au 1er mars 1994, date de la mise en vigueur du nouveau code pénal, le parricide était un crime spécifique. L'article 299 de l'ancien code en donnait cette définition : *« Est qualifié parricide le meurtre des pères ou mères légitimes, naturels ou adoptifs, ou de tout autre ascendant légitime. »* Désormais il s'agit d'une circonstance aggravante prévue par l'article 221-4 qui punit de la réclusion criminelle à perpétuité l'auteur d'un meurtre *« sur un ascendant légitime ou naturel ou sur les père ou mère adoptifs »* alors que le meurtre simple encourt trente ans de réclusion criminelle. Ainsi, la particularité de ce crime a été conservée puisqu'il n'est pas nécessaire qu'il ait été commis avec préméditation pour être puni de la plus forte peine prévue par la loi.

Avant l'abolition de la peine de mort, le 9 octobre 1981, le parricide était puni de la peine capitale. Mais dans l'histoire, cette sanction semblait encore insuffisante car jusqu'en 1832 le poignet du supplicié était tranché avant l'exécution. Il fallait couper la main qui avait tué le père et ce sinistre rituel fut remplacé, sous la Troisième République et jusqu'en 1958, par une longue exposition du condamné, sur l'échafaud, en chemise et nu-pieds. Dans son ouvrage sur les jurés (1), Louis Gruel relève que le parricide fut longtemps considéré comme *« le crime des crimes »*, inconsciemment ressenti sous la forme d'une *« injure politique, métaphore du régicide et aussi transgression radicale de la plus naturelle des lois »*. Son étude fait apparaître qu'il fallut attendre la fin du dix-neuvième siècle pour que les jurys acceptent d'aborder la notion du père *« tyran domestique »* et prononcent parfois des acquittements.

M. P.

(1) Louis Gruel, *Pardon et châtiments*, Nathan 1991

Le garde des sceaux souhaite sanctionner la violation du secret de l'instruction

Le ministre de la justice Pierre Méhaignerie, invité de l'émission « La Marche du siècle », mercredi 2 novembre, sur France 3, a évoqué la possibilité de voir la violation du secret de l'instruction *« durement sanctionnée »*, sauf lorsque *« les hommes politiques nationaux »* sont concernés, afin, a-t-il déclaré, qu'*« on ne dise pas qu'ils se protègent entre eux »*. *« On ne peut en rester là »*, a estimé M. Méhaignerie à propos du secret de l'instruction. Il a évoqué deux voies possibles pour *« mieux assurer la présomption d'innocence »* : *« mener une enquête confidentielle avec des « fenêtres d'information » au cours de l'instruction »*, ou *« faire en sorte que la violation soit durement sanctionnée »*. *« Mais si on fait cela,* a remarqué le garde des sceaux, *on dira que les hommes politiques prennent peur et qu'ils veulent mettre le couvercle »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Giraud

A la suite de notre article consacré à l'affaire des fausses factures de la région parisienne (*le Monde* daté 30-31 octobre), Michel Girand, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et président du conseil régional d'Ile-de-France, nous a adressé les précisions suivantes :

« Il est fait allusion, dans votre article, à de « fréquentes visites » *qu'auraient rendues M. Jean-Claude Méry au président du conseil régional, actuel ministre de l'emploi. Cette assertion, dénuée de tout fondement, appelle de ma part un démenti formel. Dois-je d'abord rappeler que je n'étais pas président du conseil régional entre 1988 et 1992 ? Mais surtout, je tiens à confirmer de la façon la plus nette que ni moi-même ni aucun de mes proches collaborateurs n'avons eu le moindre contact physique ni téléphonique avec M. Méry depuis cinq ans. »*

ÉDUCATION

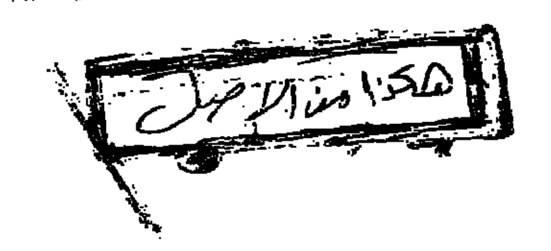
A l'Assemblée nationale

François Bayrou rappelle l'obligation scolaire pour les moins de seize ans

Interrogé par le député (RPR) du Val-d'Oise Raymond Lamontagne qui estimait *« préoccupant que dans les banlieues, un nombre croissant de jeunes de moins de seize ans renoncent à être scolarisés »*, François Bayrou a répondu, mercredi 2 novembre, à l'Assemblée nationale que nul ne saurait se dispenser de l'obligation scolaire. Il a rappelé que les inspecteurs d'académie étaient qualifiés pour faire suspendre les allocations familiales – sanction prévue par la loi – et que ces mesures *« devaient être prises sans délai »*.

Les textes prévoient que toute absence doit être signalée aux personnes responsables de l'enfant et notifiée, en cas d'absence d'excuse valable, à l'inspecteur d'académie. Celui-ci peut demander une enquête de police et faire suspendre le versement des allocations familiales, pour au moins dix jours d'absences non justifiées dans le mois, ou même les faire supprimer pour le mois concerné, si les absences atteignent quinze jours dans le mois.

FOULARD : Mme Veil propose l'intervention de médiatrices musulmanes dans les conflits sur le foulard islamique. – Simone Veil a suggéré, mercredi 2 novembre sur RTL, d'avoir recours à des médiatrices musulmanes pour tenter de régler le problème du port du foulard islamique à l'école. Le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, qui est favorable à la circulaire du ministre de l'éducation nationale proposant de réglementer le port de signes religieux ostentatoires dans les établissements scolaires a rappelé, *« qu'il fallait convaincre plutôt que contraindre »*. *« Il y a des jeunes femmes musulmanes qui ont très bien réussi dans la vie, qui s'affirment comme musulmanes, qui s'assument, mais qui en même temps sauraient très bien expliquer pourquoi le port du voile, en l'état actuel, risque plutôt d'empêcher ces jeunes filles d'arriver, de faire ce qu'elles souhaitent »*, a déclaré Simone Veil.



JUSTICE

L'assassinat de Chapour Bakhtiar devant la cour d'assises de Paris

Le persan en préambule

Le procès des trois Iraniens accusés d'avoir participé ou aidé à l'organisation de l'assassinat de Chapour Bakhtiar, dernier des premiers ministres du chah, s'est ouvert mercredi 2 novembre devant la cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats sous la présidence d'Yves Jacob. La première journée de débats a été traditionnellement consacrée aux rituels d'installation des longs procès et à une ultime demande de renvoi rejetée par la cour.

C'est désormais une coutume judiciaire : les préambules de tous les grands procès comportent presque systématiquement l'inévitable demande de renvoi à une session ultérieure fondée sur des arguments plus ou moins sérieux. En l'occurrence, les conclusions développées par les avocats de deux des accusés méritaient pourtant qu'on s'y arrête. Ali Vakili Rad et Zeynalabedine Sarhadi ne comprennent que le persan, et Me Bernard Sansot estimait que la notion de *« procès équitable »*, consacrée par la convention européenne des droits de l'homme, avait été violée car le dossier d'instruction remis aux accusés était en français. Certes, l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation avait été traduit en langue persane, mais l'avocat estimait que cet accès succinct au dossier n'assurait pas l' *« égalité des armes »* entre l'accusation et la défense exigée par la jurisprudence de la convention européenne des droits de l'homme. Aussi demandait-il le renvoi du procès pendant le temps nécessaire à la traduction du réquisitoire, des témoignages et des expertises.

« Ce n'est pas un caprice d'avocat, renchérissait Me Stéphane Desforges. *Ce procès fait par un Etat de droit doit être un procès exemplaire. »* Et Me François Gibault verrouillait la demande : *« Si l'article 279 du code de procédure pénale exige la remise d'une copie gratuite du dossier à l'accusé, c'est pour qu'il l'étudie lui-même. C'est pour que ça serve à quelque chose. Lui remettre un dossier dans une langue qu'il ne comprend pas, c'est comme si on ne le lui donnait pas. »* Ce n'était pas l'avis de l'avocat général, Jacques Mouton, ni celui des avocats des parties civiles, qui soutenaient que la traduction de l'arrêt de renvoi suffisait pour éclairer les accusés sur la nature des faits reprochés.

Le débat se prolongeait lorsque Me Frédérique Pons intervint pour observer : *« Imaginez que vous êtes jugés en Chine. Des gens se lèvent, s'agitent et vous ne savez pas de quoi ils parlent. Ça fait une heure que nous débattons et tout ce que nous avons dit aurait dû être traduit aux accusés. »* L'argument était indiscutable. Il faudra pourtant que le président insiste pour que les interprètes se lèvent de leur chaise et s'approchent des accusés pour leur murmurer quelques mots de temps à autre.

Au-delà de la polémique sur l'utilité de la rédaction en persan des pièces du dossier, la traduction des débats judiciaires laisse une désagréable impression d'archaïsme à une époque où le moindre petit congrès dispose de moyens de traduction autrement plus efficaces. Après l'interminable lecture de l'arrêt de renvoi par la greffière, la cour rendait sa décision en considérant, notamment, que, par la traduction écrite de ce document, les accusés *« ont été exactement informés de la nature (...) et des éléments retenus contre eux »* et que la Cour européenne n'exigeait pas une traduction écrite des pièces du dossier.

Le procès pouvait commencer. Mais un autre débat s'installait : fallait-il admettre la constitution de partie civile du Mouvement de la résistance nationale iranienne, fondé en 1983 par Chapour Bakhtiar ? *« Nous voulons mettre en évidence le terrorisme d'Etat pratiqué par la république islamique d'Iran ! »* plaidait Me Catherine Vesselovsky. *« Cette association cherche une tribune !* s'insurgeait Me Gibault. *Ce procès est déjà politique par nature, il ne faut pas le politiser outre mesure ! »* La cour tranchera jeudi, mais, déjà, le ton est donné.

MAURICE PEYROT

Alors que le club a été éliminé en coupe d'Europe

Le maire de Marseille assigne l'OM pour une créance impayée

MARSEILLE
de notre correspondant

La société d'économie mixte Le Stade, présidée par Robert Vigouroux, a assigné devant le tribunal de commerce, mercredi 2 novembre, la société anonyme à objet sportif (SAOS) Olympique de Marseille en vue de recouvrer une créance impayée de 4 053 492 F. Cette somme représente la part des dépenses d'exploitation du Stade Vélodrome mis à la charge du club marseillais en vertu d'une convention signée par les deux sociétés le 11 avril 1990. Huit échéances couvrant les années 1993 et 1994 n'ont pas été payées *« malgré plusieurs mises en demeure »*, précise Le Stade.

Ce différend, qui sera plaidé à l'audience du 1er décembre, avait été publiquement évoqué par Robert Vigouroux lors d'un conseil municipal, le 25 octobre dernier (*le Monde* du 28 octobre). Le maire (majorité présidentielle) de Marseille évoquait alors son souci d'une *« bonne gestion des deniers publics »* et se défendait de toute *« arrière-pensée politique »*. Cette assignation de la société que préside Bernard Tapie, député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, intervient alors que les finances du club demeurent *« sous haute surveillance »*, selon l'expression de Fernand Arnaud, président du tribunal de commerce.

Tout en évoquant un « combat d'arrière-garde », le bâtonnier Henri Bollet, avocat du club, invite Robert Vigouroux à *« respecter ses engagements vis-à-vis de l'OM »*. Dans une convention de partenariat signée en mai 1993, la ville s'était engagée à verser 5 millions de francs par an durant trois saisons, au titre d'opérations promotionnelles – achat de loges, de places dans les tribunes du stade, d'emplacements publicitaires. *« Deux échéances de 2,5 millions n'ont pas été réglées »*, avance le bâtonnier Bollet, selon lequel *« l'action de M. Vigouroux révèle qu'il doit plus à l'OM que l'OM ne doit à la ville »*.

Le cabinet du maire de Marseille réplique que l'une des conditions de l'accord signé en mai 1993 imposait au club de *« s'acquitter des sommes en litige dues à la société Le Stade »*.

LUC LEROUX

M. Pasqua évoque des « risques » d'attentats

Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a estimé, mercredi 2 novembre, jour de l'ouverture du procès à Paris des assassins présumés de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, qu'il y avait *« à l'occasion de ce procès, des risques »* d'attentats. Interrogé sur France 3, M. Pasqua a déclaré : *« Ceci doit nous amener à prendre un certain nombre de précautions et nous les prenons. Il ne s'agit pas d'être exagérément préoccupés mais d'être lucides »*.

Selon le ministre de l'intérieur, il existe des risques « non seulement avec ceux qui peuvent être tentés d'exploiter la situation pour faire pression sur la France dans un sens ou dans un autre et aussi, peut-être, par d'autres qui peuvent profiter de cette occasion pour tenter d'imputer à d'autres des attentats ». Il a précisé : *« Je ne pense pas particulièrement aux Algériens, mais il y a un climat général avec une montée de l'hostilité et de la violence dans un certain nombre de pays. »*.

DÉFENSE

A l'Assemblée nationale

La commission des finances demande au premier ministre d'accroître le rôle du SGDN en matière de renseignement

Alain Griotteray, député (UDF-PR) du Val-de-Marne, rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour les crédits du secrétariat général de la défense nationale (SGDN), adoptés le 26 octobre (« le Monde » du 28 octobre), demande à Edouard Balladur d'engager une réflexion interministérielle sur le rôle de cet organisme dans la coordination, en France, du renseignement, de façon à en accroître les prérogatives.

Fort de quelque cinq cent vingt personnes, soit une baisse des effectifs de 22 % depuis sa réorganisation en 1988, le SGDN est placé sous la responsabilité directe du premier ministre. Trois grandes directions opérationnelles contribuent, à des degrés divers, à l'évaluation et à l'analyse du renseignement, avec, en particulier, une direction de l'évaluation et de la documentation stratégique qui suit l'évolution des crises dans le monde et qui est chargée d'exploiter le renseignement de défense. A plusieurs reprises (*le Monde* du 30 septembre), des voix se sont élevées pour estimer insuffisant ce travail de coordination, en dépit, note M. Griotteray, de *« la très grande qualité »* de certaines des analyses fournies par le SGDN.

Pour sa part, le rapporteur observe que *« dans le domaine de l'évaluation et de l'analyse du renseignement, les travaux du SGDN font partiellement double emploi avec ceux des services ministériels spécialisés »*, tels la direction générale de la sécurité extérieure, la direction du renseignement militaire et la délégation aux affaires stratégiques (qui dépendent du ministère de la défense), la direction de la surveillance du territoire (qui relève du ministère de l'intérieur) ou encore le Centre d'analyse et de prévisions (au Quai d'Orsay).

M. Griotteray s'abrite derrière le rapport de Jean Picq sur « L'état de la France », remis au gouvernement en mai dernier, pour demander à M. Balladur que, désormais, le SGDN assure davantage *« la mise en cohérence des objectifs, des moyens, des investigations et des informations collectées par les différents services chargés du renseignement »*. En France, il n'existe pas, comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, de conseil national de sécurité qui soit directement rattaché à l'exécutif, puisque, depuis 1958, c'est dans la pratique au président de la République qu'incombe le fait de déterminer les grands axes de recherche des services de renseignement.

Cependant, propose le rapporteur, *« le SGDN pourrait, dans la conduite des affaires courantes, sans aucun doute assister le chef de l'Etat ou le premier ministre dans cette tâche essentielle de coordination en amont (définition des objectifs et des responsabilités) et en aval (cohérence des informations et des analyses) »*. Malgré l'existence, au SGDN, d'un groupe permanent de hauts fonctionnaires qui assurent *« le suivi des délibérations »* du comité interministériel du renseignement, M. Griotteray demande que soit créée *« une structure pérenne, si légère soit-elle, à l'instar du Centre d'exploitation du renseignement qui fut supprimé il y a une quinzaine d'années »*.

Sur ce point, la commission des finances de l'Assemblée s'est rangée, à l'unanimité, derrière son rapporteur spécial. Elle a demandé *« une réflexion approfondie »* sur le rôle du SGDN et a réclamé que le gouvernement donne à cet organisme *« des prérogatives accrues, sans accroissement de ses moyens »*.

Le procès de l'affaire Valenciennes-OM devrait avoir lieu au premier trimestre 1995

Le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Christian Le Gunehec, a signé, le 25 octobre, deux ordonnances par lesquelles il accepte de soumettre à l'examen de la Cour de cassation les pourvois de Bernard Tapie, mis en examen pour *« abus de biens sociaux et complicité »*, et Elie Fellous, mis en examen pour *« faux et usage et abus de biens sociaux »* dans l'affaire Testut. Il a en revanche refusé de soumettre à la Cour un pourvoi formé par M. Tapie, mis en examen pour *« complicité de corruption de salariés et subornation de témoins »* dans l'affaire Valenciennes-OM, contre un arrêt de la chambre d'accusation de Douai qui avait refusé d'annuler, le 21 septembre, plusieurs auditions de témoins au cours de l'instruction menée par le juge Bernard Beffy.

Le rejet de ce pourvoi devrait permettre d'accélérer le renvoi de l'affaire devant le tribunal correctionnel de Valenciennes. Le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, doit prendre ses réquisitions d'ici à la fin du mois de novembre. Et le procès devrait avoir lieu au cours du premier trimestre 1995.

ENVIRONNEMENT

En Egypte

Des pluies diluviennes sont à l'origine de plusieurs centaines de morts dans la vallée du Nil

Plus de trois cents personnes ont trouvé la mort à la suite des *pluies diluviennes qui se sont* abattues sur l'Egypte mercredi 2 novembre. Le village de Dronka, à une vingtaine de kilomètres d'Assiout (400 km au sud du Caire), a été le plus touché par cette catastrophe, la plus importante depuis la construction du barrage d'Assouan.

LE CAIRE

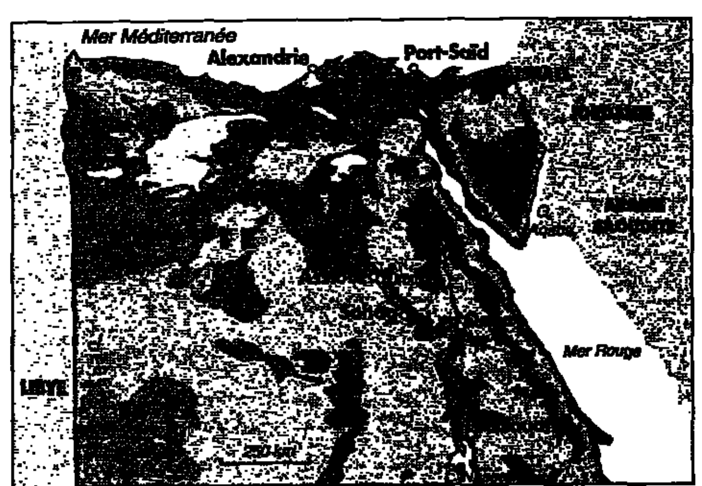
de notre correspondant

Il était 5 h 55 quand le feu s'est abattu sur Dronka, un village de vingt mille habitants de la province d'Assiout, situé au pied de la montagne. La pluie, qui avait commencé trois heures plus tôt, a brusquement fait naître un oued. Le torrent, dévalant de la montagne, a renversé plusieurs *wagons-citernes entreposés sur* la voie ferrée traversant le village. Des dizaines de tonnes de carburant se sont déversées et ont pris feu à la suite d'un court-circuit. Les habitants se sont réveillés au bruit de l'explosion des citernes d'un dépôt de carburant. L'essence en flamme, portée par les eaux, a envahi le village, où des dizaines de maisons ont pris *feu. Cela était d'autant plus facile* que la plupart des constructions de Dronka sont en pisé et que les toits servent de dépôt de foin. Dans la panique qui a suivi, ce sont surtout les femmes, les enfants et les vieillards qui ont péri, brûlés ou asphyxiés par l'épaisse fumée noire qui est arrivée jusqu'à la ville d'Assiout.

Selon des témoins, la lourdeur *du bilan est aussi due à la lenteur* des pompiers et des ambulances qui venaient d'Assiout. Selon le gouverneur de la province, jamais, depuis cinquante ans, de telles pluies ne s'étaient abattues sur Assiout. Les vingt mille habitants du village ont été évacués et partiellement relogés dans des tentes fournies par l'armée et le Croissant-Rouge. Aux quelques *250 victimes dont les corps ont été* retrouvés à Dronka, il faut ajouter des dizaines d'autres tuées dans plusieurs autres villages. Les oueds ont en effet emporté une centaine de maisons, ensevelissant leurs habitants. Le même scénario s'est répété dans les provinces de Sohag et Qéna en Haute-Egypte, et en mer Rouge, causant la mort de dizaines de personnes. A Taba, au nord du golfe d'Aqaba, dans le Sinaï, une touriste anglaise a trouvé la mort quand elle a tenté de fuir un autobus emporté par un oued.

Au Caire, la ville a été complètement paralysée par une pluie diluvienne (250 mm en deux heures) jamais vue depuis soixante ans. L'eau, qui a dépassé les 30 cm dans beaucoup de rues, a provoqué des embouteillages monstrueux. La plupart des tunnels de la capitale ont été noyés par les eaux, tandis que le métro du Caire a été arrêté par les courts-circuits. Ces derniers ont provoqué plusieurs incendies dans la capitale, ce qui a contraint la compagnie d'électricité à couper *le courant dans quasiment toute* cette ville de quatorze millions d'habitants. L'aéroport du Caire a lui aussi été fermé durant plusieurs heures tandis que la plupart des écoles ont donné congé aux élèves. Même si aucune perte humaine n'a été signalée au Caire, les dégâts matériels sont considérables.

ALEXANDRE BUCCIANTI



Les effets du barrage d'Assouan ?

Le lac Nasser formé par le barrage d'Assouan peut-il avoir une influence sur le climat de l'Egypte ? Tous les experts se sont penchés sur ce cas unique au monde : la création d'un lac *artificiel de 140 milliards de* mètres cubes étalé sur 500 kilomètres. On connaît aujourd'hui les effets du barrage sur les *crues du Nil – il les supprime –*, sur les limons arrachés aux montagnes éthiopiennes – il les bloque en haute Egypte –, et sur les remontées d'eau salée dans le delta, qui mettent en danger les terres cultivables de basse Egypte.

Mais on en sait beaucoup moins sur l'influence du lac Nasser sur le climat. Celui-ci *n'est pas stable* : après une longue période de sécheresse (1973-1984) observée dans toute la zone sahélienne, l'Egypte connaît un cycle beaucoup plus humide depuis quelques années.

En France, des études ont été menées sur la plus grande retenue artificielle du pays, le barrage *de Serre-Ponçon, sur la* Durance. Le résultat de ces études, et les constatations que l'on peut faire sur le terrain, montrent que la présence du barrage n'a pas modifié sensiblement le climat local.

Le cas du lac Nasser est évidemment très différent, car la masse d'eau retenue est bien supérieure et se trouve en région subtropicale où l'évaporation est très forte. Mais, en novembre, le phénomène d'évaporation est très ralenti et l'on voit mal comment l'atmosphère humide créée par le lac pourrait influencer les précipitations au Caire, à 700 kilomètres, ou sur la mer Rouge, très loin de la haute Egypte. Les autorités locales observent que des pluies torrentielles se sont déjà produites dans le passé, bien *avant le remplissage* du barrage (construit entre 1964 et 1970).

Lors du tremblement de terre du Caire, en 1992, on avait déjà accusé le barrage d'avoir, par le poids de sa masse d'eau, déstabilisé le soubassement géologique de l'Egypte. Hypothèse bien hasardeuse, dans une région où les séismes sont monnaie courante et depuis *bien longtemps*. Le barrage d'Assouan a suffisamment perturbé le régime des eaux et l'agriculture pour qu'on ne vienne pas *lui attribuer aussi les* méfaits imprévisibles du ciel.

ROGER CANS

NUCLÉAIRE : Jacques Attali chargé par l'ONU d'un rapport sur les trafics de matières radioactives. – Jacques Attali, ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a annoncé, mercredi 2 novembre, que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, lui avait demandé de rédiger, « à titre gracieux et amical », un rapport sur le thème *« trafic nucléaire, menaces et solutions »*. Une centaine d'experts des pays de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se sont, *par ailleurs, réunis à huis clos*, mercredi 2 et jeudi 3 novembre à Vienne (Autriche), pour discuter des moyens de renforcer la lutte contre la contrebande de matières nucléaires. – *(AFP.)*

Roland Masse nommé président de l'Office de protection contre les rayonnement ionisants. – Roland Masse, 57 ans, a été nommé président de l'Office de protection *contre les rayonnements ionisants* (OPRI), par décret du 2 novembre du président de la République (publié au *Journal officiel* du *3 novembre)*. L'OPRI *a été créé en* juillet, en remplacement du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), *longtemps dirigé par le professeur* Pellerin. Sous la double tutelle des ministères de la santé et du travail, il exerce les missions d'expertise, *de surveillance* et de *contrôle* propres à assurer la protection de la population contre les risques liés à la radioactivité.

SPORTS

TENNIS : l'Open de Paris-Bercy

L'important d'être Becker

Journée difficile pour les têtes de série, mercredi 2 novembre, à l'Open de Paris. L'Américain Jim Courier (nº 13) a été éliminé par l'Australien Mark Woodforde, l'Ukrainien Andrei Medvedev (nº 11) a dû *déclarer forfait – blessure au* coude – lors de son match contre Guy Forget. L'Américain Pete Sampras (nº 1) et l'Allemand Boris Becker (nº 6) ont ferraillé pendant trois sets pour obtenir leur qualification aux dépens, respectivement, des Néerlandais Jacco Eltingh et Paul Haarhuis.

Désillusions, défaites, blessure, tristesse, et trois victoires (1986, 1989 et 1992) : dans ce Palais omnisports de Paris-Bercy, Boris Becker a beaucoup vécu. A vingt-six ans, l'Allemand achève sa onzième *année de carrière*. Une longévité incroyable en des temps qui usent les jeunes ambitieux. *« Je ne suis pas particulièrement âgé en tant qu'athlète professionnel,* dit-il. *Quand j'aurai trente ans, je serai un vieil athlète, mais il est encore trop tôt. »*

Vainqueur de Wimbledon à dix-sept ans, cet ex-enfant prodige *vieillit bien. Sans doute* mû par un formidable instinct de survie et, surtout, par un insatiable intérêt pour sa planète. Boris Becker reste le pourfendeur du racisme et des xénophobies, des extrémismes dans son pays. Il est aussi devenu la conscience de la profession. Homme tranquille ou en colère. En décembre 1993, il *secoua le circuit international*, en pleine trêve des confiseurs, en affirmant que son sport n'était pas à l'abri du dopage.

A Paris, on le presse de questions sur le nouveau règlement qui a réduit de 25 à 20 secondes le temps de récupération entre les points : *« Changer un détail du règlement toutes les semaines n'enrichit pas le tennis : cela rend les spectateurs et les joueurs plus nerveux. »* Mais le tennis est en crise ? *« Je ne comprends pas tout ce tapage,* rétorque-t-il. *Je ne pense pas que le tennis et ses règles doivent être remis en question. Il y a actuellement de grandes personnalités comme il y en a eu par le passé. Ce n'est pas le tennis qui a un problème. Le problème, c'est la surexposition. Il y a, chaque semaine un tournoi à la télévision. »*

On lui demande si ses victoires sont bonnes pour le tennis ; il répond : *« Je fais de mon mieux »*. Il joue comme toujours : ce tennis de plomb, puissant service-volée, un défi au temps : *« Je dois prendre plus de risques. »*. Il a douté sans changer. Boris Becker n'a pas persévéré pour rien. Ce fut une bonne année pour lui : quatre tournois remportés jusqu'à celui de Stockholm, le 30 octobre. En une semaine, il a battu les trois meilleurs joueurs mondiaux, Pete Sampras, Goran Ivanisevic et Michael Stich, une pirouette à tous les serveurs de feu de cette nouvelle génération avec laquelle il ne veut pas pactiser. A Paris pourtant, il est loin d'être l'un des favoris, il est l'indispensable empêcheur de tourner en rond, le ludion cogneur et magicien : *« Chaque année, Bercy semble toujours faire ressortir ce qu'il y a de meilleur en moi. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mercredi 2 novembre
Deuxième tour

Première moitié du tableau

P. Sampras (E-U, nº 1) b. J. Eltingh (P-B) 4-6, 6-2, 6-4 ; R. Krajicek (P-B, nº 16) b. R. Furlan (Ita.) 6-3, 6-3 ; T. Martin (E-U, nº 9) b. C.-U. Steeb (All.) 6-3, 6-4 ; S. Bruguera (Esp., nº 4) b. B. Karbacher (All.) 6-4, 6-3 ; Y. Kafelnikov (Rus.) b. J. Hlasek (Sui.) 6-3, 6-4 ; M. Woodforde (Aus.) b. J. Courier (E-U, nº 13) 7-6, 6-3.

Deuxième moitié du tableau

B. Becker (All., nº [illegible]) b. P. Haarhuis (P-B) 4-6, 6-3, 6-4 ; G. Forget (Fra.) b. A. Medvedev (Ukr., nº 11) 6-4, 2-1, ab. ; M. Chang (E-U, nº 7) b. D. Wheaton (E-U) 7-5, 6-4 ; G. Ivanisevic (Cro., nº 2) b. B. Black (E-U) 6-4, 6-4.

REPÈRES

FOOTBALL

Le PSG qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions

Le Paris-SG a assuré sa qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions en battant les Ukrainiens du Dinamo Kiev (1-0) lors de la quatrième journée, mercredi 2 novembre au Parc des Princes. Les Parisiens se sont imposés grâce à un but de leur attaquant George Weah (68e). Grâce à cette quatrième victoire en quatre matches, qui lui donne le meilleur bilan de toute la Ligue des champions, le PSG occupe la première place du groupe B, quatre points devant le Bayern de Munich, qui a fait match nul avec le Spartak Moscou (2-2).

Selon leur classement final, les Parisiens rencontreront en quarts de finale l'une des deux équipes qualifiées du groupe A. Dans le match au sommet de ce groupe, le FC Barcelone, devant 115 000 spectateurs, a écrasé Manchester United (4-0), grâce à deux buts de Stoickov, un de Romario et un de Ferrer. *Mais ce sont les Suédois* d'IFK Göteborg qui occupent la tête du classement, avec un point d'avance sur les Espagnols et deux sur les Anglais, après leur victoire sur le terrain des Turcs de Galatasaray (1-0). Dans le groupe C, Anderlecht a fait match nul avec Hadjuk Split (0-0) tout comme le Steaua Bucarest et Benfica Lisbonne (1-1). Dans le groupe D, le Milan AC a *battu* l'AEK Athènes (2-1), tandis que l'Ajax d'Amsterdam et Salzbourg faisaient match nul (1-1).

SANTÉ

M. Douste-Blazy souhaite réduire d'un tiers les infections hospitalières

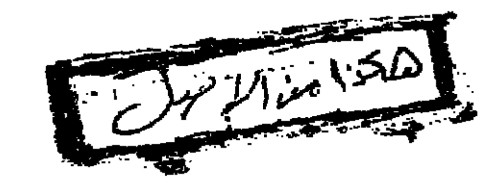
Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, devait présenter jeudi 3 novembre un plan de lutte contre les infections contractées à l'hôpital (infections nosocomiales). Ces infections, qui constituent un important problème de santé publique, *concernent environ 10 000* personnes chaque année. L'objectif prioritaire de ce plan de lutte sur cinq ans (1995-2000) est de réduire de 30 % le nombre de ces infections hospitalières et de prévenir les phénomènes de résistance des bactéries aux antibiotiques.

Une cellule nationale de lutte contre les infections nosocomiales, commune à la direction générale de la santé et à la direction des hôpitaux, sera chargée de la mise en œuvre (dans les établissements publics et privés) de ce plan. Les 600 000 à 1 100 000 infections hospitalières *annuelles* coûtent entre 2 et 5 milliards de francs par an.

ASTRONOMIE

Une nouvelle galaxie nommée Dwingeloo-1

Une galaxie proche, qui avait échappé jusqu'ici à l'attention des astronomes, vient d'être découverte par une équipe de chercheurs néerlandais, britanniques et américains dirigée par Ofer Lahav, de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne). Selon le résultat de leurs travaux, publié jeudi 3 novembre dans la revue *scientifique Nature, elle a* d'abord été repérée en août dernier par le radiotélescope de Dwingeloo, près de Groningue *(Pays-Bas)*, d'où son nom. L'observation a ensuite été confirmée par plusieurs autres observatoires. Distante de 10 millions d'années-lumière, Dwingeloo-1 appartient au « Groupe local », petit amas d'une trentaine de galaxies, parmi lesquelles figurent les nuages de Magellan, la galaxie d'Andromède et la nôtre. Il s'agit vraisemblablement d'une galaxie *spirale de type* Sb (comme la nôtre), de quelque 60 000 années-lumière de diamètre. – *(AFP.)*



ARTS

PIERRE PUGET à Marseille

Le sculpteur et le peintre chez l'architecte

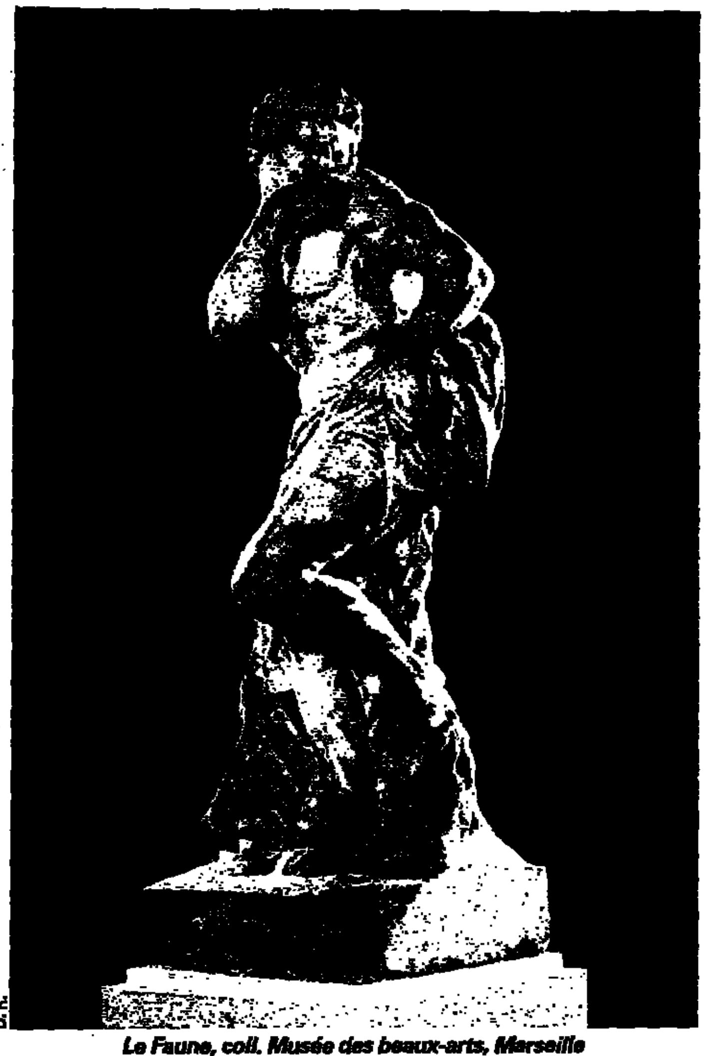
Pierre Puget, le Marseillais, a été peintre avant d'être sculpteur, et l'est resté. Il a aussi été architecte, celui de la Vieille Charité, où est présentée l'exposition qui célèbre le tricentenaire de sa mort.

Puget *sculpteur musclé* a traversé l'histoire sans trop défaillir, grâce à son *Milon de Crotone* dont la reproduction illustre depuis longtemps le Petit Larousse ; et sans doute aussi à Baudelaire qui lui consacre dans *les Phares* un quatrain fameux évoquant son génie fougueux et mal aimé (*« Colères de boxeurs..., mélancolique empereur des forçats »*), loin du « Michel-Ange français », cliché qu'au XVIII[e] siècle on avait accolé à l'artiste. Une image négative : la fortune critique de l'artiste au XX[e] siècle n'est pas mirobolante. Baromètre en la matière, le Louvre, qui avait mis Puget à l'honneur en créant une salle *autour du Milon* rapatrié en 1824 de Versailles (*« Ah ! le pauvre homme ! »* aurait dit la reine Marie-Thérèse en découvrant l'athlète dont le dos est labouré par les griffes d'un lion) n'a certes pas manqué, au fil de ses *réaménagements, de lui faire de la* place, mais non sans réserves : soit le sculpteur « baroque » faisait les frais de l'affirmation par le musée d'un « esprit français » auquel il ne correspond pas, soit l'établissement valorisait les écoles italiennes auxquelles on ne pouvait tout de même pas le rattacher. Il a fallut attendre la création de l'aile Richelieu avec ses cours vouées à la sculpture française *de plein air (dont* celle *qui* porte le nom du Marseillais) pour mettre en pleine lumière le *Milon*, l'*Hercule gaulois*, *Persée et Andromède*, quand le *grand relief de la Rencontre d'Alexandre et Diogène* est au mur d'un passage noble.

Itinéraire portuaire et méditerranéen

Mais où caser le peintre *dans* l'histoire de la peinture du XVII[e] siècle ? *Et* le dessinateur de marines, le décorateur des navires royaux ? Que sait-on au juste de ce créateur polymorphe que Marseille présente à l'occasion du troisième centenaire de sa mort ? L'exposition à vrai dire, ne cesse de renvoyer à l'ignorance dans laquelle *nous sommes vis-à-vis de l'artiste*, et même de son œuvre sculptée dont le corpus est loin d'être sûrement établi. *S*'est-on penché sur le problème de l'atelier du maître ? A-t-on étudié, en France, le rôle qu'il a joué à Gênes ? Que peut-on dire de *ses* activités à *Toulon* ? Sait-on même qu'il a été l'architecte de l'hospice marseillais de la Vieille Charité, dont la chapelle au *plan ovale a été vidée de* tout élément d'exposition pour figurer dans l'exposition, et qu'il est l'auteur d'un projet grandiose de *place* royale sur la Cannebière, jamais réalisé pour des raisons financières, mais aussi parce que Jules Hardouin-Mansart, l'architecte de Louis XIV, n'était pas favorable à l'ovale de son plan.

La rétrospective organisée par Marie-Paul Vial, le conservateur du Musée des beaux-arts de Marseille, ne cède pas à la facilité. Elle suit rigoureusement l'*itinéraire* singulier portuaire et méditerranéen (Marseille-Toulon, Gênes, Toulon-Marseille), de Puget, montrant les œuvres, et propose une confrontation avec le milieu gênois auquel une section entière est consacrée (1). En fait, elle rompt avec les clichés qui accompagnent la renommée du sculpteur. Elle ouvre plus *qu'elle ne conclut, et met en évi*dence la nécessité d'étudier des pans entiers de l'œuvre jusque-là négligés, avant de pouvoir *prétendre connaître l'homme*, les idées, les travaux et les ambitions de Puget, né à Marseille en 1620 avec plus de chances de devenir artisan qu'artiste.



Le Faune, coll. Musée des beaux-arts, Marseille

D.R.

Un artiste qui se forme sur le tas, va chercher quelques modèles à Florence et à Rome, s'affirme comme peintre à Toulon, est reconnu à Gênes, où, bien aimé des notables, il reste huit ans (de 1660 à 1668) ; *puis retourne travailler une* dizaine d'années à Toulon où il est chargé de décorer des vaisseaux, forme une armada de sculpteurs et *de peintres, conçoit* de grands projets architecturaux pour l'arsenal et pour Marseille, et reçoit la commande de marbres pour Versailles. Il finit sa carrière dans sa ville natale où il meurt en 1694, sans avoir fréquenté ni Versailles ni Paris, préférant dépêcher son *fils* à la cour pour y défendre ses dossiers – bien qu'il y eût des appuis, celui de Le Brun notamment.

La connaissance de Puget ne sera pas clarifiée tant qu'on n'aura pas maîtrisé, son œuvre dessiné, qui témoigne du souffle et de la pensée d'un artiste *qui se veut universel*, à la manière des grands Italiens, de Michel-Ange au Bernin en passant par Pierre de Cortone. Cette production qui compte peu de dessins préparatoires aux sculptures connues *signale par contre des* œuvres détruites, des projets non réalisés d'architectures, des dessins de tabernacles, des décorations de *vaisseaux qui ressemblent* à des façades de palais. Elle comprend aussi nombre de marines conjuguant le lyrisme des voiles qui ploient comme des drapés et la précision de détail du gréement ou de la construction du navire au port. *Ces feuilles souvent splendides* aujourd'hui éparpillées dans les grands musées, de Vienne à New-York, sont une des découvertes de l'exposition. *Juste après* celle *des* peintures.

La peinture de Puget, dont les tableaux sont pour la plupart *conservés au Musée des beaux-arts* de Marseille, déroute. Les maladresses, les disproportions, les assemblages d'emprunts sont flagrants dans ses toiles de jeunesse, où de beaux morceaux tirés de quelque maître attirent plus que les compositions, D'une œuvre à l'autre, le style change. *David tenant la tête de Goliath* vient de Guido Reni, mais les traits désabusés du jeune *homme*, de la rue. *La Sainte Famille aux palmiers* a des largesses à la Van Dyck, qui a laissé à Gênes une bonne centaine d'œuvres. Dans *la Visitation*, c'est Rubens que Puget interprète librement, et dans le dernier tableau répertorié, *l'Education d'Achille*, on y voit l'influence du Titien, mais les dégradations de la toile ajoutées à son inachèvement servent la *remarquable composition, simple, efficace, et en modernise la vision.* On pense immanquablement à Delacroix.

Le jeu des références, la tentation *d'une peinture très sombre*, aux ombres noires et aux lumières blafardes dans laquelle trempe l'école génoise, montrent la difficulté d'*identifier* le Puget *peintre*. L'œil profane, pour sa part, en retiendra une composante réaliste associée à une largesse du geste qui la sauve du régionalisme, et un devenir plus architectural et plus sculptural, sur le tard.

Les sculptures intransportables du Louvre, le *Milon*, *Persée et Andromède*, sont évoquées par des dessins et des terres cuites de formats modestes, mais surprenantes par leur caractère monumental. Trois grands marbres en ronde-bosse : l'*Hercule gaulois*, *la Vierge à l'Enfant* du Musée de Gênes, *le Faune*, du Musée de Marseille que Puget destinait à son pavillon de Fongate, le relief de *la Peste à Milan* (inachevé comme *le Faune*), enfin les têtes d'Homère et de Caton donnent la dimension du sculpteur.

Klaus Herding, spécialiste alle*mand de la sculpture de Puget*, propose aujourd'hui de regarder son œuvre comme une tentative d'enrichissement du goût français par l'appropriation de cultures étrangères, en particulier de la culture italienne, qu'il ne s'agissait pas *d'imiter, mais de reprendre pour* créer un langage populaire en France, conciliant l'expression véridique de la nature avec l'aspiration au pathétique du baroque romain. Soit. Il y a chez Puget des détails qui retiennent l'attention et *enlèvent le morceau plus que* les grands axes, les obliques et les spirales, de ces effets de chairs vivantes détendues. Par exemple dans la terre cuite de l'*Hercule assis* dont le bras musclé remplié sur la poitrine fait pression sur l'aisselle. Il est des *subtilités* naturalistes conjuguées aux envolées de drapés qui échappent à toutes conventions françaises ou italiennes de l'époque, de ces effacements de muscles, de ces volumes comme brossés qui situent la *sculpture dans cette relation* à la peinture que Cézanne a bien sentie. La confrontation systématique des différents domaines dans l'exposition permet d'observer ces glissements, comme les glissements des draperies et des voiles des vaisseaux *du champion français des* tensions contraires, des aspirations vers le haut, et du poids des corps lourds qui tombent. *Quelque part* entre Michel-Ange, Bernin et Rodin, compliquant l'image convenue d'un baroque provincial monté *contre le classicisme parisien*.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) L'exposition sera présentée à Gênes après Marseille.

▶ « Pierre Puget, peintre, sculpteur, architecte ». Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité, 13002 *Marseille*. *Tél.* : 91-56-28-38. Jusqu'au 30 janvier 1995. En complément :« Pierre Puget, fortune critique », Musée des beaux-arts, Palais Longchamp 13004 Marseille. Tél. :91-62-21-17. Jusqu'au 30 Janvier. Catalogue commun édité par les *Musées de Marseille* et la Réunion des musées nationaux (390 francs, diffusion Seuil). Et aussi : numéro spécial de *connaissance des arts*.

MUSIQUES

BOBBY SICHRAN au Festival des Inrockuptibles

Bluesman bricoleur

Depuis sept ans, le magazine « les Inrockuptibles » invite à l'automne les artistes qu'il a défendus chaque mois dans ses pages. Beaucoup ont fait dans ce festival leurs premières armes parisiennes : *Pulp, Stone Roses, Blur, James House of Love*. Cette année encore, la dernière vague britannique – Oasis, Echobelly, Shed Seven, Elastica – est à l'honneur. Mais on prêtera une oreille attentive à G. Love et Bobby Sichran, représentants américains d'une tendance mêlant brillamment blues et hip hop.

Les Inrockuptibles espéraient programmer Beck à leur festival. Si ce gamin iconoclaste, auteur d'un réjouissant *Loser*, n'avait pas réservé son apparition exclusive aux prochaines *Transmusicales de* Rennes, il aurait retrouvé au coin du feu G. Love et Bobby Sichran pour compléter à merveille le tableau d'une nouvelle espèce de bluesmen américains.

Le premier album du jeune Sichran (prononcer siche-ranne), *From a Sympathetical Hurricane*, pourrait être l'archétype des productions de cette génération spontanée. Bricolé il y a trois ans dans sa chambre de Brooklyn (New-York), mais sorti seulement cet été, son disque cumule l'éclectisme de références, un goût du son brut et des bouts de ficelle, une conscience historique vivifiée par l'air du temps. C'est à onze ans que le New-Yorkais se prit de passion pour le blues. Cette découverte lui ouvrira les portes de la musique populaire américaine dans toute sa variété. *« Je me dis souvent que ce pays a cinquante-deux Etats. Les cinquante officiels, plus Liverpool et la Jamaïque. Bob Marley et les Beatles sont aussi d'une certaine façon des musiciens américains. Il y a très peu de bonnes musiques qui n'ont pas été influencées par le blues. »* Selon lui, le genre n'est pas coupé de la modernité. *« Cette musique a été la première en phase avec l'ère industrielle. Dans les années 20, la guitare fluide de Blind Willie Mc Tell imitait le bruit du train. La guitare de Chuck Berry a évoqué les promenades en voiture. James Brown a parfois cherché à imiter le rythme du marteau-piqueur. Moi, je l'échantillonne. »*

Grand fan de Bob Dylan et de Woody Guthrie, Bobby Sichran a d'abord traîné sa guitare sèche dans les rues pour y roder ses premières chansons. Mais les trottoirs de Brooklyn encouragent tous les métissages. *« J'habitais Brooklyn Heights, sans doute un des seuls endroits des Etats-Unis où les communautés se mêlent sans trop de problèmes. Ce mélange culturel est une des valeurs auxquelles je suis le plus attaché. A Brooklyn, on trouve de tout sauf des esquimaux. »* Au contact de la communauté des Noirs, il s'initiera au *rap, musique reine de sa génération*, jusqu'à s'engager dans la cause hip hop, maîtrisant l'idiome au point de travailler comme ingé*nieur du son* à la production d'artistes comme Das E. F. X. ou Gerru The Damager. *« J'écrivais déjà des chansons quand je me suis mis à écouter du rap. Mais je ne savais pas comment mêler les deux. C'est en écoutant James Brown que j'ai compris. Je conseille d'écouter James à tous ceux qui ne comprennent pas le lien entre Muddy Waters et Snoop Doggy Dogg. »*

Charme de la précarité

Les chansons de *From a Sympathetical Hurricane* réunissent sous le même panneau de basket sampling et guitares du Bajou, narrations fortes et chansons raps, simplicité blues et rythmes funks sous anxiolytique. Conçu à la maison, ce disque a le charme de sa précarité. Un bricolage spontané semble avoir présidé à sa réalisation. A entendre Bobby Sichran, la méthode d'enregistrement suivait un dessein bien précis. *« En studio, j'ai travaillé sur des disques très finis. Mais je préfère les sons bruts, pas trop polis. Il n'y a rien d'accidentel dans la production et le mixage de mon album, même si la plupart des voix et des instruments ont été enregistrés en une prise. J'ai essayé de retrouver une couleur de sons plus années 60. A l'époque, on privilégiait les fréquences médium, des sonorités plus chaudes. Sur* Hey Jude, *ou* Martha My Dear, *le piano des Beatles semble avoir été joué dans une chambre. Aujourd'hui, à cause du CD, c'est la règle des fréquences hautes et trop brillantes. »*

De la même façon, les textes de Bobby Sichran sont trompeurs. Apparemment simples, drôles et légers – dits avec l'accent traînant d'un J. J. Cale –, ils structurent en fait un concept-album ordonné en dix chansons-chapitres. On y décryptera l'histoire d'un personnage à la recherche de plaisirs matériels, qui finit par un quête plus mystique avant d'être trahi par le sentiment amoureux. Ces thèmes récurrents dans la plupart des musiques afro-américaines soulignent encore les préférences du musicien. *« Le rock blanc aujourd'hui est bouffé par le cynisme et coupé de la réalité. Les musiques noires ont conservé cette dualité entre l'évocation de la dureté de la vie quotidienne et la conscience de besoins spirituels. »*

STHÉPHANE DAVET

▶ Le Festival des Inrockuptibles en tournée. Gene, Elastica, Shed Seven : *le 4 novembre*, 20 h, Lyon, le Transbordeur ; le 5, 19 h, Marseille, Théâtre du Moulin. G. Love, Echobelly, Oasis, le 4, 19 h, Paris, la Cigale ; le 5, 20 h, Lyon, le Transbordeur ; le 6, 19 h, Marseille, Théâtre du Moulin. Ben Harper, The Apartments, Bobby Sichran, Animals That Swim : le 5 novembre, 17 h, Paris, la Cigale (avec The Catchers, American Music Club). Le 6, 19 h, à Lyon, le transbordeur. Bobby Sichran, Animals That Swim et The Apartments : le 4, 20 h, Rennes, l'Ubu. The Catchers, Bel Harper et American Music Club, le 4, 20 h, Strasbourg à la Laiterie. Terry Hall, le 4, 23 h, Paris à l'Erotika.

MUSIQUES

Apparition d'un nouveau métier dans l'audiovisuel

Illustrateur sonore

Les spots publicitaires, les émissions de télévision et, d'une manière générale, les séries audiovisuelles nécessitent des accompagnements musicaux, existants ou originaux. Cette nécessité a fait naître un nouvau marché et un nouveau métier : illustrateur sonore.

Patrick est vendeur au rayon disques d'une grande surface. Un vendeur d'un genre particulier, spécialisé dans la recherche de titres musicaux accompagnant des spots publicitaires, aussi bien à la radio qu'à la télévision. Pour la plupart inconnus du grand public, ces extraits n'en deviennent pas moins rapidement célébrissimes, poussés en cela par plusieurs dizaines de passages par semaine sur les ondes, à des heures de grande écoute. « *L'écrasante majorité des clients ignorent les références du titre original*, rappelle le vendeur. *Il ne leur reste plus qu'à décrire le spot ou à chanter la bande son dans le magasin.* »

Certains airs marquent le grand public, au même titre qu'une chanson de variétés. Ainsi, l'extrait d'une trentaine de secondes de la valse de Chostakovitch accompagnant la publicité de la Caisse nationale de prévoyance est devenu un tube inattendu, et en tout premier lieu pour son éditeur, Le Chant du monde (1). Autre exemple, les *Suites pour violoncelle seul* de Jean-Sébastien Bach, choisi par Mercedes-Benz pour vanter le confort et la tenue de route de sa nouvelle gamme de berlines, rencontrent un succès inespéré.

L'engouement du public pour ces « musiques à l'image » constitue un véritable phénomène. A tel point qu'aujourd'hui, la publicité, les génériques d'émissions ou de series, les bandes-son cinématographiques peuvent être assimilés à des vecteurs indirects de promotion et de diffusion du disque, consommant un nombre sans cesse croissant d'œuvres musicales, originales ou non. Ainsi, TF 1 diffuse plus d'une heure de musique quotidienne, uniquement par l'intermédiaire des écrans publicitaires... Soit beaucoup plus que ses émissions répertoriées dans la catégorie « musique classique ».

Claudine Cormerais fait partie de cette cinquantaine d'illustrateurs sonores exerçant en France et dont l'un des rôles-clés consiste à sélectionner ces fameuses musiques d'accompagnement pour l'audiovisuel. Cette activité marginale est particulièrement difficile, tant la connaissance de la production discographique doit être complète et universelle. Une gageure lorsque l'on connaît l'épaisseur de certains catalogues de références, proche de celle d'une encyclopédie !

Comme l'explique Claudine Cormerais, « *l'accompagnement musical est choisi avec un soin extrême, en relation étroite avec le client et le réalisateur, et en fonction d'objectifs précis. On est loin du simple enchaînement de plages musicales et d'effets sonores. L'illustrateur devra savoir évoquer en quelques secondes de musique une ambiance, une tonalité en harmonie avec l'image.* »

Une poignée de sociétés d'édition phonographique se sont peu à peu spécialisées dans ce domaine si particulier de la musique à l'image. Dès les années 30, Francis Salabert, le célèbre éditeur français, lançait la première collection de musiques enregistrées destinées à être synchronisées, comme on le disait à l'époque, avec les films. Une idée reprise et largement développée par les Anglais. Les répertoires britanniques de *music recorded library* sont aujourd'hui concurrencés par quelques éditeurs comme Koka-Média.

Pour Frédéric Lelbowitz, fondateur et vice-président de cette société leader en France, « *l'illustrateur musical est un créateur à part entière, dans la mesure où son rôle consiste à donner plus de sens et d'émotion à l'image et à révéler des œuvres nouvelles ou inconnues.* » L'impressionnant catalogue de Koka-Média comprend quinze mille titres destinés à accompagner des images de tout ordre : émissions de télé (« Ushuaïa », « Réponse à tout »), séries (« Hollywood Night »), longs métrages (musique additionnelle de *Léon*, le dernier film de Luc Besson), spots publicitaires (Chanel), etc.

« Musique au mètre »

Comme pour ses concurrents, les musiques éditées par Koka-Média sont regroupées par thèmes sur des albums (près d'une centaine au total) aux titres évocateurs : sports, monde animal, voix, écologie, communication, industrie, etc. Chaque extrait plante un décor, engendre une atmosphère, identifiables en quelques bouffées de sons.

Les morceaux sont souvent courts, de quelques secondes à deux ou trois minutes. Autre caractéristique, le coût d'utilisation de chaque œuvre fait l'objet de barèmes, connus à l'avance (de l'ordre de 10 F la minute pour un long métrage). Le terme de « musique au mètre », très répandu dans le milieu de l'audiovisuel, vient de ce type de redevance découlant de la durée d'utilisation, seconde ou minute. L'avantage de la formule réside dans le fait que le réalisateur ne perd pas son temps à rechercher et à négocier les autorisations et droits de reproduction. Une opération fastidieuse qui prend souvent des allures de casse-tête, voire de cauchemar lorsque les ayants droit sont introuvables.

Genre décrié

« *En France, l'illustration musicale est un genre décrié parce qu'apparenté à un type caractéristique de musique d'ambiance, désignée d'un terme péjoratif, la* Muzak, souligne Frédéric Lelbowitz. *Notre objectif est de créer des œuvres à part entière représentant un imaginaire susceptible de répondre aux besoins des réalisateurs et de proposer des idées nouvelles.* »

Ainsi, contrairement à ses concurrents, Koka-Média agit également en tant que producteur, n'hésitant pas à financer des enregistrements d'œuvres originales. « *Les musiques transmises aujourd'hui par l'intermédiaire des films, séries, documentaires, publicités, reportages constituent un creuset révélateur de la création musicale de notre époque. Le temps nous dira ce qu'il faut retenir de ce mouvement.* »

En attendant, un nombre croissant de jeunes compositeurs se lancent dans l'aventure. Parmi eux, quelques noms connus de la musique contemporaine ou du théâtre musical, comme Denis Levaillant ou Marc-Olivier Dupin, le directeur du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, côtoient des musiciens de studio et de scène comme Laurent Stopnicki, Basile Leroux, guitariste d'Eddy Mitchell, l'harmoniciste Jean-Jacques Milteau ou Michel Gaucher, saxophoniste de Michel Jonasz. Dans le domaine du rock, les tarifs sont particulièrement élevés, et la production d'un enregistrement « à la manière de » (Jimi Hendrix, Otis Redding ou Bryan Ferry) est souvent meilleur marché que l'achat des droits d'œuvres du répertoire de ces artistes.

Face à la demande croissante des professionnels de l'image, Koka-Média s'intéresse également fortement à la musique classique. Le label Koka-Classic regroupe de nombreux titres inédits en France, en provenance notamment du prestigieux éditeur tchèque Supraphon. L'ensemble de la collection forme un catalogue de musique classique riche d'une vingtaine de titres se situant hors des sentiers battus et dont les interprétations sont tout à fait honorables par rapport aux grandes réalisations discographiques. Comme dans les autres collections, ces disques sont constitués d'extraits courts, classés par thèmes (époque, genre, compositeur, etc.). L'ensemble forme un patchwork de succès incontournables du répertoire de la grande musique où se côtoient Debussy, Bizet, Bach, Dvorak, Verdi, Mozart.

Pour un réalisateur ou un illustrateur sonore, la consultation des milliers de références des catalogues n'est pas une mince affaire. Un programme informatique développé spécialement par l'équipe de Koka-Média, fruit de plusieurs années de recherche, permet aujourd'hui de consulter le catalogue grâce à l'association de mots-clés (nom du compositeur, genre, etc.). Le gain de temps est formidable, l'ordinateur mettant en moyenne une dizaine de secondes pour trier et afficher jusqu'à plusieurs dizaines de titres différents par consultation. La prochaine étape devrait consister à sélectionner et à écouter l'extrait à distance, avant de se le faire envoyer directement par un réseau téléphonique à haute qualité, sans quitter son bureau. Un objectif que la technique des transmissions et des réseaux, les fameuses « *autoroutes électroniques* », devrait rendre tout à fait réaliste d'ici deux à quatre ans.

DENIS FORTIER

(1) Decca a vendu 30 000 albums, 2 000 cassettes et 42 000 CD single du disque de Chostakovitch dont a été tirée la bande-son de la publicité de la Caisse nationale de prévoyance.

▶ Koka-Média, 19, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris ; tél. : 48-01-93-83.

GERMINAL : changement de titre en Nouvelle-Zélande. – Le film de Claude Berri *Germinal*, tiré du roman d'Emile Zola, est présenté sous un autre titre en Nouvelle-Zélande où ses distributeurs craignent qu'une association d'idée pourrait être faite entre le titre, le mot « Germans » (allemands) et les camps de concentration. Le film a été rebaptisé *Un d'entre nous*. Un porte-parole de la société Distributors Everard Films a déclaré qu'il voulait donner au film « *une image différente car la promotion publicitaire (du film) était trop sinistre. S'il était sorti sous le titre original, personne ne serait venu* ». – *(AFP.)*

MAX ROACH ET TONI MORRISON à l'American Center

Le président des batteurs et la Nobel noire

Il s'est passé à l'American Center, le 2 novembre au soir, quelque chose d'exceptionnel, peut-être d'inaugural. Non qu'ait soufflé à Bercy le vent brûlant d'innovation qui soulevait parfois, boulevard Raspail, le centre culturel américain des années 60-70. Max Roach, en solo de batterie, n'est plus une surprise, s'il produit toujours un effet de révélation. Son allure de premier Président noir des Etats-Unis s'est accentuée en même temps que son visage prend avec l'âge des traits de masque africain.

Nous sommes dans un temple de la culture légitime des années 90. Batteur historique du be-bop, à l'esprit révolutionnaire intact, Max Roach est Max Roach, et Toni Morrison est prix Nobel de littérature 1993, cette année professeur invitée à Paris-VII et écrivain-résident à l'Ecole normale supérieure. Leur « performance » est présentée par le Festival d'automne, dont on sait l'intelligence tout autant que l'élitisme. Peu de risques d'y voir un groupe de rap échappé par miracle aux circuits commerciaux, ou Ishmael Reed lisant ses textes avec le groupe de Kip Hanrahan, comme on a pu l'entendre il n'y a pas si longtemps au New Morning. On n'est donc pas venu découvrir, et c'est pourtant ce qui s'est passé.

Adepte du « gueuloir » flaubertien

Hiératique derrière sa classique batterie jazz *(trap drums)*, Max Roach *commence*, seul, *par cinq* « Inventions pour percussions ». Dans la troisième, on reconnaît la figure rythmique de « Peace », extrait de sa fameuse *Freedom Now Suite*, enregistrée en 1960 avec Abbey Lincoln (son épouse, à l'époque) et Coleman Hawkins. De celui-ci, il reprend la découpe rythmique de *Mop Mop*, en faisant battre des mains les deux noires au public, ce qui inquiéterait un peu si les changements de tempo ne révélaient pas, *in extremis*, plutôt qu'une intention démagogique, celle, très pédagogique, de faire prendre conscience qu'il est beaucoup plus difficile de mettre en place *lento* que *vivace*.

Il y a un côté gimmick dans sa démonstration sur la cymbale charleston, et quelques trahisons de baguettes montrent qu'il ne s'exerce plus autant qu'il le devrait – ou alors c'est que des prodiges actuels comme Marvin « Smitty » Smith nous ont rendus pointilleux sur la technique. Mais ces ratés révèlent aussi qu'il pense ce qu'il joue au lieu de se mettre comme tant de batteurs soistes en pilotage automatique. Et son exécution impeccablement échauffée de *Billy the Kid* – une de ses compositions qui se réfère, dit-il, à un jeune saxophoniste noir – donne toute la mesure de son invention.

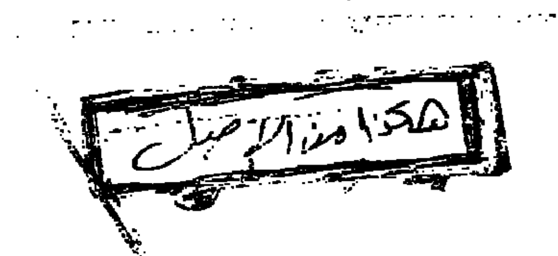
Mais, aussi impérieux et convaincant que reste Max Roach, la découverte c'est Toni Morrison lectrice. On la savait gagnée à la cause musicale du jazz, on la savait aussi adepte du « gueuloir » flaubertien pour mettre à l'épreuve la musicalité, le rythme, les assonances de ses phrases. Grande noblesse d'allure, elle commence par lire, seule, un extrait de son premier roman, *The Bluest Eye*. Le débit est fluide, la voix juvénile, elle paraît faible malgré l'amplification : c'est une petite fille qui parle de malheur, le semence infructueuse, de terre où la vie ne prend plus. On s'inquiète derechef. Comment ? Là où on attendait une Betty Carter de la littérature, une voix aux couleurs d'ambre, de goudron et de vent dans les branches, elle lit sagement un texte frémissant ?

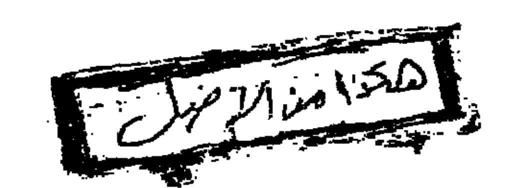
L'inquiétude se prolonge avec le début du monologue de Violet dans *Jazz*, son dernier roman. C'est une femme mûre dans un drugstore, qui ressasse sa terrible jalousie, son élémentaire jalousie sexuelle, qui lui a fait taillader le visage de la toute jeune maîtresse que son mari a tuée pour garder intacte la sensation d'un amour tordu qui le rendait si triste et si heureux. Violet souffre, elle pense à ce corps tant désiré, elle comprend tout ce que la musique dit de la vie, et la voix de Toni Morrison s'enfle, prend ces couleurs que nous connaissons par Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Sarah Vaughan, Carmen McRae, et Mahalia Jackson, et toutes ces grandes chanteuses de gospel qui ont donné voix à la douleur et à l'enchantement du monde.

Toni Morrison est une très grande chanteuse de jazz qui lit ses textes comme aucun écrivain à notre connaissance, ne l'a jamais fait. Quand elle rythme ensuite extraite de son livre en cours, une prose somptueuse en la réglant souplement sur le jeu de batterie en mesure impaire de Max Roach on comprend que ce concert a inauguré un genre dont elle sera l'inventrice et sans doute la grande représentante : le livre-cassette avec improvisation musicale. Faire jazzer la langue ? C'était le rêve de Céline. Toni Morrison vient de l'accomplir totalement et même classiquement.

MICHEL CONTAT

▶ Dans le cadre du Festival d'automne, Max Roach, seul, donne une « causerie-démonstration de batterie », le 3 novembre, à 20 h 30, à l'American Center. Res. : 44-73-77-00.
« *L'Œil le plus bleu* » vient d'être retraduit chez Christian Bourgois (« le Monde des livres » du 28 octobre).





Un nouveau marché au palais Brongniart

Paris s'affirme comme la quatrième place boursière du monde

Le nouveau marché à terme, le MATIF-6, inauguré il y a quelques semaines par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, témoigne de la vitalité de la Bourse de Paris. Loin d'être obsolète, le palais Brongniart tourne à plein régime, mais son avenir est menacé par la cotation électronique, et les élus locaux s'inquiètent.

Ça gueule aussi fort qu'à la criée aux poissons, les cirés jaunes des mareyeurs sont remplacés par les vestes multicolores des commis, et c'est tout aussi hermétique aux profanes. Installé depuis peu dans les profondeurs de la Bourse, le dernier-né des marchés à terme internationaux de France, le MATIF-6, tourne à plein régime *huit heures par jour et cinq jours* par semaine. On y négocie quotidiennement trois cent mille contrats portant sur environ 100 *milliards de francs. Il hisse Paris* au quatrième rang des places boursières du monde.

La salle est impressionnante. Au milieu, règnent les parquets, sorte de petites arènes autour desquelles se pressent et gesticulent les négociateurs surveillés de haut par ces arbitres que sont les superviseurs. Autour, des auxiliaires et des « fichistes » transmettent les marchés conclus à des « boxmen » assis derrière des pupitres. *Il y en* a quatre cents, en gradins, cernant entièrement le chaudron central. Au-dessus des neuf cents garçons et *filles (âge moyen : vingt-cinq* ans) qui travaillent dans ce bocal climatisé et insonorisé, des dizaines d'écrans affichent les colonnes de chiffres des marchés étrangers. Le MATIF-6 est, paraît-il, ce qui se fait de mieux.

Pour le loger dans les sous-sols du vieux bâtiment de la *Bourse*, inscrit à l'Inventaire des monuments historiques, il a fallu casser, sur trois étages, d'énormes *colonnes de pierre et les remplacer* par une cage métallique, qui serait, à en croire les boursiers, facilement portés sur l'emphase, l'un des plus gros chantiers de ce genre depuis la tour Eiffel. En tout cas, ils n'ont pas hésité à dépenser 150 millions de francs pour l'installer et doper ainsi la place de Paris.

Feu la corbeille

Celle-ci ne se porte pas mal, merci, mais les bulletins triomphants de ceux qui veulent favoriser l'actionnariat populaire ne peuvent faire oublier que l'engouement pour la Bourse n'est plus ce qu'il était.

Au début du siècle, un Français sur quatre possédait un portefeuille de valeurs. Aujourd'hui, alors que la richesse nationale est infiniment supérieure, ils ne sont plus que 10 %. *Les guerres, les* crises, les krachs ont écœuré deux générations d'épargnants.

Malgré le tam-tam des privatisations, la complexité des produits boursiers et leur abstraction aujourd'hui vertigineuse ne rétablissent pas la confiance. Au lieu d'apparaître comme un collecteur de capitaux pour les entreprises, la Bourse fait figure de haut lieu de spéculation pour funambules initiés. Signe des temps : le palais Brongniart, où chacun pouvait *entrer jadis*, est *aujourd'hui un* lieu où ne pénètrent que les professionnels. Qu'ont-ils donc à cacher ?, se demande le passant.

Il est vrai que la bonne vieille corbeille, autour de laquelle de distingués gentlemen échangeaient des titres en jetant leurs mégots sur un tas de sable blanc importé des îles Maldives, est aujourd'hui au musée. Les agents de change sont devenus d'anonymes sociétés de Bourse, dont les négociations se font entièrement par ordinateur.

Ce qui se passe derrière les colonnades du palais Brongniart n'a plus grand-chose de commun avec les activités d'antan. On y trouve aujourd'hui deux marchés à terme qui sont des superstructures sophistiquées, pratiquement sans intérêt pour les particuliers et auxquels ils ne peuvent accéder.

Le marché des options négociables de Paris, le MONEP, a pris, depuis 1987, la place de la corbeille. On y échange non pas les actions ou les obligations elles-mêmes mais des droits à acheter ou à vendre plus tard lesdites valeurs. *Un travail d'assureur* ou de spéculateur. Dans la salle du MONEP, où travaillent environ 250 commis et « teneurs *de marchés* », on échange trente-cinq mille contrats par jour pour un total de 130 millions de francs. Ces chiffres situent Paris au cinquième rang des trente places mondiales ayant une activité similaire.

L'autre marché est le marché à terme international de France, le MATIF-6, dont le ministre de l'économie inaugurait la dernière mouture le 20 septembre dernier. Là encore, se vendent et s'achètent des garanties sur l'avenir. Une invention américaine adoptée par le palais Brongniart en 1986 *et qui, depuis*, y a fait florès au point qu'il a fallu aménager successivement des salles de taille croissante et de plus en plus informatisées. *La société anonyme qui* les gère occupe actuellement les deux tiers de la Bourse, et cette activité à elle seule mobilise mille cinq cents personnes chaque jour.

Ce ne sont plus les agents de change d'antan, qui traitaient fastueusement leurs gros clients sur les bonnes tables du coin. Aujourd'hui, *les golden boys* viennent de banlieue en moto, pratiquent le ticket-restaurant ou la cantine et, à trente ans, épuisés par *un métier éprouvant* pour les nerfs, ils pantouflent dans les sociétés de Bourse d'alentour.

Le loup électronique

Justement, *ces établissements* ne sont plus obligés de vivre à l'ombre du palais Brongniart. Sur les quarante-six présents à Paris, dix-sept (soit 37 %) ont déjà quitté les arrondissements voisins de la Bourse pour émigrer vers le huitième et le seizième. *Cette tendance* est encore plus accentuée dans les organismes membres du MATIF, moins traditionalistes. *Sur quatre-vingt-quatre* établissements, quarante-huit (soit 57 %) sont situés ailleurs que dans les premier, deuxième et neuvième arrondissements, le cœur financier de Paris. Plusieurs d'entre eux (les pionniers ?) sont déjà à la Défense.

L'éclatement des centres financiers préoccupe les professionnels. Ils relèvent qu'à New-York la Chase City Bank et Merrill Lynch ont déserté Wall Street pour des quartiers plus aérés. A Londres, les Docklands et leur aéroport taillent des croupières à la vieille City. A Paris, les grandes banques hésitent encore : la Société Générale déménage à la Défense, Paribas s'*incruste* à l'Opéra, et l'état-*major de l'UAP revient place Vendôme.*

Le palais Brongniart, qui était naguère le temple emblématique du capitalisme à la française et le pivot de la place financière de Paris, sert-il encore à quelque chose ?

Le loup électronique a déjà chassé la corbeille, et il continue à faire des ravages dans la bergerie. Sur les quarante-quatre options sur actions négociées au MONEP, douze sont déjà traitées uniquement par l'électronique. Le MATIF vient de signer un accord avec son homologue allemand dont les négociateurs ne travaillent que sur écran. L'an dernier, le même MATIF s'est également raccordé à Globex, un marché mondial de contrats à terme accessible partout vingt-quatre heures sur vingt-quatre, grâce à un réseau électronique.

On sent bien que la pittoresque criée a du plomb dans l'aile. *« La place boursière de Paris offre des produits de qualité. Elle possède une grande capacité technologique, s'est largement ouverte sur l'extérieur et sait aujourd'hui se vendre grâce à l'association de promotion Europlace*, dit Alain Ferry, président de l'Association française des sociétés de bourse. *Pourtant, il est possible que dans cinq ans, le palais Brongniart ne soit plus qu'une coquille vide. L'informatique sera passée par là. »*

Un signe révélateur : MATIF SA *s'est* arrangée pour que les considérables investissements engloutis dans le nouveau marché *soient* amortis dans cinq ans. Lorsqu'il a fallu renouveler la concession du palais Brongniart qui courait depuis trente ans, la Ville de Paris, propriétaire des murs, n'a pu arracher à ses locataires qu'un nouveau bail de six ans. Celui-ci s'achèvera le 31 décembre 1998.

MARC AMBROISE-RENDU

Les suites de la grève à la RATP

Des méthodes nouvelles devraient améliorer la sécurité dans les transports en commun

Le trafic des autobus de la RATP devait continuer à être perturbé, jeudi 3 novembre, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise, en raison de la grève des machinistes du dépôt de Gonesse. Une disposition législative sera prochainement soumise au Parlement pour mettre en place des méthodes nouvelles qui devraient permettre d'améliorer la sécurité dans les transports en commun de la région.

La rencontre, mercredi, entre Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Jean-Paul Bailly, PDG de la RATP, devrait permettre de mettre en œuvre des *« méthodes nouvelles et plus efficaces de prévention contre les agressions »*, selon le communiqué du ministère. Ainsi, sur le plan juridique, le Parlement *« adoptera, avant la fin de l'année, un projet de loi qui permettra les actions de la police sur toute la longueur des lignes du RER, du métro et des autobus, alors qu'elles sont aujourd'hui restreintes aux limites de chaque département »*. Un amendement du gouvernement au projet de loi de Pierre Méhaignerie, adopté le 20 octobre par le Sénat, prévoit déjà cette disposition.

M. Bailly, reçu par le ministre d'Etat en présence du préfet Claude Guéant, directeur général de la police nationale, et de Philippe Massoni, préfet de police de Paris, a affirmé que ces moyens et ces méthodes *« permettront effectivement de mieux assurer la sécurité dans les transports en commun, dans les gares, les stations, les trains et les autobus »*.

L'ensemble des agents de sécurité et de contrôle de la RATP *« passeront d'abord, et le plus rapidement possible, de mille trois cents à deux mille »*, l'effectif supplémentaire étant *« en fonction avant la fin du printemps 1995 »*, a ajouté le PDG de la RATP. Il a rappelé que cette augmentation de sept cents agents correspond aux *« embauches décidées début 1994, agents qui seront consacrés à renforcer notre activité en faveur de la sécurité et de la lutte contre la fraude » (le Monde* du 3 novembre).

« Concertation permanente »

Enfin, M. Bailly a assuré que sera *« accélérée la réalisation et la mise en service d'un poste de commandement commun à la RATP et la police, prévue pour la fin de 1995 »*. En outre, a-t-il précisé, la coopération *« des préfectures et des commissariats sera renforcée, de même que seront mises en place des formes nouvelles de concertation permanente entre les commissariats, principalement de banlieue et les responsables de nos centres »*.

Dans un communiqué, publié mercredi, l'union syndicale CGT et les syndicats autonomes de la RATP estiment qu'*« hormis le projet de loi permettant les actions de la police sur toute la longueur des lignes du métro, du RER et des autobus »*, les mesures annoncées par le ministère de l'intérieur et le PDG de la RATP *« ne sont que la reprise des promesses de la direction du 17 novembre 1993 »*. Elles *« laissent sceptiques »* et *« ne démontrent ni volonté, ni dynamisme des autorités de tutelle et de la direction pour endiguer le problème de l'insécurité »*, ajoutent ces syndicats, qui réclament l'embauche d'*« agents statutaires à temps plein et qualifiés »*.

C. de C.

La préparation des élections municipales

M. Malandin (PS) quitte Elancourt pour Trappes

Alors que les instances nationales du Parti socialiste et du Parti communiste viennent de se mettre d'accord pour l'élaboration des listes d'union dès le premier tour des prochaines élections municipales de juin 1995 ***(lire page 11)***, **Guy Malandin, tête de liste PS à Trappes (Yvelines), ville gérée depuis plus de soixante ans par le PCF, compte bien constituer sa propre équipe face à celle du maire sortant, Bernard Hugo.**

Adjoint au maire d'Elancourt depuis 1983 et député de la circonscription de 1981 à 1993, M. Malandin vient d'être désigné par la fédération PS des Yvelines comme tête de liste socialiste dans la ville voisine de Trappes, où il entend bien proposer aux habitants une *« alternative à gauche »* sans faire alliance avec les communistes qui dirigent la ville depuis plus d'un demi-siècle.

Cette gestion, selon lui, ne correspond pas aux politiques menées par la gauche. *« A Trappes*, commente-t-il, *où chacun a fait ce qu'il a cru devoir faire, j'observe que les politiques voulues par les socialistes quand ils étaient au pouvoir ne sont pas mises en œuvre dans la ville. »*

M. Malandin cite, en bloc, l'absence de protocole d'occupation du patrimoine social ou de comité de prévention de la délinquance. En constituant sa propre liste, il souhaite *« permettre à Trappes de changer de vitesse et de s'attaquer à des projets ambitieux »* dans les domaines qui lui sont chers, *« de la politique de la ville à l'habitat, en passant par la qualité de la vie et le respect des droits de l'homme »*. Préférant à la polémique *« le débat politique de fond »*, il décoche tout de même une flèche en direction de l'actuelle équipe dirigeante de la ville, qu'il accuse de ne pas avoir de projet politique.

« Il faut que les gens de Trappes aient à gauche un autre projet que celui qui consiste à dire : « C'est la faute au gouvernement », affirme-t-il. *Les gouvernements ont des responsabilités, mais les élus locaux ont aussi les leurs. »*

Quelle majorité au syndicat d'agglomération ?

Estimant qu'il n'y a pas de danger de voir Trappes *« passer à droite »*. M. Malandin a accepté la proposition de la fédération socialiste des Yvelines de quitter son fauteuil de premier adjoint d'Elancourt pour mettre son expérience au service de Trappes, *« une ville qui en a grand besoin tant en qualité de vie qu'en image de marque »*.

Son arrivée ne semble pas préoccuper la fédération communiste du département, installée d'ailleurs dans la ville. Pour son secrétaire, Claude Pondemer, la démarche de M. Malandin s'explique *« par des circonstances locales »*. *« A Trappes*, explique M. Pondemer, *le PS n'avait plus de chef de file qui veuille affronter la bataille politique. C'est pourquoi le secrétaire fédéral a fait appel à M. Malandin. »*

Au-delà du simple « parachutage », le PCF s'interroge sur ses véritables motivations. *« On a l'impression d'une fuite*, dit M. Pondemer. *C'est d'autant plus symptomatique que le député de droite a jeté son dévolu sur Elancourt. M. Malandin quitte le bateau pour un strapontin à Trappes au moment où le maire* [d'Elancourt, Alain Danet] *est fragilisé. »*

Alain Danet a été mis en examen pour faux dans la gestion d'un comité interprofessionnel pour le logement qu'il présidait (*le Monde* daté 23-24 octobre). Pour le PCF, un danger existe bel et bien à droite, non pas à Trappes, mais à Elancourt et, du même coup, observe M. Pondemer, *« la gauche perdrait sa majorité au sein du syndicat d'agglomération de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines »*.

Le premier secrétaire de la fédération communiste se veut néanmoins confiant. *« Je pense que les choses vont s'arranger*, dit-il, *et que M. Malandin va adopter la ligne du PS et participer à une liste d'union élargie à des personnalités de gauche que conduira Bernard Hugo, qui lui proposera un poste d'adjoint. »*

Le Parti communiste reste vigilant. *« On me parle de primaires partout »*, s'étonne M. Pondemer, qui veut éviter que le « cas Malandin » ne fasse école dans d'autres villes du département.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES DIMANCHES DE PERMISSION. Film franco-roumain de Nae Caranfil, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU COLLÈGE. Film français de Mariana Otero : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

POUR L'AMOUR D'UNE FEMME. Film américain de Luis Mandoki, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

SLEEP WITH ME. Film américain de Rory Kelly, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

THE SHADOW. Film américain de Russell Mulcahy, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

TIENS TON FOULARD, TATIANA. Film finlandais d'Aki Kaurismaki, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE *DE BOBIGNY*

Par ordonnance de référé en date du 7 octobre 1994, le TGI de Bobigny statuant *publiquement contradictoirement* en premier ressort, dès à présent, vu l'urgence :

– *CONDAMNE la Mutuelle* Générale des Salariés sous astreinte de 10 000 F par infraction constatée, à cesser toute diffusion qu'elle soit de son tableau comparatif du coût de ses *prestations et de celles de la Mutelle* Générale du Personnel des Collectivités locales (MGPCL),

– DIT que la MGS devra récupérer auprès des collectivités locales qu'elle a contactée, le tableau comparatif du coût de ses prestations et de celles de la Mutuelle Générale du Personnel des Collectivités locales (MGPCL),

– ORDONNE la publication de l'Ordonnance dans deux journaux, aux frais de la MGS, dans les 15 jours de la date de l'Ordonnance,

– CONDAMNE la MGS à payer à la Mutuelle Générale du Personnel des Collectivités locales (MGPCL) la somme de 5 000 F au titre de l'article 700 du NCPC.

Pour extrait conforme délivré par le Secrétaire Greffier, le 11 octobre 1994, à Bobigny.



COMMUNICATION

Polémique à la Chambre des communes

Les députés britanniques s'empoignent à propos du « faux » utilisé par le « Guardian »

LONDRES
de notre correspondant

La Chambre des communes a consacré le dernier après-midi de sa session d'été, mercredi 2 novembre, à un débat sur le cas du *Guardian*, dont le directeur de la rédaction est accusé de faux pour avoir envoyé une télécopie sur du papier à en-tête des Communes (*le Monde* du 3 novembre). Peter Preston avait utilisé ce subterfuge pour en savoir plus sur le financement du séjour parisien d'un membre du gouvernement, Jonathan Aitken.

Cela faisait des décennies qu'un journaliste n'avait pas été convoqué devant les Communes, dans ce pays où la presse est si influente. Les conservateurs semblent avoir utilisé l'occasion, à la fin d'une session marquée par une série de révélations sur des affaires les concernant, pour tenter de reprendre l'initiative et détourner l'attention de l'opinion.

Ce but n'a été qu'en partie atteint : la presse et la télévision n'y consacrent, mercredi 2 novemUnebre, qu'une faible partie de leur « une », à l'exception bien entendu du *Guardian*. L'affaire pourrait rebondir devant le Comité des privilèges, devant lequel M. Preston a été renvoyé par une écrasante majorité de députés, conservateurs comme travaillistes, 313 voix contre 38 : en effet, il est apparu, au cours des débats, que le gouvernement aurait été au courant de cette télécopie depuis six mois.

« Une putain venue des enfers... »

Toujours est-il que l'atmosphère compassée des Communes, où une courtoisie de façade empêche les échanges d'insultes et les débats trop « chauds », avait cédé la place à une véritable empoignade : si les députés n'ont pas le droit de s'interpeller nominalement – et doivent utiliser la formule consacré de *« l'Honorable Membre, pour la circonscription de... »* – ils ne s'en sont pas privés à l'encontre de M. Preston.

Ce dernier, qui assistait au débat de la tribune, a pu entendre un député conservateur l'accuser de *« complot criminel »* (1) tandis qu'un autre, Roger Gale, se taillait un franc succès en déclarant : *« L'ange gardien s'est révélé être une putain venue des enfers. »*

Seuls quelques rares travaillistes et un seul conservateur sont intervenus en faveur du *Guardian*, au nom de la liberté de la presse. L'opposition a toutefois rappelé qu'il ne fallait pas se tromper d'objet et que le journal ne cherchait qu'à découvrir la vérité sur un scandale. *« Le fait que M. Preston ait eu tort ne devrait pas faire oublier les problèmes qu'il a soulevés et les preuves qui sont apparues »*, a ainsi déclaré une parlementaire, député du Labour.

Les élus vont donc pouvoir partir pour de courtes vacances, les tories soulagés, quant à eux, d'avoir trouvé un bouc émissaire : la presse, qui, dans son ensemble, journaux conservateurs inclus, ne les a pas ménagés.

Mais d'autres problèmes sont à venir, à commencer par celui de la privatisation de la poste, que le ministre de l'industrie, Michael Heseltine, ne parvient pas à imposer à certains de ses amis. Et tout le monde sait que des papiers à en-tête des Communes traînent partout. Y compris au bureau du correspondant du *Monde*...

PATRICE DE BEER

(1) En anglais, le mot *« criminal »* signifie à la fois « délictueux » et « criminel ».

En procès avec TF 1

Christophe Dechavanne ne reprendra pas son émission « Tout le toutim »

« L'émission a été arrêtée et annoncée comme un échec. La reprendre trois semaines après sa disparition, même dans une nouvelle formule, constituerait une folie pure » : Christophe Dechavanne, producteur et présentateur de « Tout le toutim », refuse, dans un entretien accordé au *Figaro* du 3 novembre, la proposition de TF 1 de reprendre *« son émission à partir du 17 novembre avec les modifications jugées indispensables pour rassembler un large public »*.

L'animateur fait toutefois remarquer que si *« un accord acceptable »* lui était proposé, il reviendrait *« pour parler exclusivement programmes »*.

Après la déprogrammation par la direction de TF 1 de cette émission de divertissement, en raison de résultats d'audience inférieurs aux objectifs, Christophe Dechavanne a réclamé 2,5 millions de francs, au titre de réparations du préjudice subi par lui-même et par sa maison de production.

Saisi par l'animateur, le juge des référés du tribunal de Paris avait obligé TF 1 à diffuser un communiqué lors du journal de 20 heures, le 27 octobre, annonçant le retrait de l'antenne de l'émission (*le Monde* du 29 octobre). Concernant les dommages et intérêts, le juge des référés devait se prononcer jeudi 3 novembre. Enfin, sur plainte de TF 1 cette fois, un procès au fond devrait avoir lieu le 13 décembre.

Trois mois après son départ de France 2

Paul Amar accuse de « pressions » le président de France-Télévision

L'ex-présentateur du journal télévisé de 20 heures de France 2, Paul Amar, qui avait quitté la chaîne le 1er août (*le Monde* du 2 août), revient, après trois mois de silence, sur les circonstances de son départ, à l'occasion de la parution d'un roman médiatico-politique, *Œil de verre* (1).

Interrogé dans l'émission « Mon œil » d'Europe 1, jeudi 3 novembre, le journaliste a indiqué que son départ était dû au fait que les *« invités du journal, ministres de droite ou anciens ministres de gauche »* étaient dorénavant imposés par la *direction de France 2* et *notamment* par Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision. Le présentateur avait jugé inopportun le débat Tapie-Le Pen, qui lui avait été *« imposé »*.

Paul Amar a également assuré que des *« pressions professionnelles »* auraient été exercées sur lui, en février, pour qu'il n'évoque pas *« une information contre X ouverte à Grenoble »*. La mention qu'il en a faite au journal lui aurait valu d'*« être menacé d'être vidé »*. Tout en soulignant que son successeur, Etienne Leenhardt, *« est un bon professionnel qui découvrait le monde de la télévision »*, Paul Amar a affirmé que *« lorsqu'un homme important était sur le plateau de France 2, Jean-Pierre Elkabbach, en régie, aidait Etienne Leenhardt à poser des questions, grâce à une oreillette »*. *« Avec moi, il était impossible de me souffler des questions »*, a conclu l'ex-présentateur.

(1) *Œil de verre*, de Paul Amar, Ed. Flammarion, 232 pages, 95 francs.

Alors que M. Rousselet nomme un nouveau directeur général

Deux fondateurs d'« InfoMatin » quittent le journal

InfoMatin tourne une nouvelle page de sa courte histoire. Celle de quatre copains, passionnés par la presse, qui *réalisent le rêve un peu fou de* créer un journal. Deux d'entre eux, Philippe Robinet et Alain Schott, respectivement responsables du marketing et de la diffusion, quittent *InfoMatin*, tandis que les deux autres fondateurs Alain Carlier, directeur de la publication, et Patrick Dutheil, directeur de la publicité, restent en place.

Ces deux départs ont été annoncés, mercredi 2 novembre, au personnel du quotidien par André Rousselet, actionnaire principal du journal.

L'ancien PDG de Canal Plus leur a annoncé aussi la nomination de Jean-Pierre Jochum au poste de directeur général administratif et financier. Ancien élève de l'École nationale des douanes, détaché de l'administration des douanes comme inspecteur des finances, M. Jochum était jusqu'à présent chef adjoint du service de l'inspection de la Commission des opérations de Bourse (COB).

Le vrai patron

Ce changement dans l'organigramme du quotidien, lancé le 10 janvier, ne constitue pas une surprise mais confirme la place d'André Rousselet comme vrai patron d'*InfoMatin*.

La diffusion du jeune quotidien, tombée aux alentours de 23 000 exemplaires à Paris en juin (environ 65 000 exemplaires sur la totalité du territoire) se redresse depuis la rentrée. La relance promotionnelle du titre, en septembre, a redynamisé les ventes (*le Monde* du 22 septembre). Celles-ci se sont stabilisées, en octobre, autour de 28 000 exemplaires sur Paris et la proche banlieue. La diffusion nationale, pendant cette période, se situerait entre 75 000 et 80 000 exemplaires, le point d'équilibre du titre étant fixé à 110 000 exemplaires.

A. S.



DANS LA PRESSE

La hausse du chômage

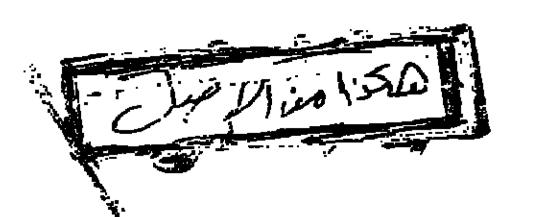
La Tribune-Desfossés (François Roche) : « Dans certains pays, la reprise de l'activité crée de l'emploi, comme aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, par exemple. Pas en France, ou, en tout cas, pas aussi rapidement. Il faut donc « gérer » ce décalage et tenter de le réduire. Et c'est là que les difficultés commencent. Car les blocages propres à la France en matière d'emploi ne sont pas levés. Et on ne voit pas encore poindre à l'horizon politique des décisions fortes, qui permettraient de stopper cette machine à perdre des emplois qui s'est mise en marche dans notre pays. Le mal est autant psychologique que technique. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « L'argumentaire du gouvernement souligne son impuissance non seulement à enrayer, mais aussi à penser le chômage. Si le passage au vert de tous les indicateurs de la reprise le relance, il y avait donc urgence à conduire une action pour l'emploi, au-delà de la conjoncture. Ce que Balladur n'a ni fait, ni envisagé. En lieu et place du compromis social qui s'imposait pour partager le travail, le chômage qui monte coïncide avec la reprise des conflits sociaux sur les salaires. Désespérément classique. Mais terriblement inefficace. »

Le Figaro (Antoine-Pierre Mariano) : « Parlez du Smic, les étudiants descendront dans la rue ; réformez la formation professionnelle, les syndicats se dresseront contre vos projets ; allégez les charges des entreprises, on vous accusera de faire des cadeaux aux patrons ; envisagez un retour dans leur pays des immigrés sans emploi, on vous taxera de racisme. Sans compter qu'ne cette période de cohabitation, le gouvernement est en permanence menacé par la foudre du président de la République qui, se faisant le protecteur des « acquis sociaux », est en réalité un défenseur de l'immobilisme. »

L'Humanité (Jean-Paul Monferran) : « M. Balladur est un dangereux récidiviste. N'affirmait-il pas, déjà, en août dernier, que l'*économie allait « mieux »*, et *que*, au fond, le seul problème était que les Français avaient peur de « l'avenir» ? Ne disait-il pas, à la même époque, que « la décrue du chômage » allait enfin « s'amorcer » ? En fait de « mieux », le nombre de sans-emploi n'a jamais été aussi élevé dans ce pays, les augmentations de salaires n'ont jamais été aussi faibles et aussi peu nombreuses, la consommation est en berne. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Le chef du gouvernement ayant tenté sur tous les tons de convaincre les Français que le redressement était amorcé puisque la croissance revenait en force, les statistiques de l'emploi lui apportent un démenti. On sait depuis longtemps que le peuple ne s'enthousiasme pas pour un taux de croissance. Quand le chômage augmente, tandis que la fiscalité s'alourdit avec les impôts locaux et que les salaires ne bougent pas, les Français ne croient pas à l'embellie. »



Le projet de budget italien pour 1995

Silvio Berlusconi tente de concilier les exigences des syndicats et des marchés financiers

Une nouvelle grève générale est prévue en Italie pour le 12 novembre. Les syndicats refusent toujours d'avaliser la réforme du système des retraites proposée par le président du conseil, Silvio Berlusconi, dans son projet de loi de finances pour 1995 afin de réduire le déficit public. Face à l'agitation sociale, le gouvernement s'est dit prêt à discuter d'éventuels amendements. Mais il « ne fera pas marche-arrière sur les principes inaliénables de la réforme des retraites », a tempêté Gianni Letta, principal conseiller de M. Berlusconi, pris par ailleurs dans les « affaires ». Conséquence du blocage politico-social et de rumeurs de démission : la lire a plongé, mercredi 2 novembre, à 1 031 lires pour 1 mark, minimum historique.

Il est un peu tôt pour savoir si le président du conseil est en mesure *de tenir bon et de respecter ses* engagements de réduire, l'année prochaine, le déficit public de 50 000 milliards de lires (165 milliards de francs). Ce qu'on sait en revanche, c'est que Silvio Berlusconi n'a *guère* d'autre choix que *de poursuivre la politique d'austérité* entamée *par* ses prédécesseurs, Giuliano Amato et Carlo Azeglio Ciampi. Le déficit public atteint 10 % du produit intérieur brut (PIB) et la dette publique, *plus de 120 % (1). Autant dire que* le chemin est encore long avant que le pays satisfasse aux critères « budgétaires » de Maastricht : 3 % du PIB pour le déficit et 60 % pour la dette. L'Italie, qui voudrait bien participer dans les temps à l'*Union économique et monétaire* prévue pour 1997 ou 1999, paye aujourd'hui la politique d'endettement massif qu'elle a menée dans les années 80, avant la forte *hausse des* taux d'intérêt.

Pour l'instant, le président du conseil a *déjà marqué* un point : en affichant clairement sa volonté de réduire le déficit public – ce qui n'était pas acquis lors de son accession au pouvoir –, le leader de Forza Italia a plutôt rassuré les *marchés financiers. La spéculation* contre la lire *s'était momentanément* arrêtée avant de repartir mercredi 2 novembre.

Reste que les observateurs sont dans l'expectative et se demandent si le gouvernement *saura résister* à la *pression des* organisations syndicales. Ces dernières ne contestent pas la nécessité de réduire les dépenses mais refusent qu'une partie de l'effort – *quelque 9 000 milliards de lires* – portent sur les retraites. Le régime italien des pensions est plutôt avantageux et supporté en totalité par le budget de l'Etat (1 000 mil*liards de francs par an). Un fonc*tionnaire peut ainsi faire valoir ses droits à la retraite après quinze ans de bons et loyaux services. Il paraissait clair que le gouvernement allait être *obligé* de tailler dans le vif. Au risque de susciter la grogne.

Pendant trente-cinq ans...

Dans leur projet de budget pour 1995, les pouvoirs publics ont prévu de relever progressivement l'âge de la retraite de 60 à 65 ans pour les hommes et de 55 à 60 ans pour les femmes. Ils ont également prévu de modifier le régime des préretraites et de revoir l'indexation des pensions sur l'*inflation*.

Le gouvernement entend, *d'autre part*, diminuer le « rendement » des cotisations de retraite qui, à raison de 2 % l'an pendant trente-cinq ans, permet à un travailleur italien de partir à la retraite *avec 70 % de son salaire.* Mais, pour l'instant, ce ne sont là que des intentions. Il faudra attendre la discussion au Parlement pour connaître les mesures définitives. A moins que Silvio Berlusconi ne manœuvre *et* décide, comme le réclament les syndicats, soutenus par le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, de séparer la réforme des retraites du projet de *budget*.

Les autres économies dans les secteurs de la santé (6 000 milliards de lires) et de la défense ainsi que dans les aides versées aux collectivités locales suscitent *moins de critiques. Le gouvernement* espère, par ailleurs, récolter 21 000 milliards de lires de recettes supplémentaires grâce à l'amélioration des procédures *d'encaissement*, à la suppression de certaines exonérations et au paiement d'amendes forfaitaires, en échange d'une amnistie, pour les contribuables qui ont commis des infractions immobilières. Au *total, ce plan d'austérité devrait* permettre, s'il est adopté, de ramener le déficit public, l'année prochaine, de 190 000 milliards de lires (636 milliards de francs) à 140 000 milliards, contre environ *160 000 milliards en 1994.*

Et tout cela, sans augmentation de la pression fiscale. C'était du moins ce à quoi s'était engagé Silvio Berlusconi lors de la campagne électorale du printemps *dernier. Car le président du* conseil pourrait revenir sur ses promesses au cas où il serait obligé d'assouplir sa politique d'*austérité en matière de retraites et de santé. « Si le budget de l'Etat montre des craquements, il sera nécessaire d'user de nouveaux impôts »*, a-t-il averti lors d'un récent entretien radiodiffusé.

Quoi qu'il décide, M. Berlusconi voit sa marge de manœuvre *très limitée. Ses prédécesseurs* avaient déjà largement utilisé cette facilité. Entre 1987 et 1993, la part des impôts directs dans le PIB a augmenté, en Italie, de 21 %, alors que dans le même temps, elle a baissé de 11,7 % *en* France et de 13,8 % en Allemagne. Reste la possibilité d'augmenter la TVA, mais le taux normal en Italie est *déjà de 19 % – contre 18,6 %* en France et 15 % en Allemagne.



Privatisations au point mort

M. Berlusconi peut toujours compter sur l'amélioration de la conjoncture pour gonfler les recettes fiscales et *réduire* les déficits. La sortie de la lire du système monétaire européen en septembre 1992 a donné un coup de fouet aux exportations, qui ont augmenté de *10,1 % en 1993. Aujourd'hui*, la demande intérieure semble prendre le relais. Ce qui a conduit les experts à réviser à la hausse leurs prévisions de croissance : le PIB *italien devrait augmenter*, cette année, de 2 %, contre 1,3 %-1,4 % initialement prévu, et de 3 % environ en 1995. Cette reprise a entraîné une réduction du taux de chômage qui est passé de 11,6 % de la population active au deuxième trimestre à 11 % au troisième.

Si l'environnement économique joue pour l'instant en faveur du président du conseil, le contexte politique reste toujours aussi incertain à cause des fragilités de la coalition. La mise en œuvre des privatisations, par exemple, *tarde* non seulement en raison de difficultés *techniques mais* aussi à cause de la *réticence des membres* de l'Alliance nationale (*néofasciste*).

A l'origine, il était prévu que l'Etat se *désengage* de la sidérurgie avant la fin de l'année, de l'IMI (banque d'investissement) et de l'INA (*premier assureur italien*) au printemps *prochain*, de l'ENEL (électricité) et de la STET (télécommunications) vers la mi-1995. Aujourd'hui, ce programme est au point mort. A telle *enseigne que le patron de la Fiat*, Giovanni Agnelli, presse le gouvernement d'agir et lui conseille de commencer par la privatisation des banques. *Leur retour au secteur privé « constituera un passage essentiel pour favoriser le développement d'un système économique plus efficace »*, a déclaré l'*avvocato*, le 22 octobre, lors du Salon de la bancassurance à Turin.

Les prochaines semaines seront décisives. Si M. Berlusconi réussit à faire passer au Parlement son projet *de loi de finances sans trop* d'amendements, il redeviendra crédible aux yeux des marchés financiers et de ses partenaires européens. Dans le cas contraire, *le président du conseil peut* s'attendre à une crise de la lire qui pourrait gêner le redressement économique de l'Italie. Pour l'heure, en riposte à la mobilisation syndicale, *Sua Eminenza* a choisi d'expliquer l'enjeu de la réforme des retraites à l'aide de spots télévisés. Une méthode sommaire dans un pays comme l'Italie que sa passion pour la télévision n'aveugle pas autant que les publicitaires pourraient l'espérer.

ALAIN PUCHAUD

(1) Sans les charges d'intérêt, le solde budgétaire serait positif. *L'excédent primaire était égal à 1,8 % du PIB en 1993.*

ETRANGER

Dans le cadre d'un programme d'austérité budgétaire

Les sociaux-démocrates suédois relèvent les impôts et réduisent les dépenses publiques

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Vainqueurs des élections législatives de septembre, les sociaux-démocrates suédois ont présenté, mercredi 2 novembre, leurs premières mesures d'austérité visant à réduire le déficit des finances publiques – lequel représente 200 milliards de couronnes (1), soit environ 12 % du produit intérieur brut – et à stabiliser la dette galopante de l'Etat, qui est supérieure à 1 300 milliards de couronnes. *« Premières mesures, première étape »*, car le ministre des finances, Göran Persson, en annonce déjà d'autres pour le 10 janvier prochain, lors de la présentation du budget 1995-1996.

Toutes les catégories sont touchées, mais les familles et les hauts revenus sont les principales victimes de la politique de rigueur. L'objectif du gouvernement est d'augmenter les recettes budgétaires de quelque 60 milliards de couronnes d'ici à 1998, en relevant les impôts et en procédant à des économies dans les dépenses publiques. Côté fiscalité, il propose notamment une baisse du supplément d'allocations familiales versé aux familles nombreuses, la désindexation partielle des retraites et des aides aux étudiants, une hausse des cotisations sociales ainsi que des taxes sur la propriété immobilière et les revenus du capital. L'impôt d'Etat, dit *« de solidarité »*, passe de 20 à 25 % et frappera, jusqu'en 1998, les hauts salaires, ce qui en Suède veut dire les traitements mensuels bruts supérieurs à 19 000 couronnes. Côté économies, le gouvernement envisage une réduction des dépenses militaires, des crédits alloués à l'aide au tiers-monde et à la politique d'accueil des réfugiés au cours des trois années à venir.

Ce programme, qui comporte essentiellement des augmentations des impôts et des taxes, devrait commencer à produire ses effets (30 milliards de couronnes) dès l'année prochaine. Selon le ministre des finances, le revenu net des ménages devrait baisser de 2,5 % en 1995. *« Ce ne sont pas des mesures agréables et faciles à prendre*, a-t-il dit, *mais nous ne pouvons pas sortir de la crise actuelle sans que cela se remarque, d'une façon ou d'une autre. »* M. Persson a par ailleurs annoncé quelques mesures en faveur de l'emploi – le chômage, en légère régression, touche toujours environ 12 % de la main-d'œuvre active. Il a évoqué notamment une relance de l'activité dans le secteur du bâtiment, qui bénéficiera d'une « remise » fiscale de 50 % sur ses investissements réalisés entre le 1er novembre 1994 et le 31 mai 1996. 18 000 emplois devraient être, espère-t-on, ainsi créés, et le gouvernement compte également sur la reprise générale de l'économie suédoise pour améliorer la situation sur le marché du travail.

Pour faire approuver au Parlement ce plan d'austérité, *« insuffisant »* selon l'opposition « bourgeoise » et les experts économiques de plusieurs banques, le gouvernement minoritaire social-démocrate devra trouver à l'avenir d'autres partenaires, au centre droit, pour réaliser les économies qui s'imposent dans le système des transferts sociaux.

ALAIN DEBOVE

(1) 1 couronne = 0,7 franc

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

■ **Investissements étrangers directs aux ÉTATS-UNIS en forte hausse en 1993.** – Les investissements étrangers directs aux Etats-Unis se sont élevés à 26,2 milliards de dollars (135 milliards de francs) en 1993 contre 15,3 milliards en 1992. C'est le secteur manufacturier qui a accueilli en 1993 le plus d'investissements (12,4 milliards, soit 47 % du total). L'an dernier, le Royaume-Uni a été le principal investisseur avec 9,03 milliards de dollars contre 2,3 milliards en 1992.

■ **Dépenses de construction :**
+ 1,6 % en septembre. – Les dépenses de construction ont augmenté, aux Etats-Unis, de 1,6 % en septembre par rapport à août où elles étaient restées stables par rapport à juillet. Il s'agit de la plus forte hausse mensuelle depuis mars. Sur un an (septembre 1993-septembre 1994), ces dépenses ont progressé de 9,4 %.

■ **Indice composite des directeurs d'achats : + 1,5 point en octobre.** – L'indice composite de l'activité économique établi par les directeurs des achats des principaux groupes manufacturiers américains a augmenté de 1,5 point en octobre par rapport à septembre pour s'établir à 59,7 %. Il s'agit de la quatorzième hausse mensuelle consécutive.

SOCIAL

L'augmentation du chômage en septembre

Les mauvaises explications de Michel Giraud

S'il n'a pas encore perdu son pari de stabiliser le chômage pour la fin de l'année, Michel Giraud, ministre du travail, se comporte peut-être déjà en mauvais perdant. Il a incriminé les femmes, qui plus est *« sans référence de travail »*, pour expliquer les mauvais chiffres de septembre (*le Monde* du 3 novembre), en se livrant à l'exercice du commentaire *« à chaud »*, pour la première fois depuis sa prise de fonctions. A lire son communiqué, c'est l'afflux de femmes parmi les demandeurs d'emploi, en augmentation de 86 000 sur un an alors que le nombre d'hommes *« est demeuré pratiquement stable »*, qui empêcherait *« la très sensible augmentation du nombre d'emplois créés de se concrétiser par une baisse immédiate du chômage »*...

Accusé aussitôt d'être *« un macho »* par Chantal Cumunel, secrétaire générale de la CFE-CGC, le ministre du travail n'aurait pas seulement dû se montrer plus prudent dans l'expression. En ouvrant la boîte de Pandore d'un débat qui se révélera vite confus et stérile, s'il vient à porter sur la place des femmes dans le monde du travail, il prend aussi le risque de donner trop d'éclat à une promesse – arrêter la progression du chômage en 1994 puis diminuer de 200 000 le nombre de demandeurs d'emploi en 1995 – qui s'avère de plus en plus difficile à tenir et qui, donc, peut se retourner contre ses auteurs. Ce faisant, il commet l'erreur d'introduire une relation exclusivement mécanique et directe entre le mouvement de création d'emplois et la baisse du chômage.

Prouesse impossible

A trois mois de la première échéance, celle de la stabilisation, il y a encore 94 800 chômeurs de plus que l'an passé à la même époque à l'ANPE, et 61 900 de plus qu'à la fin décembre 1993. Autant dire qu'il faudra mettre les bouchées doubles d'ici à la fin de l'année pour aboutir au résultat escompté, à moins que n'apparaisse, entre-temps, une mesure de traitement social qui permettrait de l'atteindre artificiellement. Les évolutions antérieures ne sont pas rassurantes de ce point de vue. A l'automne et à l'entrée de l'hiver, le chômage augmente souvent en données corrigées, sauf en 1988 et en 1989 où il a diminué respectivement de 14 000 et 10 000 au cours des trois derniers mois d'années qui avaient été marquées par des croissances autrement plus élevées. Sauf, aussi, en 1985 (– 66 000), qui se situait toutefois dans la perspective électorale, et en 1987 (– 35 000), sans doute pour les mêmes raisons, doublées d'un début d'amélioration économique.

Le revers de la médaille

Impossible techniquement, cette prouesse reste également improbable, s'agissant de l'objectif fixé pour 1995 et les quatre années suivantes. Abaisser de 200 000 le nombre de demandeurs d'emploi en douze mois suppose que l'économie française soit capable de dégager de 300 000 à 350 000 emplois supplémentaires au cours du même laps de temps. Ce qui s'est rarement produit sur une aussi longue période, y compris pendant les « trente glorieuses », et passe par deux conditions impératives : une croissance forte et continue de l'ordre de 4 %, d'abord, une réactivité rapide à l'embauche, ensuite. Or ce dernier point fait l'objet de contestations, l'INSEE estimant que 118 000 emplois salariés ont été créés au premier semestre 1994, tandis que l'UNEDIC n'en trouve que 27 000.

Ces énormes besoins en emplois supplémentaires pour espérer diminuer le chômage nous ramènent indirectement à l'observation de Michel Giraud sur le rôle joué par les femmes. Ou, pour l'exprimer différemment, obligent à scruter les tendances à l'œuvre dans la recomposition du marché du travail.

En dix neuf ans, de 1973 – date du premier choc pétrolier – à 1992, l'emploi total, en France, a augmenté de 800 000. Parallèlement, le chômage s'est accru de 2,2 millions de demandeurs d'emploi. Pourquoi ? Tandis que la population active des hommes diminuait de 1 million, celle des femmes croissait de 3,3 millions, leur taux d'activité, surtout entre 25 et 49 ans, se rapprochant progressivement de celui des hommes.

A partir de là, évidemment, un raisonnement simpliste permettrait d'affirmer que les femmes sont responsables du chômage et que leur retrait de la vie professionnelle améliorerait l'emploi. Mais ce serait méconnaître le sens profond de cette évolution sociologique qui justifie d'autant plus l'aspiration au travail que la crise économique, puis la menace de la perte d'emploi, ont modifié les comportements. Plus nombreuses que les hommes, globalement mieux diplômées, les femmes s'installent dans le travail et participent grandement des mutations en cours.

Cette médaille a cependant un revers, que les accusateurs masculins devraient observer. Entre les deux recensements de 1982 et de 1992, les emplois à temps complet ont reculé de 348 000, alors que les emplois à temps partiel ont progressé de 818 000, les uns allant davantage aux hommes qu'aux femmes, qui représentent 82 % du travail à temps partiel. Ce qui veut dire que l'emploi, de plus en plus tertiaire et de services, s'est surtout créé sous des formes précaires ou limitées qui ont naturellement été dévolues aux femmes, plus sensibles de ce fait au chômage. Dès lors, et à l'inverse de ce qu'a pu noter Michel Giraud, il est logique que, quand une reprise se manifeste, le nombre de femmes postulantes pour un emploi – instable par définition, au début – augmente très vite. L'amélioration économique suscite des vocations et ravive des besoins.

ALAIN LEBAUBE

Sur la bonne pente

Augmentation du nombre de chômeurs en fin de mois d'une année sur l'autre

en milliers : 400 – 300 – 200 – 100 – 0

Chômeurs, hors ceux qui ont une activité réduite de plus de 78 heures par mois

J M M J S N J M M J S N

1993/1992 | 1994/1993

Source : ANPE

Suite de la première page

De plus, les reprises d'emplois progressent (+ 6 % en septembre) et les offres d'emplois à l'ANPE s'envolent (+ 37 %). Alors ?

Alors, pour comprendre, je suis revenu à mes vieux outils en comparant un mois au même mois de l'année précédente. Et là, surprise ! La tendance est parfaitement claire, comme le montre le graphique ci-dessus..., qui retrace depuis janvier 1993 le nombre de chômeurs supplémentaires en un an.

Jusqu'en octobre 1993, la récession est là. La tendance se retourne à l'automne, au moment me^me où se font sentir les premiers effets de la reprise. Et depuis, mois après mois, la *tendance est à l'amélioration*. Y compris en août et en septembre.

Cela suggère que cette tendance est solide, et donne envie de prolonger la courbe. Elle atteint zéro en janvier 1995, ce qui signifie qu'à cette date il n'y aurait pas plus de chômeurs qu'un an avant, en janvier 1994. En supposant que la courbe continue de baisser selon la même pente, ce qui est évidemment théorique, le chômage se stabiliserait en octobre et novembre, *puis baisserait* franchement, de l'ordre de 20 000 par mois à partir de décembre.

Ce graphique n'a *pas d'ambition* scientifique. Il montre simplement ce que l'observation au mois le mois peut masquer : la tendance à l'amélioration sur l'emploi est solide depuis bientôt un an. La reprise économique qui se confirme ne devrait pas l'affaiblir, au contraire. Tout cela produira de bons chiffres mensuels du chômage bientôt.

MICHEL BON

Alors que la grève se poursuit chez EGT

Le conflit s'étend à l'usine GEC Alsthom de Belfort

Le conflit entamé depuis dix jours à l'usine EGT (European Gaz Turbine) de Bourogne (Territoire de Belfort) a fait tache d'huile en s'étendant, mercredi 2 novembre, à l'usine GEC Alsthom de Belfort, un autre établissement du groupe franco-britannique, qui emploie quelque 7 600 personnes dans le bassin industriel de Belfort. A la suite d'un mot d'ordre lancé par la CGT, la CFDT et FO – qui mettent en avant des revendications salariales –, les locaux de GEC-Alsthom, qui produit notamment les rames des TGV, ont été occupés.

Chez EGT, un vote à bulletin secret a décidé mercredi de la poursuite du mouvement. Alors que les grévistes interdisent l'accès à l'usine, les dirigeants de l'entreprise ont été contraints de se replier dans un hôtel situé à la périphérie de la ville, où le groupe dispose de locaux le groupe, depuis les conflits de 1979 et 1985. Selon les syndicats, qui réclament notamment une augmentation mensuelle de *« 1 500 francs pour tous »*, des négociations devaient s'ouvrir jeudi 3 novembre.

Un an après l'adoption du texte

La mission d'information de l'Assemblée nationale jugela loi Giraud « opérationnelle »

La mission d'information sur l'application de la loi quinquennale sur l'emploi, présidée par Michel Péricard (RPR), président de la commission des affaires culturelles, sociales et familiales de l'Assemblée nationale, a déposé, mercredi 2 novembre, son troisième rapport. Ce sera aussi le dernier, puisque la mission a achevé ses travaux ; elle sera désormais relayée par une commission d'évaluation.

Après des bilans d'étapes sévères, le rapport de M. Novelli se contente cette fois de constater la parution de trente-cinq des quarante décrets d'application prévus et le caractère désormais *« opérationnel »* de la loi, mais considère qu'il est *« trop tôt pour porter un jugement sur l'effet »* de ce texte, adopté il y a un an.

En grève depuis deux semaines

Les déboires de l'usine modèle d'Aluminium Dunkerque

DUNKERQUE

de notre envoyé spécial

Si on ne voit pas la mer, on la sent. Campée fièrement sur le littoral de la mer du Nord, à deux pas de la centrale de Gravelines qui lui fournit son électricité, l'usine ultra- moderne Aluminium-Dunkerque, vitrine technologique du groupe Péchiney ne présente, de prime abord, aucun signe extérieur d'agitation. Ses longs batiments métalliques rutilent au soleil d'automne et les passerelles de verre se détachent distinctement sur la masse grise. A peine remarque-t-on les trois panneaux affichés dans le hall où est indiqué en lettres rouges sur fond gris que l'intersyndicale FO-CGT-CFDT occupe l'usine.

Une grève policée. Pas de piquets apparents mais deux hôtesses présentes pour répondre au téléphone et accueillir les visiteurs, et des hommes, autour de la trentaine, qui éprouvent visiblement du plaisir à bavarder de concert. Pourtant, Aluminium Dunkerque vit son premier conflit social d'envergure depuis sa mise en service il y a bientôt trois ans. Les opérateurs, qui n'ont pas hésité à interdire l'accès de l'établissement à l'encadrement, entament leur seconde semaine de grève. Un conflit qui désarçonne la direction mais surprend tout autant ses initiateurs.

« La vitrine sociale de Péchiney vole en éclat » constate un brin désabusé, mais pas forcément mécontent, un membre de l'encadrement. Pour Péchiney, cette usine est en même temps un fleuron, un laboratoire et un pari sur l'avenir. Né des idées conjointes de Jean Gandois alors PDG du premier groupe européen d'aluminium et de Martine Aubry, son directeur général chargé des affaires sociales et futur ministre du travail, Aluminium-Dunkerque se veut une usine pensée et intelligente. Une usine du XXIe siècle. Implantée dans un bassin d'emploi frappé gravement par la déconfiture des chantiers navals et la restructuration de la sidérurgie (aux alentours de Dunkerque le taux de chômage dépasse les 16 % de la population active), « AD » est à la pointe des dernières technologies de l'Alumine en France. Ses capacités de production atteignent 215 000 tonnes par an, soit la moitié de la production francaise. Et le tout avec 580 personnes seulement.

Ras le bol général

Mais AD a surtout été le théâtre d'une expérimentation qui porte sur une nouvelle forme d'organisation du travail plus innovante et plus qualifiante. Les huit échelons hiérarchiques traditionnels ont été ramenés à trois, la direction, les 170 chefs de secteur (les cadres et anciens agents de maîtrise) et les 407 opérateurs. Répartis en équipes autonomes, les opérateurs travaillent en *« auto-contrôle »* et *« en responsabilité »*, organisant eux-mêmes leur temps de travail et limitant le rôle de l'encadrement à une fonction de conseil et d'expertise. Une démarche qui leur permet d'acquérir des qualifications mais, aussi, de décrocher des diplômes reconnus.

« On leur a tellement dit qu'ils travaillaient dans une usine modèle, qu'ils étaient des salariés heureux, qu'ils avaient de la chance, qu'ils ont voulu manifesté que tout n'était pas rose et qu'ils avaient des problèmes qui sont loin d'être surmontés » reconnaît un membre de la direction, encore surpris par l'ampleur et la durée du mouvement. L'effet médiatique a incontestablement nui. Des norias de journalistes et de personnalités diverses ont ainsi arpenté les longs couloirs et les passerelles effilées de cette usine design où un patio avec puits de lumière innerve toutes les ramifications.

C'est un sentiment de trop plein qui submerge les opérateurs, l'expression d'un « ras le bol » généralisé. *« On nous en demande toujours plus pour le même salaire »*, répondent-ils d'une voix unanime pour expliquer les raisons de leur débrayage. En septembre, lorsque l'augmentation générale des salaires proposée par la direction n'a été que de 50 francs, un choc s'est produit. Depuis trois ans, les 407 opérateurs s'étaient beaucoup impliqués, au point d'atteindre haut la main l'objectif de production affiché de 215 000 tonnes. Travailler en auto-contrôle ? avoir des responsabilités ? Ils en redemandent. Mais il leur faut aussi davantage de reconnaissance individuelle et pas seulement en terme salarial.

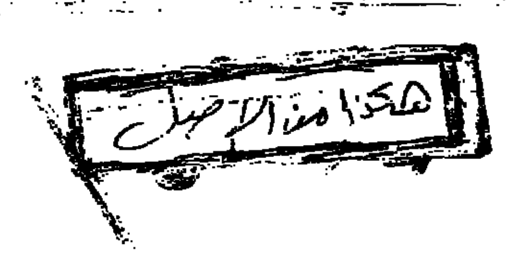
Dans cette usine à l'organisation pourtant complexe, trois revendications au classicisme éprouvé sont remontées : les salaires, les conditions de travail et la progression de carrière jugée *« floue »*. Les salaires d'AD sont, en moyenne, plus élevés que ceux de la région (8 500 francs nets mensuels au minimum, sans prime) mais les salariés les jugent insuffisants au regard des responsabilités exercées. Face à ces revendications qu'elle n'a pas senti venir, la direction s'est arc-boutée sur les mauvais résultats de l'entreprise – un déficit cumulé de près d'un milliard de francs – imputables à la conjoncture hier déprimée de l'aluminium. Après avoir lâché 105 francs pour les opérateurs et 165 francs pour l'encadrement dans un premier temps, puis avoir triplé la mise (315 francs) toujours pour les opérateurs et avoir accordé des disponibilités supplémentaires en cas de changement de rythme, la direction estime qu'elle ne peut aller plus loin. Henri Augier, directeur des ressources humaines, explique que *« ses poches sont vides »*. De son côté, l'intersyndicale menée par Michel Marquant (FO) réclame toujours une augmentation de 1 000 francs pour chaque opérateur. Les négociations sont au point mort et la grève est reconduite toutes les huit heures, à chaque changement d'équipe.

Car l'usine tourne ! Pas question d'arrêter les électrolyses : AD est prévu pour fonctionner en continu et les conséquences d'un arrêt seraient inimaginables. Cela posé, les opérateurs ont pris le pouvoir. Ne peuvent pénétrer dans l'usine que la direction, les camions d'approvisionnement et les cantinières. L'encadrement est prié poliment mais fermement de rester dehors. Ce qui crée des rancœurs. *« C'est très dur de se voir refuser l'accès, lorsque l'on a concouru à la mise en place de l'organisation »*, explique l'un d'entre eux. Une blessure s'est nichée là, qui mettra du temps à se cicatriser.

Ainsi, malgré les tensions, les relations sont courtoises voire policées entre la direction et les opérateurs. Des deux côtés, la croyance dans les bienfaits de la nouvelle organisation du travail n'est nullement ébranlée. Peut-être, est-il préférable que la médiatique « vitrine technologique et sociale » se brise en mille morceaux. *« Vivement que l'on se retrouve entre nous. Pour recoller les morceaux »*, explique sous le manteau un opérateur.

ALAIN BEUVE-MÉRY

TRANSPORTS : Jacques Douffiagues (UDF-PR) conduira l'étude sur la desserte aéroportuaire du Bassin parisien. – Jacques Douffiagues, ancien ministre des transports et actuel conseiller de François Léotard, conduira l'étude sur la desserte aéroportuaire à long terme du Bassin parisien, annoncée le 23 septembre par le ministre des transports, Bernard Bosson. Cette étude, dont les premiers éléments devraient être remis au ministre des transports en juin 1995, s'attachera à réactualiser, sur la base de l'abandon par le gouvernement de l'hypothèse des 80 millions de passagers à Paris-Charles-de-Gaulle, les prévisions de trafic dans le Bassin parisien.



La mise en vente de l'action du constructeur automobile

Le risque calculé de la privatisation partielle de Renault

Une demi-privatisation, donc à moitié assumée, et qui est plus dans un marché boursier en baisse... Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, est loin de disposer de conditions optimales pour mener à bien l'opération Renault, soit la vente par l'Etat de 29 % du capital de l'ex-Régie (Volvo verra, de son côté, sa participation ramenée de 20 % à 11,4 %). Cette cession d'actifs – rendue indispensable pour des raisons budgétaires – va représenter au total 13 milliards de francs, dont 8 milliards iront dans les caisses de l'Etat. Une privatisation d'ampleur relativement limitée.

L'Etat s'en remet donc à la chanteuse Patricia Kaas associée à la campagne de publicité et au prix jugé plutôt attractif de l'offre public de vente pour convaincre des épargnants rendus prudents. A compter de jeudi 3 novembre, les particuliers vont pouvoir acquérir des titres Renault mis en vente au prix de 165 francs l'action, soit une décote de 7,5 % par rapport aux 176 francs proposés aux institutionnels. Le premier constructeur français est ainsi valorisé à *« un peu moins de 40 milliards de francs »*. La mise sur le marché va se dérouler jusqu'au 10 novembre, sur six jours de bourse.

Aux yeux des analystes financiers et gérants de portefeuille boursiers, la privatisation partielle de Renault est loin d'être une simple formalité, indépendamment des qualités de l'entreprise, de sa notoriété et des relations « sentimentales » nouées entre la firme au losange et les Français. D'abord parce que la Bourse n'est pas au mieux, loin de là. Elle a perdu 17,4 % depuis le début de l'année et l'expérience des dernières privatisations, tant en France qu'à l'étranger, prouve qu'il est toujours difficile de privatiser dans un marché qui baisse. Pour se concilier les bonnes grâces de l'épargnant, l'Etat est condamné à céder ses titres à un prix faible et se met en position de se faire accuser de « bradage ». Une accusation sans fondement, estime la tutelle. *« Le prix de l'OPV se situe à l'intérieur de la fourchette définie par la commission de privatisation »* souligne le ministère de l'industrie. *« On ne peut donc pas dire qu'on brade. A chaque opération, on nous accuse de solder. L'évolution des cours des sociétés privatisées prouve le contraire ».*

Sur l'ensemble des privatisations réalisées depuis 1993, seuls les cours de la BNP restent supérieurs à ceux fixés à l'offre publique de vente alors que ceux de Rhône-Poulenc, d'Elf Aquitaine et de l'UAP sont descendus en dessous.

Sensible aux cycles

Certes Renault ne manque pas d'atouts. Le prix de 165 francs par action, le bas de la fourchette initialement retenue (163 à 178 francs), est généralement considéré comme attractif par les spécialistes du marché. Les milieux financiers comme industriels décernent volontiers à la firme au losange un certificat de bonne gestion. Rares sont en effet les constructeurs automobiles qui ont traversé les quatre dernières années de marasme, sans afficher des pertes. La comparaison avec les cours de Peugeot en termes de rapport cours/bénéfices attendus est très favorable à Renault. Le constructeur automobile bénéficie en plus d'un avantage par rapport aux précédentes privatisées. Ses actions n'ayant jamais été cotées, il n'y a pas dans la mémoire des investisseurs de cours supérieurs à celui de l'offre publique de vente.

Renault est un groupe industriel pur et dur, c'est-à-dire sensible par définition aux cycles économiques et moins à la hausse des taux d'intérêt qui a provoqué la chute de la Bourse de Paris depuis le début de l'année. La reprise économique, si elle se traduit par une reprise de la consommation, aura un effet mécanique sur les profits de l'ancienne régie. Les analystes pronostiquent tous une croissance forte des bénéfices du constructeur l'an prochain. Si ces arguments existent, ils n'arrivent tout de même pas à vaincre un certain scepticisme en Bourse. Un scepticisme que les institutionnels ne partagent pas. Bien au contraire puisque les demandes des institutionnels auraient dépassé de près de quinze fois l'offre de titres.

De même, pour le groupe d'actionnaires partenaires. Les offres initiales de Matra, Elf-Aquitaine-Rhone Poulenc et la BNP totalisaient 5,7 % du capital. Elf et Matra-qui s'étaient portés respectivement acquéreurs de 2,18 % et de 1,52 %-ont du ramener leurs prétentions à 1,5 %. La BNP et Rhône-Poulenc, pour leur part, en détiendront chacun 1 %. Pour autant, compte tenu du peu de succès, jusqu'à présent, du pré-placement auprès des particuliers, la question reste posée de la réussite finale de ce qui a été présenté par les pouvoirs publics comme une privatisation « populaire».

En outre, la banalisation de Renault au travers de sa mise sur le marché ne sera pas totale. Elle reste pour les grands investisseurs étrangers une entreprise sous tutelle de l'Etat. Autre handicap, la valeur – du fait d'une introduction en bourse partielle – ne fera pas partie des grandes sociétés cotées qui composent l'indice boursier CAC 40.

Enfin, le constructeur automobile reste largement tributaire des résultats de sa branche poids lourds pour laquelle l'Etat souhaite une solution industrielle. *« On n'est pas dans la période la plus simple, mais on ne peut pas toujours tout reporter à des jours meilleurs »* convient-on à Bercy. Il fallait privatiser. La mise sur le marché de Renault était l'opération la moins délicate. Plus aisée en tout cas que celle des AGF, de la CNP, voire de la SEITA. Bercy joue la corde sentimentale. Une privatisation faute de mieux, en somme !

ERIC LESER et CAROLINE MONNOT

Le billet vert au plus bas face au yen

La Réserve fédérale intervient pour soutenir le dollar

Soulagement unanime dans les salles de marché, mercredi 2 novembre dans l'après-midi, alors que la Réserve fédérale (Fed) américaine intervenait massivement et à plusieurs reprises pour soutenir un dollar en chute libre. Le billet vert s'échangeait autour de 1,4933 mark et avait surtout atteint un nouveau plancher historique face au yen depuis 1945, à 96 yens. Après quatre vagues d'achats orchestrées par la Fed tout au long de la journée, la devise américaine se reprenait assez nettement à 1,5150 mark, 97,60 yens et 5,1895 francs. Jeudi 3 novembre, à l'ouverture des marchés de change en Europe, le billet vert restait ferme à 1,5135 mark, 96,95 yens et 5,1860 francs.

La dernière intervention de la banque centrale américaine pour soutenir sa monnaie remonte au 24 juin. En dépit du soutien d'une quinzaine de grandes banques centrales, l'opération n'avait pas été couronnée de succès, et, vingt-quatre heures plus tard, le billet vert avait reperdu le terrain gagné. Cet échec avait alors été interprété comme la démonstration de l'impuissance des banques centrales face à la toute-puissance des marchés. Mais, cette fois, l'intervention de la Réserve fédérale était en quelque sorte souhaitée dans des salles de marché déboussolées par la chute continue de la devise américaine depuis le début de l'année.

C'est une déclaration de Lloyd Bentsen, le secrétaire américain au Trésor qui a donné le ton. Il a affirmé que la baisse du dollar est *« contreproductive pour les Etats-Unis et l'économie mondiale ». « Un dollar plus fort réduira les tensions inflationnistes, améliorera le niveau de vie des Américains et permettra la promotion des investissements »*, a-t-il ajouté. Immédiatement après, la banque centrale américaine a procédé à des achats de dollars par vagues de 50 millions.

« C'est une intervention réussie car le moment a été très bien choisi, juste à la fermeture des places européennes », explique Nick Parsons, analyste à la Banque canadienne impériale de commerce. L'opération, lancée juste au moment où les cambistes européens cédaient la place aux Américains, a permis à la Fed de surprendre les Européens à court de dollars et donc de leur infliger des pertes. *« Cela ne suffira peut-être pas à relancer durablement le dollar, mais au moins cela rappelle aux opérateurs qu'ils peuvent aussi perdre de l'argent »*, a ajouté M. Parsons.

« La psychose de l'inflation »

Pour autant, l'intervention de la Réserve fédérale est avant tout un symbole et un signal, elle ne règle en rien les problèmes de fond de l'économie américaine et n'élimine pas la crainte de l'inflation qu'ont les opérateurs sur les marchés. Elle signifie que l'administration américaine n'est pas indifférente, comme elle a pu le laisser croire, à la valeur du dollar. Car la peur de la surchauffe économique s'est plutôt accentuée sur les marchés après la publication, mercredi 2 novembre, par la Fed de son rapport (le Livre beige) sur l'activité économique. Les marchés obligataires aux Etats-Unis et en Europe ont encore perdu du terrain mercredi 2 novembre tout comme les Bourses de Paris, de Francfort et, New-York, qui ont cédé respectivement 1,68 %, 1,32 % et 0,68 %.

Le Livre beige souligne que l'économie américaine *« a poursuivi sa croissance »* dans l'ensemble des régions et que les pressions inflationnistes augmentent. *« Les prix des matières premières et intermédiaires continuent à s'apprécier. »* C'est l'annonce, mardi 1er novembre, d'un indice composite de l'activité économique, établi par les directeurs des achats des principaux groupes manufacturiers américains, en augmentation de 1,5 point à 59,7 % en octobre contre 58,2 % en septembre, qui a précipité la chute du dollar vers de nouveaux plus bas historiques et dans son sillage a entraîné le recul des marchés de taux et d'actions.

« Si l'intervention de la Fed lui permet de gagner du temps et de calmer le jeu, au moins provisoirement, elle ne se substitue pas à la hausse de ses taux, qui est attendue pour le 15 novembre lors de la réunion de son conseil de politique monétaire », estime François Chevallier de la BFCE. *« Il faut également remarquer que la Fed est intervenue seule. Le soutien des Européens a été seulement verbal, que ce soit celui de Hans Tietmeyer, le gouverneur de la Bundesbank, ou de Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France »*, ajoute-t-il. M. Tietmeyer a salué, mercredi soir, *« le fait que les autorités monétaires américaines aient souligné avec fermeté leur attachement à un dollar fort »*, et M. Trichet a indiqué qu'il était *« satisfait »*.

Les marchés vont maintenant attendre la décision de la Réserve fédérale le 15 novembre. La tonalité du Livre beige, qui conditionne souvent l'attitude de la banque centrale américaine, laisse présager aux yeux de la quasi-totalité des observateurs une hausse des taux d'intérêt. Elle serait la sixième depuis le début de l'année. La Fed a porté à cinq reprises depuis le 4 février son taux au jour le jour de 3 % à 4,75 %. Mais reste à savoir si l'ampleur d'un relèvement du loyer de l'argent sera suffisant pour calmer une vraie psychose de l'inflation qui s'est emparée des marchés. D'autant que le décalage dans le temps entre une décision de politique monétaire et ses conséquences sur l'activité économique est de l'ordre de dix-huit mois.

E. L.

VIE DES ENTREPRISES

Chute de la fréquentation du parc de loisirs

Les pertes nettes d'Euro Disney atteignent 1,8 milliard de francs

Euro Disney a annoncé, jeudi 3 novembre, des pertes nettes s'élevant à 1,8 milliard de francs, une baisse de 10 % de la fréquentation du parc à 8,8 millions de visiteurs. En revanche, le taux d'occupation des hôtels est en hausse.

Les résultats annoncés par Euro Disney, jeudi 3 novembre, restent inquiétants. Si le groupe fait état d'une réduction significative de son déficit en 1994, la fréquentation du parc et les dépenses moyennes par visiteur, véritables indicateurs de la santé du parc de loisirs, sont en recul. Les pertes nettes de la société se sont élevées pour l'exercice fiscal allant du 1er octobre 1993 au 31 septembre 1994, à 1,8 milliard de francs contre 5,3 milliards en 1993.

Les résultats calamiteux de l'année dernière s'expliquaient *pour 3,2 milliards de francs* par un changement de méthode comptable. Il faut comparer les résultats d'une année sur l'autre hors éléments exceptionnels pour avoir une idée de la réduction du déficit. Sur cette base, le déficit représente cette année 1,2 milliard de francs contre 1,7 milliard en 1993, soit une réduction de 25 %. *« Cette amélioration a été réalisée, malgré une baisse du chiffre d'affaires, grâce à la mise en œuvre de la restructuration financière et la réduction des coûts d'exploitation et administratifs »*, explique le groupe dans un communiqué. Le chiffre d'affaires d'exploitation s'élève à 4,1 milliards de francs contre 4,9 milliards de francs l'année précédente.

Les visiteurs dépensent moins

Les charges d'exploitation sont passées de 3,4 milliards de francs en 1993 à 3 milliards cette année et les frais généraux et administratifs de 1,1 milliard à 900 millions. Le plan de sauvetage d'Euro Disney, comportant une recapitalisation de 6 milliards de francs, a eu un impact positif sur sa trésorerie et ses résultats. Au 30 septembre 1994, l'endettement du groupe atteignait environ 16 milliards de francs (contre 21 milliards avant la recapitalisation) et le groupe dispose de 1,2 milliard de francs de liquidités et d'un ligne de crédit d'un montant de 1,1 milliard de francs.

Mise à part ces améliorations, la fréquentation du parc a chuté pour atteindre 8,8 millions de visiteurs, un million de moins que l'année précédente. *« Une partie importante de cette baisse est due aux rumeurs de fermeture qui ont circulé avant la mise en œuvre de la restructuration financière »*, estiment les dirigeants d'Euro Disney, notamment pour la période de mars à juin. Autre signe inquiétant, la dépense moyenne par visiteur du parc d'attractions rebaptisé Disneyland-Paris, a baissé. Elle s'élève, cette année, à 248 francs contre 258 francs l'an dernier. Cette chute serait enrayée, souligne-t-on cependant chez Euro Disney.

La dépense moyenne par chambre d'hôtel affiche elle aussi un recul, et le chiffre d'affaires d'exploitation du parc hôtelier est passé de 1,7 milliard à 1,6 milliard en 1994. Ces chiffres n'inquiètent pas outre mesure les dirigeants du parc, qui en tirant leur prix vers le bas, s'y attendaient. En revanche, le groupe Euro Disney voient un motif de satisfaction dans l'augmentation du taux de remplissage des hôtels de 5 points à 60 %. Cette recrudescence de la fréquentation touche particulièrement les périodes creuses et permet une meilleure répartition de la fréquentation sur l'ensemble de l'année, notent les exploitants du parc.

Le groupe prévoit de nouvelles pertes en 1995 et n'escompte pas un retour à l'équilibre avant la fin de l'année 1996.

M. L.

QUAKER OATS : concentration dans l'alimentation aux Etats-Unis. – L'américain Quaker Oats, l'une des premières firmes mondiales de céréales, a annoncé mercredi 2 novembre à Chicago le rachat de l'autre firme américaine Snapple Beverage (boissons) pour 1,7 milliard de dollars (8,6 milliards de francs). Quaker étudie aussi la possibilité de vendre sa filiale européenne d'aliments pour animaux et sa filiale mexicaine qui fabrique du chocolat. Quaker est le fabricant de Gatorade, l'une des boissons « sportives » les plus populaires aux Etats-Unis et la première marque du groupe avec 1,2 milliard de dollars de vente. Le chiffre d'affaires de Quaker a atteint 5,7 milliards en 1993 avec un bénéfice de 167 millions.

Un mouvement de concentration après la privatisation

Deux banques italiennes sous le coup d'OPA

La privatisation du secteur bancaire italien a entraîné avec elle la logique du marché : celle des offres publiques d'achat (OPA). En cinq jours, pas moins de deux offres ont mobilisé l'attention des investisseurs. Après le rejet, vendredi 28 octobre, par le conseil d'administration du Credito Romagnolo – plus connu en Italie sous le nom de Rolo – de l'OPA inamicale du Credito Italiano, celui-ci organise sa défense en annonçant, mercredi 2 novembre, sa fusion avec la *Cassa di Risparmio in Bologna*. Le même jour, la Banca commerciale italiana (Comit) a annoncé son intention de lancer une OPA sur au moins 50,1 % du capital du Banco Ambrosiano Veneto (Ambroveneto) avant le 15 novembre.

On savait que le Rolo ne se « laisserait pas faire », mais on ne savait comment il allait organiser sa riposte. C'est désormais chose faite : les conseils d'administration du groupe bancaire Credito Romagnolo spa et les conseils d'administration de la Fondation Cassa di Risparmio in Bologna et de sa filiale CAER – qui détient 76,4 % de la Cassa di Risparmio in Bologna spa – ont décidé à l'unanimité de soumettre à leurs assemblées respectives la fusion du groupe bancaire Credito Romagnolo avec la CAER. Le conseil d'administration du Credito Romagnolo, dont la gestion ces dernières années a été dominée par les hommes du groupe De Benedetti, estimait notamment qu'il s'agissait d'une *« OPA inamicale »*, et que la banque risquait d'y perdre son autonomie de banque régionale dynamique. Cette fusion entre les deux holdings permettra de former le dixième groupe bancaire italien. Cela étant, ce rapprochement n'est pas en soi une réelle surprise puisqu'il était à l'ordre du jour depuis l'été 1993, c'est plutôt l'annonce de celui-ci qui a pris de court les financiers italiens.

Cette OPA du Credito Italiano sur le « Rolo » avait suscité au cours de la semaine passée une certaine fièvre dans les milieux bancaires, relançant les spéculations sur d'autres rapprochements qui pourraient changer profondément le paysage bancaire italien, et l'on parlait déjà d'un possible rapprochement entre la Comit et le Banco Ambrosiano Veneto (Ambroveneto).

Ces spéculations n'en sont plus. En effet, la banque milanaise, récemment privatisée et l'une des plus importantes en Italie, vient d'offrir 7 000 lires par action (23,45 francs). L'opération se déroulera en deux parties. La banque se propose d'abord d'acquérir directement auprès d'un syndicat d'actionnaires de l'Ambroveneto les 29 % du capital qu'il possède au prix de 7 000 lires par action. Cette première phase prendra effet avant le 15 novembre. Mais la banque milanaise est prête à lancer la seconde phase, soit une OPA sur au moins 50,1 % du capital, si elle recueille au moins 15 % du capital au cours de la première phase. L'OPA se fera *« dans les mêmes conditions »*, soit 7 000 lires l'action. L'opération totale, soit l'acquisition d'au moins 50,1 % du capital, coûtera 1 730 milliards de lires (5,79 milliards de francs).

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 novembre ▼ Rechute

En forte hausse à la fin de la semaine précédente (les marchés étaient clos lundi 1er et mardi 2 novembre pour la Toussaint), la Bourse de Paris a rechuté mercredi en raison d'une nouvelle tension des taux à long terme et d'une baisse concomitante du dollar. En repli de 1,33 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la journée sur une perte de 1,68 % à 1 873,60 points après avoir cédé jusqu'à 2 %, trois quarts d'heure avant la clôture. Le marché a été relativement calme avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs.

La conviction que les taux à long terme ne sont pas prêts à céder du terrain mine le moral des investisseurs, qui, à la fin de la semaine précédente, espéraient un retour au calme sur les marchés obligataires.

Mardi, deux statistiques américaines ont relancé les craintes de surchauffe de l'économie américaine : l'indice des directeurs d'achats a sensiblement augmenté en octobre à 59,7 % et les dépenses de construction en septembre ont augmenté de 1,6 % alors que les experts s'attendaient à une hausse de 0,3 %. Le taux des bons du Trésor à 30 ans, principale référence des marchés, qui était tombé à 7,97 % lundi, est remonté à 8,06 % mardi en fin de journée. Mercredi, ce taux était inchangé en début de journée après l'annonce d'un indice composite stable à 102,2 en septembre.

Les marchés obligataires européens ont évidemment réagi négativement à cette nouvelle tension des taux : le Matif a fini sur une perte de 0,64 % à 109,30 tandis que le Bund allemand cédait 0,60 %.

Du côté des valeurs, Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Europe 1 (+ 7,4 %), Salomon (+ 4,8 %) et Sodexho (+ 2,8 %). Du côté des baisses, Olipar a perdu 10,4 %, Immobilière Phénix 10 % et Sanofi 6,4 %. A la veille de la publication de ses résultats, Euro Disney a cédé 2,8 %.

NEW-YORK, 2 novembre ▼ Forte baisse

Le net regain de tension sur le marché obligataire a entraîné une forte baisse des cours à Wall Street mercredi 2 novembre, dans une atmosphère très active. L'indice Dow Jones des 30 valeurs vedettes s'est établi, à l'issue des transactions, à 3 837,13 points en baisse de 26,24 points, soit un recul de 0,68 %. Quelque 333 millions de titres avaient été échangés. Les baisses ont été plus nombreuses que les hausses à 1 253 contre 946, et 705 actions étaient inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a terminé la journée à 8,10 % contre 8,06 % la veille, après avoir fluctué irrégulièrement tout au long de la séance. Après être monté à 8,10 % en fin de matinée, le taux avait ensuite reculé pour retomber momentanément à 8,05 % en réaction aux interventions de la Réserve fédérale (Fed) pour soutenir le dollar.

Wall Street a évolué de concert avec le marché obligataire. L'indice Dow Jones, qui est resté en baisse toute la journée, a toutefois enregistré une brève hausse (0,22 %) en début d'après-midi.

La publication du Livre beige de la Réserve fédérale en milieu de journée, qui a fait état d'un accroissement des tensions inflationnistes, a également pesé sur la Bourse new-yorkaise.

VALEURS	Cours du 1er nov.	Cours du 2 nov.
Alcoa	84 1/4	82 7/8
Allied Signal Inc.	34 1/2	33 7/8
American Express	30 3/4	31 1/8
ATT	54 1/2	54 1/8
Bethlehem Steel	18 7/8	18 5/8
Boeing	43 7/8	43 7/8
Caterpillar Inc.	57 5/8	58 1/2
Chevron	44 3/8	43 7/8
Coca-Cola	50 1/2	50 1/4
Disney Corp.	39	38 7/8
Du Pont de Nemours	57 7/8	55 3/4
Eastman Kodak	48 3/4	47 1/2
Exxon	61 3/4	62 1/8
General Electric	48 5/8	48 1/8
General Motors	38 3/4	38 1/4
Goodyear Tire	35	34 1/2
IBM	73 3/4	74 1/8
International Paper	73 3/8	73
Morgan (J.P.)	60 3/4	60 5/8
McDonnell Douglas	135 1/4	138 3/4
Merck and Co.	35 3/8	36 1/4
Minnesota Mining	54 3/8	54 1/8
Philip Morris	60 1/2	60
Procter & Gamble	63 1/4	62 7/8
Sears Roeb. and Co.	48 3/8	48 1/2
Texaco	63 7/8	62 3/4
Union Carbide	31	31
United Tech.	62 3/4	62 3/8
Westinghouse El.	14 3/8	14 1/8
Woolworth	15 1/4	15 1/2

LONDRES, 2 novembre ▼ Recul

La Bourse de Londres a reculé mercredi 2 novembre, victime de *l'extrême faiblesse du dollar* et du recul de Wall Street, qui ont occulté la révision en baisse des prévisions d'inflation de la Banque d'Angleterre. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 15 points, soit 0,5 %, à 3 081,3 points. Environ 564,6 millions d'actions ont été échangées contre 472,2 millions la veille.

Du côté des valeurs, la chute du dollar a affecté les sociétés très présentes aux Etats-Unis : ICI a perdu 25,5 pence à 774, Hanson 2 pence à 228, British Airways 2 pence à 359,5 et Tomkins 3 pence à 208. Egalement concerné, le géant du tabac et de l'assurance, BAT Industries, a abandonné 3 pence à 434 malgré une amélioration de 10,3 % de son bénéfice imposable sur les neuf *premiers mois de 1994*, un chiffre supérieur aux prévisions.

Euro Disney a baissé de 2 pence à 83 à la veille de ses résultats annuels tandis qu'Eurotunnel est resté faible, *perdant 6 pence à 225.*

VALEURS	Cours du 1er nov.	Cours du 2 nov.
Allied Lyons	6,02	5,91
BP	4,28	4,23
BTR	3,07	3,01
Cadbury	4,40	4,38
Glaxo	5,97	5,97
GUS	5,67	5,58
ICI	8	7,73
Reuters	4,84	4,87
RTZ	8,57	8,61
Shell	7,25	7,15
Unilever	11,40	11,25

TOKYO, 3 novembre, Clos

Tous les marchés financiers et boursiers ont chômé jeudi 3 novembre à l'occasion de la Fête de la culture.

CHANGES

Dollar : 5,1860 ▲

Le dollar se redressait, jeudi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,1860 francs contre 5,1710 francs mercredi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark fléchissait à 3,4269 francs contre 3,4284 francs (cours BdF) la veille au soir.

FRANCFORT	2 nov.	3 nov.
Dollar (en DM)	1,4926	1,5135

TOKYO	2 nov.	3 nov.
Dollar (en yens)	96,40	clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 nov.)	5 1/4 – 5 3/8
New-York (2 nov.)	4 5/8

BOURSES

PARIS

	28 oct.	2 nov.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 905,69	1 873,60
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 308,91	1 293,36
Indice SBF 250	1 266,92	1 252,89

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	1er nov.	
Industrielles	3 908,12	3 837,13

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	1er nov.	
100 valeurs	3 096,30	3 081,30
30 valeurs	2 360	2 351,40

FRANCFORT

	1er nov.	
Dax	2 069,73	2 042,45

TOKYO

	2 nov.	3 nov.
Nikkei Dow Jones	19 758,65	clos
Indice général	1 568,68	clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,1860	5,1880	5,1842	5,1874
Yen (100)	5,3254	5,3303	5,3682	5,3748
Ecu	6,5252	6,5304	6,5167	6,5245
Deutschemark	3,4260	3,4285	3,4292	3,4328
Franc suisse	4,1052	4,1101	4,1213	4,1277
Lire italienne (1000)	3,3335	3,3359	3,3069	3,3107
Livre sterling	8,4200	8,4259	8,4082	8,4172
Peseta (100)	4,1094	4,1128	4,0841	4,0889

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5	5 1/8	5 5/8	5 3/4	5 15/16	6 1/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 7/8	5	5 1/6	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 9/16	8 13/16	9 1/8	9 3/8
Livre sterling	5 11/16	5 13/16	6 1/16	6 3/16	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 1/12
Franc français	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 3 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,60 % (1884,81)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6180	EDF-GDF 3%	6190	6190	+0,16
1031	B.N.P. (T.P)	1031	1032	+0,10
1045	Cr.Lyonnais(T.P.)	1080	1080	—
1981	Renault (T.P.)	1750	1720	-1,71
2180	Rhone Poulenc(T.P)	2050	2050	—
1160	Saint Gobain(T.P.)	1185	—	—
1050	Thomson S.A (T.P)	1066	—	—
540	Accor 1	615	611	-0,65
705	Air Liquide 1	710	715	+0,70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
430	Dassault-Aviation 1	425	—	—
355	Dassault Electro 1	380	383,50	+0,92
2690	De Dietrich 1	2590	2615	+0,97
480	Degremont 1	425	418	-2,12
68	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	64	64	—
83,70	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	55,50	55,50	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
815	LVMH Moet Vuitton 1	835	807	-0,12
445	Lyonnaise Eaux 1	467,50	462,40	-1,09
360	Marine Wendel 1	379,50	380	+0,13
107	Metra-Hachette 1	104,50	106	+1,44
78	Metaleurop 1	77,25	74,20	-3,95
11,50	Metrologie Inter 1	10,55	10,60	+0,47
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
865	Sodexho 1	830	880	—
127	Sogenal (Ny) 2	122	—	—
1920	Sommer-Allibert 1	1276	1852	-0,43
380	Sophia 1	385	394	+2,34
445	Strafor 1	4??	475	+1,22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
39	Guinness Plc 1	38,60	38,95	+0,91
18,50	Hanson Plc 1	19,50	19,15	-1,79
55	Harmony Gold 1	50,60	51,25	+1,28
475	Hewlett-Packard 1	500	503	+0,60
52	Hitachi 1	52,20	52,35	+0,29
1120	Hoechst 1	1100	1093	-0,64
395	I.B.M 1	380	384	+1,05
67	I.C.I 1	66	64,50	-2,27
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P (Li) 2	15	15,50
Cambodge	938	—
Carbone Lorraine 2	630	630
Cass Poclain	25	—
CBC 1	260	258
Centenaire Blanzy	270,10	—
Ceregan Holding	27,50	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	330	331
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—
Cpt Lyon Alem.2	352	353
Concorde-Ass Risq2	800	800
Gpe Valfond ex.CMP	20,05	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Souverain	483	—
Taittinger 1	2820	2820
Tour Eiffel	278	—
Elyolox.Ufiner) 2	380,20	381,50
Vicat 2	538	—
Vilrax	128	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	180	—
Creeks	138	—
Dauphin OTA	330	—
Deverlay 2	583	—
Labor.Dolisos	175	—
Éditions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	311	311
Finabail 2	140	139,50
Finacor 2	155	154
GLM S.A.	415	—
Gravograph	188	—
I.C.C. 2	170	170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Safco (Ly)	166	—
Sopra 2	300	298
TF1-1	537	536
Thermador Hold(Ly)	407	407
Unilog 2	284	283
Union Assur.Fdal	537	546
Viel et Cie #	187,40	187,40
Vilmorin et Cie 2	380	381,10

Sicav (sélection) 2 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Trésorerie (2)	289,28	289,20
Ecur. Trimestriel	1943,40	1924,16 ◆
Elanciel D.	128,45	116,94
Elicash	343503,99	343503,99 ◇
Emergence Poste D.	102,07	99,10
Energie	380,37	344,03
Eparcic	4347,53	4347,53
Eparcourt-Sicav	201,20	200,70 ◆
Epargne-Unie	1452,28	1418,84
Eufi Cash capi.	9376,02	9376,02 ◆
Eurco Solidarité	1168,94	1157,37
Euracic Leaders	1243,13	1206,92

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblifutur	3217,96	3157,96
Oblig. tres caté.	201,85	198,87
Oblilion	1577,13	1561,51
Oblisécurité Sicav	15547,11	15547,11
Oblitys D	507,27	499,71 ◆
Oraction	1559,71	1521,67
Pervalor	613,38	601,33 ◆
Plénitude D.	150,26	145,88
Poste Croissance C	3226,19	3222,97
Poste Gestion C.	39637,18	39637,18
Première Oblig. C	11605,79	11605,79
Première Oblig. D	10802,52	10797,12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Valorg	2372,55	2370,18
Valrea!	31885,12	31849,20
Winterthur St-Honoré	249,21	236,95

(1) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.
(2) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 10 multiplicat. nbre de titres par 10.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,1175	5,1295	4,85	5,45
Ecu	6,5255	6,5275	—	—
Allemagne (100 dm)	342,4200	342,8400	330	354
Belgique (100 F)	16,6435	16,6535	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,4700	305,8400	293	315
Italie (1000 lires)	3,3485	3,3370	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,5400	87,5500	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2770	8,2915	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3770	8,3945	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2220	2,2240	2	2,55
Suisse (100 f)	410,0800	411,1800	398	422
Suède (100 krs)	71,8800	71,3200	66	76
Norvège (100 k)	78,7500	78,5700	73	82
Autriche (100 sch)	48,6450	48,7040	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1120	4,1120	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3500	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,7888	3,7840	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,2828	5,3205	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/11
Or fin (kilo en barre)	63950	63200
Or fin (en lingot)	64300	63600
Napoléon (20f)	370	365
Pièce Fr (10 f)	330	—
Pièce Suisse (20 f)	372	368
Pièce Latine (20 f)	371	367
Souverain	477	470
Pièce 20 dollars	2520	2550
Pièce 10 dollars	1260	1350
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2400	2390
Pièce 10 florins	386	385

Matif (Marché à terme international de France)
2 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 103 313

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	108,36	107,72	109,30
Précédent	109,14	108,32	109,94

CAC 40 A TERME
Volume : 21 347

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	96	1879	1888
Précédent	—	1915	1924,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Christine MONGENOT
et
Thibaut de CAMAS
sont heureux d'annoncer la naissance de

Hélène,

le 30 août 1994, à Paris.

Jean-Marie CAMBACÉRÈS
et son épouse, *S.A. la* princesse
Nanda-Dévi
NORODOM-CAMBACÉRÈS,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Jayadévi,

le vendredi 28 octobre 1994.

5, square de La Tour-Maubourg,
75007 Paris.

Adoptions

– *Le 29 octobre* 1994,
François et Geneviève CHAPIREAU,
Sylvie et Anne LEGRAND,
ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Boris,

né le 7 décembre 1989, à Paris.

3, rue Francis-de-Pressensé,
75014 Paris.
5, rue Auguste-Bartholdi,
75015 Paris.

Décès

– La famille de

M. Raymond CHUILON,
avocat au barreau des Hauts-de-Seine,

a la grande tristesse de faire part de son décès, survenu le 27 octobre 1994, à la suite d'une brève *maladie*.

L'inhumation a eu lieu le 2 novembre, au cimetière de Ville-d'Avray, dans la plus stricte intimité.

– Le 1er novembre 1994, au matin,

Marie-Blanche DOUMERC

nous quittait.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Sauzet (Lot), le vendredi 4 novembre, à 10 h 30, et l'inhumation au cimetière de Montcuq.

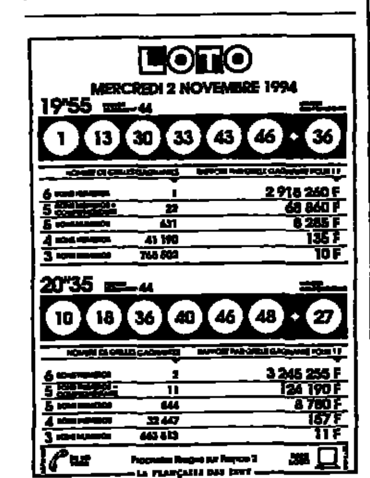
Louis et Jacqueline Doumerc
et leurs enfants, Paris.
Yves Le Floch, Saint-Malo.

– Les familles Faurobert, Hassid, Guennou, Chuvin et Maïmoun,
ont la douleur de faire part du décès de

Hugo FAUROBERT,

survenu le 29 octobre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.



– Mme Tamara Girardot,
son épouse,
Irène et Claude Ozanne,
Nicole et Pierre Coeytaux,
Jean-Louis Girardot et Pierrette Candelon,
Daniel et Béatrice Girardot,
Anne et Dominique Ferret,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès du

colonel René GIRARDOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 1er novembre 1994.

La cérémonie religieuse, qui sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Maur, aura lieu le samedi 5 novembre, à 10 h 30, au temple réformé, 42, avenue Joffre, Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Mme Girardot,
101, boulevard de Champigny,
94210 La Varenne.

– M. André Lemmet,
M. et Mme Marc Lemmet,
M. et Mme Olivier de Gironde,
Mlle Denise Beyly,
M. et Mme Adri Merkx
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme André LEMMET,
née Henriette Merkx,

survenu le 1er novembre 1994, dans sa soixante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle.

– La présidente,
Et le conseil d'administration de la Fédération nationale des groupements de particuliers employeurs (FEPEM),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard LORTHIOIS,
trésorier de la FEPEM,
membre du conseil d'administration de l'IRCEM,
maire de Lessard-le-National,

survenu le 1er novembre 1994.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame, avenue de Paris, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

FEPEM,
123, rue La Fayette,
75010 Paris.

– On nous prie d'annoncer la mort de

M. Philippe MARTIN,

survenue *le 1er novembre 1994,* dans sa quarante-huitième année.

De la part de
Mme Martin,
sa mère,
M. Richard Rouët de Clermont,
Et de toute la famille.

Les obsèques auront lieu samedi 5 novembre, à 15 heures, en l'abbaye d'Etival-Clairefontaine (Vosges).

15, rue Caroline,
92340 Bourg-la-Reine.
95, rue du Docteur-Sureau,
93160 Noisy-le-Grand.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raymond PICHON,
proviseur adjoint honoraire,
membre d'honneur de l'Office central de la coopération à l'école.

Son incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, le 2 novembre 1994.

De la part de
Jeanne et Joël Jandot
et de leur fils, Julien,
Et Pierre-Jean Pichon.

– Mme Adèle Saphir et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Willy SAPHIR,
ancien rédacteur en chef
de *Lectures pour tous,*

survenu le 1er novembre 1994, à Colombes.

L'inhumation aura lieu le 4 novembre, au nouveau cimetière d'Asnières, *rue Sœur-Valérie, Asnières (Hauts-de-Seine).*

– Ses collègues et amis de la division orientale du département des manuscrits,
font part avec émotion de la mort de

Yvette SAUVAN-TOMBARI,
conservateur
à la Bibliothèque nationale de France,
chargée des manuscrits arabes.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du funérarium de Tournan-*en-Brie, le vendredi 4 novembre 1994,* à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Thiais, le même jour, à 11 h 30.

– Mme Marc Vinograde,
son épouse,
Le docteur Marilyn Vinograde,
Gérard et Laura Le Cadet,
Olivier et Nicolas Le Cadet,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marc VINOGRADE,

survenu le 2 novembre 1994, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 novembre, à 16 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à l'entrée principale, avenue Marx-Dormoy.

7, place Léon-Blum,
75011 Paris.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le jeudi 10 novembre 1994, à 18 h 30, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e, à l'intention de

Marie-Louise AUCHER,
fondatrice de la psychophonie.

Fédération des associations « Harmonie par le chant Marie-Louise-Aucher », 7, rue du Docteur-Rayer, 14000 Caen.

Services religieux

– La famille,
Les proches,
Et les amis de

Jo FRANCKI,

font part de son décès, survenu à New-York, le 19 octobre 1994, et vous invitent à assister à la messe qui sera célébrée en sa mémoire, le 9 novembre, en l'église Saint-Eustache, 2, impasse *Saint-Eustache, Paris-1er, à 18 heures.*

– Un service à la mémoire de

Jacques de THOMASSON,

rappelé à Dieu le 16 juillet 1994, sera célébré au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, le mardi 8 novembre, à 18 heures.

Anniversaires

– Pour le septième anniversaire de la mort de

Vasso DEVETZI,

un office en sa mémoire a été célébré en l'église orthodoxe grecque Saint-Constantin, Paris-10e.

Manifestations du souvenir

– Le Consistoire israélite de Paris communique qu'une cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France sera organisée le lundi 7 novembre 1994, à 18 h 30, à la synagogue Victoire, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, par le Comité du souvenir et des manifestations nationales.

Rectificatifs

Narcisse ARIÉ

est décédé le 21 octobre 1994, à Lisbonne (Portugal), dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

(Le Monde du 3 novembre.)

Mme Jean-Marie BROUARD,
née Béatrice Sonolet,

est décédée le 29 octobre 1994, à l'âge de soixante-huit ans.

(Le Monde du 2 novembre.)

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

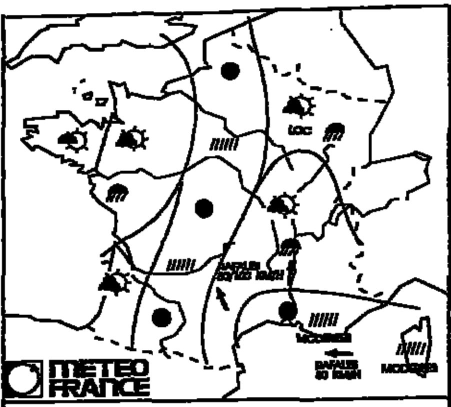
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 novembre 1994 :
DES ARRÊTÉS

– du 26 octobre 1994 relatif à l'attribution du diplôme d'État d'infirmier aux personnes titulaires du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique ;

– du 24 octobre 1994 relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur privé.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 04 NOVEMBRE VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Vendredi : fortes pluies dans le Sud-Est, très nuageux ailleurs. – Sur le Sud-Est, le temps restera très perturbé avec des pluies continues et parfois abondantes, notamment du Languedoc à la Côte d'Azur. Ces pluies pourront prendre un caractère orageux en fin de journée sur le littoral. Le vent d'est soufflera assez fort en bord de mer.

Du Roussillon à l'Auvergne, à la région Rhône-Alpes et à la Bourgogne, les nuages seront abondants et donneront quelques ondées. Ces pluies se renforceront sur le sud de ces régions en fin de journée. Les vents de sud en vallée du Rhône et de sud-est sur le Tarn et l'Aveyron atteindront 80 à 100 km/h en rafales.

Sur les autres régions, une bande pluvieuse concernera, le matin, les régions allant de l'Aquitaine à la Normandie et se décalera l'après-midi pour se situer de Midi-Pyrénées au Nord-Pas-de-Calais. Ces pluies seront plus fortes au nord qu'au sud. A l'avant de cette zone, les régions du Nord-Est, Alsace et Lorraine, garderont un temps relativement agréable, le plus souvent sec, même si les passages nuageux pourront donner ici ou là quelques ondées. A l'arrière, la Bretagne, dès le matin, puis la Normandie, les Pays de Loire et la Vendée, en cours de journée, retrouveront un temps variable alternant nuages et éclaircies avec quelques rares averses.

Les températures minimales resteront très douces, comprises entre 10 et 14 degrés le plus souvent. L'après-midi, le thermomètre indiquera 14 à 18 degrés sur la moitié nord, d'ouest en est, et 17 à 20 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

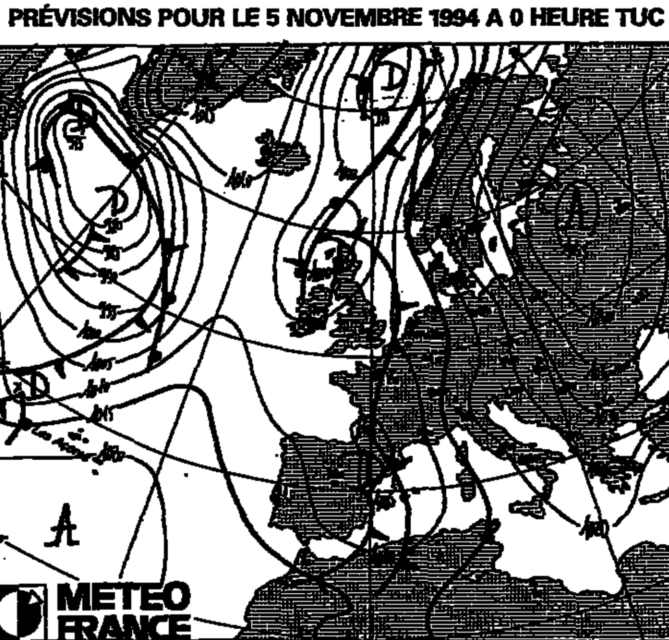
FRANCE	
AJACCIO	21/15
BIARRITZ	23/17
BORDEAUX	23/14
BOURGES	15/9
BREST	15/13
CAEN	12/10
CHERBOURG	13/11
CLERMONT-FER.	19/11
DIJON	12/6
GRENOBLE	19/11
LILLE	14/8
LIMOGES	17/12
LYON, BRON	19/12
MARSEILLE	19/16
NANCY	12/3
NANTES	16/13
NICE	16/14
PARIS	14/10
PAU	23/10
PERPIGNAN	20/12
POINTE-A-PITRE	31/22
RENNES	12/12
ST-ETIENNE	19/12
STRASBOURG	12/5
TOULOUSE	19/15
TOURS	13/11

ÉTRANGER	
ALGER	23/18
AMSTERDAM	12/8
ATHÈNES	24/15
BANGKOK	33/23
BARCELONE	18/14
BELGRADE	19/6
BERLIN	12/1
BRUXELLES	14/7
COPENHAGUE	10/-1
DAKAR	28/24
DUBLIN	11/8
GENÈVE	15/10
ISTANBUL	19/12
JÉRUSALEM	24/15
LE CAIRE	25/17
LISBONNE	20/16
LONDRES	14/11
LOS ANGELES	18/14
LUXEMBOURG	11/5
MADRID	20/9
MARRAKECH	25/15
MEXICO	24/11
MILAN	14/13
MONTRÉAL	8/2
MOSCOU	8/1
NAIROBI	22/13
NEW-DELHI	30/13
NEW-YORK	14/8
PALMA-DE-MAJ.	21/16
PÉKIN	20/4
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	22/13
HONGKONG	27/20
SÉVILLE	24/10
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	7/1
SYDNEY	20/10
TOKYO	20/13
TUNIS	27/16
VARSOVIE	10/1
VENISE	18/13
VIENNE	12/7

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-11-1994 à 6 heures TUC et le 3-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 5 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6424

HORIZONTALEMENT

I. Ils voudraient faire une plus grande utilisation de la crème et du gratin. – II. Mets en morceaux. – III. Comme des jeux de cirque. – IV. Machine à l'usine. – V. Se donne du mal. Points sur les « i ». – VI. Quand on en est plein, on ne compte pas. Un animal très mou. Le bon moment pour ceux qui *veulent faire ce qui leur plaît.* – VII. Ne lâche pas. – VIII. Une vraie diablesse. – IX. Met beaucoup de sauce. – X. Qui est bien rentrée. Solidement bâti. – XI. Pris dans un sac. Une certaine personne.

VERTICALEMENT

1. *Des* hommes qu'on peut comparer aux boucs. – 2. Supérieur, en Amérique. Façons d'agir. Etait utilisé pour des ablutions. – 3. Voulut voler de ses propres ailes. Un mot qu'on peut dire en passant. – 4. Utilisé quand on a *déjà doublé. Chef de tribu.* – 5. Une tournure particulière. – 6. Peut être petite pour les pauvres. Fut envoyée paître. Un vague sujet. – 7. Sons de cloche. – 8. Facilite une filature. Agrément étranger. – 9. Pronom. Le droit chemin. Dont on ne peut *rien tirer.*

Solution du problème n° 6423

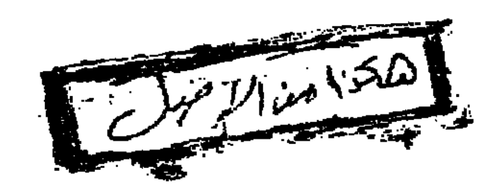
Horizontalement

I. Empoignée. – II. Naissains. – III. Ductiles. – IV. Is. Iseran. – V. *Mode. Rabe.* – VI. *Ale. Lisle.* – VII. Ne. Oie. – VIII. Cessantes. – IX. Tas. Ase. – X. Epuiser. – XI. Secte. Don.

Verticalement

1. Endimanchés. – 2. Mausolée. *Pé.* – 3. Pic. Dé. Stuc. – 4. Ostie. Osait. – 5. Isis. Liasse. – 6. Galérien. – 7. Nieras. Tard. – 8. Ensablées. – 9. Es. Née. Sein.

GUY BROUTY



RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 3 NOVEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton :** *Les Feux de l'amour.*
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée vacances.** Salut les Musclés ; Ricky ou la Belle Vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement :** Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Cinéma : Hold-up** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1984).
22.50 **Magazine :** Sans aucun doute. *Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier et Marie Lecoq.* Le surendettement ; la réforme des services d'urgence des hôpitaux ; les SDF.
0.10 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

13.45 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série :** Dans la chaleur de la nuit.
15.45 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.55 **Variétés :** La Chance aux chansons (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. Musicales comédies.
16.45 **Jeu :** Des chiffres et des lettres.
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.20).
18.50 **Magazine :** Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. *Invités : Sim, José Touré, André Verchuren, Jean-Louis Etienne.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.55 ▶ **Magazine :** Envoyé spécial. Jeunesse voilée, *de Valérie Fourniou, Nouredine Beham, Christian Hirou et Sarah Melaye ;* Nabil, le coursier, *de Gérard Krawczyk et Christian Hirou ;* Le dernier visiteur, *d'Anne Gintzburger et Jean-Marie Lequertier.*
22.40 **Expression directe.** *CGC.*
22.45 **Cinéma :** Vivement dimanche ! ■ ■ *Film français de François Truffaut (1983).*
0.40 **Journal, Météo et Journal des courses.**

FRANCE 3

13.35 **Sport : Tennis.** *Open de Paris-Bercy en direct.*
17.15 **Les Minikeums.** *Peter Pan ; Il était une fois la vie : le système lymphatique.*
18.20 **Jeu :** Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 **Un livre, un jour.** *Maisons d'écrivains,* de Francesca Premoli-Droulers et Erica Lennard.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Perfect.** ■ Film américain de James Bridges (1985).
22.55 **Météo et Journal.**
23.30 ▶ **Documentaire :** Les Dossiers de l'Histoire. Présenté par Anne Brucy. Les Français du goulag. 1. La Tragédie, de Thibaut d'Oiron et Bernard Dufourg.
0.30 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.05 **Musique : Cadran lunaire.** *Trio pour piano, violon et violoncelle KV 564,* de Mozart, par Jean-Louis Hagenauer, piano, Alexis Galperine, violon, Cécilia Tsan, violoncelle (15 min).

CANAL +

13.35 **Cinéma : Ruby Cairo.** ■ Film américain de Graeme Clifford (1992).
15.20 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.55 **Cinéma : Dix-huit ans.** □ *Film italien de Luigi Perelli (1993).*
17.35 **Documentaire :** Histoire de guêpes. De Jean-Philippe Macchioni.
18.05 **Canaille peluche.** *Les cow-boys de Moo Mesa.*

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine :** Nulle part ailleurs. *Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.* Invité : Claude Nougaro.
19.20 **Magazine : Zérorama.** *Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.*
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.15 **Sport : Football.** AJ Auxerre-Besiktas Istanbul. Match retour de la Coupe de l'UEFA ; *à 20.30, coup d'envoi du match.*
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Série : Le Juge de la nuit.** *A l'amie à la mort,* de Jeff Freilich, avec Bruce Abbott (sous réserve de prolongations).
23.20 **Cinéma : L'Arme fatale 3.** □ Film américain de Richard Donner (1992) (v.o.).
1.15 **Téléfilm :** Des enfants dans les arbres. De Pierre Boutron (100 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma :** Willi Busch Reporter. ■ Film allemand de Niklaus Schilling (1979, v.o., rediff.).
18.45 **Court métrage :** *Un mariage turc.* De Pavel Schnabel.
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire :** Entre geishas et gameboys.
20.15 **Documentaire :** Portraits d'Alain Cavalier. La marchande de journaux.
20.25 ▶ **Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique :** La Turquie entre islam, Europe, Asie. Soirée proposée par Ute Casper, Osman Okkan et Aysim Alpman.
20.45 **Documentaire :** Le Précepteur de la nation. Atatürk et la crise de la Turquie moderne.
21.15 **Documentaire : Des idées comme de la dynamite.** *Le fondamentalisme, la politique et les intellectuels.*
21.45 **Entretien avec Eric Rouleau et Aysim Alpman.**
21.55 **Documentaire :** De l'autre côté du fleuve. *Un voyage dans l'ancien* Turkestan.
22.40 **Documentaire :** *Dans la tête ou sur la tête.* Points de vue de femmes turques, de Serap Dogu.
23.10 *Cinéma :* **Les Rêveries de Madame Cazibe.** ■ Film turc d'Irfan Tözüm (1992) (v.o., 100 *min.*).

M 6

13.25 **Téléfilm : Vision de meurtres.** *De Michael Rhodes.*
15.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.20 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. Les cinq ans de la chute du mur de Berlin.
20.50 **Cinéma : Les Derniers Jours de Pompéi.** □ Film italien de Mario Bonnard (1959).
22.30 **Cinéma : Flic ou zombie.** ■ Film américain de Mark Goldblatt (1987).
0.00 **Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique :** Le Rythme et la Raison. Personnages en quête de Ring. 4. Siegfried-Brünnehilde.
20.30 **Fiction.** *Premier roman, première dramatique :* Toro ou le voyage en Espagne, de Patricia Reznikov.
21.32 **Profils perdus.** Eva Freud.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les maisons de Marta.
0.05 **Du jour au lendemain.** *Michel Houellebecq* (Extension du domaine de la lutte)
0.50 **Coda.** *Nuits d'automne* (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 15 novembre 1993 à Hambourg) : Prélude pastoral, de Chabrier ; Taras Bulba, de Janacek ; *Vocalise,* de Rachmaninov ; Symphonie Aubrac, de Bailly, *par l'Orchestre symphonique de la radio de Hambourg,* dir. John Eliot Gardiner.
22.35 **Soliste.** *Hopkinson Smith.*
23.00 **Ainsi la nuit.** Variations sur un thème de Robert Schumann op. 20, de *Clara Schumann ;* Mélodies, de Mendelssohn-Hensel ; D'un matin de printemps, de Boulanger.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 30 : Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé (« Controverse »).

O'FM 99.9, 19 heures : Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du *RPR,* « Le Grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

IMAGES

Eurêka !

LA lutte contre la corruption méritait bien une « Marche du siècle ». *Jean-Marie Cavada s'y est* employé en se posant la question de la place du juge dans la démocratie, ce qui était une *bonne façon d'inviter le* citoyen-téléspectateur à s'interroger sur celle de la justice dans la cité.

Les invités avaient été triés sur le volet. Il y avait là un garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, *apparemment bien décidé à* œuvrer dans le sens d'une justice *« plus libre, plus indépendante, plus égale pour tous » ; un procureur de la République,* Eric de Montgolfier, et deux juges d'instruction, Edith Boizette *et Thierry Jean-Pierre,* plus résolus que jamais à faire leur métier en conscience ; *deux représentants du patronat,* Claude Bébéar et Yvon Gattaz, tout aussi désireux de clarifier *les rapports des chefs* d'entreprise et des hommes politiques ; un professeur *connu pour ses réflexions en la* matière, Yves Mény ; et même un magistrat venu de Milan, Gherardo Colombo, l'un des acteurs les plus en vue de l'opération « Mains propres » à l'italienne. Les conditions d'une émission de qualité étaient donc réunies.

Le résultat n'a pas déçu les *espérances parce que personne* n'a prétendu détenir la vérité absolue. On a entendu des *choses très intéressantes : « Les chefs d'entreprise sont fatigués d'être rackettés par les partis. » « Les élus sont lassés d'être soumis à une suspicion générale. » « Il faut des solutions radicales : ce n'est pas aux entreprises de financer les hommes politiques. » « La justice a besoin de sérénité et la sérénité a besoin de silence. » « Il faut étendre à tout le monde le secret de l'instruction et punir sévèrement ceux qui le violent... » « Si on fait cela, on dira que les hommes politiques se protègent entre eux. » « On peut concevoir que ceux qui violent la loi aiment la discrétion, mais est-ce que la lumière nuit à la démocratie ? » « Sans la presse, certaines affaires tomberaient vite dans les oubliettes... »* Etc.

Mais il faut dire sans détours *que sans M. Méhaignerie* la discussion n'aurait accouché d'aucune idée nouvelle. Le ministre de la justice a en effet ouvert *une perspective inédite* en évoquant la responsabilité indirecte de la télévision dans *la propension des partis aux* dérapages financiers. Car il a incontestablement fourni l'une des clés du problème *quand il a* souligné que n'importe quel état-major politique est poussé à des dépenses *« pharaoniques »* chaque fois qu'il s'agit, par exemple, de préparer un meeting. Pourquoi ? Tout *simplement parce que,* désormais, seule l'organisation de manifestations spectaculaires *garantit un retour télévisé* d'investissement, autrement dit *« un sujet de deux minutes »* au journal *télévisé de 20 heures.*

La conclusion s'impose : il suffirait d'interdire aux chaînes de télévision, surtout à celles du service public, de retransmettre autre chose que les réunions électorales organisées *sans tralala sous les préaux des* écoles pour rendre enfin à la vertu la prime du prime time *que lui a volée l'argent-roi.* De préaux en cours de récréation on finirait même, peut-être, par réinventer le débat public, voire l'instruction civique.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

TF 1

6.00 *Série : Côté cœur.*
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Les Aventures de Carlos.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée vacances.** Les Bisounours ; Le Retour du roi Léo ; *Dragon Ball ; Clip.*
8.30 **Télé-shopping.**
9.05 **Club Dorothée vacances.** Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; *Jem et les hologrammes ;* Goldorak ; Power Rangers ; Clip ; Jeux.
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton :** Les Feux de l'amour.
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série :** Le Miel et les Abeilles.
16.45 **Club Dorothée vacances.** *Salut les Musclés ; Ricky ou la* Belle Vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 *Série :* **Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série :** Hélène et les garçons.
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 *Divertissement :* **Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 *Téléfilm : L'amour* **est un jeu d'enfants.** De Pierre Grimblat, avec *Richard Bohringer, Isabel* Otero. *Deux enfants sont amis et se considèrent comme frère et sœur. Benjamin voudrait que son père, veuf, se remarie avec la mère d'Olivia, divorcée.*
22.30 **Magazine :** Tout est possible. Invité : Roland Magdane. Les vidéo-mateurs ; Les sorciers sont toujours parmi nous ; Ma *femme* est un homme.
23.40 **Série : Agence tous risques.** Le Crâne de cristal, de Michael O'Herlily, avec George Peppard, Dwight Schultz.
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Jeu :** *Millionnaire.*
1.15 **TF 1 nuit** (et à 2.25, 3.30, 4.05, 4.40).
1.25 **Téléfilm :** Le Vignoble des maudits (dernière partie).
2.35 **Documentaire : L'Équipe Cousteau en Amazonie.** Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie.
3.40 *Documentaire :* **Histoires naturelles** (et à 5.05).
4.15 **Série : Passions.**
4.50 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 *Dessin animé.*
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 *Feuilleton :* **Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton :** Amour, gloire et beauté.
9.25 *Série :* **Les deux font la paire.**
10.15 **Chez Chalu Maureen.** Tiny Toons ; Les Premières Fois ; Le Transmorpheur.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.20).
12.20 *Jeu : Combien tu paries ?*
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série :** Dans la chaleur de la nuit.
15.45 **Variétés :** La Chance aux chansons (et à 5.15). Emission présentée par Pas*cal Sevran. Musicales* comédies.
16.45 **Jeu :** Des chiffres et des lettres.
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.50).
18.50 *Magazine :* **Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. *Invités : Christian Morin,* Michel Boujenah, les Escrocs, *D. Duart et B. Klin.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 *Série :* **Maigret.** La Nuit du carrefour, d'Alain Tasma, d'après Georges *Simenon,* avec Bruno Cremer, Sunnyi Melles. *Une prostituée richement entretenue est retrouvée assassinée...*
22.30 *Magazine :* **Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. *Invités : le professeur* Luc Montagnier *(Des virus et des hommes)* ; Léon Schwartzenberg *(Face à la détresse) ;* Christophe Bourdin *(le Fil) ; Jean-Claude Pennetier,* pianiste.
23.35 **Sport : Tennis.** *Open de Paris-Bercy.*
0.50 **Journal, Météo et Journal des courses.**
1.25 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.).
1.50 **Magazine :** Envoyé spécial (rediff.).
3.25 **Court métrage : F.X.**
3.40 **Dessin animé.**
4.50 *Documentaire :* **Okavongo.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** *Les Moomins ; Oui-oui ;* Calculin ; Mimi Cracra ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : le Temple du soleil (7e épisode).
8.20 ▶ **Les Minikeums.** Twinkle ; La Légende de Blanche-Neige ; Les Trois *Mousquetaires ;* Sandokan ; Les Quarxs ; Fais-moi peur ; Les Quarxs ; Coup de bleu *dans les étoiles.*
11.10 **Magazine :** Emplois du temps.
11.45 *La Cuisine* **des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 *Journal.*
13.05 **Série : La croisière s'amuse.**
14.00 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy en direct.
17.15 **Les Minikeums.** Peter Pan ; Il était une fois la vie : l'os et le squelette.
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Souvenirs littéraires,* de Maxime du Camp.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 *Jeu :* **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** *Présenté par Georges Per*noud. Seule la victoire est jolie, de *Lise* Blanchet et Jean Loiseau. *Souvenirs de la Route du Rhum avant le départ de la 5e édition.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Cristiana Reali. Phi*lippines : la vallée des rizières* éternelles, de Patrick Boitet et Frédéric Tonolli ; Italie : Bevagna ou le temps arrêté, de Frédéric Andréi et Frédéric *Tonolli ; France : fête pour un* village oublié, de Brigitte Chevet et Philippe Baron.
22.50 *Météo et Journal.*
23.15 **Magazine : Pégase.** Don Quichote del Bucker.
0.10 *Court métrage :* **Libre court.** Le Silence du scarabée, de Catherine Beuve-Méry avec Philippe du Janerand, Béatrice Tissier.
0.30 **Continentales.** *L'Eurojournal :* l'info en v.o.
1.05 **Musique : Cadran lunaire.** *Les Patineurs,* de Waldteufel, par l'Orchestre symphonique français, dir. : Michel Swierlzewski (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.34).
7.00 **CBS Evening News.** *Journal américain présenté par* Dan Rather et Connie Chung.
7.23 *Le Journal de l'emploi.*
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** *Doug.*
7.55 **Télé totem** (et à 8.55, 10.38, 12.24, 16.30, 17.55, 21.45). *Des personnalités parlent de* leur télévision.
9.00 **Cinéma : Sables mortels.** □ Film américain de Roger Donaldson (1992). Avec Willem Dafoe, Mickey Rourke, Mary Elizabeth Mastrantonio. *Polar sans originalité.*
10.35 **Flash d'informations.**
10.45 **Cinéma : Dix-huit ans.** □ Film italien de Luigi Perelli (1993). Avec *Simona* Cavallari, Kim Rossi Stuart, Ennio Fantastichini. *Illusions et désillusions d'une jeunesse confrontée aux magouilles et à la violence.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine :** *La Grande Famille.* Présenté par Michel Field. Thème : les 10 ans.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 ▶ **Documentaire : J'ai 10 ans.** *Des enfants nés le 4 novembre 1984, jour de la naissance de Canal +, cinéastes amateurs. Pour les dix ans de la chaîne.*
14.50 **Cinéma :** La mort vous va si bien. □ Film américain de Robert *Zemeckis* (1992). Avec *Meryl* Streep, Goldie Hawn, Bruce Willis. *Comédie macabre avec gags lourdingues et effets spéciaux.*
16.35 **Cinéma : Beethoven.** □ Film américain de Brian Levant (1992). Avec Charles Grodin, Bonnie Hunt, Dean Jones. *Carrément bêtifiant.*
18.00 **Canaille peluche.** *Les cow-boys de Moo Mesa.*

En clair jusqu'à 20.30

18.40 **Magazine :** *Nulle part ailleurs.* Présenté par Philippe Gildas, Jérôme Bonaldi, Antoine de Caunes. Avec toute l'équipe de l'émission.
20.00 **Magazine :** Le Retour des Nuls. Présenté par Alain Chabat, Chantal Lauby et Dominique Farrugia.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Magazine :** Nulle part ailleurs. Les pilotes et les premiers essais des animateurs de l'émission.
21.30 **Tous en chaîne.** Clip de Roger Molina. 2000 ans d'histoire de la *communication, par le per*sonnel de Canal +.
21.50 **C'est bon de rire 10 ans.** *Extraits d'émissions comiques.*
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 *Cinéma :* **Sister Act.** ■ Film américain d'Emile Ardolino (1992). Avec Whoopi Goldberg, Maggie Smith, Harvey Keitel.
0.35 *La Nuit* **des 10 ans.** Extraits des émissions de Canal + depuis ses débuts *jusqu'à aujourd'hui (480 min).*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 *Documentaire :* **Histoire parallèle.** Actualités allemandes et fran*çaises de la semaine du 29* octobre 1944, par Marc Ferro et Pierre Ayçoberry (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Patricia Kaas (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire :** Les Premiers Allemands sur la route des Indes. 1. Sur les traces des marchands de Nuremberg et d'Augsbourg au XVIe siècle, de Wolfgang Hedinger.
20.25 ▶ **Reporter.** *Les photo-reporters ont la* parole.
20.30 **8 1/2 Journal.** Reportage : l'ancienne frontière entre les deux Allemagnes, de Jörg Krause, Karen Strupp et Vladimir Vasak.
20.40 ▶ *Téléfilm : Portrait d'une* **jeune fille de la fin des années 60 à Bruxelles.** *De Chantal Akerman,* avec Circé, Julien Rassam.
21.40 **Documentaire :** *Une blessure symbolique.* L'excision : rite ou mutilation ?, de Gisela Ellenberg.
22.25 **Cinéma : La Compagnie des loups.** ■ ■ *Film britannique de Neil Jordan (1984). Avec Angela Lansbury, Sarah Patterson, David Warner.*
23.55 **Documentaire :** Brendan Behan. De Stephen Dwoskin.
0.25 **Documentaire :** Inter City Express. De Christoph Rüter (35 min.).

M 6

6.55 *Matin express (et à 7.10, 8.05).*
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.40).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.35 **Musique :** Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 0.55).
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison** *dans la prairie.*
13.25 **Téléfilm :** Projetés dans l'espace. Avec Martin Landau, Barbara Bain.
15.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.30 *Magazine : Hit Machine.*
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 *Série : Highlander.*
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations,** *Météo.*
20.00 **Magazine :** Vu par Laurent Boyer. *L'actualité du spectacle.*
20.05 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm :** Dangereusement belle. De Paul Lynch, avec Jennifer Rubin, Peter Outerbridge. *Une jeune mannequin est courtisée par trois hommes. Deux d'entre eux sont assassinés.*
22.25 **Série : Mission impossible.** Le Pantin.
23.20 **Magazine : Sexy Zap.**
23.50 **Six minutes première** *heure.*
0.00 **Série : L'Exilé.**
2.30 **Rediffusions.** *Fréquenstar ; La Mémoire du* peuple noir (Rêve africain) ; Portrait des passions françaises (L'amour) ; Cœur de spéléo ; Les Allumées de *Nantes ; Culture pub.*

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique :** Le Rythme et la Raison. Personnages en quête de Ring. 5. Les Normes, Herda.
20.30 *Radio archives.* Branle funèbre
21.32 **Musique : Black and Blue.** *Critiques croisées.* Avec André Clergeat et Xavier Prévost.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Nuits d'automne (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 *Concert (donné le 27 octobre, salle Pleyel à Paris) :* Fantaisie concertante sur un thème de Corelli, de Tippett ; Concerto pour piano et *orchestre n° 1, de Prokofiev ;* Quatre pièces sacrées, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Kenneth *Montgomery.*
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith.
23.00 **Ainsi la nuit.** Duo pour flûtes *en mi bémol majeur, de W. F.* Bach ; Liederkreis op. 39, de Schumann ; Sonatine, de Busoni ; Pie Jesu, pour voix, harpe, orgue et quatuor à *cordes, de Lili Boulanger ;* Vers la vie nouvelle, de Nadia Boulanger.
0.05 **Jazz club.** *Par Claude Carrière.* Le Trio de Kenny Werner, piano avec Ratzo Harris, *contrebasse et Tom Rainey,* batterie.

Le Monde

L'avocat recevait de substantielles primes de la part des deux Etats allemands

Wolfgang Vogel, le passeur d'espions et d'émigrés, comparaît devant la justice

BONN

de notre correspondant

Le procès de Wolfgang Vogel a commencé mercredi 2 novembre à Berlin. Pendant de nombreuses années, cet avocat de Berlin-Est (aujourd'hui âgé de soixante-neuf ans) avait servi d'intermédiaire obligé pour les échanges d'espions entre les deux blocs. En tant qu'attaché personnel d'Erich Honecker pour les affaires humanitaires, il supervisait le rachat de prisonniers politiques par la République fédérale et le rapprochement des familles divisées par le mur de Berlin.

Le ministère public allemand l'accuse aujourd'hui de s'être enrichi aux dépens de ses clients et d'avoir servi d'« annexe » au ministère de la sécurité d'Etat (la Stasi). Entre 1963 et 1989, pas moins de 250 000 citoyens est-allemands sont passés par le cabinet de Wolfgang Vogel pour quitter la RDA : outre les 33 755 prisonniers rachetés par la RFA (pour un montant total de 3,4 milliards de deutschemarks), il s'agit de 215 000 personnes qui ont émigré légalement à l'Ouest après la construction du mur de Berlin.

L'avocat avait commencé sa carrière en négociant l'échange d'espions pour le compte de l'URSS. Le KGB, qui l'avait remarqué dès la fin des années 50, lui confia le dossier de l'espion soviétique Rudolf Abel, échangé en 1962 contre le pilote américain Gary Powers, capturé deux ans plus tôt aux commandes d'un avion espion U2 au-dessus de Sverdlovsk. Plus tard (en 1981), il arrangea l'échange de l'espion Günter Guillaume, responsable de la chute de Willy Brandt et condamné à treize ans de prison en 1975, contre huit agents allemands, américains et britanniques emprisonnés en RDA. En 1986, Vogel joue un rôle déterminant pour permettre la libération d'Anatoli Chtcharansky contre cinq agents soviétiques, dont le couple Koecher. A chaque fois, on aperçoit la silhouette discrète de l'avocat sur le pont de Glienicke, à Berlin, lieu traditionnel de la mise en scène.

« Chantage » et faux témoignage

Mais c'est surtout grâce au destin individuel de milliers d'Allemands de l'Est, prisonniers ou candidats à l'émigration, que les affaires de Wolfgang Vogel ont été florissantes : pour traiter leur dossier, l'avocat recevait de substantielles primes de la part de chacun des deux Etats allemands, dont le montant a été évalué à 100 000 marks de l'Est et à 50 000 deutschemarks chaque année. Le parquet estime ainsi que Wolfgang Vogel, malgré son statut d'homme privé, peut être considéré comme l'un des principaux responsables du régime d'oppression est-allemand (ce que les juges réfutent).

Wolfgang Vogel forçait-il ses clients à revendre leurs biens à bas prix à des fonctionnaires du régime, voire à s'acquitter de fortes sommes d'argent, avant de passer à l'Ouest ? Tel est le principal chef d'accusation qui a été retenu contre lui par la justice, à l'appui de vingt et un cas précis qualifiés de *« chantage »*. L'avocat est par ailleurs accusé de n'avoir pas déclaré une partie de ses revenus aux impôts de RDA, et d'avoir déposé un faux témoignage dans une transaction notariale qui remonte au printemps 1989. En 1993, il a déjà effectué un séjour de plusieurs semaines en prison, dont il est sorti grâce à une caution.

Jusqu'en 1989, Wolfgang Vogel a exercé une influence exceptionnelle dans les relations entre les deux Etats allemands. *« La faute de Wolfgang Vogel, c'est un peu la faute de la République fédérale »*, écrit le journaliste américain Craig Whitney dans une récente biographie qui lui est consacrée (1). Apprécié pour son efficacité, l'avocat entretenait des amitiés en haut lieu à Bonn comme à Berlin-Est. De nombreux responsables politiques de l'Ouest, comme l'ancien chancelier Helmut Schmidt, dénoncent le caractère *« hystérique »* de cette action en justice, et lui opposent la dimension *« historique »* du personnage, qui risque quinze ans de prison.

LUCAS DELATTRE

(1) *Advocatus Diaboli. Wolfgang Vogel – Anwalt zwischen Ost und West*, Siedler Verlag, Berlin, 1993.

AGRESSION : nouvelle attaque « à la seringue » contre un policier dans le Val-d'Oise. –Un policier a été victime d'une attaque « à la seringue » lundi 31 octobre lors de l'interpellation d'un voleur à Pontoise (Val-d'Oise). D'après un premier examen, l'aiguille utilisée ne serait pas contaminée. Jeudi 27 octobre, une attaque de ce type avait déjà été perpétrée contre un machiniste de la RATP, provoquant un mouvement de grève sur les lignes de la banlieue nord de Paris. L'agresseur du policier, un toxicomane de dix-huit ans, a été placé en garde à vue et devait être présenté, jeudi 3 novembre, en comparution immédiate au tribunal de Pontoise, notamment pour vol avec violences, rébellion et menace de mort.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

La lutte contre la corruption : « La nécessaire réforme des pouvoirs locaux », par Jean-Pierre Bonin et André Gauron ; « Pauvres magistrats ! », par Jean-Jacques Dupeyroux *(page 2)*.

INTERNATIONAL

L'armée bosniaque progresse sur le mont Igman

Malgré la présence des « casques bleus », l'armée bosniaque continue sa progression. L'offensive semble avoir été minutieusement préparée, et les troupes gouvernementales ont, en cinq jours, obligé les Serbes à reculer de près de dix kilomètres *(page 3)*.

POLITIQUE

Une note interne du RPR exclut l'organisation de « primaires »

La volonté du ministre de l'intérieur d'organiser des « primaires » présidentielles à l'intérieur de la majorité paraît de plus en plus décalée par rapport aux orientations du RPR et de l'UDF : une note interne du RPR, diffusée le 25 octobre, exclut catégoriquement l'organisation de « primaires » présidentielles *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

L'assassinat de Chapour Bakhtiar devant la cour d'assises de Paris

Le procès des trois Iraniens accusés d'avoir participé ou aidé à l'organisation de l'assassinat de Chapour Bakhtiar, dernier des premiers ministres du chah, s'est ouvert mercredi 2 novembre devant la cour d'assises de Paris. La première journée de débats a été traditionnellement consacrée aux rituels d'installation des longs procès et à une ultime demande de renvoi, rejetée par la cour, exigeant le temps nécessaire à la traduction de l'ensemble du dossier d'instruction en langue persane *(page 13)*.

CULTURE

Illustrateur sonore

L'engouement du public pour les « musiques à l'image » qui accompagnent la publicité, les génériques d'émissions ou de séries télé constitue un véritable phénomène. Certains airs sont déjà assimilés à des vecteurs indirects de promotion et de diffusion du disque. Un nouveau marché se dessine dans l'audiovisuel, un nouveau métier est né : actuellement une cinquantaine d'illustrateurs sonores exercent en France, une poignée de sociétés d'édition se sont même spécialisées dans ce domaine *(page 16)*.

ÉCONOMIE

Le projet de budget italien pour 1995

Silvio Berlusconi tente de concilier les exigences des syndicats et des marchés financiers. Une nouvelle grève générale est prévue en Italie pour le 12 novembre. Face à l'agitation sociale, le gouvernement s'est dit prêt à discuter d'éventuels amendements à la réforme du système des retraites – objet du conflit – proposée dans le projet de loi de finances et visant à réduire le déficit budgétaire *(page 19)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* : 36 15 LEMONDE 36 17 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Chez les Tibétains de Dharmshala : au-delà de la partie indienne de la ville, sur les hauteurs, s'accroche le bourg tibétain, la « capitale-refuge » du gouvernement en exil, le conservatoire de la tradition, *mais aussi le lieu où les techniques modernes et l'informatique sont mises au service de l'éducation des jeunes générations.*

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté *jeudi 3 novembre 1994* a été tiré à 462.357 exemplaires

Après les déclarations de M. Séguin au « Monde »

La nationalisation des compagnies d'eau contredirait la décentralisation

En estimant dans *le Monde* qu'on *« n'échappera pas à un débat sur la nationalisation, au moins partielle »*, de la Générale et de la Lyonnaise des eaux, Philippe Séguin n'a pas seulement imputé à ces deux compagnies les dysfonctionnements de la démocratie locale en France – avec, en filigrane, l'essor préoccupant de la corruption –, et esquivé, de la sorte, la responsabilité propre des élus. Le président de l'Assemblée nationale a rouvert un débat que l'on aurait pu croire clos, avec la grande vague des privatisations engagée, depuis le début des années 1980, dans les pays anglo-saxons et, depuis 1986, en France.

Le maire RPR d'Epinal dont l'eau et la télévision par câble sont gérées par la Lyonnaise des eaux, dirigée par un ancien secrétaire général du mouvement chiraquien, Jérôme Monod, explique sa prise de position par le déséquilibre existant entre, d'un côté, des communes désarmées et, de l'autre, deux sociétés *« remarquablement organisées et parfaitement rodées »*. *« C'est le combat des Horaces et des Curiaces »*, précise-t-il de façon imagée, avant d'en tirer les conséquences : *« Ce déséquilibre ne permet pas toujours à nombre de collectivités locales d'apprécier la clarté ou la validité des contrats qu'on leur soumet, puis les conditions dans lesquelles on les exécute. »*

Un service public communal

Sans réagir officiellement, les professionnels de l'eau estiment que M. Séguin *« n'apporte pas la vraie réponse aux vraies questions qu'il pose par ailleurs, en particulier celle du financement des activités politiques »*. Les compagnies d'eau qui se jugent, elles, « rackettées » par la classe politique, réclament, désormais, l'interdiction du financement des partis par les entreprises. Et rappellent qu'au cours des années 1970, déjà, socialistes et communistes, au seuil du pouvoir, avaient sérieusement travaillé sur une éventuelle nationalisation de leur activité. Bien qu'elle ne figure pas dans les 110 propositions de François Mitterrand, l'idée était encore présentée, en avril 1981, comme une suggestion du candidat de la gauche par la revue *Combat socialiste*. *« Les sociétés de distribution d'eau, qui exercent actuellement un monopole scandaleux et lucratif (...) feront l'objet de prises de participation de la part des collectivités »*. L'idée a fait long feu. On ne devait plus en entendre parler.

L'eau n'est pas l'électricité, et l'idée, parfois caressée, d'un « EDF » de ce secteur n'a jamais abouti. L'électricité est coûteuse à produire et relativement facile à transporter. L'eau, en revanche, est répartie sur l'ensemble du territoire, son coût de production est modeste et son coût de transport très élevé. C'est ce qui explique que sa gestion soit avant tout locale. Ou, au pis, comme en Grande-Bretagne, régionale. C'est ce qui explique aussi, pour une large part, que son prix n'ait jamais fait l'objet d'une péréquation nationale comme celui, une fois encore, de l'électricité.

En France, la distribution de l'eau est un service public communal, quel que soit le mode de gestion choisie par les élus : gestion directe – en régie – que 40 %, environ, des communes privilégient, même si elles ne représentent plus que 15 % de la population ; gestion « déléguée » à des compagnies privées spécialisées. *« Dans les deux cas*, souligne un professionnel, *la collectivité conserve le contrôle d'ensemble du service, et les biens de production restent, sauf exception rarissime, propriété collective. »*

Nationaliser les distributeurs d'eau, et ce fut un des arguments développés en 1981 pour en combattre l'idée, renverrait les collectivités locales qui ne voudraient ou ne pourraient assurer elle-même cette fonction, à un tête-à-tête avec l'Etat. *« Nationaliser l'eau reviendrait à transférer à l'Etat et à son administration des prérogatives qui appartiennent actuellement aux communes »*, affirmait-on alors. Une démarche qui viendrait s'inscrire en contradiction avec une politique de décentralisation à laquelle, jusqu'ici, personne ne semble vouloir sérieusement renoncer.

Nationaliser les compagnies d'eau, affirmaient encore les adversaires de cette idée en 1981, aboutirait inévitablement à créer une « Eau de France », surpuissante. Un nouvel EDF. Les élus qui ont encouragé ce dernier à se diversifier dans le retraitement des déchets jusqu'à ce le gouvernemnt n'y mette le holà, y voyaient un nécessaire contre-poids à la montée en puissance des compagnies d'eau : le chiffre d'affaires de la seule Générale des eaux (147 milliards de francs en 1993) est désormais à peine inférieur à celui d'EDF (183 milliards). Pourraient-ils se satisfaire de la création d'un « duopole » public ?

Plus que dans la nationalisation, l'issue ne se trouve-t-il pas dans le renforcement des sanctions ? Dans l'ouverture du marché français à la concurrence, à l'heure où l'américain Waste Management et les compagnies d'eau britanniques, récemment privatisées, cherchent à s'implanter en Europe continentale ? L'issue n'est-elle pas, surtout, dans le développement de la démocratie locale ? L'introduction d'une proportionnelle restreinte dans les conseils municipaux a animé la vie locale. L'a bouleversé même. N'est-ce pas un élu de l'opposition grenobloise qui a fait tomber Alain Carignon en mettant la justice sur la piste du contrat signé avec la Lyonnaise des eaux ?

PIERRE-ANGEL GAY

MM. Millon (UDF) et Mazeaud (RPR) demandent un retour au débat d'idées

Les propos de Philippe Séguin appelant à un *« débat de fond »* pendant la campagne présidentielle (*le Monde* du 3 novembre) ont été accueillis favorablement par Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. *« Je partage totalement l'analyse selon laquelle l'élection présidentielle se fera sur un projet et non pas sur une querelle d'hommes »*, a déclaré M. Millon, mercredi 2 novembre, dans les couloirs du Palais-Bourbon. Interrogé sur la *« nationalisation, même partielle »* des deux principales compagnies d'eau, la Lyonnaise des eaux et la Compagnie générale des eaux, évoquée par M. Séguin dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, M. Millon a répondu qu'un *« problème grave est posé »*.

Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée, s'est lui aussi réjoui de la position de M. Séguin. *« Ce ne sont pas les hommes qui m'intéressent, mais les idées, et celles de Philippe Séguin me réjouissent »*, a indiqué M. Mazeaud. Le président de la commission des lois s'est déclaré très favorable à l'idée de la nationalisation des deux grandes compagnies d'eau, en soulignant que *« la privatisation, c'est l'amorce de la corruption »*.

François Baroin, député (RPR) de l'Aube, qui est l'un des animateurs de la cellule présidentielle de Jacques Chirac, n'a voulu voir dans les déclarations de M. Séguin *« aucune prise de distance »* avec le président du RPR. *« Philippe Séguin a ses idées ; il a son homme, Jacques Chirac ; il fait partie du comité de pilotage* [au côté d'Alain Juppé] *et il fait en sorte que ses idées soient prises en compte dans le débat. Séguin, c'est le bélier de Chirac »*, a affirmé M. Baroin.

Beaucoup plus critique, Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a qualifié les propos de M. Séguin d'*« archaïques »*. *« Il défend la théorie de l'exception française,* [...] a-t-il dit. *En réalité, l'originalité de M. Séguin est vieille de deux cents ans. »*

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : M. Bocquet (PC) corrige les propos de M. Séguin. – Après la présentation, par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, du « rapport d'étape » du groupe de travail qu'il préside sur la politique et l'argent (*le Monde* du 29 octobre), Alain Bocquet, président du groupe communiste, a diffusé un communiqué précisant qu'*« il n'y a aucune interprétation consensuelle possible, à la déclaration présentée par le président de l'Assemblée nationale »*. Les députés communistes, rappelle le communiqué, n'ont voté aucun des textes législatifs contre la corruption, en 1988, 1990 et 1992 en raison de *« leur manque d'efficacité et leur insuffisance »*.





Le Monde

DES LIVRES

L'œil de Lévi-Strauss

L'anthropologue fut « photographe malgré lui » entre 1935 et 1938. Album paradoxal, « Saudades do Brasil » donne pourtant la mesure triste et sensible du temps

SAUDADES DO BRASIL
Album 30x24, texte et photos de Claude Lévi-Strauss. Plon, 223 p., 290 F.

Un photographe qui n'aime pas la photographie ? Le fait est fréquent et d'assez bon augure. Lévi-Strauss a un compère dans le dédain : son strict contemporain dans le maniement du Leica (la petite merveille qui tient dans la main, sans télémètre ni cellule, le miracle technico-spirituel des années 30), Henri Cartier-Bresson. Quand on entend le peintre-dessinateur, accidentellement photographe, *évoquer ce petit métier de rien du tout*, cet art tout à fait mineur dont on parle mille fois trop – que Dieu nous protège des théoriciens et exégètes –, on croirait lire les mises en garde de l'anthropologue contre les surestimations actuelles de ces petits documents où *« chacun peut voir tout ce qu'il a envie d'y mettre »*. Lévi-Strauss fut un photographe malgré lui, au Brésil, entre 1935 et 1938, d'où il ramena environ trois mille négatifs, et c'est comme malgré lui qu'il nous présente aujourd'hui, en grand format, cent quatre-vingts photos de jeunesse (dont un petit nombre avait déjà servi d'illustrations), dans un bel et émouvant album, *Saudades do Brasil*.



DR

« De ses quatre femmes, Kunhatsin était la plus belle... »

Certificats d'existence

Le paradoxe mérite réflexion. Lévi-Strauss est un homme d'odeurs, et la photo, pour lui, n'en a pas. Ce n'est pas une trace mais une indication : elle n'exhale ni n'exhume rien du passé. *« Je pense d'abord au Brésil comme à un parfum brûlé »*, écrivait-il en 1955, dans cette véritable orgue à parfums, ce catalogue sans précédent des senteurs du Nouveau Monde, marines, végétales, humaines, urbaines, que constitue *Tristes Tropiques*. Autant, dit-il ici pour nous dissuader de poursuivre, la créosote dont il imprégnait ses cantines lui rend d'emblée les savanes et les forêts d'antan, autant ces clichés, déchets inorganiques, le laissent insensible. Ces certificats d'existence ne lui font rien revivre. Peut-être parce que toute reviviscence est involontaire, et que le document visuel relève d'une mémoire trop consciente, trop superficielle, trop récente pour forer profond : le nez est plus archaïque que l'œil.

C'est un malheur fécond, littérairement, que de penser contre Bergson et de sentir comme Proust. Intellectualiste sensitif, Lévi-Strauss assume cette contradiction dans le grand écart de ses écrits : le logicien sec du formalisme structural est aussi un écrivain étonnamment sensuel, méticuleusement descriptif, exact et près des choses. Comme du dessin, du relevé et du croquis, mais avec un moindre bonheur dans le rendu en raison de la moindre épaisseur temporelle de l'instantané, il s'est servi de la photo comme d'un accessoire documentaire, à la façon des portraitistes du XIX[e] siècle en quête d'un surcroît d'informations sur leur modèle.

Ce rejet de la photo du côté du pittoresque n'est pas d'humeur, mais de méthode. Ce n'est pas l'artiste mais d'abord le savant qui relègue l'album photo, avec les méfaits du petit chien de bord et les niaiseries du conférencier pour salle Pleyel, parmi les scories d'un métier par principe ascétique. *Tristes Tropiques* nous avait prévenus : *« L'aventure n'a pas sa place dans la profession d'ethnologue, elle en est seulement une servitude. »* La réalité vraie n'étant jamais la plus manifeste, elle se construit en rupture avec la vision bête de l'appareil à enregistrer, comme avec les *illusions du vécu*, les fausses *continuités phénoménologiques* et existentialistes. La fonction de ce super-rationalisme a toujours été de substituer le modèle théorique invisible au compte rendu photographique des apparences.

Lévi-Strauss méprise l'œil naïf comme trompe-l'œil épistémologique. C'est l'antiphotographe par constitution – il a l'œil du peintre et l'oreille du musicien – et par décision – vérité oblige. Allez donc aux *Structures élémentaires*, et refermez vite ce conservatoire de fadeurs, nous dirait presque le préfacier (sur le mode : vous savez, moi je trouve cela nul, maintenant, à vous de voir et bonne chance)

On n'en fera rien, et on aura mille fois raison. Pas seulement pour la qualité des photos (piqué, cadrage, netteté) et l'ordonnance tranquille du regard qui nous rappellent que l'anthropologue est fils et neveu du peintre. Mais surtout parce que la fuite des années *confère à la photographie* des vertus proustiennes de résurrection qui compensent amplement, quoique sur un autre plan, son absence de vertus scientifiques.

Essentielle précarité

Lévi-Strauss sous-estime peut-être l'infortune poétique qui est l'envers de la fortune universitaire de ses ouvrages ; et à quel point Bororos et Nambikwaras étaient devenus poncifs scolaires pour deux ou trois générations d'étudiants. Et voilà que, grâce à cette bande dessinée sur pellicule, à ce récit d'aventure théoriquement hérétique, à ces jeunes filles joueuses et au petit singe *Lucinda sur son épaule*, les modèles platoniciens descendent du ciel sur terre. Voilà que l'analyse, sans se renier, redevient anecdote : et ce retour au point de départ (l'aléa d'un voyage, les pannes d'un camion et les débarquements de pirogue pour cause de haut-fond) redonne au savoir acquis une saveur *imprévue* qui l'exhausse, sans épices inutiles. Tout ce qui nous semblait immuable et hors d'atteinte, propre au temps figé et quasiment définitif des mythes et des peuples sans écriture, retrouve son pathétique, ce tremblé des êtres et des choses qui ne se savaient pas fragiles, provisoires, en voie d'effacement. Mieux que l'écrit, l'image précaire nous fait toucher l'essentielle précarité des cultures indigènes – *« nettoyées »* par le fer, l'or et le dollar (plus encore que par les microbes) – du Brésil quasi-colonial d'hier, et au-delà, de tous les héritages contemporains.

Sentir cette autodestruction partout suspendue, cette épée de Damoclès planant sur notre propre civilisation, cet insidieux suicide collectif, c'est la morale spontanée de cette aventure. Qu'elle soit enfin devenue photographique, soixante ans après, ajoute la poignance à la signifiance. Cet insolite *nevermore* en noir et blanc double la réflexion philosophique et le constat sociologique par une mesure sensible et triste du temps. Celle que l'on doit à la naïve nostalgie, à cette indicible *saudade* qui gît au cœur et fait tout le charme de cet art involontairement profond : la photographie.

Régis Debray

L'ingénieur des mots

LE TEMPS ET LES ŒUVRES
Essais, notes et digressions
de Carlo Emilio Gadda. Textes réunis par Dante Isella, traduits de l'italien par Dominique Férault, Le Promeneur, 262 p., 165 F.

Voici, avec ce recueil de textes composé par Dante Isella (1) et traduit avec bonheur par Dominique Férault, le dix-septième titre de Gadda traduit en France. Et le chroniqueur d'éprouver le scrupule d'avoir à présenter, une fois encore, le plus grand écrivain italien du siècle – si Pirandello demeure l'insurpassable inventeur –, sans pour autant mettre en cause le public français : lorsque, en 1957, l'écrivain ayant déjà largement dépassé la soixantaine, parut en Italie *l'Affreux Pastis de la rue des Merles*, un illustre critique de là-bas ne demandait-il pas à ses lecteurs : *« Connaissez-vous l'ingénieur Gadda ? »*

Carlo Emilio Gadda est né à Milan en 1893, d'un père *« industriel idéaliste »* et d'une mère professeur de lettres, auteur d'essais sur les Latins. En proie à un délire de grandeur, ils se ruinent à construire, dans la Brianza, une demeure somptueuse, jamais achevée, voire proliférante, quitte à ce que leurs enfants pâtissent de la faim. Elle se trouve au cœur du chef-d'œuvre de l'écrivain, *la Connaissance de la douleur*, roman commencé en 1936, *auquel il consentit à ajouter* – comme ses parents ajoutaient sans cesse chambres et portiques à leur villa – deux chapitres enfouis dans ses tiroirs, dix ans après que *l'ouvrage* eut obtenu, en 1963, le Prix international de littérature – le regretté prix Formentor des éditeurs, lequel avait grandement contribué à la renommée de Sarraute, de Borges et de Beckett.

Adolescent, Gadda a déjà des ambitions littéraires, mais sa mère, qui, pourtant, lui faisait lire Shakespeare et Cervantes dans son enfance, le pousse à devenir ingénieur. Il exercera cette profession qui *l'a contraint à des déplacements*, peu propices à l'écriture, en Lorraine, en Sardaigne, en Argentine, au Vatican. Finit-il par renoncer ? Le voilà journaliste stagiaire à la RAI. Mais, au bout de cinq ans, l'âge de la retraite atteint, il est écarté de son service. Par bonheur, un éditeur complice de la Providence, Livio Garzanti, lui offre la possibilité de reprendre un roman depuis longtemps abandonné – *l'Affreux Pastis de la rue des Merles*.

Ainsi, jusque-là célébré dans les chapelles littéraires comme un curieux novateur, Gadda devient-il un écrivain à part entière. Et, désormais, l'égal d'un Musil, d'un Céline, d'un Joyce, partageant avec ces derniers le malheur du créateur qui a du mal à franchir les frontières de la traduction à cause de son génie verbal – il se sert, en effet, de toutes les ressources de sa langue et aussi des dialectes qui la parsèment. Selon sa propre expression, il affectionne *« les pyramides syntaxiques, les paragraphes en tire-bouchon »*.

Hector Bianciotti

Lire la suite page XI

(1) Editions Adelphi, Milan, 1982.

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

La guerre par alphabet

On fête, cette année, le tricentenaire de la naissance de François-Marie Arouet, dit Voltaire. Pour l'occasion, l'actualité éditoriale est foisonnante. La dominent, *ces jours-ci, deux ouvrages. Le premier constitue la préface à une édition critique* du *Dictionnaire philosophique* : due à Christiane Mervaud, elle est la meilleure introduction qui soit à ce que fut l'art voltairien de la guerre intellectuelle. Quant au *Dictionnaire de la pensée de Voltaire*, établi par André Versaille, l'écrivain y apparaît *sprinter* plus que *coureur de* fond. Et c'est tant mieux.

Page XII

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Bijoux et tourments

Après Dostoïevski, Pouchkine, Tolstoï, Gorki, Flaubert, Maupassant et d'autres encore, Henri Troyat « s'attaque » à Baudelaire. Comme d'habitude, ce champion de la biographie se garde du pédantisme et de l'ambition de tout élucider. Il sait bien que la vie des écrivains *« s'explique » moins encore* que celle des autres gens. *A fortiori*, celle d'un grand tourmenté comme le poète des *Fleurs du mal*, dont André Suarès – qui s'y connaissait en tourments de l'âme et de la vie – se demandait comment il avait pu être *« si profondément de son temps et si fort contre lui »*.

Page II

MÉMOIRE

La Toussaint algérienne

Il y a *juste quarante* ans, le 1[er] *novembre 1954, débutait la guerre d'Algérie*. L'écrivain Jules Roy, pourtant pied-noir et officier, fut l'un de ceux qui s'engagèrent nettement en faveur d'une Algérie indépendante. A l'occasion de la réédition de l'un de ses livres – *la Guerre d'Algérie* – qui fit scandale en 1960, « Le Monde des livres » l'a longuement rencontré.

Page VI et VII

BAUDELAIRE
d'Henri Troyat.
Flammarion, 400 p., 145 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Bijoux et tourments

IL y a des gens qui entrent du mauvais pied dans leur époque et qui ne cessent, par la suite, d'être en froid avec elle. Comme ils ne quittent jamais leur air maussade, leur entourage se demande ce qui les contrarie tellement. Charles Baudelaire trouvait le XIXe siècle très brumeux et très gris, sinon désespérant. Il faut dire que le « mauvais temps » a sévi sur presque toute son existence. Le poète du spleen parisien n'a connu que des éclaircies : des femmes, des bijoux, des voyages et l'opium de ses mots... Né le 9 avril 1821, sous Louis XVIII, il perdit son père à six ans et devint très amoureux de Caroline, sa mère. Hélas ! la veuve eut l'idée fâcheuse de se remarier très vite avec le futur général Aupick, et le jeune garçon détesta naturellement cet intrus. Après quoi il battit le record de France des tourments.

André Suarès, cet autre grand tourmenté, s'est demandé pourquoi le fils de Mme Aupick était *« si profondément de son temps et si fort contre lui »*. Comme il méprisait son époque, celle-ci ne manqua pas de se venger par toutes sortes de petitesses, de mesquineries, de tracas. Et les maladies se mêlèrent à tout cela. *« Voilà donc ce que la vie a fait de Baudelaire »*, se disait Antoine Blondin, regardant le portrait douloureux de Charles. Et, relisant *les Fleurs du mal*, l'auteur de *Monsieur Jadis* ajoutait : *« Voici ce que Baudelaire a fait de sa vie. »* Léon Bloy a prétendu que la poésie de ce *« rebelle atroce et navré »* avait *« outragé »* Dieu. Le patron de l'au-delà serait-il aussi prude que les magistrats du Second Empire ? Il a dû reconnaître, tout de même, que Charles avait fait *« de l'or »* avec *« de la boue »*. Sinon, il nous ferait croire que le paradis est l'ennemi de la beauté...

« La vie des poètes ne devrait pas nous intéresser », dit encore Blondin. Car *« leur règne n'est pas exactement de ce monde »*. Henri Troyat retrace pourtant l'existence de Baudelaire. Il est vrai que cet auteur a du métier. Faites le compte de ses biographies : Dostoïevski, Pouchkine, Lermontov, Tolstoï, Gogol, Tchekhov, Tourgueniev, Gorki, Flaubert, Maupassant, Zola et Verlaine (l'année dernière), pour ne citer que les vies d'écrivains. Quelle santé et quel rythme ! Troyat se range sans doute parmi les meilleurs champions de cette discipline olympique très à la mode... Quelles femmes pouvaient concurrencer la si *« délicate »* Mme Aupick ? Sûrement pas Sarah, la *« petite prostituée »* surnommée *« Louchette »*, à cause de son pauvre regard. C'est elle qui déniaisa le jeune Charles en 1839. Selon Troyat, ce qui l'attirait chez *« cette fille disgraciée et malade »*, c'était *« justement sa laideur, son délabrement, sa malchance, son vice »*. Pour ne pas *« trahir »* l'image de Caroline, il fallait des *« partenaires »* très *« éloignées »* de cet *« idéal »*. Et Baudelaire y trouvait du plaisir. Ce que Troyat appelle *« une griserie subtile dans l'avilissement »*.



BÉRÉNICE CLEEVE

LA mère de Charles souhaitait qu'il devînt attaché d'ambassade. Dans la moyenne bourgeoisie, la diplomatie était jadis un rêve maternel. Quant au beau-père, il recommandait naturellement la carrière des armes. Mais le jeune homme voulait devenir écrivain. Quelle idée ! Comme tout le monde, il adressa une lettre à Victor Hugo, lequel ne répondit pas. On décida que Baudelaire ferait son droit en attendant. Le droit rassure toujours les familles, mais Charles ne tranquillisa pas longtemps la sienne. L'un de ses camarades d'études a résumé son « allure » de l'époque : *« maigre comme un ascète »*, *« mis comme un secrétaire d'ambassade anglaise »* et *« se tourmentant l'esprit pour se moquer de son cœur »*, ce dandy ne recherchait que les filles de joie. Les filles de tristesse...

Ajoutez à cela le goût de la dépense et les dettes qui en résultent. Baudelaire affectionnait, notamment, les gilets. Il achetait les vêtements les plus coûteux. La famille songea à le faire voyager. Lorsque les jeunes gens se font trop remarquer par leur inconduite, on les envoie à l'étranger pour qu'ils changent d'air, en espérant que cela leur changera aussi les idées. Le dépaysement comme remède à la dissipation de l'existence... Ce n'était pas le même genre d'exotisme, mais un séjour dans l'Oise précéda le départ pour les Indes. Charles fut mis au vert avant *« le grand voyage »*. Et le 9 juin 1841, à Bordeaux, il s'embarqua sur le *Paquebot-des-Mers-du-Sud*, qui devait rejoindre Calcutta. Après une tempête, il découvrit l'île Maurice, le charme créole et l'ennui des tropiques. A la Réunion, Baudelaire eut la nostalgie de Paris et décida de rentrer en France. Tant pis pour les Indes ! *« Je reviens avec la sagesse en poche »*, écrivit-il à son beau-père. Quels furent les sentiments du général ?

TROYAT se lit très agréablement, comme d'habitude. Il se garde du pédantisme et de l'ambition de tout élucider. La vie des écrivains « s'explique » moins encore que celle des autres gens. Les diverses « théories » déforment et appauvrissent toujours la vérité des choses... Troyat n'est guère indulgent avec Jeanne Duval, la principale maîtresse de Charles. C'était une métisse de Saint-Domingue. Demi-actrice, *« sous le nom de Berthe »*, et demi-mondaine, elle avait déjà mené une belle carrière libertine. Elle avait couché notamment avec le photographe Félix Nadar. Elle aimait la boisson et les excès de toutes sortes. Elle était le contraire de Caroline et de ses bonnes manières. Troyat dit que Baudelaire *« s'est acoquiné »* avec elle. Jeanne l'aida certainement à dilapider l'héritage de son père, mais elle inspira *les Bijoux*. Cela vaut les pires folies : *« La très chère était nue, et, connaissant mon cœur, / Elle n'avait gardé que ses bijoux sonores, / Dont le riche attirail lui donnait l'air vainqueur/ Qu'ont dans leurs jours heureux les esclaves des Mores. »* Pour ma part, je préfère Jeanne. Je n'aime pas du tout Mme Aupick. De la même façon, j'adore Mme de Sévigné, tandis que sa fille m'assomme, la falote Mme de Grignan. A chacun ses têtes.

Charles avait *« attrapé la syphilis »*, mais il ne prit pas cela comme une calamité. En 1848, il se trouva parmi les insurgés et derrière les barricades. Il voulait *« aller fusiller le général Aupick »*, alors commandant de l'Ecole polytechnique. Il était très excité par l'agitation de Paris, car il voyait *« dans tout changement quelque chose d'infâme et d'agréable à la fois, qui [tenait] de l'infidélité et du déménagement »*. Il aurait voulu, sans doute, changer de contemporains. Cependant, il n'eut pas que des ennemis. En juillet 1857, juste avant le procès des *Fleurs du mal*, il reçut les encouragements de Gustave Flaubert. Celui-ci le félicitait de son *« âpreté »*, de ses *« délicatesses de langage »* et d'avoir *« trouvé le moyen de rajeunir le romantisme »*. Mais l'âpreté, la poésie, la débauche, c'est harassant. Cela use l'existence et l'entraîne très vite vers le dernier *« déménagement »* : l'aphasie, la déchéance et l'*« hébétude »* de ce vieillard de quarante-cinq ans, à l'Hôtel du Grand Miroir, sous le ciel morose de Belgique.

NOUVELLES 2 (Dénonciations, la Vie est difficile, la Valise)
de Slawomir Mrozek.
Traductions du polonais d'André Kozimor et Jean-Yves Erhel.
Ed. Noir sur Blanc, 396 p., 125 F.
L'AMOUR EN CRIMÉE
Comédie tragique en trois actes
de Slawomir Mrozek.
Ed. Noir sur Blanc, 204 p., 65 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand



SYLVIE BISCIONI

« Le socialisme m'a beaucoup aidé... »

Le rire de Mrozek

L'ART du pince-sans-rire, c'est la qualité d'être humoriste avec sérieux. Celui de Mrozek est un humour polonais, plus accessible aux Slaves et aux Latins qu'aux Anglo-saxons, qui restent réfractaires à l'Europe centrale. Un humour qui grince, et qu'on a longtemps qualifié d'*« absurde »*, *« l'absurde polonais »*. Parce qu'il ressemble à sa réalité.

Bien qu'il ait quitté à présent le continent européen pour vivre au Mexique, Slawomir Mrozek est toujours l'écrivain le plus populaire en Pologne. Après y avoir été interdit pendant de nombreuses années... Les éditions franco-helvéto-polonaises Noir sur Blanc, qui ont repris les droits de l'écrivain (1), commencent cette semaine à Varsovie la publication de ses œuvres complètes en polonais, avec son dernier volume de nouvelles. *« Tant de choses sont arrivées dans ma vie... Après des émigrations multiples, il était temps pour moi de se ranger »*, reconnaît ce Mexicain de langue polonaise et de nationalité française (naturalisé en 1976). Il est né près de Cracovie. Le 29 juin 1930, précise-t-il. *« Rien n'est régulier dans ma vie, en commençant par la date de ma naissance, qui est erronée dans tous les documents. On a fait une erreur dans mon premier document. Et depuis, ça continue. Trois jours de différence. Qui m'ont toujours valu des problèmes avec les administrations. »*

Il est parti de Pologne en 1963, au temps de Gomulka et de ce qu'on avait appelé la « petite stabilité » et avait reçu immédiatement le Prix de l'humour noir pour *l'Eléphant*, son fameux recueil de nouvelles (Albin-Michel, 1964). « Emigré », comme les deux personnages de la pièce qu'avait montée Roger Blin avec Laurent Terzieff. Exilé politique, d'abord en Italie, puis à Paris – son humour polonais l'a fait habiter, pendant plus de vingt ans, avenue Franco-Russe ! –, et, depuis cinq ans, près de Mexico, en pleine campagne (*« Au kilomètre 52 sur la route de Vera-Cruz. C'est là qu'a été tourné le film avec Burt Lancaster ! »*).

Auteur de théâtre, représentant célèbre de l'« absurde polonais », Mrozek est, depuis plus de trente ans, au répertoire des théâtres de nombreux pays, surtout les jeunes, ce qui le réjouit. Sa première pièce, écrite en 1957, *la Police* (montée en 1960 au Théâtre du Tertre sous le titre *les Policiers*), contait l'histoire du dernier prisonnier politique d'un régime policier qui se ralliait au pouvoir à la consternation de cette institution, privée désormais de prisonnier, et donc de sa raison d'être... En 1964, il écrit, en Italie, hors censure, *Tango*, qui le rendra célèbre et qui sera montée en 1967 par Laurent Terzieff au Théâtre de Lutèce. Sa dernière pièce, *l'Amour en Crimée*, qui vient d'être créée à Paris, dans la mise en scène de Jorge Lavelli, en même temps qu'à Varsovie, *« comédie tragique en trois actes »*, est consacrée à la Russie. La Russie vue par un Polonais exilé, donc pas forcément tendre pour le grand voisin, avec l'ambition de faire la synthèse de l'histoire russe au cours de ce siècle (2). Il est revenu à Paris pour la « première ». Peut-être fera-t-il le voyage l'an prochain pour voir l'*Amour en Crimée* qui doit être monté au Théâtre d'Art de Moscou par Roman Kozak, qui avait présenté, il y a cinq ans, une remarquable production des *Emigrants*...

La Russie, la Crimée, il y était allé en 1956, après le XXe Congrès. Il avait alors démissionné du Parti en même temps que le « Groupe de Varsovie », Brandys, Konwicki, etc. C'était la première fois qu'il était possible pour un Polonais de se rendre là-bas en touriste, et non pas en mission. *« Je me souviens que j'ai demandé l'heure à quelqu'un dans le couloir du train Kiev-Moscou, un officier en uniforme. Il m'a répondu : « Je ne sais pas, je suis un soldat... »*

Les yeux se plissent derière les lunettes fines. Le sarcasme fait onduler la moustache. *« Moi, le socialisme m'a beaucoup aidé. J'avais vingt ans, j'étais très croyant. J'étais « normal ». En Pologne, normal, cela veut dire catholique, antisémite. Cela a commencé à me déplaire. Je détestais le milieu de la toute petite bourgeoisie de mes parents, avec ses phobies, ses préjugés. Les communistes sont arrivés et m'ont proposé un monde nouveau. J'ai adhéré avec enthousiasme, et j'ai rompu avec ma famille. J'ai été enthousiaste pendant trois ans. »* « Normal », qu'est-ce que cela voulait dire en Pologne ? *« Rien n'est normal depuis 1939. Depuis l'occupation allemande jusqu'à l'instauration du régime communiste par l'URSS avec l'accord des puissances occidentales »*, écrivait-il après *« l'état d'exception »* du général Jaruzelski dans *le Monde* du 26 décembre 1981.

LE gros volume qui vient de paraître, *Nouvelles 2*, qui réunit trois recueils de nouvelles des années 80 et 90, commence justement par les *Dénonciations*, composées par Mrozek pendant cette période difficile et diffusées sous le manteau : lettres à la police (*«J'ai l'honneur de vous écrire pour dénoncer mon colocataire qui a dit que tout allait bien »*), au ministère de la culture ou de l'éducation, à l'Archange Andropov, *« Président suprême des Forces de la Paix »*, au Bureau des Dénonciations (*«J'ai l'honneur de vous rapporter que mon voisin X. n'est pas un dénonciateur »*), à la direction de l'Hôpital psychiatrique (*« J'ai l'honneur de vous rapporter que mon codétenu fait semblant d'être en bonne santé. Hier, il a dit que notre Gouvernement et notre Parti, c'était de la merde, et quand je lui ai demandé s'il le pensait, il a confirmé »*). Ou encore, lettres signées Slawomir Mrozek pour demander le prix Nobel de la Paix (*«Si c'est pas possible en dollars, je n'ai rien contre les marks de l'Ouest. Avec mes salutations progressistes »*)... Condensé d'une réalité qui permettait alors de miner par l'humour, par l'angoisse aussi, un pouvoir imbécile, mais opprimant, et de donner un peu d'air à ses compatriotes. Une satire antitotalitaire, qui s'en prend, plutôt qu'à la dénonciation évidente d'une politique, à tout ce qui risque de confisquer la liberté de pensée.

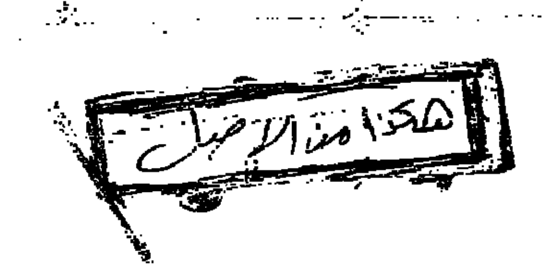
Deux autres titres, les derniers qu'il ait écrits, complètent ce volume, *La vie est difficile* (1985) et *la Valise* (1994), qui sont l'occasion de quelque cent cinquante éclats de rire garantis. Un rire propre à l'esprit sarcastique, sadique, subversif, d'un champion de la dérision qui prend plaisir à pratiquer joyeusement une technique efficace, rapide, en faisant semblant de ne rien prendre au tragique, tout en opposant déterminisme et liberté. Ainsi, il se dresse contre le manque de liberté imposé par les auteurs à des personnages programmés et recrée à sa manière un Petit Chaperon rouge désarçonné par une grand-mère banale qui ne se déguise pas en loup ; ou bien, il s'en prend à Kafka qui *«pensait qu'il n'y avait qu'à lui que quelque chose de ce genre était arrivé. Métamorphosé en insecte... La belle affaire ! Tout le monde est capable de se métamorphoser en quelque chose de dégoûtant, mais ce n'est pas une raison pour s'en vanter »*. N'est-il pas plus difficile pour un crocodile de se transformer en homme ? Mais *« on ne peut pas aboutir à quelque chose dont on n'est pas issu, ni dans un sens ni dans l'autre »*.

LA vie n'est qu'une routine et le capitaine de pompiers, dont la fonction est d'éteindre les incendies et de sauver les candidats au suicide, sait que *« nous faisons tous semblant : le candidat au suicide de vouloir se tuer, alors qu'il y est complètement opposé. Il veut être un héros, attirer l'attention sur lui, avoir un public et qu'on écrive des articles sur lui dans le journal »*. Mais, parfois, la routine se détraque et l'on ne sait plus quelle est la différence entre un suicide et un accident... Peut-on dire que l'esclave sans propriétaire est un homme libre, tandis que le dictateur (des Balkans ou d'Amérique du Sud) se cache parmi les cires du musée Grévin ? Et pourquoi ne pas s'acheter, pour une bière, un tank qu'on se ferait livrer à Moscou ? Ou bien une *« clé idéologique universelle »* en vente à la sortie, près du vestiaire ? *« Il vous est demandé de n'entamer la moindre discussion qu'une fois que vous aurez quitté le bâtiment »*, conclut le conférencier-philosophe.

Chacune de ces histoires va à l'essentiel. Et vous laisse rire dans l'inconfort. *« Mais qu'est-ce que l'essentiel ?* demande l'auteur. *Tout me paraît essentiel. Au théâtre, il n'y a pas de description. Seulement du dialogue. Ça court vite... Peut-être qu'un jour je commencerai un roman, mais je réserve cela pour plus tard. Et le plus tard, ce n'est jamais l'instant présent. »*

(1) Douze volumes des *Œuvres complètes* sont prévus. Ont déjà paru : *l'Arbre*, *Nouvelles I* ; *Théâtre* : *Dessins humoristiques et satiriques*.

(2) *Au Théâtre de la Colline. Jusqu'au 4 décembre.*



Visages de Baudelaire

BAUDELAIRE
LES ANNÉES PROFONDES
de Michel Schneider.
Seuil, coll. « Librairie du XXe siècle », 188 p., 95 F.
PROSTITUTION SACRÉE
Essai sur Baudelaire
de Reginald McGinnis.
Belin, coll. « L'extrême contemporain », 140 p., 98 F.

Du visage de Charles Baudelaire, les photographies de Nadar, Carjat et Charles Neyt, quelques portraits et caricatures peints ou dessinés, nous ont transmis les traits. A côté de l'œuvre, prolongeant les données biographiques, ces images produisent, dans le cas de Baudelaire, une impression singulière, poignante souvent, terrible même dans les derniers portraits des années 1860-1865, qui montrent une insondable tristesse, avec des yeux qui *« jamais ne regardent de haut, mais d'ailleurs, toujours ».*

« Glorifier le culte des images (ma grande, mon unique, ma primitive passion) », écrivait Baudelaire dans *Mon cœur mis à nu.* Prenant à la lettre cet aveu et l'entendant en toutes ses conséquences, Michel Schneider est parti du visage de Baudelaire, des visages plutôt, tels que les photographes cités, les peintres, mais aussi les amis et témoins directs ont tenté de les fixer – figeant, en fait, des moments d'une intensité vécue, des instants soustraits aux variations de cette intensité : *« Je ne sais comment « aboutir » au portrait de Baudelaire ; tous les jours, il change de figure »*, affirmait Courbet. Au lieu d'apprivoiser et d'agencer les détails de la biographie, au lieu de se pencher sur les écrits seuls, Schneider a préféré se heurter à cette chose dont la figure recèle l'illisible secret. Comme Baudelaire se heurta, sa vie durant, au portrait muet de son père mort.

L'essayiste n'a pas cherché à se prémunir contre cette impression en se retranchant à l'abri d'un savoir. Il s'est laissé, bien au contraire, guider par elle, pénétrant dans ces *« années profondes »*, vécues ou rêvées, afin d'approcher la source obscure d'où naquirent les images qui hantèrent Baudelaire.

Du culte des images à l'aphasie

Autour de cette *« passion »* malheureuse et contraignante – *« une image m'opprime »* –, Michel Schneider a pu convoquer et rassembler les autres figures, celles de la vie (surtout féminines, avec au centre la mère) et, derrière elles, les métaphores et allégories de l'œuvre. Le portrait qu'il ramène de ce voyage – fidèlement baudelairien – est conforme à la définition que le poète lui-même donnait du *« bon portrait »*, qui doit être *« toujours comme une biographie dramatisée, ou plutôt comme le drame naturel inhérent à tout homme ».*

A la fin de sa vie, Baudelaire voulut *« fuir l'horreur de la face humaine »*, échapper à sa *« tyrannie »*. Il perdit du même coup la parole, jeta sa *« langue aux chiens »*. Du culte des images à l'aphasie, Michel Schneider suit la courbe de la mélancolie du poète des *Fleurs du mal.* Mais il fait plus et mieux que suivre, il accompagne. Son essai ne présente pas une thèse, une théorie de l'esthétique et de la pensée de Baudelaire. En chapitres brefs, avec parfois des formules trop péremptoires et Schneider parvient à rendre sinon lisible, du moins visible, ce drame dont le poète fut à la fois l'acteur et la victime, le sujet et l'objet, à évoquer cette familiarité qui rend éternellement complice la plaie et le couteau.

La thématique sacrificielle, on le sait, est centrale chez Baudelaire. Elle touche à la grande question de la religion du poète, tant de fois discutée. Plus « classique », dans sa forme, que celui de Michel Schneider, l'essai de Reginald McGinnis traite de ce problème d'une manière forte et originale. Mais au lieu de l'aborder de front, et de le résoudre, l'auteur s'appuie sur un autre thème, lui aussi important mais périphérique, la prostitution, et, singulièrement, la prostitution sacrée.

Pour Baudelaire, Dieu, *« puisqu'il est l'ami suprême pour chaque individu, puisqu'il est le réservoir commun, inépuisable de l'amour »*, peut s'identifier à *« l'être le plus prostitué ».* Mettant en relation la pensée de l'écrivain avec le déisme utilitaire des Lumières et avec les théories de Joseph de Maistre – dont Baudelaire se réclama –, Reginald McGinnis démontre, grâce à une analyse serrée des textes, que l'ironie baudelairienne vise moins au blasphème qu'à une résolution paradoxale de la question divine. Stimulant et hardi, l'essai de cet universitaire d'origine canadienne est discutable. Au sens le plus plein et le plus noble du terme.

Patrick Kéchichian

Calaferte vivant

Dans un livre d'entretiens avec Jean-Pierre Pauty, c'est la voix même de l'écrivain disparu que l'on retrouve

L'AVENTURE INTÉRIEURE
Entretien de Louis Calaferte avec Jean-Pierre Pauty.
Julliard, 167 p., 95 F.
L'HOMME VIVANT
de Louis Calaferte.
L'Arpenteur/Gallimard, 130 p., 80 F.
REQUIEM DES INNOCENTS
de Louis Calaferte.
Julliard, 205 p., 110 F.
TON NOM EST SEXE
de Louis Calaferte.
Avec des dessins de Denis Pouppeville.
Les Autodidactes, (12, rue d'Ulm, 75005 Paris), 28 p., 100 F., tirage limité.


R. ALLARD/VU

Louis Calaferte : « Je ne regrette rien. »

« Tant qu'un individu peut écrire, il est du côté de la vie. » Ainsi s'achevait *Une vie, une déflagration* (1), les entretiens de Louis Calaferte avec Patrick Amine. Quelque dix ans plus tard, Jean-Pierre Pauty, après avoir réalisé *Un îlot de résistance*, un magnifique portrait filmé de Calaferte – que, rappelons-le (2), nos chaînes de télévision, pour une fois unanimes, s'acharnent à ne pas diffuser –, a eu envie d'aller plus loin avec l'écrivain. Louis Calaferte, de son côté, avait été séduit et touché par la personnalité de ce jeune comédien-réalisateur, dont l'allure n'était pas sans lui rappeler le révolté-écorché vif qu'il avait jadis été.

Rendez-vous fut pris à Paris les 22 et 23 juillet 1993. Peu de mois avant sa disparition, le 2 mai 1994, Calaferte s'inquiétait de la parution de cet ouvrage grâce auquel, pensait-il à juste titre, il pourrait enfin mettre les points sur les « i » et dissiper les malentendus qui entourent encore certaines facettes de son œuvre. Jean-Pierre Pauty, et c'est là l'essentiel, n'a pas trahi la confiance de Calaferte. Ce n'est pas lui qui se serait permis de « censurer » tel ou tel propos de Calaferte sur Céline, Jünger ou Malraux. Plus qu'un livre d'entretiens, *l'Aventure intérieure* est une conversation décousue entre deux amis. Bien sûr, parfois, ici ou là, on sent Calaferte excédé par la naïveté et la fraîcheur de son interlocuteur, mais, bien vite, la complicité l'emporte sur l'énervement, car tous deux respirent le même air d'intransigeance. D'où leur fraternité élective.

Le parti pris de Jean-Pierre Pauty, qui était de confondre, une *fois pour toutes,* ceux *qui* ne voient dans les écrits de l'auteur de *Septentrion* que *« noirceur, misanthropie, pornographie : sans jamais faire état de l'autre versant de sa pensée : spiritualisme, mysticisme, célébration de la beauté »*, ne pouvait que satisfaire Calaferte. En lisant *l'Aventure intérieure*, c'est donc sa voix même que l'on retrouve avec ses emportements, sa radicalité, sa vérité, et une lucidité impitoyable qui donne froid dans le dos. *« L'homme est une saloperie »*, certes, mais cela ne l'empêche pas d'en appeler, une fois encore, à la primauté de l'individu, au refus. Calaferte disciple *« religieux »* de Stirner ? Pourquoi pas !

Jean-Pierre Pauty, qui avait lu le manuscrit de *l'Homme vivant*, a adhéré immédiatement à ce *« bréviaire de la révolution tranquille ».* Manifeste et poème mystico-lyrique à la fois, ce volume fait livre est un hymne à *une vie qui serait libérée de* toutes ses entraves. Calaferte, dernier des *utopistes,* tempête contre *« la société de morts vivants »* qui est la nôtre. *« L'obéissance est une maladie. Vous ne devez obéissance à personne – qu'à la Vie »*, nous crie-t-il du fond de son désespoir actif.

« Je ne regrette rien, j'aurai été conforme à ma jeunesse », confiait-il à Jean-Pierre Pauty. Son enfance, on la retrouve dans *Requiem des innocents*, enfin réédité. Mais peut-on parler d'enfance à propos de l'univers de cette « zone » de la banlieue lyonnaise où de fraîches gueules cassées de l'existence ne connaissent que la loi du plus fort ? *« On se bat beaucoup chez les pauvres*, note Calaferte. *Il faut bien passer sur quelqu'un sa fureur, sa rage d'être au monde et d'y rester. »*

« Dénicher la clé du monde »

On a souvent écrit que ce premier roman de Calaferte était d'une veine « misérabiliste ». Peut-être. Mais, alors, à la manière du cinéma néo-réaliste italien. Alcoolisme – *« La boisson, c'est l'hostie du pauvre »* –, bestialité, délinquance, faim : la gangrène sociale est disséquée au scalpel d'une écriture déjà affirmée. Et, tout à coup, au milieu de cette boue, éclate la révélation de ce qui, pressent-il, le sauvera : *« Te souviens-tu que notre désir était de lire et de lire. Ouvrir un de « leurs livres ». Savoir, apprendre, comprendre, deviner, découvrir, dénicher la clé du monde ! Ça nous tenaillait. La faim aux boyaux, nous volions des livres dans les librairies. Nous attendions de fantastiques révélations. Et d'abord le sens de la vie ! »*

Les jeunes des banlieues devraient se retrouver dans ce roman, qui, quarante-deux ans après sa première publication, n'a rien perdu de sa force d'amour. Calaferte, justement, célèbre l'amour et les femmes dans les courts poèmes de *Ton nom est Sexe. « Femmes d'insolences »* qui l'auront accompagné tout au long d'une existence au cours de laquelle il aura quêté la beauté.

Pierre Drachline

(1) Denoël, 1985.
(2) *Le Monde* du 4 mai 1994.

★ Signalons qu'un hommage sera rendu à Louis Calaferte à la Halle aux grains de Blois le 9 novembre : exposition de collages littéraires et d'objets poétiques à la galerie *la Marge, projections du film de* Jean-Pierre Pauty et de celui de Cécile Philippe, *Calaferte, la révolte*, représentation de *Passagers* par la compagnie Reflex-Son, témoignages de proches dont Georges Piroué, John Taylor et Victor Viala.

AU FIL DES LECTURES

Bouche bée

Bien sûr, on se gardera de trop louer le dernier roman de Jean-Marc Aubert. Ce serait tomber dans l'encensement de mauvais goût, dans le manque de fantaisie que l'auteur déteste. Ce serait ressembler à l'un de ses personnages, cette éditrice snob et sotte, qui, tous les trois mois, découvre un jeune auteur chez qui *« la rage et la tendresse (...) se mêlent ad-mi-ra-ble-ment »* (*«C'est, c'est comment dire... nouveau... voilà le mot que je cherchais... nouveau... oui... et rare »*) . Le talent de Jean-Marc Aubert n'est pas nouveau – *A ma petite famille* est son quatrième livre –, mais osons dire qu'il est rare. Rares en tout cas cette liberté de ton, cette invention verbale, ces images, ce mélange de précision scientifique et d'humour pince-sans-rire pour décrire... les états d'âme d'un dentiste.

Car Mathias, le héros, est dentiste. Son grand bonheur consiste à voir une mâchoire s'entrouvrir. *« Le patient hésite toujours avant d'ouvrir la bouche,* note-t-il en professionnel. *Il déglutit, pense un instant, puis se décide et se désarme. Impudeur extrême, confiance béante, animalité retrouvée. J'adore ça... »* Il ne lui reste plus qu'à se laisser envahir par *« l'âme particulière du lieu »* : les salives qui circulent, la langue qui *« se rétracte comme une grosse bête débusquée »*, les anomalies diverses, *« labyrinthe »* et *« désastres noirs »*, avec, tout au fond, *« la luette qui s'assèche sous l'angoisse »*... Dans le cabinet d'un dentiste, c'est toute l'humanité qui défile. Les portraits des patients, souvent très drôles, et le tableau de la « petite famille » (le père obsédé par la mort, la femme tuberculeuse, le fils débile et hydrocéphale) font de ce roman bien autre chose qu'une simple histoire de pinces métalliques et de bistouris. Une méditation – cruelle, bizarre, assez monstrueuse parfois, et totalement inclassable – sur l'existence, ainsi que sur les mystères insondables entrevus au fond de *« ce monde coloré, étrange et structuré »* que constitue une bouche humaine.

Fl. N.

▶ **A ma petite famille**, de Jean-Marc Aubert, Belfond, 136 p., 82 F.

Ordres mineurs

On l'a souvent dit. Et *l'Archange perdu* semble le confirmer : c'est un cap difficile que le deuxième roman. Après *l'Homme à la passerelle* (Seuil, prix du Premier Roman 1992), Isabelle Jarry, que l'on connaît aussi comme biographe de Théodore Monod, nous convie à une visite de monastères – Aiguebelle, Sénanque, Ganagobie, Lerins, et beaucoup d'autres –, qui voudrait prendre la forme d'une (en) quête sentimentale et métaphysique. Avec Lucile et Claude, deux journalistes en reportage, nous entrons donc, tour à tour, chez les bénédictins, les chartreux, les trappistes...

Lucile veut percer le mystère de la vie monacale, avec ses sacrifices et sa promiscuité forcée, savoir si les moines connaissent aussi *« la jalousie, la méchanceté (...) et le désir de porter tort à tel frère haï »*, sentir ce que *« peut trouver d'exaltant une âme noble dans ce combat pour la louange de Dieu »*. Assez vite, on comprendra que sa démarche dépasse le cadre du simple reportage, et que Lucile est à la recherche de « l'archange perdu », un certain Raphaël, brutalement entré dans les ordres. Quant à Claude, il est habité par le suicide de sa femme, Irène. Le parallélisme des situations, qui pourra sembler un peu grossier, rend plus artificiel encore l'histoire d'amour qui va se tisser entre ces deux êtres, alors que l'auteur n'a cessé de nous prévenir qu'*«un monde les séparait »* et qu'*«ils ne se comprendraient jamais »*. L'intrigue est forcément répétitive, puisque, de monastère en monastère, le jeune moine restant introuvable, la même recherche se reproduit. De sorte que le « coup de théâtre » tant attendu, qui laisse, au bout de trois cent quarante-six pages, le lecteur sur sa faim, n'en sera finalement que plus frustrant.

Fl. N.

▶ **L'Archange perdu** d'Isabelle Jarry, Mercure de France, 346 p., 110 F.

« Créer le juif »

Dans un Berlin qui s'offre aux nazis, trois destins révélés par la guerre : un beau roman grave de Luba Jurgenson.

ÉDUCATION NOCTURNE
de Luba Jurgenson.
Albin Michel, 392 p., 130 F.

Le Monde d'avant-guerre : Stefan Zweig (1) avait magnifiquement décrit l'illusion d'une Vienne d'avant-guerre, paisible et idyllique, envieuse à l'excès de son propre confort, insidieusement travaillée par ses failles et prête à basculer, sans transition, avec évidence, dans le cauchemar. Berlin, fut l'un de ces *« mondes d'hier »*.

Luba Jurgenson y fait évoluer des destins d'autant plus remarquables qu'ils sont tragiquement normaux. Normaux, parce que rien ne prédisposait les uns à devenir victimes, les autres bourreaux. *A priori*, aucun signe extérieur d'inhumanité chez Karl, l'aristocrate attaché à l'honneur plus qu'au sentiment fébrile de la nation, et qui rejoint le nazisme, pour ainsi dire sans le savoir. De la haine égoïste à l'inhumanité collective, il lui aura suffi de se sentir *« du bon côté »*.

« Karl n'était pas antisémite : ces derniers souhaitent la disparition du peuple juif en général, mais sont indignés à l'idée qu'il pourrait arriver quelque chose à un ou deux juifs de leur connaissance. Pour Karl, c'était tout le contraire : tout en souhaitant la disparition du juif qu'il connaissait, il n'en voulait pas aux autres. » Cela aurait pu n'être qu'une banale histoire de jalousie : surprendre sa fiancée dans les bras d'un violoniste virtuose a de quoi déplaire. Mais quand le violoniste s'appelle Brendenbaum sans la particule qui «aryanise » et qui disculpe, quand le monde se trouve tout entier entraîné sur une pente inclinée, nul besoin d'être habile pour inventer de quoi franchir les limites du vaudeville.

Pour l'aryen hanté par le souci de sa propre pureté, le juif est d'autant plus odieux qu'on ne le reconnaît pas. Afin d'inventer sa différence, Karl ira chercher loin dans les archives, lui qui s'étonnait et s'indignait mollement, peu avant, de voir les juifs chassés de leurs entreprises et ne plus s'habiller chez les mêmes tailleurs. Sa fiancée, elle, *«ne savait pas plus des juifs que de l'homme des neiges »*. Il saura la renseigner, ne parvenant à offenser que lui-même, sur la judéité de son amant. Auprès de la Gestapo, en revanche, un seul mot suffira pour remédier définitivement à cette réalité odieuse, à cette insupportable ressemblance : dénoncer, c'est-à-dire *« créer le juif »*.



DELPHINE MARIN

Luba Jurgenson : le regard vient du dedans...

L'honneur. Karl était parti de là, lui qui ne reconnaissait pas son idée de l'armée dans les *« uniformes couleur de merde »*, lui qui ressentait comme un malaise la dérive de Berlin où les vêtements des civils se mettaient à ressembler à ceux des militaires. L'honneur dont il n'avait pas une idée précise, Karl gesticulera pour se l'inventer après avoir commis le seul acte de sa vie qui le rende *« intéressant à lui-même »*. Là encore, il faudra « créer le juif », mais après coup, pour se justifier de l'avoir anéanti : inventer la différence qui permette d'étendre la haine de son rival à l'ensemble d'une race qui le représenterait.

Plus réconfortant encore sera de contourner l'objet de sa faute, en montrant du doigt un péché plus honorable, celui que se reprocherait légitimement tout soldat qui se respecte : s'avouer que l'on a manqué à l'honneur, non pas en ayant dénoncé et conduit un juif à Auschwitz – cela, c'était au nom du Bien –, mais pour avoir tué sans même toucher son adversaire : *« Quelques paroles ont suffi à l'anéantir. Cette inconsistance de l'autre est insupportable. En éliminant Walter, je n'ai pas accompli un acte de guerre, j'ai commis un meurtre* par procuration. »

Cheminement croisé de trois destins – l'Allemand, le juif, la femme qui les déchire. Initiation paradoxale où l'Allemand veut que le juif soit juif, où le juif se sent plus allemand que juif, où la femme les révèle malgré elle à leurs identités distinctes, où tous finissent étrangers à eux-mêmes. Luba Jurgenson, exilée de Russie à l'âge de seize ans, porte sur l'histoire une lumière qu'elle doit connaître. Le regard vient du dedans, grave et simple, il n'est pas inventé. Preuve que la littérature ne se fatigue pas des thèmes les plus entendus quand elle se nourrit de vérité humaine.

M. V. R.

(1) *Le Monde d'hier, souvenirs d'un Européen*, Belfond, 1993.

Retour en Orient

Nicolas Saudray convainc son lecteur que l'islam est aussi lumière

LES MANGEURS DE FEU
de Nicolas Saudray,
Balland, coll. « le Nadir »,
335 p., 119 F.

Après des digressions, d'inégale valeur, qui l'ont fait parler de l'ordre de Malte ou aborder la science-fiction et Nicolas Saudray retrouve, avec ses *Mangeurs de feu*, un terrain sur lequel il se sent manifestement beaucoup plus à l'aise : cet Orient qui lui a inspiré deux superbes romans, *le Maître des Fontaines* (1) et *la Maison du Prophète* (2).

Le premier se déroulait au Kurdistan turc, autour de la découverte d'un cinquième Evangile ; le second au Liban, autour de la construction controversée, par un architecte chrétien, d'une mosquée. Ce nouveau récit a pour cadre l'Iran d'aujourd'hui : autant dire qu'il y est, une fois de plus, beaucoup question de religion, et même de religions. Non content, en effet, de se mouvoir avec une rare aisance dans l'islam chiite, auquel appartiennent l'immense majorité des Persans, l'auteur nous entraîne chez leurs compatriotes « mazdéens » qui, au nombre d'une centaine de milliers, en tiennent toujours pour le manichéisme avant la lettre et le culte du feu jadis prêchés par le grand Zarathoustra.

Ces religions ont inspiré quantité d'études, trop savantes, trop austères, la plupart du temps, pour atteindre un public un peu large. Ce n'est pas le moindre mérite de Saudray que de nous faire pénétrer dans leurs mystères, sans pour autant s'en moquer un seul instant, comme en s'amusant. Le mérite en revient à la légèreté exemplaire de sa plume, à son humour, à une visible familiarité tant avec les lieux qu'avec les mentalités, à une intrigue qui relève de la politique-fiction à la mode, une séduisante Chéhérazade se chargeant d'apporter le zeste de sensualité et de perversité requis.

Le livre part du mythe central du chiisme : l'inévitable retour de « l'Imam caché » », autrement dit du douzième descendant, disparu lorsqu'il était enfant, d'Ali, le gendre de Mahomet. Depuis Khomeiny, les dirigeants de Téhéran assurent n'exercer, en l'attendant, qu'une sorte d'intérim. Or « Mme Ci Aïe Hé » (la CIA, pour ceux qui préfèrent prononcer à la française) a dégotté quelqu'un qui paraît tout à fait capable d'incarner l'Imam en question et donc de débarrasser le « Grand Satan » de la Maison-Blanche des barbus qui l'empêchent de dormir.

On frémit en imaginant ce qu'aurait donné pareil sujet traité par les habituels spécialistes du genre. Mais Saudray aime ce pays et ceux qui l'habitent, ses paysages, ses coupoles de turquoise, il est habile à communiquer son érudition, à mettre en lumière ce qu'il y a de positif, de noble, et précisément de lumineux dans l'islam, et finalement nous fait regarder d'un autre œil le seul pays qui résiste, à l'en croire, à l'américanisation du monde.

Propos excessif ? La Russie ne connaît, pour l'heure, d'autre tsar que le dollar ; les communistes chinois ne jurent que par les *yuppies*, et de ravissantes professeurs d'université, à Cuba, ne se cachent pas de vendre leurs charmes, le soir venu, à des Yankees en goguette. Ce n'est évidemment pas assez pour oublier tout ce que la cause de la liberté doit aux Etats-Unis, ni les crimes impardonnables des ayatollahs de Téhéran. Comment cependant ne pas voir la part revenant, dans le fanatisme qui les a inspirés, au vide spirituel à quoi conduit l'uniformisation – c'est-à-dire, en fait, l'américanisation – en cours des mœurs, des façons de vivre, des goûts ? Si Saudray, sans y toucher et avec une sorte de grâce, a chargé ses *Mangeurs de feu* de nous faire passer un message, ce pourrait bien être celui-là...

André Fontaine

1) Denoël, 1978.
2) Seuil, 1984.

Belloc en toute franchise

L'écrivain renoue avec la violence sans fioritures de ses débuts. Et impose sa sincérité

L'ANCIEN
de Denis Belloc.
Flammarion, 160 p., 89 F.

C'est un bonheur de lire le sixième roman de Denis Belloc. Non pas que ce qu'il raconte puisse rendre heureux. Mais parce qu'il a retrouvé la violence sans fioriture, sans conscience, de son premier livre, *Néons* (1). Un écrivain qui se présente lui-même comme un cas social peut rapidement être prisonnier de l'image que lui renvoient ses lecteurs. Peintre de talent, Belloc a trouvé, relativement tard, sa voix littéraire. Marguerite Duras s'en est fait l'écho.

C'était une intronisation dangereuse, mais sincère et très compréhensible quand on analyse les engouements de l'auteur de *l'Amant* : haine et fascination de la cellule familiale, déchéance sociale immédiatement convertie en élans poétiques, tentation de l'alcool et des drogues, passions sexuelles, prostitution, homosexualité, inceste, errance dans des lieux dévastés, omniprésence de la mère. Tous les éléments étaient réunis pour éveiller l'intérêt de celle qui a toujours frôlé la folie, en se ressaisissant au dernier moment.

Même mouvement chez Belloc, dont les romans, autobiographiques ou non, ont toujours décrit un milieu qu'il serait à présent absurde de qualifier de « marginal » : les séries B, les téléfilms, les feuilletons mêmes se sont nourris de cette réalité sociale au point d'en faire le paysage, non seulement familier mais dominant, des fictions. Rien ne paraît jamais assez sordide. Belloc, lui-même, s'était un peu égaré dans son dernier livre, *les Ailes de Julien* (2). Le roman démarrait formidablement, par un tableau familial étonnant de justesse, et peu à peu s'écroulait dans les conventions du faux réalisme des scénarios sociologiques.

Avec *l'Ancien*, l'écrivain retrouve le ton dur et vibrant qui avait retenu l'attention de ses premiers lecteurs. Ce n'est pas tant le contenu même qui frappe que la façon brutale et touchante dont il le communique. Mise à plat (comme le fait la quatrième de couverture du livre, propre à décourager les meilleures intentions), l'intrigue est déplaisante. Lit-on le mauvais résumé d'un rapport psychiatrique ? Janvier, fils d'une femme légère qui a trompé son mari prisonnier pour une femme, est violé par son père. Mais le souvenir de son grand-père, menuisier plein de bon sens et d'affection, lui permet de découvrir l'amour dans les bras de Christine, qui lui donnera un enfant.

C'est vrai, on n'a guère envie de lire un tel mélo. Et pourtant, il y a chez Belloc une force de narration unique, un regard poétique sur le monde, un style clair, rythmé, une précision dans les rapports psychologiques qui font que son délire fantasmatique s'impose.

Comme Genet

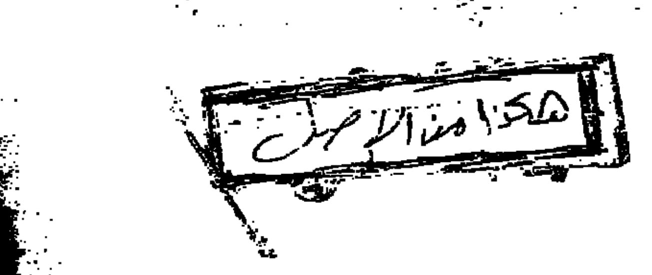
Oui, l'atmosphère est morbide, oui, il y a une complaisance presque névrotique dans la description de la saleté, dans l'étalage d'une intimité familiale complètement destructurée, dans l'atrocité des scènes sexuelles. Mais la franchise de l'entreprise, le caractère, certes obsessionnel mais assumé, de cette vision de l'humanité donnent aux mots écrits une plénitude de présence qui est la marque incontestable de la littérature.

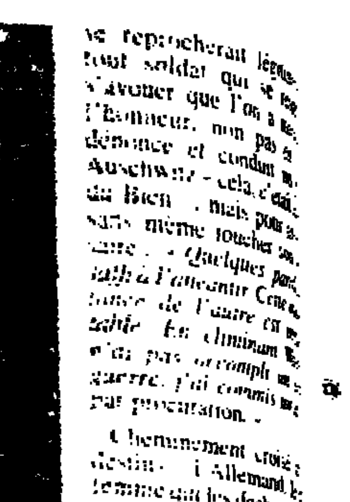
« Je voudrais être ailleurs, dans un pays où l'horizon ne se confond pas avec la terre », écrit le narrateur, au cours d'une scène scatologique. C'est probablement parce que l'on perçoit cette constante aspiration vers un autre univers que l'on accompagne Belloc dans sa descente jusqu'aux bas-fonds du sien. La littérature a toujours frayé avec la provocation sexuelle : qu'il s'agisse de romans simplement érotiques, de fiction pittoresque ou de livres délibérément subversifs.

L'œuvre de Belloc, comme celle de Genet, d'Augiéras ou de Guyotat, appartient à la troisième catégorie. Sans vouloir émettre un jugement de valeur excessif – qui donnerait, malgré tout, une idée fausse de la dimension de cet écrivain –, on peut affirmer qu'il utilise la violence sexuelle à de mêmes fins poétiques. Une très profonde tristesse s'en dégage, ici exacerbée par l'enfance continuée bien au-delà des calculs de l'état civil.

R. de C.

(1) Lieu commun, 1987.
(2) Michel de Maule, 1994.





HUMEUR

Un déçu du « languisme »

L'ACTEUR ET LE ROI
Portrait en pied
de Jack Lang
de Jean-Pierre Colin.
Ed. Georg
(46, chemin de la Mousse, 1225-Genève, Suisse),
330 p., 120 F.

Le titre du livre de Jean-Pierre Colin est un peu trompeur : plutôt qu'une description du « couple » Mitterrand-Lang, son travail – que vante le bouche à oreille plus que les médias – exprime le désarroi d'un homme de gauche honnête, déçu par les avatars inattendus du *« languisme »*. Il ne s'agit pas de quelque charge vindicative, de quelque déballage acrimonieux comme il y en a déjà eu contre l'ancien ministre socialiste de la culture. Une part du prix de cet ouvrage est d'être un témoignage de l'intérieur – Jean-Pierre Colin a été chargé de mission auprès de M. Lang de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1993 – venant d'une personne qui n'a pas renié une amitié avec l'ex-ministre remontant à leur jeunesse lorraine.

Simplement Colin, qui n'est ni un naïf ni un censeur des mœurs, a vu naître des pratiques, une langue de bois *sui generis*, des *« aises de pouvoir »*, comme dit Michel Jobert, une façon de vivre à droite derrière des proclamations de gauche (*« Si ce n'est pas pour vivre comme nous vivons, pourquoi est-ce que nous aurions fait tout cela ? »*, aurait interrogé Mme Lang entre un week-end à Marrakech et l'achat d'un « apart » place des Vosges) qui lui ont semblé incompatibles avec l'esprit du programme commun, avec les promesses des socialistes au peuple, avec la philosophie des hommes de gauche, bref avec tout ce en quoi Colin avait cru, et auquel, malgré ses déceptions, il continue de croire. L'observateur n'a pu accepter dans le *« languisme » « le clinquant et la frivolité »* érigés en *« vertus cardinales »* et, également, *« le cosmopolitisme mou qui fait le lit de l'américanisme à tout crin »*.

Son propos, l'auteur l'émaille de *« choses vues »*, sereinement, à la Victor Hugo, d'expériences personnelles plus que d'analyses abstraites. Colin procède aussi par portraits, traçant des sortes de « pastels » à coups de faits saisis sur le vif. Portraits qui font partie des moments forts du bouquin et vont de feu l'essayiste Jean-Paul Aron à la bien vivante épouse et collaboratrice de Jack Lang, de l'acteur Roger Hanin qui a choisi *« la camarilla comme voie la plus rapide vers le pouvoir »* au président Mitterrand qui, bien des fois, prend lui-même les grandes ou les petites décisions culturelles. Les profils défilent, inédits et clairs, moins malicieux que spirituels, très exceptionnellement malveillants, et c'est là le tour de force réussi de ces chapitres.

M. Lang apparaît en discret admirateur de de Gaulle et en héros flamboyant de la francophonie, jusqu'à sa « chute » définitive le jour où il décore Sylvester Stallone, salarié magnifique du faux cinéma populaire américain (et vrai cinéma abêtissant), que le même sieur Lang avait naguère voué aux gémonies.

« Le pot aux roses était découvert », et Jean-Pierre Colin n'avait plus qu'à retourner à ses autres travaux (il a publié cinq ouvrages sur la fonction sociale de l'art) ou à consigner ses souvenirs ministériels encore frais.

C'est ce qu'il a fait, d'une manière bien élevée, néanmoins savoureuse par le choix des mots ou l'invention de formules, nous donnant un essai léger dans la forme, profond par le propos, texte d'un militant blessé dans ses convictions et dans ce qu'il croyait être pour toujours celles des dirigeants politiques qu'il avait choisi de suivre, livre malgré tout d'un homme indulgent puisqu'il écrit *in fine* : *« On ne voit pas comment Jack Lang aurait pu modifier en profondeur une politique culturelle tout en façade alors que le phénomène est général dans le monde. »* A notre humble avis, Jack Lang aurait pu au moins tenter, dans son domaine, de ranimer, ne serait-ce que pour l'« honneur », l'exception française...

J.-P. Péroncel-Hugoz

Mauriac à Paris

Près de vingt-cinq ans après sa mort, l'écrivain donne son nom à une voie de la capitale

La Seine, les arbres, et l'ombre protectrice des quatre tours de la future Bibliothèque nationale de France : Mauriac aurait-il pu souhaiter meilleur emplacement pour le quai qui porte désormais son nom ? Entre le pont de Tolbiac et la passerelle qui mène à la BNF, dans le treizième arrondissement de Paris, on inaugurait, en effet, mercredi 2 novembre, un nouveau quai en l'honneur de l'écrivain. C'est une moitié du quai de la Gare qui est ainsi rebaptisée – mais celui-ci subsiste dans sa partie ouest, jusqu'au pont de Bercy, les habitants du treizième arrondissement ayant fait valoir qu'ils y étaient fortement attachés.

« C'est une chose incroyable. Mauriac est mort en 1970, et il aura fallu attendre près d'un quart de siècle pour qu'une voie parisienne porte son nom », faisait remarquer l'un de ses fils, Jean. Trois générations de la famille Mauriac assistaient à l'événement, depuis trois de ses enfants, Claude, Jean et Luce, jusqu'à un arrière-petit-fils âgé seulement de quelques semaines, en compagnie de nombreux écrivains, dont Félicien Marceau, Michel Droit, Michel Déon, Anne Wiazemsky, petite-fille de Mauriac, ou Philippe Sollers, d'origine bordelaise comme l'auteur de *Ce que je crois*.

Jacques Chirac, maire de Paris, évoqua *« l'homme de foi, taraudé par sa conscience »* et, bien sûr, l'homme de plume, *« témoin lucide, épouvanté, fasciné, des misères et des noirceurs humaines »*. Mais l'on avait presque peine à croire à tant de souffrances, sous les platanes ensoleillés et paisibles du nouveau quai François-Mauriac.

Autour du *« grand chantier culturel »* de la bibliothèque, dans ce quartier profondément remodelé, voilà donc Mauriac en compagnie respectable. Son quai voisine avec les rues Raymond-Aron, Emile-Durkheim, Fernand-Braudel, Jean-Anouilh, Valery-Larbaud ou Choderlos-de-Laclos. Il surplombe aussi la promenade Arthur-Rimbaud – le poète dont Mauriac conservait la photo dans son cabinet de travail –, qui s'ouvrira, en contrebas, l'année prochaine, sur les berges de la Seine.

Fl. N.

Michaux en poche

Henri Michaux est mort il y a dix ans, le 19 octobre 1984. Le temps où il refusait de voir ses livres en collection de poche est révolu. Depuis 1985, la collection « Poésie/Gallimard » a publié les principaux titres de son œuvre. Elle célèbre cet anniversaire en réunissant sous emboîtage trois livres du poète – *Épreuves, exorcismes*, *Plume* et *Ailleurs* – vendu au prix de 98 F. Parallèlement, dans la même collection, paraît *l'Infini turbulent*, qui date de 1964 et rend compte des expériences de Michaux dans le domaine des hallucinogènes, de la mescaline en particulier. Enfin, les libraires offriront, jusqu'à la fin de novembre, à tout acheteur de deux volumes de la collection « Poésie/Gallimard », une édition de luxe, à tirage limité, de cent cinquante-deux proverbes de Paul Eluard.

Tahar Ben Jelloun primé

La Fondation Nourredine-Aba récompense des auteurs algériens démocrates

Le grand prix littéraire du Maghreb de la Fondation Nourredine-Aba a été décerné à l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun pour l'ensemble de son œuvre.

Plusieurs autres récompenses ont été également attribuées par cette Fondation : prix Kateb-Yacine à l'écrivain algérien Nabil Farès pour l'ensemble de son œuvre ; prix Mouloud-Mammeri au sociologue algérien Addi Lahouari, pour son livre *l'Algérie et la démocratie* (La Découverte) ; prix Malek Haddad au poète et romancier algérien Abderahmane Lounès pour son recueil *les Polis Petits Chiens* ; prix Tahar-Djaout, du nom de l'écrivain et journaliste assassiné en Algérie, au chanteur kabyle Lounès Matoub, séquestré pendant quinze jours par un groupe armé islamiste fin septembre, pour *« le courageux combat qu'il mène contre le fanatisme et l'intolérance »* ; prix Abdelkader-Alloula, du nom du dramaturge algérien également assassiné par un groupe armé islamiste, au comédien algérien Sid-Ahmed Agoumi. Enfin, le prix spécial du jury, réservé à la première œuvre d'une femme, est allé à Laura Mouzaïa pour son roman *la Fille du berger*.

La cérémonie de remise des prix se déroulera le 19 décembre prochain au siège de l'UNESCO à Paris.

La Fondation Nourredine-Aba, à caractère laïc et de droit privé, a été créée en 1990 par l'écrivain Nourredine Aba, né en 1921 à Sétif, auteur de nombreuses pièces de théâtre, de récits pour enfants et de poèmes. Il a longtemps vécu en France, avant de rentrer en Algérie en 1977. La Fondation s'est fixé pour tâche de récompenser des auteurs algériens qui *« par leurs écrits, leurs actions auront exprimé leur attachement à leur identité ainsi que leur esprit de tolérance et d'ouverture au monde »*.

DERNIÈRES LIVRAISONS

Histoire

Bernard Vincent (sous la direction de) : *Histoire des Etats-Unis.* – Cet ouvrage complète la publication en dix volumes d'*Une histoire documentaire des Etats-Unis* entreprise en 1985 par les Presses universitaires de Nancy. Dix auteurs ont collaboré à ce livre, dont Jean Béranger, Elise Marienstras, Claude Fohlen, Pierre Mélandri. Un appendice, des cartes, des tableaux et une chronologie éclairent la recherche (Presses universitaires de Nancy, 454 p., 128 F).

François Lebrun (présenté par) : *Moi, Marie Du Bois Gentilhomme vendômois, valet de chambre de Louis XIV.* – Ni journal ni mémoire, ce texte est constitué de *« petites curiosités »*. Rédigées à intervalles réguliers, les notes de Marie Du Bois couvrent les années 1647 à 1671. Une première publication intégrale a été réalisée en 1936 sous le titre *Mémoires de Marie Du Bois, sieur de Lestourmière et du Poirier, gentilhomme servant du roi, valet de chambre de Louis XIII et Louis XIV* (toujours disponible au siège de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois). La présente édition propose une version allégée, à l'orthographe modernisée, du texte de Marie du Bois. (Ed. Apogée, coll. « Moi... », 188 p., 125 F).

Histoire littéraire

Luciano Canfora : *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote.* – Etude de la genèse et de l'épanouissement de la littérature hellénique classique construite selon la chronologie et selon les genres (poésie épique et lyrique, théâtre...). Après avoir examiné comment les œuvres de la Grèce antique sont parvenues jusqu'à nous, Luciano Canfora envisage ce qui peut être connu ou reconstitué des lettres grecques. Traduit de l'italien par Denise Fourgous (Editions Desjonquères, 705 p., 420 F).

Philosophie

Patrick Chastenet : *Entretiens avec Jacques Ellul.* – Deux ouvrages remettent en mémoire la richesse de pensée du sociologue et théologien de Bordeaux, disparu cette année. L'un de ses disciples fait, en effet, coup double en publiant une série de dialogues avec Jacques Ellul, réalisés entre 1981 et 1994 (Ed. La Table Ronde, 210 p., 115 F), et en rassemblant, sous le titre *Sur Jacques Ellul*, avec une préface d'Ivan Illich, des textes de spécialistes de la pensée de l'essayiste (Ed. L'Esprit du Temps, diffusion PUF, 364 p., 150 F). S'il y a évidemment quelques redondances dans le second volume, le premier permet d'aller à l'essentiel d'une œuvre foisonnante et de mieux connaître un homme d'une nature assez discrète.

Il y a quarante ans ce mois-ci, commençait – sans que nul ne le sache à l'époque – la guerre d'Algérie. Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, une série d'attentats à travers ce qui n'était alors qu'un département français marquait le début de l'insurrection algérienne. Le traumatisme de ce qu'on appela longtemps « les événements » est durable. « Le Monde des livres » a rencontré Jules Roy, qui, l'un des premiers, osa donner à cette guerre son nom et dont on réédite un ouvrage qui fit scandale en 1960. Et rend compte, ci-après, d'autres paroles – françaises et algériennes – qui, quarante ans après et alors même que l'Algérie indépendante se déchire, tentent de faire entendre leur vérité.



CAGNAT

Les déchirures d'un juste

Jules Roy, hier et aujourd'hui. On réédite sa « Guerre d'Algérie », qui, en 1960, eut un effet retentissant. « L'indépendance, j'en avais fait une affaire de cœur. Peut-être que je me suis trompé »

Voici un homme à part. Militaire antimilitariste, pied-noir anti-pieds-noirs, croyant anticlérical, héros antihéroïsme, écrivain dérangeant, journaliste fort en gueule, têtu, bourru, bougon, revêche, enthousiaste, emporté, chaleureux, rieur, râleur, colérique, tenaillé à en crever par le désir de dire vrai, par la passion d'être juste. Sacré bonhomme. Ses quatre-vingt-sept ans ne l'ont pas assagi : Jules Roy trouve toujours une raison de taper du poing.

Avec sa belle gueule d'empereur romain, sa stature de commandeur et une voix qu'on dirait taillée pour donner des ordres, pas étonnant que ses amis l'appellent Julius. Et Julius, né



ARTURO PATTEN

dans la Mitidja sur la paille de la ferme, à Rovigo, dans l'Algérie coloniale, d'une mère de Sidi-Moussa et d'un instituteur de Bar-sur-Aube avec qui elle avait fauté, se console du cri des chacals et des odeurs de son enfance à Vézelay, où sa maison, juste à côté de l'intimidante basilique, domine la plaine des croisés. *« Ce n'est pas à Vézelay qu'on peut avoir une haute idée de soi »*, bougonne-t-il avec satisfaction.

Révolté, subversif, Jules Roy avait tout pour ne pas l'être : formé dans le milieu tranquillement raciste de la ferme et de l'école communale, puis au séminaire et au service militaire avant de devenir colonel d'active dans l'aviation *(« Parce que j'avais le physique et que je ne savais rien faire d'autre »)*, élevé au son de la « Marseillaise antijuive » et à celui des *« sales Arabes »*, *« sales ratons »*, *« sales bicots »*, *« sale race »*, dans l'évidence de ce que lui répétaient sa mère et les autres pieds-noirs, *« L'Algérie est belle, elle le serait plus s'il n'y avait pas d'Arabes »*, c'est pourtant le même Julius qui, dégoûté par la guerre d'Indochine, insultera son supérieur (1), avouera, à l'indignation de ses semblables, qu'il avait eu peur en bombardant la Ruhr, prendra congé de l'armée, dénoncera la torture (2), recevra un blâme du ministre des armées (Pierre Messmer) et défendra l'Algérie indépendante.

Il s'emporte, il rougit, il tape du poing. Sa femme, russe, Tatiana, soupire malicieusement ; elle connaît le numéro. *« Quand on me parle de l'Algérie, je suis comme sur une poêle à frire. Tout ça me donne de l'émotion. J'ai beau me cuirasser, je n'arrive pas à être indifférent, ni tranquille. L'Algérie me fait bouillir le sang et saigner le cœur. Ça prouve à quel point nous avons pu aimer ce pays. Combien cela a pu être déchirant pour les pieds-noirs. »*

Toutefois, quand son ami Camus, son frère, son « gourou », pied-noir comme lui, déclarait choisir sa mère plutôt que la justice et défendait une meilleure intégration des Arabes au sein du « département français », Jules Roy, lui, choisit la justice contre sa mère. *« Je ne voulais pas l'indépendance de l'Algérie. Je voulais la justice, et la justice, étant donné la coexistence impossible, c'était l'indépendance. Comme Camus, comme Ferhat Abbas, j'espérais que les pieds-noirs feraient des concessions. Nous voulions coexister avec les Arabes. Mais c'était une utopie. »*

En parlait-il avec Camus ? *« On ne parlait pas avec Camus. On l'écoutait. Il nous évangélisait. J'ai été d'accord avec lui jusqu'à sa mort, en 1960. C'est alors seulement que j'ai écrit* la Guerre d'Algérie. *Camus vivant, je n'aurais jamais rien publié sur l'Algérie.*

» Camus m'a ouvert les yeux en me disant que les Arabes avaient une âme, qu'ils étaient mes frères, qu'ils étaient comme moi. Ça, je ne le savais pas. Je suis né sur la paille entre dix bœufs et trois chevaux dont l'un s'appelait Larbi, c'est-à-dire « l'Arabe ». A la ferme, Meftah, l'homme à tout faire, était à peine plus considéré que le chien. Mon oncle Jules ne descendait jamais d'un trottoir pour laisser la place à un Arabe. Nous avions le sentiment d'appartenir à la race des seigneurs. On méprisait les Arabes. Et on en avait peur. »

« Jean Amrouche m'a ouvert le cœur »

A côté de la photo de Camus, dans le grand bureau de Julius, à Vézelay, il y a l'autre ami, l'autre frère : Jean Amrouche, le poète et éditeur kabyle francophone, militant de l'indépendance, conseiller secret de de Gaulle pendant la guerre d'Algérie et son émissaire auprès du FLN, qui meurt d'un cancer en 1962, au moment des accords d'Evian. Quand Julius lui donna à lire son manuscrit de *la Guerre d'Algérie*, Amrouche en pleura. Il en avait converti au moins un, c'était lui : *« Si Camus m'a ouvert les yeux, Amrouche m'a ouvert le cœur. En me parlant du peuple arabe, des Kabyles, des pauvres. Comme il a ébranlé de Gaulle en lui disant de quoi souffrait le peuple algérien, ce qu'il était. Et quand on m'ouvre les yeux et le cœur, c'est fini, il faut se méfier de moi. A partir de là, je suis devenu subversif. Subversif, tel je suis, tel je suis resté. »*

Où est donc Jules Roy ? Quelque part entre Alceste et Antigone. Il est à prendre ou à laisser, il râle, il vous engueule, il boude, et vous l'aimez. L'amitié, il ne la donne qu'à ceux qui ont, selon lui, le cœur vraiment pur, généreux à en mourir. Peu trouvent grâce devant son jugement. Il y a Jean Daniel et Max-Pol Fouchet, ses compatriotes pieds-noirs. Mais surtout Amrouche, Kessel, Saint-Exupéry, Camus. Et encore, même Camus, l'ami absolu, le maître à penser, ne bénéficie pas de toute l'indulgence de notre Alceste : déjà trop charmant, trop séducteur. Trop Célimène ?

Il reste un modèle sans tache, plus inattendu : c'est l'écrivain Karen Blixen, partie en 1914 pour le Kenya où elle vécut seule pendant dix ans. Elle hante discrètement les *Mémoires barbares* – son grand livre, magnifique évocation, gouailleuse et lyrique, tel qu'en lui-même, tel qu'il parle, de sa traversée du siècle (3). Jules Roy y admire l'exemplarité – isolée – de son intégration au cœur de l'Afrique, tout en y retrouvant une même inquiétude : celle d'être toujours plus loin des indigènes qu'ils ne l'étaient d'elle, de ne rien savoir d'eux quand eux n'ignoraient rien de ses pensées : *« Ce qu'on n'osait pas dire, c'est qu'on avait peur des Arabes. Une peur terrible. Car nous ne nous sentions pas chez nous. Nous étions les étrangers, nous avions volé leurs terres. Eux étaient chez eux. Et nous vivions entre nous. Dès que la nuit était tombée, on bouclait tout. Et on tirait. C'est là, la différence avec le monde de Karen Blixen, qui vivait portes ouvertes. Pour m'effrayer, ma mère ne me racontait pas des histoires d'ogres. Elle me parlait des Arabes. »*

Trop lucide, trop humain, trop libre, Julius. Et même lui, pourtant, n'avait rien vu, en 1954, lorsque débuta l'insurrection algérienne. *« Nous étions béats d'étonnement. Personne n'y a cru. Même Mendès, même Mitterrand. On pensait qu'on rattraperait ça, que c'était un incident éphémère, que le préfet s'en chargerait. C'était oublier qu'il y avait eu Dien-Bien-Phu. Moi-même, les événements de Sétif m'avaient déjà ébranlé* (4), *mais j'ai commencé à comprendre les Arabes en Indochine, en voyant la façon dont on liquidait des villages entiers, comme des nazis. Il y avait plusieurs régiments arabes là-bas. Ce qu'ils ont vu a réveillé leur conscience, à eux aussi. Après la défaite de Dien-Bien-Phu, plus que les choses, c'est l'esprit qui avait changé. Heureusement qu'on a perdu là-bas. Les Arabes ont pris conscience, tout à coup, qu'ils étaient des hommes. »*

Quand le vieux lion fronce les sourcils et qu'il s'emballe, on peut s'attendre à tout, car il est de ceux qui quittent à tout moment les rails que les autres ont posés. Il est libre, il est seul, et ça lui est égal. Qu'on le laisse rugir et il défendra ce qu'il croit, au nom de sa justice d'Antigone. Ainsi de l'OAS, son adversaire. A contre-courant – ou réflexe de militaire ? –, il la jauge avec estime. Et n'y voyez pas l'opportunisme de consensus qui vise à tout apprécier pour ne pas prendre de risque. Julius s'en fiche, de l'opportunité. *« Ceux de l'OAS, je les estimais pour la plupart parce qu'ils étaient désintéressés. Ils faisaient ça pour l'honneur de la France. Moi, simplement, j'en savais un peu plus qu'eux, alors je ne pouvais pas être fier de cette France-là. »*

« Le tort fait aux miens »

A côté des photos de Camus et d'Amrouche, Julius fait face, de ses fenêtres de Vézelay, à la grande plaine où saint Bernard prêchait la croisade : ironie du sort pour l'écrivain, qui voit dans le fanatisme des croisés la source de l'intégrisme musulman, à travers une vengeance jamais achevée. Devant la basilique pourtant, il s'incline. Même son ami Gainsbourg, le mécréant, refusait d'en franchir le seuil, parce que c'était *« sacré »*.

C'est qu'il doute, l'empereur Julius, derrière ses bourrades, ses bourrasques et ses coups de gueule. On dirait qu'à quatre-vingt-sept ans il n'en a jamais fini, même avec son passé. Qu'il se contredit toujours, comme si seule la passion qui émerge dans l'instant pouvait déterminer, pour lui, la voie à suivre. *« L'indépendance, j'en avais fait une affaire de cœur. Peut-être que je me suis trompé. Il faut que je réfléchisse. Je ne raisonnais pas alors. Je me suis déjà reproché le tort que j'ai fait aux miens. Qu'on n'était plus au temps des colonies, ils ne pouvaient pas le comprendre. Ils disaient : « On n'est pas en colonie, on est en département, on est en France. » Mais, évidemment, on n'était pas en France. »*

Etait-on pour autant dans son Algérie à lui, dans cette terre mythique qu'il continue à rêver, dont les pieds-noirs n'auraient pas été chassés, dont de Gaulle ne se serait pas dégagé pour simplement s'en débarrasser, où l'indépendance n'aurait pas été bâclée, où ses parents pourraient encore reposer dans leurs tombes ? Jules Roy, le sentimental qui avait sacrifié sa mère, n'aura pas vu gagner la justice. L'Algérie, celle d'aujourd'hui, *« je ne la vois pas. Je ne veux pas la voir. Tout est recouvert par des HLM en ruine, par le FIS et par la dictature du FLN, pourri par l'argent. Les Arabes n'ont fait que changer de despotes.*

» Mon Algérie à moi, c'est un rêve. Jamais on n'a vu une terre aussi belle, un ciel aussi beau, des gens aussi généreux. Un Arabe vous croise sans vous connaître, il va vous donner une figue, vous faire un couscous. Le cas échéant, il vous tuera de la même façon. C'est ça, l'Algérie. C'est un miracle, une magie. Comme ici, à Vézelay. Si un Algérien vient demain à ma porte, il entrera. Je suis plus près de lui que d'un élève de l'ENA. Car chez lui il y a du cœur, il y a un même sang qui passe, si bâtard que je sois et qu'il soit, il y a un sang de vérité qui passe ».

Marion Van Renterghem

(1) *La Vallée heureuse* (Charlot, Gallimard, 1946 ; Albin Michel, 1989).

(2) Notamment *la Guerre d'Algérie* (Julliard, 1960, Christian Bourgois, 1994 ; voir notre encadré), *Autour du drame* (Julliard, 1961), un recueil des principaux articles parus dans *l'Express*, et *J'accuse le général Massu* (Seuil, 1972). Voir aussi *les Chevaux du soleil*, vaste suite romanesque sur l'Algérie française (Grasset, 1968, 1980).

(3) Albin Michel, 1989.

(4) Emeutes algériennes de mai 1945, brutalement réprimées au prix de milliers de victimes musulmanes.

LA GUERRE D'ALGÉRIE
de Jules Roy.
Christian Bourgois, 190 p., 70 F.

Un cri

On en parlait à mots couverts : *« les événements d'Algérie »*, *« les interventions de police »*, *« le maintien de l'ordre »*. On aimait bien que tout soit à sa place : les pieds-noirs pour *l'Algérie française*, les Algériens pour l'Algérie algérienne, les Français de France pour une Algérie associée à la France, sans se demander laquelle. Et surtout, on aurait bien voulu ne pas savoir.

Il y avait eu Henri Alleg pour s'indigner de la torture (1), de Gaulle pour se faire à l'idée de l'*« autodétermination »* (2). Il *manquait encore un rabat-joie* : ce sera lui, Jules Roy. Ce qu'il allait rapporter de son enquête en Algérie, personne, à commencer par lui-même, ne s'y attendait. Camus venait à peine de mourir, Jules Roy ne pensait pas contredire son gourou, il croyait encore à l'intégration. Sa loyauté insolente l'emportera. Devant le désespoir et la misère, déchiré face à ce qu'il entend à la fois des réfugiés musulmans, des vieillards, des enfants, des curés, des civils pieds-noirs ou du capitaine français enferré dans son devoir de *« défendre l'Occident »*, l'écrivain fait son choix : *« Il n'y a plus rien de commun entre vous et moi, capitaine. (...) Et si un jour, dans le collimateur de vos chars ou de vos avions, vous distinguez parmi les ratons en guenilles un grand bâtard de votre race aux cheveux blancs, ce sera moi. »*

Le livre, publié en 1960 chez Julliard, fait l'effet d'une bombe : *la Guerre d'Algérie*. Le titre, d'abord. Alors même qu'étaient saisis les livres et les journaux qui voulaient le révéler, voilà donc reconnue la guerre, dénoncés les tortures et les massacres, évalué le nombre des victimes musulmanes, exposée l'impossibilité de la coexistence, soupçonnée l'internationalisation du conflit, proclamée l'urgence de l'Algérie algérienne... et, de surcroît, par un pied-noir, un colonel de l'armée de l'air. Par un officier qui ose clamer que les Français doivent s'en aller, même s'ils ont gagné militairement la guerre, parce que, politiquement et moralement, elle est perdue. Par un homme qui s'incline devant le désespoir d'un musulman : *« C'est la France qui nous a fait ça. »*

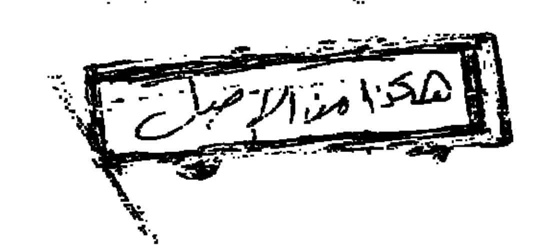
C'est un cri très simple, l'indignation d'un homme de cœur, le reportage consciencieux d'un témoin, le récit passionnant et chaleureux d'un écrivain à l'écoute, bouleversé, en colère, déchiré entre le devoir d'accuser, la honte de son pays et l'évidence de son choix.

N'allez pas dire que c'est de l'histoire ancienne. Toutes les raisons sont bonnes pour relire *la Guerre d'Algérie*. Pour l'Algérie, pour la guerre et surtout pour l'écrivain qui dit vrai, tout seul, et qui dérange...

M. V. R.

(1) *La Question*, d'Henri Alleg, Minuit, 1958.

(2) Discours radiotélévisé du général de Gaulle, 16 septembre 1959.





Les dessous d'une « sale guerre »

Ancien officier des services spéciaux, Raymond Muelle détaille ce que fut l'action secrète contre les militants indépendantistes

LA GUERRE D'ALGÉRIE EN FRANCE
de Raymond Muelle.
Presses de la Cité, 306 p., 120 F.

Ancien officier, Raymond Muelle ne dissimule pas ses partis pris : il n'aime pas ceux qu'il appelle *« les auxiliaires de la subversion »*, c'est-à-dire, toutes catégories réunies, les prêtres, les intellectuels, les femmes (ou, du moins, certaines d'entre elles), les journalistes, les enseignants, les avocats et jusqu'au garde des sceaux de l'époque (Edmond Michelet en la circonstance), soupçonné de sympathies coupables envers des *« assassins »*. Il range unanimement, et sans trop faire de détails, dans le camp des *« belles âmes »* ou des *« porteurs de valises »* durant la guerre d'Algérie ces hommes et ces femmes qui animèrent, entre 1954 et 1962, des réseaux de soutien aux militants d'une cause – l'indépendance de trois ex-départements français – aux méthodes souvent radicales.

Mais, pour autant, faut-il s'arrêter à cette vision-là d'une histoire encore toute chaude quarante ans après, à laquelle les événements sanglants de ces deux dernières années en Algérie continuent de donner toute leur actualité ? Ou ne convient-il pas plutôt de dépasser les partis pris de l'auteur de *la Guerre d'Algérie en France* et de considérer objectivement ce en quoi le livre de Raymond Muelle est réellement original ?

Cet ancien des commandos du 1er bataillon de choc – l'unité qui exécutera les actions clandestines des services spéciaux jusqu'à sa dissolution et sa recomposition avec l'actuel 11e régiment parachutiste de choc –, où il servit durant la deuxième guerre mondiale, en Indochine, puis en Algérie, évoque longuement le rôle, de part et d'autre de la Méditerranée, du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), l'ancêtre de la DGSE. Il n'oublie pas de montrer aux lecteurs qui l'auraient ignoré comment le SDECE de l'époque a créé ses propres annexes secrètes, voire ses officines, avec ou sans le « feu vert » des autorités gouvernementales. Avec leur accord, c'est le cas du Front algérien d'action démocratique (FAAD), un mouvement politique musulman créé de toutes pièces, qui organise des maquis armés contre le Front de libération nationale (FLN) et qui engage, grâce à ses « réseaux » sur le terrain, des manipulations psychologiques. Sans leur approbation ou dans leur dos, c'est le cas de la Main rouge, qui est le bras séculier du SDECE voué à frapper, c'est-à-dire à éliminer physiquement, militants du FLN, trafiquants d'armes et jusqu'aux avocats du « collectif » de défense des Algériens.

Raymond Muelle ne cache pas davantage comment le SDECE a circonvenu une partie – acquise d'avance aux thèses de l'Algérie française – de la police parisienne en abritant, au besoin dans un fort qui lui appartenait, et en encadrant des « harkis » de la Force auxiliaire de police (FAP), une véritable armée privée qu'on surnomma à l'époque les « calots bleus » et qui devait « liquider » à la sauvette des militants du FLN.

Avec de nombreux militaires français encore aujourd'hui, l'auteur de *la Guerre d'Algérie en France* reste persuadé que les politiques, en France, ont fait *cadeau de son indépendance* à une rébellion qui, sur le terrain, était exsangue, de fait.

Mais le livre ouvre, en 1994, un horizon nouveau à la réflexion. Par ses rappels historiques, il illustre, avec un réalisme qui a de quoi inquiéter, comment une population immigrée peut servir d'enjeu à des luttes qui devraient lui demeurer extérieures dans son pays d'accueil et comment elle peut être quadrillée, « rackettée » et organisée clandestinement en un corps étranger qui jouerait au détonateur inconscient.

Jacques Isnard

« La Rafale »

Dans son chapitre intitulé, en forme de clin d'œil, « De l'assassinat considéré comme l'un des beaux-arts », Raymond Muelle rapporte que le SDECE a parfois fait disparaître les corps de ceux que la hiérarchie policière trouvait « encombrants ». Les services spéciaux les embarquaient dans leurs avions et les larguaient au-dessus de la Méditerranée, enfermés dans des conteneurs lestés de ciment ou de ferraille. *« Conformément aux ordres des chefs,* fait dire Raymond Muelle au *responsable de ce* « conditionnement » un peu particulier, *le gros poisson n'a jamais refait surface. »*

L'ancien « superviseur » de ces services pendant la guerre d'Algérie, Constantin Melnik, a déjà raconté, en 1989, dans un vrai-faux roman intitulé *Des services très secrets,* qu'il a existé, sur un aérodrome secret du SDECE (vraisemblablement Persan-Beaumont, en région parisienne), un avion, baptisé « la Rafale », qui *« plongeait à tout jamais dans les eaux bleues et limpides de la Méditerranée »* ceux qui s'opposaient à l'action de la France.

Venant après cet aveu, même romancé, le témoignage de M. Muelle pourrait donner des arguments – à défaut de certitudes – à ceux qui continuent de s'interroger sur les circonstances dans lesquelles pourrait avoir disparu le corps de Mehdi Ben Barka, ce syndicaliste marocain enlevé en octobre 1965, en plein Paris, par des truands et avec la *complicité, passive ou active,* de certains agents du SDECE de l'époque. Le corps de Ben Barka n'a jamais été retrouvé. Les services marocains, *animés par le général* Oufkir et le commandant Dlimi, formés par l'armée française et décédés, depuis, dans des conditions encore mal élucidées, *avaient été les initiateurs* de ce rapt.

J. I.

Le rêve brisé

Histoire de Lisette Vincent, qui crut longtemps à la « fraternité »

UN RÊVE ALGÉRIEN
Histoire de Lisette Vincent, une femme d'Algérie
de Jean-Luc Einaudi.
Ed. Dagorno, 279 p., 110 F.

Lisette Vincent est née en 1908 dans un village d'Oranie. C'est dire que ses souvenirs, s'ajoutant à ceux qu'elle a recueillis auprès de ses parents et grands-parents, couvrent l'essentiel de l'histoire de la colonisation française en Algérie, au moins depuis le milieu du siècle dernier.

Elle entretint longtemps le rêve *« d'une Algérie où nous aurions vécu avec toutes les populations mêlées, toutes ces cultures, ces coutumes si diverses qui étaient une véritable richesse ».* Au-delà, le livre est la relation de ce qui *« ne fut autre que la quête confuse, vitale, et perpétuellement inachevée de la fraternité ».*

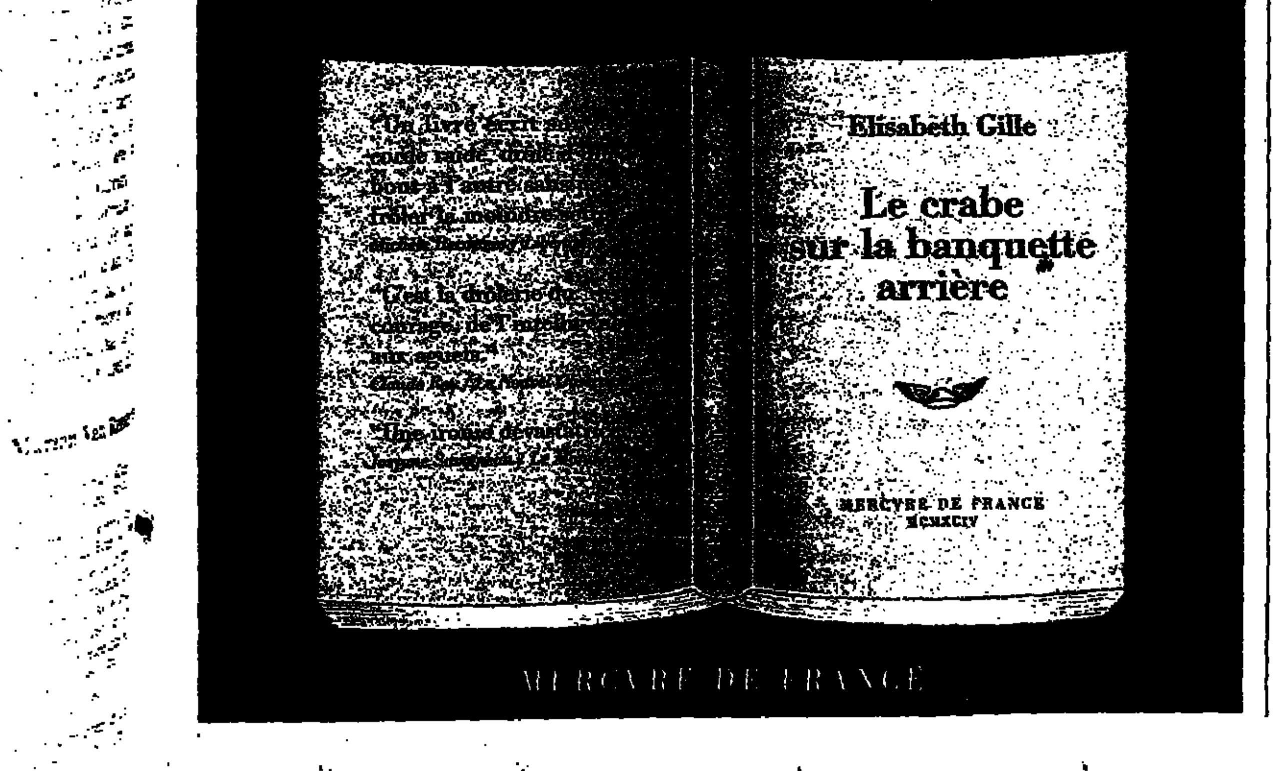
« Quête confuse », car Lisette Vincent, dès son jeune âge, sera de tous les engagements, à commencer par celui, chrétien, qui l'entraîne dans une sorte de mysticisme. Plus tard, ce sera la découverte d'un système colonial dans lequel les Arabes sont des sous-hommes, exploitables à merci et dont la vie même ne compte pas. Elle a été une brillante élève, ce qui la fait accéder à des postes d'institutrice où elle se dépense sans compter, rencontrant à cette occasion des hommes dont l'idéal communiste ne tarde guère à la séduire. Bientôt, elle s'engagera, comme éducatrice et infirmière, mais toujours à fond, dans la guerre d'Espagne.

Ce genre de parcours, à l'époque, ne va pas sans heurts, contradictions – et dangers. Par exemple, lorsque, de retour en Algérie, ses sympathies pour le mouvement nationaliste algérien naissant la mettent en conflit avec les positions officielles du Parti communiste. Ce qui n'arrange nullement ses relations avec les autorités coloniales, qui lui font connaître pour la première fois la torture et même la condamnent à mort en 1942.

C'est une époque noire où les fidélités – à l'exception de celles d'une ou deux amies très proches – sont rares ou peu durables. Lisette est, tour à tour, exclue du parti puis réintégrée. Elle ira jusqu'à adhérer au FLN et vivra avec bonheur les tout premiers temps de l'indépendance mais pour se sentir bientôt rejetée et se résigner à un retour en France qui est pour elle un exil.

Comme dans ses précédents ouvrages, Jean-Luc Einaudi a écrit ici un livre militant, nourri d'archives sur lesquelles il étaie son réquisitoire contre le colonialisme. Mais c'est aussi le *témoignage profondément* humain recueilli auprès d'une femme qui, aux heures les plus sombres de son existence, se confortait en pensant qu'*« elle avait vécu avec une telle intensité... ».*

Alain Jacob



Tragique révolution

AURÈS/ALGÉRIE 1954
Les fruits verts d'une révolution
Ouvrage collectif dirigé par Fanny Colonna.
Éd. Autrement, coll. « Mémoires », nº 33, 176 p., 98 F.

A qui la faute si l'Algérie vit, *aujourd'hui, en plein chaos ?* La faute de ceux qui, il y a tout juste quarante ans, ont mis en branle une révolution, ou bien la faute de ceux qui, chemin faisant, l'ont détournée de ses objectifs ? L'ouvrage collectif, dirigé par Fanny Colonna, *Aures/Algérie 1954, les fruits verts d'une révolution*, montre du doigt plutôt les seconds que les premiers. Et ce, à travers les témoignages des acteurs d'une histoire dont ils sont devenus les otages : femmes et intellectuels, *« en une année où les unes et les autres sont non seulement quotidiennement assassinés mais remis en question dans leur existence en tant que tels ».* Les témoignages aussi de la génération des trente ans qui, aujourd'hui, les juge.

Cette révolution, austère, sèche, tragique surtout, *« n'aura d'autre visage ni d'autre nom propre que celui du peuple »*, convient Fanny Colonna. Facile à dire, difficile à vivre ! C'est bien là où le bât blesse, où, à la longue, le mythe est devenu mystificateur, et si peu rassembleur. Les pères de cette révolution, comme leurs héritiers, en ont été également les fossoyeurs.

Ce fut une poignée d'hommes qui, au départ, décida de tout, même si ce fameux *« peuple »* n'ignorait pas, en son tréfonds, que les choses étaient appelées à prendre un cours résolument nouveau. *« On savait qu'il y avait une révolution et on savait que la France allait de toutes les façons partir,* raconte une femme. *On le savait, les enfants étaient jeunes et se préparaient, ils disaient on sera grands et on militera. » « A l'époque,* ajoute-t-elle, *celui qui ignorait tout, te disait : l'Etat, s'il opprime, il partira. »*

Le nationalisme algérien s'est développé, souligne le chercheur Hugh Roberts, *« presque entièrement en dehors du champ visuel des pieds-noirs, chez des Algériens qui ont gardé leurs liens avec la société traditionnelle, leur milieu d'origine, et qui sont pour la plupart de statut social modeste, c'est-à-dire des gens dont personne du côté français n'attend de choses pareilles ».* Jean-Jacques Susini, la tête pensante de l'OAS, quittera l'Algérie sans avoir jamais eu la simple curiosité de pointer le nez dans la casbah d'Alger !

Plus de trente ans d'indépendance n'ont pas permis de répondre à ce qui est, aux yeux du journaliste Arezki Metref, *« la question fondamentale : de quoi est faite l'algérianité ? ».* Et de citer deux affaires de censure qui ont visé *la Colline oubliée*, du romancier Mouloud Mammeri, et *Vocation de l'Islam*, du philosophe Malek Bennabi, deux ouvrages qui ont heureusement mis à mal *« un unanimisme nationaliste qui se forgeait sur la base de la mystique de l'unité nationale et de la glorification du peuple ».*

Tout cet univers-là, toute cette logomachie a, aujourd'hui, basculé dans le néant. Paroles de bon sens d'un jeune coiffeur, qui concluent cet ouvrage collectif : *« Les gens qui dirigent le pays en ce moment, il faut qu'ils cessent de dire* « la légitimité historique ». *Il faut qu'ils éliminent le ministère des moudjahidins* [anciens combattants]. *Ça, c'est bidon, les faux moudjahidins, les harkis qui sont là-bas. Avec leur légitimité historique, ils ont foutu le bordel. Vaut mieux qu'ils partent, qu'ils livrent le pays à la jeunesse. »*

« Du temps où l'on avait encore le cœur à plaisanter », c'est-à-dire dans les années de l'immédiat après-indépendance, raconte Fanny Colonna, une boutade courait Alger : *« L'Algérie est un projet. »* Elle en est toujours un aujourd'hui, aussi difficile à réaliser qu'hier.

Jacques de Barrin

Paroles de « moudjahidate »

Des milliers de femmes algériennes participèrent à la lutte pour l'indépendance. Une fois la guerre finie...

DES FEMMES DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE
de Danièle Djamila Amrane-Minne.
Préface de Michèle Perrot.
Karthala, 218 p., 130 F.

« En 1962, les digues se sont remises en place, mais d'une manière terrible pour nous. Elles s'étaient remises en place en nous excluant. » Celle qui parle ainsi avait vingt-deux ans au moment de l'indépendance. Ce n'était pas une suffragette. Ni une aigrie. L'expérience de la lutte clandestine et cinq années de détention lui avaient fait pousser des rêves. Comme on dirait des ailes.

Dans les années 50, des centaines d'Algériennes y avaient cru aussi. *« En prison, on a tellement l'impression que, lorsqu'on sortira, il y aura les grands frères, on fera une Algérie socialiste... »*, se rappelle Baya Hocine. La réalité s'est vite révélée moins radieuse. Les femmes, qui avaient combattu aux côtés des moudjahidins n'ont pas goûté les fruits de cette indépendance qu'elles avaient pourtant, comme les hommes, souvent chèrement payée. Une fois la guerre finie, on les a renvoyées, plus ou moins brutalement, à leurs traditionnels foyers.

A quelques rares exceptions près – dont Baya Hocine, qui sera journaliste, puis député du FLN –, la plupart des trente militantes, dont Danièle Djamila Amrane-Minne nous présente le témoignage, ont cessé, dès l'indépendance, toute activité publique. Ces « lendemains qui déchantent » ne sont pas cependant le véritable sujet du livre. On se prend parfois à le regretter, tant la filiation paraît grande entre l'idéologie des nationalistes du FLN et celle de leurs héritiers, qu'ils s'habillent en kaki ou brandissent l'étendard de l'opposition islamiste.

Ce n'est pas à cette parenté-là que s'attache Djamila Amrane, mais à celle qui unit, à ses yeux, les *« sœurs de lutte »* des années 50 et les femmes d'aujourd'hui, vivant dans un pays meurtri, déchiré *« entre le terrorisme de l'intégrisme religieux et les abus d'un pouvoir totalitaire »*, des femmes qui, malgré tout, manifestent leur refus de la violence et leur désir de vivre en paix *« dans la diversité des modes de vie, qui est la marque d'une Algérie en pleine évolution ».*

Les entretiens publiés aujourd'hui ont été réalisés entre 1978 et 1986. Certains d'entre eux avaient été utilisés, *« de façon morcelée »*, précise l'avant-propos, dans un précédent ouvrage de l'auteur, *les Femmes algériennes dans la guerre* (1). On les retrouve ici, dans leur intégralité, enrichis du témoignage de militantes d'origine européenne (2).

Des *« pionnières »*, comme Fatima Benosmane et Isa Benzekri, aux *« maquisardes »*, comme l'infirmière Mimi Ben Mohamed ou la lycéenne Fatiha Hermouche, en passant par les *« villageoises »*, comme El-Akri Lounis ou Saadia Benabdellah, qui assuraient l'hébergement et le ravitaillement des combattants du FLN, sans oublier les « petites mains » du terrorisme urbain, comme Fatiha Bouhired ou Zohra Drif, les militantes de la Fédération de France, les Européennes et les *« épouses, sœurs et mères »* de moudjahidins, c'est tout un pan d'histoire, une mémoire oubliée, que ce livre fait resurgir ici. Celle d'un pays en friche et d'un peuple en révolte.

Dans les années 50, la population féminine algérienne, presque totalement analphabète, n'a *« aucun droit, pas même celui de voter ».* L'université d'Alger *« ne compte que 503 étudiants algériens, dont 22 filles ».* C'est dire le chemin parcouru par celles, peu nombreuses il est vrai, qui prendront part à la lutte de libération.

« A la Casbah, tout le monde était nationaliste, dans le sang », se rappelle Fatma Baichi, couturière à l'époque et future combattante. Mais *« pour libérer un pays, la politique ne suffit pas. Il faut des armes. Si tout le peuple ne se lève pas méchamment, il n'y a pas de liberté ».* Près de 11 000 *moudjahidate* (féminin de moudjahidins) ont été recensées, en 1978, par le gouvernement algérien. Parmi elles, *« environ 2 000 »* ont rejoint les maquis.

C'est en pensant à toutes celles et tous ceux qui ont disparu, *« guillotinés dans les prisons, torturés jusqu'à la mort, assassinés par leurs « frères » de lutte »*, que Djamila Amrane a écrit ce livre. *« Et parce que l'histoire,* ajoute-t-elle, *ne s'écrit qu'avec les survivants. »*

Catherine Simon

(1) Plon, 1991.

(2) Un autre livre, *Des Françaises dans la guerre d'Algérie*, d'Andrée Audibert, devrait paraître en février 1995.

AU FIL DES LECTURES

Des loups peu garous

Etrange itinéraire que celui de Grégoire Solotareff qui abandonna la médecine pour les stylos et les pinceaux ! A quarante et un ans, Solotareff a publié une centaine de livres pour enfants, inspiré bon nombre de jeunes illustrateurs et fait souffler un vent neuf et coloré sur l'édition pour la jeunesse. Son travail n'est pas toujours égal, mais l'album qu'il nous offre aujourd'hui est excellent.

C'est l'histoire d'un loup qui a des états d'âme et se demande s'il est bien fait pour vivre en couple. C'est l'histoire d'un loup (un autre) qui s'attendrit sur son enfance, d'une renarde qui souffre de solitude, d'un lapin tombé amoureux d'un jouet, une lapine électrique... Bref, ce sont douze histoires d'amour et d'amitié – justes, sensibles et subtilement écrites – que les adultes ne devraient pas s'ennuyer à raconter le soir. S'y ajoute la palette de Solotareff, les rouges, les carmins, les jaunes éclatants – et toujours cernés de noir, comme pour montrer que la joie et le chagrin ne sont jamais éloignés. Que cet album trouve bientôt sa place auprès des plus grands, cela ne fait guère de doute. Il répond à la définition que l'on donnait jadis des « bons livres pour enfants » : ce sont ceux *« qui contiennent cachées les grandes questions qui tourmentent éternellement les hommes »*.

Fl. N.

▶ **Un jour un loup, histoires d'amis, histoires d'amour**, de Grégoire Solotareff, Ed. l'Ecole des loisirs, 30 p., 82 F. A partir de quatre ans.

★ Signalons également, du même auteur, et toujours à l'Ecole des loisirs, *Madame Loco*, *Monsieur l'Avion*, *Madame L'Auto*, *Monsieur Bateau*, quatre titres paraissant sous le label « Loulou et Compagnie ». Cette nouvelle marque – qui accueille aussi de jeunes illustrateurs comme Clémentina, Isabelle Bonameau et Stéphanie Blake – propose des albums en carton, en tissu et des livres de bain destinés aux enfants de moins de trois ans (« Loulou et Compagnie », 12 p., 38 F).

A une grand-mère

C'est un livre qui sent le camphre et les médicaments d'autrefois, le parfum d'eau de Cologne et les planchers cirés. L'ouvrir, c'est comme accéder en cachette à une armoire de grand-mère. On se hisse sur la pointe des pieds, pour inventorier les trésors. La vieille dame est là, derrière chaque objet, et les souvenirs remontent par bouffées. Des souvenirs des années 60, dans une famille bourgeoise où on lit *Paris Match* et *le Figaro*, où on écoute les communiqués de la TSF, où on va à la messe le jour de Pâques et où l'on thésaurise le sucre et le cacao – car grand-mère, qui a connu deux guerres, ne veut pas *« manquer »*. Tout l'esprit de ces années-là traverse les dessins de Fabienne Burkel, *qui fourmillent d'objets d'alors et de détails vrais.* Quant au texte de Claude Guillot, il ne raconte pas véritablement une « histoire ». Il est un trait d'union, fin et sensible, entre le monde révolu des grands-mères et celui d'aujourd'hui. Une mère transmet à ses enfants quelques émotions fugitives liées à sa *« maison d'enfance »*. *« Voilà,* écrit-elle simplement, *cette maison-là. J'y ai été heureuse. J'étais petite, c'était il y a longtemps... »*

Fl. N.

▶ **Grand-mère avait connu la guerre**, de Claude Guillot et Fabienne Burkel, Ed. Seuil Jeunesse, 36 p., 85 F. A partir de huit ans.

★ De Fabienne Burkel, signalons également *Nécessaire de toilette*, un petit livre fariné, sans texte, confirmant son intéressante fascination pour les objets et les salles de bains. Ed. Le Sourire qui mord, 44 p., 76 F. Pour tous âges.

D'où vient la trompe des éléphants ?

Les éditions du Sorbier poursuivent la réédition, en volumes séparés, des *Histoires comme ça* (*Just so stories*) de Rudyard Kipling. Publiées en 1902, ces fables – que Kipling racontait à ses enfants – expliquent, avec une fantaisie réjouissante, comment le monde devint tel que nous le connaissons, comment il poussa une bosse au chameau, comment le léopard se fit des taches, ou comment on inventa l'écriture... Aux six titres déjà parus s'ajoutent aujourd'hui *l'Enfant d'éléphant* et *le Papillon qui tapait du pied*, dans une nouvelle traduction de François Dupuigrenet Desroussilles. Ces deux textes sont illustrés par des gravures sur bois de May Angéli, dont la qualité est si remarquable qu'elle consolera tous ceux qui pourraient regretter les dessins originaux (mais noir et blanc) de Kipling.

Fl. N.

▶ **L'Enfant d'éléphant et le Papillon qui tapait du pied**, de Rudyard Kipling, Ed. du Sorbier, 34 p., 68 F.

★ Du même auteur, signalons également *les Frères de Mowgli*, un texte tiré de la première édition du *Livre de la jungle*, traduit par Laurence Kiéfé et illustré par Christopher Wormell. Ed. La Joie de lire : 38 rue Bourg-de-Four, 1204 Genève (Suisse), 66 p., 140 F. Tous trois à partir de dix ans.

Concours littéraires. – Le *concours «Mini-plume»* du magazine *Je Bouquine*, ouvert jusqu'au 30 novembre, invite les jeunes de moins de quinze ans à écrire la suite d'un texte de Patrick Chamoiseau, disponible avec le numéro 128 de *Je Bouquine* (Renseignements : (1) 44 35 67 31). Les neuf-treize ans peuvent aussi s'essayer à l'écriture grâce au concours « Plume en herbe » de Nathan, en écrivant une histoire à partir de dix illustrations de Christophe Merlin (Renseignements : 36 15 Nathan).

Des livres à l'hôpital. – Les deux collections de poche pour la jeunesse du Groupe de la Cité, « Kidpocket » et « Pocket-junior », organisent, jusqu'au 31 décembre, une opération baptisée « Les enfants pensent aux enfants ». Pour chaque livre acheté, un franc sera reversé à la Fondation pour l'enfance qui équipera les hôpitaux les plus démunis en espaces de lecture.

Librairie à Nîmes. – La librairie L'Eau Vive, à Avignon, qui fut l'une des premières librairies spécialisées pour la jeunesse en France, a ouvert une succursale à Nîmes. Cent dix mètres carrés et un important choix de livres (plus de dix mille titres) attendent les jeunes lecteurs du Gard, au 7 rue Régale, 30000 Nîmes (tél : 66 36 22 14).

Comme un peintre

Les planches de Gabrielle Vincent se regardent comme des tableaux. De plus en plus épurés...

Gabrielle Vincent, l'un des grands auteurs pour enfants d'aujourd'hui, préfère ne pas recevoir les journalistes. *« Tout est dit dans mes dessins, ils parlent pour moi »*, fait-elle répondre, en substance, par ses éditeurs lorsqu'ils tentent des ambassades en faveur de la presse. Une fois le petit moment de déception surmonté, on en vient à trouver stimulante cette lecture d'un caractère de peintre – car Monique Martin, alias Gabrielle Vincent, est avant tout peintre – à travers son œuvre. Dans le superbe Musée d'art ancien de Bruxelles – la ville de notre timide auteur –, c'est un exercice qui se répète de salle en salle : les anonymes flamands succèdent aux énigmatiques « maîtres » (maître de la légende de sainte Ursule, maître de l'école d'Anvers), dont on ignore à peu près tout, et à d'immenses peintres comme Pieter Bruegel, dont on ne sait à peu près rien. Révérence gardée envers ces grands ancêtres, les planches de Gabrielle Vincent se regardent comme des tableaux.

C'est la série *Ernest et Célestine*, publiée chez l'éditeur belge Duculot, depuis repris par Casterman, qui a fait sa gloire. Ernest est un ours, comme sont ours tous les adultes apparaissant dans le récit ; Célestine est une souris, comme sont souris tous les enfants. Ils forment une famille à eux deux, montrée pauvre le plus souvent, mais, dans certains épisodes, un peu plus à l'aise. Il leur arrive de petites aventures quotidiennes et pourtant poignantes, tant on les sent fragiles, isolés, dépendants l'un de l'autre.

Les premiers albums de la série, au début des années 80, se rattachaient à l'art délicat des aquarellistes pour enfants, dans la lignée de Beatrix Potter, l'auteur de *Peter Rabbit*. L'un des premiers ouvrages primés de Gabrielle Vincent, *Ernest et Célestine chez le photographe* (Prix de la Fondation de France 1982), est peut-être le sommet de cette période.

Dans les albums plus récents, on retrouve moins l'atmosphère 1900 des débuts. *La Naissance de Célestine* (1988) est un pur chef-d'œuvre : l'histoire évoque le film de Charlie Chaplin, *The Kid* – avec Ernest dans le rôle de Charlot –, mais ce n'est pas l'essentiel ; on reste stupéfait devant la virtuosité du dessin, succession d'études à la plume croquant un bébé seul ou un adulte avec bébé. Que le bébé soit une souris n'a aucune importance. Osons dire qu'en l'occurrence Gabrielle Vincent surpasse les plus grands. L'art pictural, peut-être parce qu'il est essentiellement masculin, n'est pas riche en bébés convaincants : les plus belles madones tiennent dans leurs bras soit des adultes miniatures, soit des avortons inquiétants, soit de gros poupons inexpressifs...

L'évolution du style de Gabrielle Vincent, dans ses derniers albums, est saisissante. C'est vrai pour *Cet été-là* (où Célestine découvre l'appréhension de la mort), et plus vrai encore pour les nouveaux personnages que sont Papouli et Federico – encore un vieil homme et un enfant seuls au monde –, dont trois aventures, *Dans la forêt*, *A la mer* et *le Grand Arbre*, sont disponibles chez Duculot/Casterman. Moins de décors, d'objets familiers, mais des fonds, des ciels, des paysages à la Corot. Moins de gros plans, de visages, davantage de corps, de mouvements. Les dessins ne sont plus encadrés ni même bordés de blanc, mais émergent de la page blanche et entraînent le regard dans ses profondeurs. Le blanc ou l'aquarelle la plus pâle font comme un silence autour de chacun d'eux ; autour de chaque phrase écrite, aussi, il y a un silence. L'histoire n'est pas contée, elle se devine dans le dialogue ténu, haché, des personnages. Chaque phrase, le plus souvent réduite à quelques mots, transmet une longue vibration à la sensibilité du lecteur. Même si ce lecteur est un enfant d'aujourd'hui bombardé de couleurs, de spots, de jingles ? Même.

A contempler les ciels du plat pays griffonnés d'une plume nerveuse, on comprend que Gabrielle Vincent ait aussi illustré Brel. Mais comment ne pas être étreint par la tristesse, l'inquiétude qui dominent désormais son univers ? Autant la première Célestine était mutine, autant Federico est muré. On ne s'étonne plus que Gabrielle refuse d'ouvrir sa porte.

Sophie Gherardi



D'« Ernest et Célestine »... à « Papouli et Federico »

Soixante-dix ans d'Heure joyeuse

En 1924, s'ouvrait la première bibliothèque française entièrement consacrée à la jeunesse

« Le jour où votre promenade vous mènera vers le vieux quartier qui entoure Saint-Séverin, allez voir la bibliothèque que des Américains ont organisée pour les petits Français et pour les étrangers qui habitent les parages (...) La rue a gardé son vieux nom savoureux : c'est la rue Boutebrie. Entrez, tout a l'air de vous sourire... » C'est en ces termes que Paul Hazard évoquait, dans les années 30, la première bibliothèque française consacrée aux enfants : L'Heure joyeuse. Installée aujourd'hui à quelques mètres de son emplacement d'origine, L'Heure joyeuse (1), qui n'a rien perdu de l'aspect « souriant » de ses débuts, s'apprête à fêter, le 12 novembre, son soixante-dixième anniversaire (2).

Que de lecteurs, durant toutes ces années, ont poussé la porte de cette maison au nom prometteur ! Certains sont devenus célèbres, comme Jean Anouilh ou Claude Roy. Et la plupart en gardent un souvenir ému : *« J'ai depuis travaillé (ou rêvé) dans des grands et hauts lieux du culte des livres*, écrit Claude Roy. *Au British Museum et à la Bibliothèque du Congrès de Washington (...). Mais rien n'a pu effacer le vertige heureux de mes dix ans, rue Boutebrie (...). Quand je ne savais pas me limiter devant ce peuple de livres qui m'était offert... »*

C'est aux lendemains de la guerre de 14-18 qu'est née l'idée de L'Heure joyeuse. Dans le cadre de l'aide à la reconstruction, une œuvre américaine, le Book Committee on Children's Libraries (Comité du livre pour les bibliothèques enfantines) propose à la France de financer une bibliothèque sur le modèle de celles qui existent aux Etats-Unis. Dès l'origine, en 1924, trois femmes, trois pionnières de la lecture publique, mettront leurs talents au service de cette expérience nouvelle. Elles s'appellent Claire Huchet, Marguerite Gruny et Mathilde Leriche, et leur action influencera profondément de nombreuses générations de bibliothécaires pour la jeunesse. Qu'y avait-il donc de si neuf dans le projet de L'Heure joyeuse ? *« On a peine à l'imaginer aujourd'hui*, dit Mathilde Leriche. *Songez que c'était la première expérience d'éducation mixte. Filles et garçons dans une même salle, avec des livres à leur hauteur, un accès direct aux rayons, et une liberté totale de lire, de choisir... »* C'était l'époque où le Père Castor publiait ses premiers albums. Un vent nouveau soufflait sur les méthodes d'éducation. A L'Heure joyeuse, on considérait les enfants avec le plus grand sérieux : *ils discutaient des* affaires de la bibliothèque, émettaient des critiques, organisaient des fêtes, des expositions... Tous les jeudis, bien serrés autour d'une narratrice, les plus petits écoutaient *Pinocchio*, *Nils Holgersson*, *le Docteur Do Little* ou *les Contes du chat perché* : c'était « l'heure du conte »...

Aujourd'hui, L'Heure joyeuse n'a rien perdu de ces traditions. A chaque enfant, elle continue de témoigner la même attention, le même respect. Avec le temps, sa fonction de conservation s'est élargie. Son fonds ancien, qui regroupe seize mille volumes, du XVIII[e] siècle aux années 70, renferme quelques trésors, comme les collections prestigieuses du *Cabinet des fées* ou des ouvrages introuvables d'éditeurs comme Delpire ou Harlin Quist. L'Heure joyeuse est devenue, selon sa conservatrice, Viviane Ezratty, *« l'un des centres les plus importants du livre pour enfants »* en France. Aussi n'y croise-t-on plus seulement des lecteurs en culottes courtes mais aussi des spécialistes, des étudiants, des chercheurs...

Simultanément, la bibliothèque s'est dotée d'un secteur audiovisuel contenant sept mille casettes (contes, musique classique, jazz, rock) et plus de trois mille livrets de diapositives. Pas question de se replier sur un passé illustre : L'Heure joyeuse veut aussi jouer pleinement son rôle d'*« établissement de proximité »*. *« On peut avoir la meilleure bibliothèque du monde, si on ne va pas au-devant des gens, cela ne sert à rien »*, remarque Viviane Ezratty.

Il faut donc préparer les lecteurs de demain en travaillant en profondeur avec les élèves, les instituteurs, les éducateurs de jeunes enfants, les écoles, les crèches... Il faut aussi, sans relâche, *« bâtir des stratégies »* pour attirer les irréductibles, les fameux « non-lecteurs ». Mais ce problème-là n'est pas nouveau. Il se posait déjà en 1924...

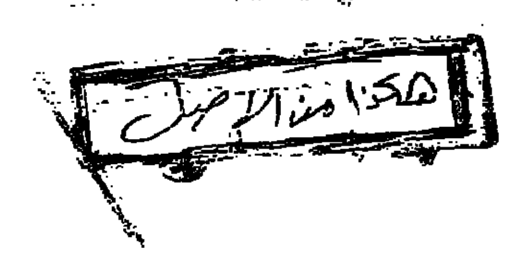
Florence Noiville

(1) 6-12 rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris. Tél. (1) 43-25-83-24.

(2) A cette occasion, L'Heure joyeuse organise, jusqu'au 15 décembre, une exposition sur les débuts des bibliothèques pour enfants. Elle exposera également jusqu'à la même date les dessins originaux de dix illustrateurs (Jacqueline Duhême, Elzbieta, Philippe Fix, Michel Gay, Lionel Koechlin, Marol, Pef, Yvan Pommaux, Claude Ponti, Mireille Vauthier) évoquant un livre de leur enfance.

★ Signalons également la naissance d'une nouvelle bibliothèque jeunesse à Paris, la bibliothèque Benjamin-Rabier, 139, rue de Flandre, 75019 Paris (Tél. : 42-09-31-24).





LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

La pollution de l'« aire »

ÇA déboule, et ça bouge : le français n'est pas inerte. Rien ne le prouve avec autant d'éclat que la *vox populi* toujours prête à dérailler, en même temps qu'à criailler une fois que le mal court. Mieux parfois que les rêves, les meilleures traditions engendrent des monstres, souvent plus grotesques que menaçants. Un exemple, que certains tiendront pour anodin, pourrait illustrer le propos.

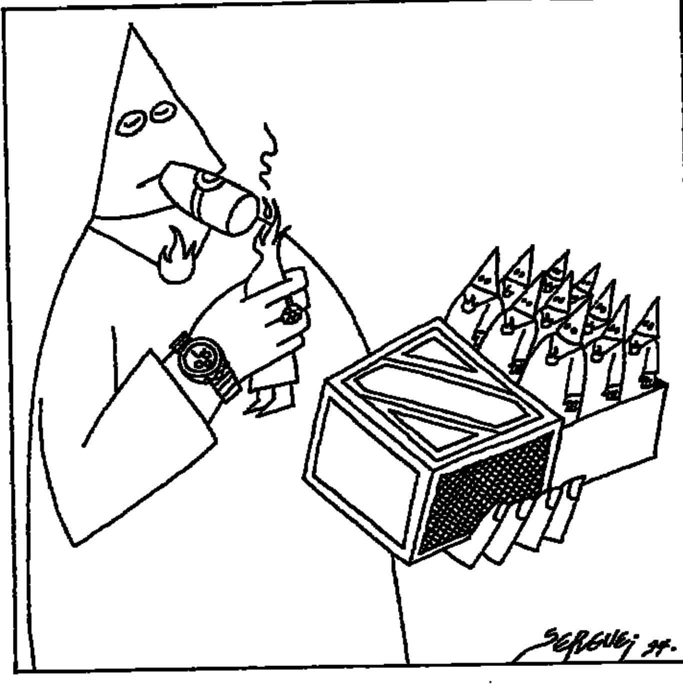
Le suffixe-*aire*, que les spécialistes estimaient naguère stable, sinon *« en retrait »*, reprend du service comme jamais, aussi bien dans le discours parlé que dans la presse écrite. Au gré de situations qui ne sont pas forcément réjouissantes, mais en suivant, vaille que vaille, certaines règles établies. On connaissait *totalitaire* ou *parlementaire*, que les dictionnaires définissent comme adjectifs – un débat *parlementaire* – ou comme noms – ce *parlementaire* français était l'objet de toutes les attentions d'un journal français, de grande diffusion : le *Dauphiné News*. Il paraît que l'on y luttait ardemment contre la pollution lyonnaise des eaux.

A partir de noms en-*ité*, comme *priorité*, *majorité*, *publicité*, on fabriquait encore *prioritaire*, *majoritaire* et *publicitaire*. Voici quelques nouveaux venus, dont la liste n'est ni exhaustive, ni en tous points néologique : *communautaire*, *humanitaire*, *identitaire*, *sécuritaire* ; à quoi s'ajoutent quelques tentatives qui paraissent isolées mais symptomatiques, comme *satellitaire* («les communications satellitaires ») et *sectaire* (« un carnage sectaire »).

Il y a une trentaine d'années, Jean Dubois (1) montrait que-*aire* est *« plus souvent suffixe d'adjectifs que suffixe de noms »* – *« bivalence »* qui se manifeste, par exemple, dans le mot *allocataire*, que le dernier Petit Robert date de 1917 et présente comme nom. Selon Jean Dubois encore, le suffixe se développe *« dans deux domaines principaux »* : l'économie (*déficitaire*, 1909 ; *excédentaire*, 1956, etc.) et les sciences (*polynucléaire*, 1954 ; *thermonucléaire*, 1954 ; et aussi *antinucléaire*, dans *le Monde* du 2 avril 1960). Reste que le vocabulaire politique s'enrichit, comme le diraient les ministres intègres, de *majoritaire* (1911), *totalitaire* (1948) et de *satellitaire* (1950). Sans compter que chez les socialistes du XIXe siècle, on trouve *« beaucoup de qualificatifs en-itaire »* : humaniste, *humanitaire* ; fraternité, *fraternitaire* ; ou socialisme, *socialitaire*. Quant à *communautaire*, il serait dû, selon le *Dictionnaire étymologique et historique* (2), à Cabet, en 1842.

Cette énumération comporte plusieurs leçons. D'abord celle-ci, que l'amour de l'humanité conduit parfois à regretter : toutes ces créations ne s'imposent pas. *Socialitaire* et *fraternitaire* ont disparu corps et âmes, alors que *thermonucléaire* et *déficitaire* se portent bien, merci.

Un bon greffier de l'usage relèverait encore *satellitaire*, qui n'a pas disparu, et qui paraît changer de registre, quittant le domaine politique (l'œil de Moscou n'est plus aussi redoutable que naguère) pour le registre scientifique ou technique : *« les communications satellitaires »*, où le morphème désigne un instrument (par satellite).



LE greffier notera aussi que certains termes, comme *humanitaire* et *communautaire*, élargissent leur valeur d'emploi. Il serait prématuré de se réjouir, sauf si l'on tient a féliciter l'Académie, qui accueille enfin *communautaire*. Les dictionnaires ordinaires glosent le terme par une simple relative : *« qui a rapport à la communauté »* ; et répètent l'air connu : *vie communautaire*, sans se soucier d'éventuelles fausses notes. L'Académie précise : *« qui préconise la vie en commun »* et donne comme exemple, entre autres, *société communautaire*. Même un jeudi de janvier, on pouvait trouver mieux.

Le *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, de Joseph Hanse (3), est heureusement plus explicite : le terme s'emploie *« beaucoup en langage d'église »* : *« aujourd'hui »*, en effet, *« on parle* d'esprit, de messe *communautaire »*. Alléluia. Et voici que le Marché commun impose une autre antienne : *les prix, les tarifs communautaires*. Sans compter que parler d'un *« accord communautaire »*, c'est espérer un accord *« entre communautés »*. Quand elle évoque certains *« problèmes communautaires et religieux »* (*le Monde* du 18 octobre), Taslima Nasreen vise bel et bien les problèmes qui surgissent *entre* communautés et religions différentes, c'est-à-dire hostiles. Les risques de conflits deviennent tels qu'il fallait inventer un terme péjoratif ; c'est fait avec *communautariste*, que l'on trouve, par exemple, sous la plume de Pierre Bourdieu (*le Monde* du 7 octobre) : *« Nous n'opposons pas une « bonne » idéologie pluraliste, individualiste, et pour tout dire libérale, à une « mauvaise » moniste, communautariste et religieuse. »*

D'autres relations avec le nom se développent à belle vitesse. *« Une insertion communautaire »* (*le Monde* du 14 octobre) s'oppose à l'exclusion et défend donc une insertion « dans la communauté » ; tandis qu'*« une gestion communautaire »* définit la communauté, non plus comme un lieu, mais comme un agent : la gestion sera assurée *« par la communauté »*. Enfin le terme acquiert le statut de nom : *« de l'individuel au communautaire »* (*le Monde* du 14 octobre).

Humanitaire (datant, dit-on, de 1835), *« qui vise au bien de l'humanité »*, illustre aussi le passage à l'emploi comme nom. Après quelques vagabondages : on admettra sans peine (linguistiquement parlant) des syntagmes comme *« organisation humanitaire »* ou *« associations humanitaires »* ; mais que dire d'un *« véhicule humanitaire »* ? Recherche-t-il le bien de l'humanité ?

On perçoit dès lors comment *humanitaire* en vient à circonscrire une catégorie qui s'oppose ou s'associe, c'est selon, à d'autres : véhicule militaire, sanitaire, etc ; et la bonne presse n'hésite plus à décrire *« une opération militaro-humanitaire »* (*Libération* du 29 octobre). Exquise innovation. Le tout s'achève par l'emploi nominal. En effet, on entend et on lit, *« au nom de l'humanitaire »*, des propos fort aimables, comme *« plonger dans l'humanitaire »* ou – qui osera rire ? – *« secourir l'humanitaire »* (*Libération* du 7 octobre). On pourrait même lire *« un article d'humanitaire-fiction »* (*le Nouvel Observateur* du 12 octobre).

UNE série peut favoriser la naissance d'un dérivé en-*aire*. Le cas de *sécuriser* (que le *Robert* historique date, sans surprise particulière, de 1968) est exemplaire. L'emploi de ce verbe charmant se développe au détriment de *rassurer* ou d'*apaiser*, et nous octroie *sécurisant* et *sécurisation*. Sur le modèle, par exemple, de la série *utilité, utiliser, utilisation, utilitaire*, on obtient enfin *sécuritaire*, mot qui permet d'inventer, grâce aussi à Mme Nasreen, un nouveau genre de prétexte (*« le prétexte sécuritaire »*) ou de mesures (*« les mesures sécuritaires »*) ; par où il appert que les porteuses de voile sont plus en sécurité en France que les dames qui n'en portent pas.

Mais il s'en faut qu'une série soit toujours requise pour un dérivé ; un simple nom en-*ité* fait l'affaire. Et de *identité*, on tire *identitaire*, dont on se gargarise. Deux phénomènes d'ordre syntaxique peuvent soutenir la prolifération. Le dérivé permet d'abord l'équivalence avec un complément en *de*, et *Libération*, encore, le montre avec sa pertinence habituelle. Au choix, donc : *« quêtes identitaires »* ou *« quêtes d'identité »* (7 octobre) ; si un mufti parisien écrit : *« Les jeunes musulmanes en France ont besoin d'affirmer leur identité »* (*le Monde* du 9 octobre), on pourra sans crainte faire écho avec *« une affirmation identitaire »* (*Libération* du 10 octobre). Il est possible, en outre, d'assurer une coordination correcte, comme ceci, par exemple : *« Les revendications linguistiques* et *identitaires »* des Berbères, ou ceci : grâce aux voiles, les jeunes musulmanes se donnent *« les moyens de leur visibilité (...) dans le paysage religieux*, communautaire, *spirituel de la France »* (M. le Mufti, *le Monde* du 11 octobre).

Enfin, rien ne paraît maintenant s'opposer à construire *sectaire* comme issu d'un syntagme *des sectes*. Et foin de cet autre *sectaire*, signifiant *intolérant* ou *fanatique*. On a pu lire, dans ce journal même (7 octobre), un titre aussi sublime que celui-ci : *« Un émiettement incontrôlable du paysage sectaire »*, tandis que, plus bas dans l'article, un autre syntagme se développait (*« Un émiettement du phénomène sectaire »*), que suivent alors, ici et là, *« carnage sectaire »* et *« dérive sectaire »*.

Il est permis de regretter, sans être autrement puriste, de semblables innovations.

(1) *Etudes de la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Larousse, 1962.

(2) Dû a Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand, nouvelle édition 1993, Larousse.

(3) Troisième édition avec la collaboration scientifique de Daniel Blampain. De Boeck/ Duculot, 1994.

Etourdissant Michel Serres

De Maupassant à Dumézil, des « météores » au « pli », entre science et poésie, le philosophe brasse le monde moderne pour éclairer sa complexité

ATLAS
de Michel Serres.
Julliard, 280 p., 119 F.

« D'où parles-tu ? » demandait, en mai 1968, l'auditeur chevelu à l'orateur qui n'affichait pas assez son idéologie. A l'heure des sites virtuels et des téléconférences, la question est posée cette fois au premier degré, sans arrière-pensée, par le responsable en costume cravate. *« Où être ? »* est la première interrogation de Michel Serres dans son nouveau livre, *Atlas*. C'est une méditation sur le « lieu » qu'il nous propose cette fois, et sur la distorsion du local vers le global à l'heure cybernétique. Sa façon n'a pas changé. Il invite le lecteur à plonger dans sa prose diffluente, bouillonnante, où les mots se chargent autant de science que de poésie. Qu'on nage comme on peut et que l'on s'imprègne. Cela ne marche pas toujours, mais les éclairs de soleil entre les vagues qui vous submergent incitent à prolonger l'exercice.

Un jour, l'auteur compara les fleurs de la plaine aquitaine de sa jeunesse à celles d'une île du Japon qu'il traversa beaucoup plus tard. Il sut alors que le monde était un, mais qu'entre ces deux lieux il y avait un *« espace blanc »*. *« N'est-ce pas lui précisément que nous peuplons de nos réseaux et que nous habitons quand nous parlons d'un bout à l'autre du monde ? »* Et voilà l'imagination de Michel Serres qui travaille sur les outils de passage, sur le *« tiers lieu universel »* où les échanges connaissent deux langues, celle de la violence, économique plus encore que guerrière, et celle de la culture.

A partir de cet espace nouveau qui mérite un atlas, Michel Serres se laisse aller au tarandage des mots et des choses. Le voici qui entreprend de décortiquer la préposition « chez », puis, beaucoup plus longtemps, le nom « pli », ce *« germe de forme »*. Dans son regard obstiné sur tel ou tel matériau – le cristal, la pâte du pain... –, on pense brusquement à la cosmogonie de Francis Ponge. A son émerveillement devant le plus commun des objets et à sa rage d'expression.

Le baromètre et le chronomètre

Freud avait inventé le *« ça »*. Serres propose le *« là »* et le *« hors là »*, se référant à la fameuse nouvelle de Maupassant, *Le Horla*. Il y a tout un chapitre là-dessus qui passionnera sûrement les spécialistes de l'auteur de *Boule de suif*. Puis le voici, inspectant les *« météores »*, qui passionnèrent les philosophes, d'Aristote à Descartes, entendus évidemment dans leur sens ancien, c'est-à-dire des phénomènes qui se produisent dans l'atmosphère. Et de disserter sur les rapports entre le temps du baromètre et celui du chronomètre. L'adjectif « concret » lui offre une autre occasion de s'envoler vers des interprétations du monde. Là aussi, il remonte aux origines : la racine du mot exprime le résultat de la croissance de plusieurs éléments mis ensemble (*crescere* et *cum*) pour aboutir à un autre corps. Son sens profond le rapproche de la dynamique des mélanges. C'est bien ce qui se passe dans le monde où nous vivons. *« Seule la confluence est concrète. »*

La mécanique des fluides de l'information à travers le monde est bien ce qui le constitue aujourd'hui. Avec Michel Serres, on pourrait plutôt parler de « poétique » des fluides, tellement l'intéresse plus le flot dans le flux, le grain de sable dans le tas ou la mouche qui vole et tisse, par son zigzag, une toile invisible, un réseau, *« l'Atlas même »*. Atlas soutenait le ciel. Il porte. Hercule transforme les choses. C'est Prométhée qui domine la révolution industrielle et la forge. Mais voici Hermès, le dieu favori de Michel Serres (cinq livres de 1969 à 1980 !), le messager, l'ange des réseaux et des puces électroniques. Nous passons du solide au volatil, de la forme et de la transformation à l'information.

Et l'homme dans tout cela ? Il est brassé dans la connexion universelle qui prétend penser et doit se méfier moins de la publicité qui s'affiche que de l'information répétitive, des petits dieux de l'écran quotidien. *« De la boîte de Pandore* [sort] *tout le mal du monde. Le mensonge coule et se répand, comme le sang, hors cadre, sur la mappemonde sans limites. »*

Comment *« se désenchanter »*, se désintoxiquer ? Par l'enseignement, bien sûr. Un seul projet en trois : élever, instruire, éduquer. Ne jamais cesser de partager savoir et information. *« Tous les savoirs sont libres et égaux en droit »*, mais comme il n'y a de vérité qu'en dehors de tout pouvoir, formation et information *« fondées sur le partage (...) appartiennent à tous : patrimoine commun de l'humanité »*.

Sur les cartes de l'atlas contemporain, on retrouve les trois dieux qui président, selon Georges Dumézil, aux trois fonctions sociales du sacré (Jupiter), de la guerre (Mars) et de la fortune (Quirinus). Le sacré naît de la violence et la gèle, mais le guerrier a aussi pour but de régler la violence sans loi qui *« envahit le collectif comme une épidémie de peste »*. Seule la misère plonge les hommes qu'elle accable *« dans un état limite où la violence ne connaît ni règle ni loi »*, c'est-à-dire l'état de nature, *« plus réel que le réel culturel »*.

Michel Serres a le secret pour dérouler dans ses phrases des vérités subliminales. Il se complaît un peu trop, il est vrai, dans sa prose, comme l'improvisateur de jazz au piano n'en finit pas de retourner les accords en arpèges, de prolonger le battement de la main gauche, *ostinato*, avec ici et là, une note étourdie pour relancer l'attention du public et aussi son plaisir personnel, alimenté par la drogue des rythmes.

Pierre Drouin

★ D'un atlas à l'autre, voici un passionnant livre de flux : *l'Atlas historique des migrations*, de Gérard Chaliand, Michel Jan et Jean-Pierre Rageau, illustré de nombreuses cartes en couleurs. De la haute Antiquité à nos jours, on suit les masses d'hommes en déplacement (Le Seuil, 142 p., 240 F).

Le malaise Demjanjuk

Au terme d'un long procès, la justice israélienne dut reconnaître, en 1993, que John Demjanjuk n'était pas « Ivan le Terrible », l'un des bourreaux de Treblinka. Dans un livre, Yoram Sheftel, qui fut l'avocat israélien de l'accusé, revient sur une affaire qu'il n'hésite pas à comparer à l'affaire Dreyfus.

L'AFFAIRE DEMJANJUK
Les secrets d'un procès-spectacle
de Yoram Sheftel.
Ed. J.-C. Lattès, 463 p., 189 F.

C'est un livre terriblement dérangeant que celui aujourd'hui publié en français par Yoram Sheftel, qui fut l'avocat israélien de John Demjanjuk. L'arrestation, l'extradition des Etats-Unis vers Israël en février 1986, le procès en Israël, la condamnation à mort, le 25 avril 1988, puis l'acquittement en appel – « au bénéfice du doute » – le 29 juillet 1993, de ce garagiste de Cleveland d'origine ukrainienne, longtemps soupçonné d'être « Ivan le Terrible », autrement dit l'homme chargé d'actionner le moteur de la chambre à gaz du camp d'extermination de Treblinka, a, en effet, laissé, auprès de ceux qui ont suivi cette affaire, un profond sentiment de malaise. Par l'effet même du « raté » judiciaire, bien sûr. Par les arguments qu'il n'aura pas manqué de fournir à ceux qui nient la réalité de l'extermination du peuple juif. Parce qu'aussi le passé de John Demjanjuk – s'il fut bien prouvé qu'il n'était pas « Ivan le Terrible » – conservera à jamais des zones d'ombre.

Si la justice israélienne a préféré prendre le risque d'innocenter un coupable plutôt que d'envoyer un innocent à la potence, l'idée qu'un « Ivan le Terrible », responsable de la mort de plusieurs centaines de milliers d'êtres, ait pu échapper à son châtiment n'en demeure pas moins insupportable. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire l'admirable récit de Jean-François Steiner (1), qu'on vient de rééditer, qui donne une idée de ce que fut ce lieu de mort et d'effroi.

Nous nous sommes entretenus de ce malaise avec Yoram Sheftel.

« Vous avez tenu à ce que la traduction française de votre livre sur l'affaire Demjanjuk paraisse à la même époque que la célébration du centenaire de l'arrestation d'Alfred Dreyfus. Ne trouvez-vous pas ce parallélisme un peu choquant ?

– Non. L'affaire Demjanjuk, c'est bel et bien une « affaire » israélienne ! Quand le procès s'est ouvert, en Israël, en février 1987, on savait depuis neuf ans, aux Etats-Unis, d'après des documents dont nous connaissons aujourd'hui la nature et le contenu, qu'en aucun cas Ivan Demjanjuk ne pouvait être « Ivan le Terrible », le bourreau de Treblinka, dont la véritable identité était Ivan Martchenko. Le 12 août 1978, le procureur général de l'Union soviétique, via l'ambassade américaine à Moscou, communiquait les témoignages de six anciens gardiens ukrainiens de camps de concentration et d'extermination, concernant les agissements de ces hommes à Treblinka. On y trouvait même une photographie de Martchenko.

Les Soviétiques se sont tus

» Or, quand le procès a commencé, ces faits nouveaux ont été dissimulés. De même, dans l'affaire Dreyfus, lorsqu'on s'est aperçu que le capitaine avait été condamné à tort et que le véritable coupable était le capitaine Esterhazy, a-t-on cherché à sauver l'honneur de l'armée française et du système judiciaire français en fomentant une véritable conjuration. Le Justice Department américain a inculpé Demjanjuk en 1977. On a dit qu'il s'agissait de la plus grande capture de criminel de guerre depuis Eichmann. Et puis, au bout d'un an, voilà qu'il s'avère que le criminel en question n'a, pour ainsi dire, aucun lien avec « Ivan le Terrible ». Au lieu de faire amende honorable et de reconnaître qu'il y avait eu erreur sur la personne, tout le matériel a été dérobé à l'examen.

» L'affaire Dreyfus ne concernait que la France et ses corps constitués. Ce qui est plus grave dans l'affaire Demjanjuk, c'est que se sont unis, pour dissimuler la vérité, Soviétiques, Américains, Polonais et, dans une certaine mesure, Israéliens. En URSS, par exemple, on savait depuis 1944 qu'« Ivan le Terrible » s'appelait en réalité Ivan Martchenko. Or, quand on a appris la condamnation de Demjanjuk à mort, en 1988, les Soviétiques se sont tus. Quant aux Polonais, un télégramme prouve qu'ils avaient eu connaissance, en 1981, du dossier transmis par les Soviétiques en 1978 aux Américains. Eux non plus n'ont pas élevé la voix lorsque le procès s'est ouvert, en 1987, en Israël.



John Demjanjuk : bouc émissaire ?

ZOOM 77/GAMMA

» Du jour où Demjanjuk est arrivé en Israël, la presse israélienne s'est lancée dans une formidable campagne pour enfoncer le clou. A l'en croire, aucun doute n'était possible : cet homme était bien « Ivan le Terrible », l'homme qui avait assassiné neuf cent mille juifs. Une attitude qui rappelle précisément celle de la presse française tout au long de l'affaire Dreyfus...

– En tant qu'Israélien, en tant que juif, n'avez-vous pas pourtant, au début, avant que tous ces faits ne soient connus, éprouvé une certaine gêne à courir à la rescousse d'un homme accusé de tels crimes ? Le risque de voir l'un des plus grands criminels de l'histoire échapper à son châtiment ne vous taraudait-il pas ?

– A l'époque de Dreyfus, la presse française se refusa également à admettre qu'un Français, et qui plus est un catholique, puisse prendre la défense d'un « criminel » comme Dreyfus. On a même tiré sur l'un des avocats de Dreyfus, Mᵉ Labori. En Israël, il s'est passé, peu ou prou, la même chose : on ne pouvait admettre qu'un Israélien, qu'un juif prenne la défense d'un Demjanjuk. On ne m'a pas tiré dessus, mais on m'a jeté du vitriol à la figure pour cette seule raison.

– Il y a un parallélisme supplémentaire : la rivalité implacable, dont vous faites état dans votre livre, entre les deux avocats de Demjanjuk, l'Américain O'Connor et vous-même...

– C'est tout à fait exact, à ceci près que la querelle entre les deux avocats de Dreyfus au procès de Rennes, Mᵉ Demange et Mᵉ Labori, portait sur des questions de principes, tandis que celle qui m'opposait à O'Connor venait simplement de sa nullité et du fait que sa préoccupation principale consistait à donner des interviews à la presse.

» Mais, là encore, nous touchons à un élément qui rend l'affaire Demjanjuk plus tragique que l'affaire Dreyfus : la réaction des intellectuels israéliens par rapport à celle des intellectuels français. En Israël, quand les faits se sont accumulés montrant qu'Ivan Demjanjuk n'était pas « Ivan le Terrible » – ce qui était clair pour tout le monde dès le mois de décembre 1990 –, aucun intellectuel n'a cherché à interrompre le procès.

– Cela ne s'explique-t-il pas parce qu'à la différence de l'affaire Dreyfus l'affaire Demjanjuk n'avait pas pour origine une banale affaire d'espionnage, mais la Shoah ? Ce procès ne se voulait-il pas aussi celui du négationnisme ?

– Oui mais, Dieu nous en préserve ! jamais il ne nous est venu à l'idée de nier la Shoah. Notre ligne de défense ne consistait ni à nier la Shoah ni à mettre en doute qu'« Ivan le Terrible » fût bien l'homme qui faisait fonctionner les moteurs des chambres à gaz. La Shoah, ici, n'est qu'un prétexte : c'est, en réalité, la peur du scandale qui explique le cours des événements.

– Vous racontez vous-même un incident du procès, où l'on voit Demjanjuk montrer une insistance étrange à questionner un spécialiste des auxiliaires ukrainiens (les fameux « Travniki ») sur la nature des boutons de leurs uniformes, donnant l'impression qu'il en savait personnellement long sur le sujet...

– Certes. J'ai moi-même mis fin à cet incident. Mais voyons plutôt ce qu'il y a contre Demjanjuk, ce « document Travniki », une carte d'identité à son nom dont on sait qu'elle n'est qu'un faux grossier forgé par le KGB. Qui était vraiment John Demjanjuk ? Lui prétend être un paysan mobilisé dans l'Armée rouge en mai 1942. Il dit avoir été fait prisonnier par les Allemands et avoir été envoyé dans un camp de prisonniers, à Rovno. Là commence la controverse. Lui soutient avoir été transféré, de là, dans un autre camp, près de Chelm, et y être demeuré jusqu'au printemps 1944. L'accusation prétend que, de son premier lieu de détention, il s'est engagé dans les rangs des auxiliaires ukrainiens, formé à Travniki, et après cela dans la SS. Demjanjuk reconnaît qu'au printemps 1944 il a dû s'enrôler dans la division SS dite « Galicéenne » et que c'est là qu'il a été tatoué.

– Qu'il ait été un Waffen-SS n'empêche nullement qu'il ait participé aux « actions ». Yad Vashem a en sa possession des documents prouvant que des volontaires français engagés dans la SS ont participé à des massacres de juifs...

– Tel n'est pas le cas de la « Galicéenne ». Il s'agissait de volontaires, recrutés au printemps 1944, à une époque où la destruction des juifs d'Europe était achevée à 90 %. De plus, Demjanjuk s'est très vite retrouvé dans l'« armée Vlassov » (soldats russes qui se battaient aux côtés de l'Allemagne, sous les ordres de l'ex-général soviétique Vlassov). Bien sûr, il ne peut – et ne pourra jamais – prouver ses dires, tout simplement parce qu'il a commencé sa guerre dans l'Armée rouge et que les Allemands n'établissaient pas de listes de prisonniers russes, comme ils le faisaient pour les Français ou les Britanniques. En outre, l'écrasante majorité des prisonniers soviétiques sont morts en détention.

La responsabilité des juges

– N'avez-vous pas eu l'impression que vous aidiez les négationnistes ? Ce risque ne pesait-il rien à vos yeux ?

– Une fois encore, en quoi ai-je aidé les négationnistes ? Au contraire ! Grâce aux efforts de la défense, j'ai montré, pour la première fois, qu'il y avait quatre-vingts preuves, émanant de gardiens ukrainiens de Treblinka, sur les crimes d'« Ivan le Terrible » et sur ce qui se passait à Treblinka. Dès lors, comment dire que j'ai aidé les négationnistes alors que je produis des témoignages, non de victimes, mais de gardiens qui étaient au service des SS ? Non, une telle accusation à mon encontre relève de la panique, de l'hystérie.

» Si Demjanjuk a été en définitive acquitté, c'est pour une seule raison : parce que je me suis occupé de mettre à la disposition de tous les grands médias internationaux le matériel prouvant qu'« Ivan le Terrible » s'appelait Ivan Martchenko et non Ivan Demjanjuk. J'ai été interviewé quatre ou cinq fois par des médias français. Si la Cour suprême avait condamné John Demjanjuk, avec toutes les preuves contraires dont on disposait, cela aurait provoqué le scandale judiciaire le plus retentissant du XXᵉ siècle.

– Qui, des juges ou des politiques, porte la responsabilité la plus lourde de ce que vous pensez être une erreur judiciaire comparable à l'affaire Dreyfus ?

– L'idée du procès émanait du gouvernement. Le ministre de la justice a exercé une lourde pression pour que les débats aient lieu dans une salle de théâtre et soient diffusés à la télévision. Mais la responsabilité revient à la magistrature. Aucune loi ne contraint des juges à siéger dans une salle de spectacle, ni à introduire des caméras de télévision dans un prétoire. La responsabilité du procès Demjanjuk est entièrement celle du système judiciaire, un point c'est tout. Les coupables, ce sont eux.

– Ne pensez-vous pas que les procès de grands criminels de guerre ont tout de même une certaine valeur pédagogique ?

– Quand se mêlent à des affaires judiciaires des considérations de pédagogie, d'histoire ou de politique, on aboutit à des catastrophes. Tout le monde y perd : la justice aussi bien que l'histoire. Il faut donc prendre garde à ce genre de procès-spectacle et à l'introduction des médias dans le fonctionnement de la justice. Ceux qui s'imaginent que les médias n'ont aucune influence sur des magistrats ou des jurés sont soit des escrocs soit des imbéciles, soit les deux à la fois. Si les médias s'en mêlent, c'est pour qu'il y ait condamnation. Et cela met en danger la possibilité de mener des procès équitables. Cela peut arriver dans tous les Etats démocratiques : tel est le message universel que j'ai à délivrer. »

Propos recueillis et traduits de l'hébreu par **Nicolas Weill**

(1) *Treblinka, la révolte d'un camp d'extermination*, préface de Simone de Beauvoir, avant-propos de Gilles Perrault, Fayard, 394 p., 140 F.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
TÉL. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

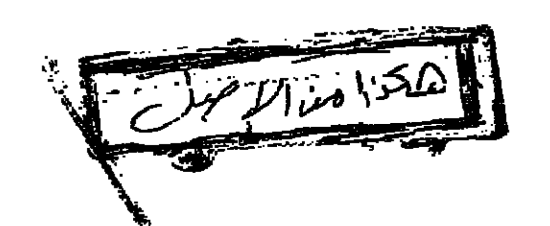
« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris RP

Durée choisie :
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Vincenzo Consolo, le rêveur inquiet

Mêlant l'histoire d'un antifasciste des années 20 aux légendes immémoriales de la Sicile, l'écrivain file, en alchimiste de la littérature, une métaphore aux résonances très actuelles

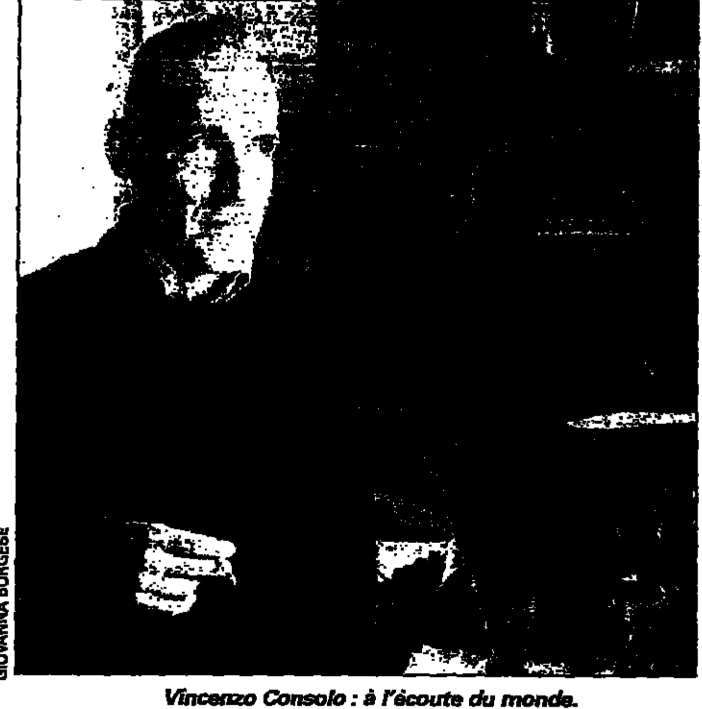
D'UNE MAISON L'AUTRE LA NUIT DURANT
(Nottetempo, casa per casa)
de Vincenzo Consolo.
Traduit de l'italien
par Louis Bonalumi.
Gallimard, 164 p., 120 F.

La lune et le loup-garou, la folie et la pègre, l'île et la ville, l'olivier et la canicule, le berger et le pêcheur. Où, sinon dans un roman sicilien, trouverait-on pareille rencontre d'éléments ? *« Les déraisons de la raison »*, ainsi Georges Piroué résumait-il un des aspects de la métaphysique pirandellienne (1). Hésitant perpétuellement entre un rationalisme sec qui n'exclut pas la passion (Sciascia) et un lyrisme poétique illuminé qui ne dédaigne pas la science (Bonaviri), la littérature sicilienne apparaît de nos jours comme l'une des plus vivantes d'Italie. A quoi cela tient-il ?

Riche d'une convergence culturelle exceptionnelle, celle de l'Antiquité, des chansons de geste, de l'influence orientale, d'un aristocratisme encore imprégné du siècle des Lumières, d'un foisonnement de croyances populaires, la Sicile a produit des écrivains tous singuliers, qui ne se tendent guère la main et qui, pourtant, sont apparentés. Gesualdo Bufalino, Giuseppe Bonaviri, Vincenzo Consolo forment une triade remarquable. Le dernier est probablement celui qui se sent le plus fortement chargé d'une mission politique : c'est évident dans son dernier roman, même si le « message » nous parvient à travers le filtre de plusieurs écrans métaphoriques, poétiques et historiques.

L'action est située à Cefalù dans les années 20. Le héros est un instituteur, militant politique, opposant au fascisme. Mais est-ce vraiment le protagoniste de ce roman à la narration syncopée et diffuse ? Vincenzo Consolo, bien qu'il s'en réclame, n'a pas suivi l'exemple de Verga, maître fondateur de la littérature sicilienne moderne (2). Ce n'est pas un romancier psychologue. Dans son style curieux et séduisant – fort bien traduit –, fait d'appositions, d'approximations successives de termes visant à décrire au plus juste la sensation, la pensée ou le sentiment, il s'épanouit plutôt dans la rêverie et la digression que dans le récit proprement dit. Il suit de loin ses personnages, comme s'ils étaient depuis toujours familiers aux lecteurs. Il les saisit, soudain, au cœur de l'action, et s'en détourne pour en rejoindre d'autres : ainsi, Janu, le chevrier sensuel et énigmatique, hautement symbolique parce que lié au fond tragique de l'île, est-il beaucoup plus présent que l'intellectuel Petro, qui, éternel pèlerin, comme l'auteur, abandonnera la Sicile pour les rivages tunisiens.

Car Consolo a, en commun avec la plupart de ses confrères insulaires – si l'on excepte Lampedusa et De Roberto (3) –, un point de vue mythique sur ses terres. « Mythique », cela signifie qu'il se défie du réalisme politique et historique et qu'il emprunte volontiers le langage intemporel des légendes qu'a transmises la littérature classique (d'Homère à l'Arioste) et des croyances paysannes, qu'il se tourne vers les traces qu'ont laissées les innombrables voyageurs, grecs, arabes et normands.


GIOVANNA BORGESE

Vincenzo Consolo : à l'écoute du monde.

On ne s'étonnera pas que les gens simples aient la faveur de Consolo. Dans leur vie, nourrie de craintes, de passions et d'idéaux obscurs, se manifeste le véritable mystère de l'île. Le fascisme croit, à tort, pouvoir les berner et les entraîner dans une fausse révolution populaire. La pègre s'imagine les exploiter. Mais ils résistent à leur manière, dans une sorte de folie qui les rend inaccessibles, dans une fuite ou un exil perpétuel.

Le mot « métaphore » est devenu inévitable, depuis Sciascia (4), lorsqu'on parle de la Sicile. Aussi comprendra-t-on que Consolo lui-même l'ait repris dans un récent essai (5), à propos non pas de la Sicile tout entière, mais du détroit de Scylla (6) : *« Métaphore de ce que réserve la vie à quiconque est né par hasard dans l'île aux trois angles : épiphanie cruelle, périlleux tangage dans la tempête, dans la nature infernale ; salut possible après tant de tourments, abordage d'une sagesse amère, d'une intelligence désenchantée. »* Voilà qui prévient le lecteur. Aucune histoire ne doit être prise à la lettre : elle renvoie nécessairement à d'autres temps, d'autres hommes. Avec, en arrière-fond, l'inévitable référence de l'*Odyssée* puisque c'est ici que Nausicaa aurait accueilli Ulysse, celui qui *« s'appelle Personne »*, qui a perdu terre, famille et maison, l'éternel vagabond, modèle secret ou avoué de la plupart des romanciers siciliens.

Nostalgique de l'épopée, antique ou carolingienne, tout habitée de fantasmagories et de rituels, le roman de Vincenzo Consolo tente de relater un rêve, dit-il, *« par des phrases tronquées, des paroles en défaut, par ébauches, par allusions, par déphasages et aphonies »*. Ce rêve, qui lui insuffle des pages inspirées, aboutit à une réflexion sur son métier d'écrivain, à l'écoute des messages du monde, *« le murmure du vent, la bribe, l'obscur logos, la prophétie des profondeurs »*. Et le romancier s'interroge : *« L'écriture ne serait-elle jamais que cela, l'informe incandescent et qui s'informe, son refroidissement, le passage goutte à goutte dans le signe, le son, dans le sens décrété, dans la convention, la liturgie de la parole ? »* Bref, une alchimie.

René de Ceccatty

(1) Dans son *Pirandello*, Denoël, 1967.

(2) Né en 1840, mort en 1922, Verga est notamment l'auteur de *Mastro Don Gesualdo* et des *Malavoglia*, récemment retraduits par Maurice Darmon à L'Arpenteur (respectivement 376 p., 149 F et 320 p., 125 F).

(3) Né en 1866, mort en 1927, ce contemporain de Pirandello, longtemps méconnu, fut redécouvert par Leonardo Sciascia. Sa « saga », *les Princes de Francalanza (I vicerè)* a été récemment retraduite dans sa version intégrale par Nathalie Bauer (Stock, 694 p., 180 F). Cette fresque historique, rédigée dans le style traditionnel d'un roman naturaliste, décrit la décadence d'une famille d'aristocrates de Catane à l'époque de l'unification italienne. On prétend que Lampedusa s'en est inspiré pour son *Guépard*.

(4) *La Sicile comme métaphore*, conversations avec Marcelle Padovani, Stock, 1979.

(5) *L'olivo e l'olivastro* (Mondadori, 1994), que l'auteur commente dans l'interview ci-contre.

(6) Dans ce détroit est situé *Horcynus Orca* (Mondadori, 1975), le chef-d'œuvre, hélas intraduisible, d'un autre grand Sicilien mythique, Stefano D'Arrigo.

« Le règne de l'égoïsme »

Est-ce parce qu'il dit avoir appris de Leonardo Sciascia « l'éducation à l'Histoire et l'engagement éthique » ? Vincenzo Consolo est de ces romanciers qui n'hésitent pas à intervenir dans le débat politique en cours en Italie. Il dit ci-dessous sa « méfiance » vis-à-vis d'une évolution qui lui paraît dominée par « l'égoïsme ».

« Dans votre roman* D'une maison l'autre, la nuit durant, *paru en Italie il y a deux ans, vous laissez transparaître un grave pessimisme. Quelles sont les raisons d'un pareil sentiment ? »

– J'ai conçu ce livre comme le deuxième temps d'un autre roman écrit en 1976, *le Sourire du marin inconnu* (1), où je racontais la naissance en Sicile d'une utopie sociale et politique. Presque vingt ans plus tard, *D'une maison l'autre, la nuit durant* représente, au contraire, la fin de l'utopie et la défaite de la raison. C'est pour cela que le récit se situe au début des années 20, au moment de la naissance du fascisme : l'Histoire nous a appris que lorsque la raison disparaît, le fascisme et la dictature prennent sa place. En commençant le livre, j'étais inquiet par l'évolution politique et culturelle de mon pays. Ainsi, j'ai voulu montrer, à travers une métaphore, les risques futurs. Malheureusement, j'ai été bon prophète.

– A cette époque, pouviez-vous imaginer la situation politique d'aujourd'hui et la présence dans le gouvernement des représentants d'un parti qui n'a pas renié le fascisme ?

– Non. Cependant, à la fin de la décennie passée, la situation était déjà grave et je ne voyais venir à l'horizon rien de réconfortant. Je suis sicilien, mais je me suis installé à Milan le 1er janvier 1968, une date fortement emblématique. J'ai vu le renouveau produit par la contestation des années 70 et j'ai ensuite assisté à la fin des espoirs de ce mouvement pendant les années de plomb et le reflux des années 80.

» *D'une maison l'autre* naît du sentiment de la fin d'un espoir, mais également de la conscience de la perte de notre identité culturelle, puisque à mon sens l'Italie est le pays le plus ravagé d'Europe sur le plan culturel. Le vide a été aussitôt rempli par la télévision...

– A l'occasion des premières victoires électorales de la Ligue du Nord, vous avez exprimé des appréciations très polémiques.

– Ce mouvement – qui est né comme réaction à la corruption et au dysfonctionnement de l'Etat italien – n'a pas d'idéologie précise et son programme est très flou. Toutefois, j'ai l'impression que derrière le mot d'ordre du fédéralisme se cache tout simplement la volonté des régions riches du Nord d'abandonner les régions les plus pauvres du pays à leur destin de dégradation. Pour ma part, je suis très méfiant face à cette culture de l'égoïsme qui domine de plus en plus notre société.

– Comment les intellectuels ont-ils réagi à la victoire de cette culture de l'égoïsme et de la télévision ?

– Passé la première débandade, nous essayons de nous mobiliser et de faire entendre notre voix. C'est un exercice très difficile, surtout parce qu'il n'existe presque plus de public réceptif auquel s'adresser et parler. Mon dernier livre paru en Italie, *l'Olivo e l'olivastro*, renonce à la métaphore et dénonce plus ouvertement la débâcle de nos jours. Il s'agit du récit d'un voyage à travers la dégradation de la Sicile d'aujourd'hui, qui, face à la splendeur du passé, n'en est que plus consternante.

– Toutefois, sur le plan littéraire, la Sicile a toujours eu une grande tradition littéraire, de Verga à Pirandello, de Vittorini à Sciascia. Quels sont vos rapports avec cette tradition ?

– Les deux écrivains qui m'ont le plus marqué sont Verga et Sciascia : le premier pour sa révolution linguistique, le deuxième pour son éducation à l'Histoire et à l'engagement éthique. L'un représente la littérature lyrique et expressive, l'autre la littérature historique et logique. Personnellement, j'ai essayé de fondre ces deux mondes au nom d'un projet littéraire capable de s'éloigner du modèle communicatif de la télévision. »

Propos recueillis par
Fabio Gambaro

(1) Traduit par Michel Sager et Mario Fusco, Grasset, 1980.

L'ingénieur des mots

Suite de la page I

Or, à ne retenir que cela, on oublie, d'une part, que la littérature italienne est la seule grande littérature dont la production dialectale s'intègre de façon charnelle au reste du patrimoine ; et, d'autre part, que si Gadda explore la diversité des parlers de son pays, ce n'est pas en côtoyant la réalité pour lui opposer une manière d'*« antimonde »* fait de mots, mais pour y plonger avec rapacité, pour mieux la cerner et afin de mieux comprendre la nature humaine, sans se priver des possibilités infinies mises à sa disposition par la Rhétorique : *« La parole n'est pas d'immanence millénaire, ce n'est pas un chêne, mais une moisissure, un prurit des millénaires* (2). *»*
Pasolini voyait juste lorsqu'il observait que *« dans chaque phrase de Gadda, on peut voir le fulgurant résumé de l'histoire linguistique de l'Italie : il y a le XIVe siècle, la Renaissance, le baroque, le classicisme, le romantisme, et le XXe siècle : parfois en six lignes seulement* (3). *»*

L'éloge de Manzoni

Aussi, *le Temps et les Œuvres*, où l'on trouve des pages très belles sur Montale, Chirico, sur l'art de la biographie – à propos d'un ouvrage sur D'Annunzio –, mais, pour le principal, des textes sur la langue et l'emploi qu'en fait l'écrivain, est-il un recueil précieux pour une plus juste approche ou l'approfondissement de la lecture déjà faite, ou en cours, de l'œuvre gaddienne – laquelle, presque toujours, a bénéficié, en France, de traducteurs d'une exceptionnelle qualité.

Pour commencer, Gadda fait l'éloge de son cher Manzoni, le premier grand romancier italien, parce que, à ses yeux, *« il voulut que son dire fût celui qui dit véritablement chacun, chaque fils de sa terre multiple, et non la rauque trompettade d'un idiome impossible, que personne ne parle, que personne ne pense, ni en s'adressant à soi, ni à sa petite amie, ni à Dieu »*.

La question se pose-t-elle, ensuite, de savoir si les dialectes contribuent à la désintégration de la langue, à l'affaissement de la culture ? Et Gadda de répondre que le dialecte est presque toujours un *« plus »* et non un *« moins »* ; qu'il est bien souvent l'âme, notre âme, et que le propos de l'âme est de faire surface ; que le parler du peuple, vécu avant d'être médité, marque *« l'affleurement d'un déplacement spasmodique de la connaissance hors du ressassement des courants obligés »* ; enfin, que la langue officielle se révèle parfois arbitraire, parfois jargonnante, *« jargonnante en tant que poétique, parfois imprécise, titubant, vacillant dans le flou d'une indétermination qui voudrait s'auréoler de vagues sens poétiques »*. Et d'accuser le poète d'avoir abandonné tout *« engagement de représentation »*.

A-t-il négligé, Gadda, le fait que dans les régions où l'on ne parle que le dialecte, les gens peuvent être réduits à un isolement qui les met en marge de la marche du monde, du savoir, de la culture ? Ici, il convient de se rappeler certains passages de *les Voyages la mort*, où il affirme que ce serait une superstition romantique de croire que la langue naît ou ne doit naître que du peuple : qu'elle naît du peuple *« comme elle naît des chevaux qui, de leur côté, nous ont suggéré le verbe hennir, et des chiens qui nous ont suggéré les verbes japper et aboyer »* ; que la langue, miroir de l'être tout entier, et de toute pensée, vient d'une conspiration de forces, réfléchies ou spontanées, rationnelles ou instinctives, *« qui émanent de la vie universelle de la société, des mouvements parfois urgents et angoissants de la société »*. Au total, selon lui, le peuple ne doit pas être idolâtré, pas plus que sa langue ; aimé, oui ; et admiré *« quand il nous dispense la ponctuelle exactitude »*.

« Braconnier invétéré », Gadda voulait le libre accès, en toute occasion, *« à chacune des zones de réserve »*. Elaguer, unifier, *« ôter au sein des lois l'inutile et le superflu »*, n'était pas son affaire. La langue littéraire et la langue usuelle s'écartaient-elles l'une de l'autre, tantôt peu, tantôt beaucoup ? *« Je m'en balance »*, répondait-il.

De son propre aveu, ses tendances naturelles étaient celles d'un romantique pris à coups de pied par le destin, et qui, enragé de nature contre *« la puérile inanité de la prétendue histoire (...), farce jouée par des comédiens nés crétins et au diplôme de bourrique »*, une fois la norme polémique posée, le comique et le goût de la bouffonnerie assouvis, se déplaçait ensuite *« lyriquement »* à travers son monde, dans la compagnie ardente et morose de ses chagrins. Des chagrins dont il tirait des chants de désespoir, uniques à notre époque – si désinvolte, si *« libérée »* quant aux mœurs et si prude, si janséniste quant à l'expression des sentiments.

Hector Bianciotti

(2) *Les Voyages la mort*, traduit par Monique Baccelli, préface de Gérard-Georges Lemaire, Christian Bourgois éditeur, 1991.

(3) *Description de descriptions*, traduit par René de Ceccatty, Rivages, 1984.

★ **Signalons également *L'ingénieur et le baroque. Essai sur l'écriture de Carlo Emilio Gadda*, de Jean-Paul Manganaro, Le Seuil, coll. « Le don des langues », 292 p., 145 F (en librairie le 7 novembre).**

La folie Voltaire

Efflorescence éditoriale pour le tricentenaire de la naissance de l'écrivain

François-Marie Arouet, dit Voltaire, est né en l'an 1694 à Paris. On fête donc, cette année, le tricentenaire de la naissance d'un homme devenu, à travers toute l'Europe, le symbole de son siècle, quand ce n'est pas l'incarnation de l'« esprit » français. L'œuvre de Voltaire est immense. On sait quel travail de bénédictin représente, à la Voltaire Foundation, l'édition de ses œuvres complètes (150 volumes prévus, 72 parus). Mais la glose sur l'œuvre et l'homme, au fil du temps, n'est pas moins impressionnante. Tout spécialement, évidemment, en cette année-anniversaire. Des ouvrages dont nous avons rendu compte (« le Monde des livres » des 1er avril et 16 septembre) ont déjà paru au printemps et à la fin de l'été. En voici d'autres. Pierre Lepape, dans son feuilleton ci-contre, rend compte de deux des plus importants d'entre eux. Et nos lecteurs trouveront ci-dessous une liste – non exhaustive ! – de l'actualité éditoriale autour de l'écrivain-philosophe.

Voltaire et le Siècle des Lumières, *de Guy Chaussinand-Nogaret*. – S'appuyant sur une riche iconographie, des témoignages de contemporains et des textes de Voltaire, Guy Chaussinand-Nogaret brosse le tableau d'un siècle que l'auteur de *Candide* domina de toute sa stature (Complexe, album relié, 200 p., 300 illustrations en quadrichromie, 295 F).

Voltaire et l'Europe, *catalogue de l'exposition qui se tient, jusqu'au 8 janvier 1995, à l'hôtel de la Monnaie de Paris, sous l'égide de la Bibliothèque nationale de France*. – Préfacé par Jean Favier, Pierre Consigny, Françoise Bléchet – commissaire de l'exposition – et René Pomeau, cet ouvrage, également très illustré, a bénéficié des contributions de nombreux spécialistes. Une bonne manière de prendre la mesure du rayonnement européen de Voltaire, de Paris à Moscou et Saint-Pétersbourg, de Londres à Genève, jusqu'à l'élaboration du mythe (Complexe, 242 p., 330 F).

Le rire de Voltaire, *textes réunis par Pascal Debailly, Jean-Jacques Robrieux et Jacques Van den Heuvel*. – Préfacée par Bertrand Poirot-Delpech, cette anthologie rassemble sous diverses rubriques – de la grivoiserie à la caricature, de l'humour noir au comique de l'absurde – les morceaux pour rire de celui qui conseillait de ricaner *« dans le chemin de la vérité »* (Ed. du Félin, 262 p., 135 F).

Les pages les plus célèbres de Voltaire, *de Nicole Masson*. – Une autre anthologie, à vocation pédagogique, présentant un choix de textes classés en fonction de chacun des genres littéraires – à peu près tous – qu'illustra Voltaire (Masson, relié, 278 p., 115 F).

Voltaire avocat, Callas, Sirven et autres affaires, *de Rémy Bijaoui*. – L'auteur, lui-même membre du barreau de Paris, relate les différentes affaires dans lesquelles intervint Voltaire, avocat et porte-parole de l'opinion publique (Tallandier, 254 p., 135 F).

De la littérature allemande, *de Frédéric II de Prusse, présenté et annoté par Paul Aizpurua*. – En 1780, deux ans après la mort de Voltaire, celui qui se voulait un prince-philosophe éclairé par les Lumières donna quelques avis sur la littérature allemande et sur l'enseignement. Cette curiosité vaut davantage pour l'usage de la langue française par un monarque allemand que pour la teneur de ses avis, guère éclairés (Le Promeneur, 86 p., 65 F.)

Candide de Voltaire, *commenté par Pierre Chartier*. – Un essai et un dossier intéressants pour accompagner la lecture de *Candide* et non – souhaitons-le – pour s'y substituer... (Foliothèque-Gallimard, nº 39, 240 p., 45,50 F).

Voltaire, *illustré par Jean-Claude Stadelmann et raconté par Jean-François Barbier*. – Voltaire raconté aux enfants, par le texte et par l'image (La Joie de lire, collection « Connus, Méconnus », album, 32 p.).

Signalons également deux revues : *Europe* (mai, nº 781, 95 F) présente un dossier « Voltaire » agencé par Michel Delon, et la *Revue internationale de philosophie* (mars, nº 1-1994, distribution PUF, 125 F) consacre un ensemble d'études sur les rapports de Voltaire et de la philosophie, présentées par Roland Mortier. Quant à la chaîne ARTE, elle consacrera une soirée thématique à « l'Affaire Voltaire », mardi 15 novembre, à partir de 21 h 45.

Enfin, la Voltaire Foundation d'Oxford va lancer un « Voltaire électronique » sur CD-ROM.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

LE DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE DE VOLTAIRE
de Christiane Mervaud. Universitas/ Voltaire Foundation, 244 p. 125 F.

DICTIONNAIRE DE LA PENSÉE DE VOLTAIRE
Textes choisis par André Versaille, Complexe, 1 320 p., 195 F.

La guerre par alphabet

L'EUROPE des Lumières aimait les articles, ceux des journaux et ceux des dictionnaires. Les lecteurs de *l'Année littéraire* de Fréron étaient souvent ceux de l'*Encyclopédie*. Selon qu'on aime ou qu'on déteste l'esprit de cette époque, on a vu dans cet amour compulsif pour le texte bref – cette *« fureur »*, disait Grimm – la marque d'un formidable appétit de savoir ou celle d'une incorrigible frivolité. Les deux choses ne sont pas incompatibles ; elles impriment au XVIIIe siècle un tempo fiévreux et allègre dont on retrouve le rythme dans chaque phrase de ses écrivains, chaque touche de ses peintres, chaque note de ses musiciens. On veut appréhender le monde tout entier, et vite, avant qu'il nous file entre les doigts.

Notre époque aussi fait dictionnaire de tout. De la philosophie et de la cuisine, des mathématiques et du jardinage. Il y a un dictionnaire des médicaments vendus sans ordonnance et un dictionnaire de sociologie phalanstérienne. L'annuaire des livres disponibles recense près de deux mille entrées au mot « dictionnaire », et plus de quatre cents au mot « encyclopédie ». Il nous manque un dictionnaire des dictionnaires comme celui que composa Durey de Noinville en 1758, mais le nôtre serait infiniment plus copieux. Le classement alphabétique nous rassure ; son ordre, tout arbitraire, semble neutraliser les sujets qu'il traite. C'est comme une horloge dont on exposerait, après l'avoir démontée, tous les engrenages, les aiguilles, les crans, les ressorts et les pivots. Au moins est-on sûr qu'elle ne nous dira plus l'heure qu'il est. Nos dictionnaires sont lénifiants (1).

CEUX du XVIIIe siècle ne l'étaient pas, ou rarement. L'ordre de l'alphabet servait à masquer le désordre qu'on introduisait dans les esprits. Si les auteurs démontaient l'horloge, c'était, comme Bayle à la fin du siècle précédent, la vieille pendule théologique qu'on mettait hors d'usage. Encore Bayle ne s'adressait-il, avec son gros in-folio savant et coûteux, qu'à la petite cohorte des érudits et des philosophes. L'*Encyclopédie*, elle-même, en dépit de son immense succès, était trop lourde et trop onéreuse pour ébranler un vaste public. Mais, dans les années 1730-1740, les éditeurs inventent le « portatif », le petit volume in-8 qu'on sort de sa bibliothèque pour l'emmener en voyage ou dans sa maison de campagne. Les femmes peuvent le lire sans passer pour des bas bleus, les jeunes le glisser dans leur habit et en consulter deux ou trois pages sans afficher une gravité incompatible avec leur âge. Le dictionnaire portatif, allégé de ses notes érudites et de la grisaille de l'apparat critique, conquiert le public mondain aussi sûrement que le roman. On en compte déjà une trentaine, en 1764 quand Voltaire lance clandestinement son *Dictionnaire philosophique portatif*, chez Grasset (Gabriel) à Genève.

Curieux dictionnaire puisqu'il ne présente, dans sa première édition, que soixante-treize articles ; c'est peu pour traiter de la philosophie. D'année en année, Voltaire ajoutera à sa machine infernale quelques détonateurs supplémentaires, mais la version définitive, celle qui paraît, en 1769, chez Cramer, sous le titre *la Raison par alphabet*, ne propose encore que cent dix-huit entrées. C'est assez dire que Voltaire n'a pas l'âme encyclopédique. Il ne compose pas un ouvrage de savoir, il fait la guerre à *« l'Infâme »*.

CHRISTIANE MERVAUD, qui sait de Voltaire tout ce qu'il est possible de savoir, a écrit, en préface à l'édition critique du *Dictionnaire philosophique*, un remarquable traité de l'art voltairien de la guerre. Selon une tactique éditoriale que le seigneur de Ferney aurait approuvée, elle a détaché cette préface des deux gros et chers volumes du *Dictionnaire* pour en faire un ouvrage à part entière, la meilleure introduction qui soit, la plus savante, la plus fine, à cette manifestation exemplaire de la violence intellectuelle (2).

« J'ai souffert pendant quarante ans les outrages des bigots et des polissons. J'ai vu qu'il n'y avait rien à gagner à être modéré ; et que c'est une duperie. » Le *Dictionnaire* est une attaque immodérée du fanatisme religieux et, notamment, de sa version catholique. L'un des grands mérites de Christiane Mervaud est de nous mettre en état d'en ressentir toute la brutalité. C'est une entreprise difficile. Le fanatisme tue encore chaque jour, presque sous nos yeux, mais celui auquel s'en prend Voltaire s'appuie sur une culture qui nous est devenue étrangère. Ce qu'il désacralise risque de nous échapper, faute de sens du sacré. Les disputes des théologiens sur les miracles ou les empoignades sur la réalité historique de tel récit de la Bible ne nous semblent pas seulement coupures de cheveux en quatre ; elles supposent un univers de références et de connaissances qui, désormais, pour le meilleur et pour le pire, se situe à des années-lumière. Quelques cours de catéchisme ne nous donnent guère de lueurs sur les relations de Joseph et de la femme de Putiphar ou sur la distinction entre *« la grâce de santé selon saint Thomas et la grâce médicinale selon Cajetan »*. La



D.R.

culture chrétienne moyenne est devenue fort pauvre ; certains disent que c'est la faute à Voltaire. Il est en tout cas avéré que l'auteur impie du *Portatif* en savait dix fois plus sur la Bible que le tout-venant de nos vicaires. Il baignait dans les Ecritures et dans leurs commentateurs (3).

Pour que notre ignorance – ou notre indifférence – ne nous trompent pas, pour rendre compréhensibles la fureur voltairienne et celle de ses adversaires, Christiane Mervaud sait nous ramener à un temps où l'on allumait encore des bûchers sous les pieds des hérétiques. Le *Dictionnaire* de Voltaire était un livre dangereux, plus encore pour celui qui l'écrivait que pour les âmes qu'il risquait de pervertir. Quand le bon abbé Bergier, antivoltairien militant, proclamait que *« le prince, qui a le droit d'empêcher les troubles, a aussi celui de faire pendre les philosophes qui en sont les auteurs »*, il ne s'agissait pas d'une clause de style. On se contenta, certes, de brûler le *Dictionnaire*, mais, en même temps, on brûla aussi le corps décapité du jeune chevalier de la Barre qui avait commis le crime de l'avoir lu.

« Jean-Jacques n'écrit que pour écrire et moi j'écris pour agir », déclare Voltaire. L'opposition est trop tranchée pour être vraie ; reste que, dans le *Dictionnaire*, Voltaire mobilise toutes les séductions de son art d'écrire dans le seul but de vaincre et de convaincre. *« Ce n'est pas assez d'être un vieil acteur. Je suis et je dois être un vieil auteur, car il faut remplir sa destinée jusqu'au dernier moment... Voici le temps où mon sang bout. »* Plus de précaution et plus d'ornement, il se livre à fond. La surprise que provoque, aujourd'hui encore, cet ouvrage tient à ce que le maître des masques, le champion de la griffe cachée sous la caresse, l'émule insaisissable de Protée, se livre enfin, comme l'écrit Christiane Mervaud, *« tel qu'en lui-même »*. Jubilant, ironique, savant, rhéteur comme il n'y en eut jamais d'autre dans notre littérature, mais aussi grossier, provocateur, soulevé par l'indignation, grimaçant de rage, ne sachant plus retenir ni ses mots ni ses coups.

La forme brève de l'article lui permet de cogner sans jamais perdre son souffle ni risquer d'ennuyer ses lecteurs. Il varie les tons, les angles d'attaque et les victimes désignées. Son militantisme ne gêne pas son travail d'artiste, il lui donne toutes les formes et toutes les libertés. Le discontinu le sauve de ce dogmatisme qu'il reproche trop aux autres pour n'être pas effleuré de son aile. Prêche-t-il ici qu'il peut, à l'article suivant, se moquer des prêcheurs. Il est, tour à tour, procureur, journaliste, compilateur, conteur salace, théologien érudit, auteur de bons mots, historien, bouffon, philosophe, comédien, mais, dans tous ces emplois, polémiste bondissant et rebondissant.

VOILÀ donc, à soixante-dix ans, Voltaire en pleine possession de son génie et de ses défauts. La postérité, qui n'a pas toujours le goût plus sûr que les contemporains, a retenu ce Voltaire-là, le patriarche de Ferney édenté et mordant, plutôt que le poète-philosophe qui faisait se pâmer les cours et les salons de la bonne société européenne. De la longue et brillante carrière de l'écrivain, nous n'avons guère conservé que la figure dernière du militant – antichrétien, déiste, rationaliste, apôtre de la tolérance et de la transparence de la justice.

Héros pour les uns, créature du démon pour les autres. Le *Dictionnaire de la pensée de Voltaire*, établi par André Versaille, ne faillit pas à cette tradition. Dans le bon millier de pages que l'éditeur a extrait de l'œuvre voltairienne, il en est peu qui appartiennent aux périodes antérieures à Ferney. Les *Lettres philosophiques* exceptées, on pourrait avoir le sentiment que le Voltaire qui pense est au moins sexagénaire.

Cette erreur de perspective mise à part, le *Dictionnaire* d'André Versaille est voltairissime. Par la grâce de l'ordre alphabétique, le voilà rendu à une lecture errante et primesautière qui convient mieux à son talent de sprinter que les longues courses de fond des raisonnements suivis et des démonstrations laborieuses. Il aimait les formes brèves, Versaille les émiette un peu plus encore. Extraites de leur contexte comme des diamants de leur gangue, les phrases de Voltaire livrent le secret de leur éclat : moins une pensée forte et originale qu'un prodigieux travail de la langue française qui la fait apparaître comme l'outil naturel de la raison, comme l'idiome originel de l'analyse.

On le voit mieux encore lorsque Versaille, sous une même entrée, présente deux ou trois textes de l'écrivain. Les contradictions ne gênent guère Voltaire quand il ne les découvre pas chez les autres. Son réalisme politique autant que la mobilité de son tempérament en font un adepte de la ligne capricieuse, de la volte-face – et du double langage quand les circonstances semblent le commander. Comme le souligne Le Roy Ladurie dans son introduction historique au *Dictionnaire*, Voltaire n'hésite jamais à retourner son habit. Un bon général se mesure à son art de la retraite au moins autant qu'à ses capacités offensives. Mais son usage de la langue est assez diabolique pour changer la prudence en courage, le retournement en conviction immuable et la piètre défaite en éclatante victoire.

L'ÉCRITURE de Voltaire lui donne toujours raison. Elle ignore les doutes, les vertiges quand bien même son auteur en éprouverait. Elle cache ses ombres pour ne retenir que sa lumière. Et pour notre bonheur, elle transforme le catéchisme rabâcheur et obstiné du vieux Voltaire, son prêche obsédé contre ces *« prêtres et ces moines qui sortant d'un lit incestueux vont faire des dieux par centaines, mangent et boivent leur Dieu, pissent et chient leur Dieu »*, en pure manifestation de violence juvénile, combattante, conquérante, tonique et libératrice. L'écriture de Voltaire cache, pour toujours, son âge.

(1) Qu'ils soient souvent trop sages ne nuit pas à d'autres qualités. Ainsi le *Dictionnaire Voltaire*, dirigé par Jacques Lemaire, Raymond Trousson et Jeroom Vercruyse. Le Gotha de l'exégèse voltairienne y a participé ; et les auteurs proposent de bonnes notices sur les œuvres, les thèmes, les personnages et les lieux de Voltaire. Avec quelques curieuses lacunes : rien, par exemple, sur Diderot ni sur l'*Encyclopédie* (Hachette, 284 p., 150 F).

(2) Les deux volumes de l'édition critique du *Dictionnaire philosophique* qui paraissent à la Voltaire Foundation portent les numéros 35 et 36 des *Œuvres complètes* entreprises par cette fondation sous la direction d'Ulla Kölving. L'ensemble comptera cent cinquante volumes. Chaque tome du *Dictionnaire philosophique* contient environ 650 pages et coûte 800 F. S'agissant du texte même du *Dictionnaire philosophique*, des éditions moins savantes mais moins onéreuses sont disponibles : celle, toute récente de l'Imprimerie nationale, présentée par Béatrice Didier (560 p., 160 F), celle de G/F, présentée par René Pomeau, ou encore celle des classiques Garnier qui ajoute aux articles du *Dictionnaire* ceux des *Questions sur l'Encyclopédie* (632 p., 80 F).

(3) Dans la dernière livraison des *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (nº 319), on lira, à ce propos, un excellent article de Marie-Hélène Cotoni sur la « Présence de la Bible dans la correspondance de Voltaire » (Voltaire Foundation).